TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 179 **40 PAGES** — VENDREDI 21 OCTOBRE 1977

Coup d'État militaire à Bangkok

L'armée a pris le pouvoir en Thaïlande, jeudi 20 octobre, à 18 heures (heure locale), annonce Radio-Bangkok.

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, 1 $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,55 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 246-72-23

L'aggravation de la répression en Afrique du Sud

La fuite en avant de M. Vorster

La vague de répression, d'une ampleur sans précédent depuis l'interdiction en 1960 du Congrès national africain, déclenchée le 19 octobre par les autorités de Pretoria est ressentie comme un double défi. A l'intérieur, le durcissement brutal du régime suscite colère et stupeur chez tous ceux qui voulaient encore croire à une évolution « réformiste » des dirigeants. A l'extérieur, l'escalade de l'autoritarisme enregistrée à Pretoria heurte de front les sentiments de la communauté internationale, déjà hostile à un régime qui, tout en se posant en « défenseur de la civilisation occidentale » fait si peu de cas des principes élémentaires de la démocratie.

La réaction américaine, rapide et vive, apparaît lourde de menaces pour le gouvernement sud-africain. En déplorant une action malheureuse qui « ne peut qu'affecter les relations entre Washington et Pretoria », le département d'Etat, déjà irrité par l'immobilisme de M. Vorster, laisse entendre qu'il songe d'ores et déjà à exercer des représailles sur un allié décidément trop entêté. En choisissant la manière forte, le chef du gouvernement de Pretoria rend plus improbable l'« ouverture d'un processus » pouvant conduire à une « transformation progressive de la société sud-africaine », qu'appelle de ses vœux l'administration Carter.

Jusqu'à présent, les avertissements de Washington n'ont fait qu'attiser la fièvre obsidionale d'un régime pour qui le « bastion blanc » sud-africain est un camp retranché environné d'ennemis dont l'hostilité ne désarme jamais. En fin politique, M. Vorster a joué de cette « mentalité du laager » si profondément enracinée dans la culture afrikaans. Il table sur un sursaut nationaliste qui, en faisant des élections législatives du 30 novembre un plébiscite triomphal, lui donnera les moyens, à la tête d'un gouvernement fort, de poursuivre, grâce à la création de nouveaux bantoustans, une politique de « balkanisation » du pays, dont la communauté afrikaaner est seule à ne pas voir qu'elle est inéluctablement vouée à l'échec.

En choisissant la fuite en avant, M. Vorster risque tout simplement de contraindre Washington et ses alliés occidentaux à recourir plus rapidement que prévu aux pressions économiques auxquelles ils répugnent, puisque c'est la seule méthode pour faire fléchir un régime de plus en plus isolé et dont les derniers partisans se recruteront surtout parmi les dictatures militaires d'Amérique latine.

Plus graves seront sans doute, à terme, les répercussions intérieures du nouveau « durcissement » de M. Vorster. Au nom de l'ordre public — alibi si commode, — le premier ministre sud-africain vient de jeter en prison les seuls représentants authentiques de la population africaine encore disposés à dialoguer avec lui. Dans une sorte de « paranoïa », — le mot revient souvent dans les commentaires de l'opposition intérieure, — il se prive de ses derniers interlocuteurs modérés, qu'il assimile à des « anarchistes ». L'existence d'associations hostiles à l'apartheid, en offrant un mode d'expression légal à la contestation, permettrait de fournir un exutoire — de plus en plus difficile, il est vrai, depuis l'explosion de Soweto — à l'amertume de la jeunesse africaine.

Désormais, il n'est plus d'accommodement avec un régime qui pousse au désespoir la majorité noire. C'est à l'insurrection et à la guerre civile que l'aveuglement de M. Vorster et de ses amis risque de conduire les adversaires de l'apartheid.

Washington envisage des mesures de représailles

La nouvelle vague de répression qui frappe, en Afrique du Sud, les personnalités et mouvements hostiles à la politique d'« apartheid », suscite de très vives réactions à travers le monde. Commentant, mercredi 19 octobre à Washington, les mesures d'interdiction prises à l'encontre des deux plus grands journaux à clientèle noire et de dix-huit associations d'opposants (le Monde du 20 octobre), le porte-parole du département d'Etat a déclaré : « Nos relations avec l'Afrique du Sud ne peuvent qu'être affectées par ce qui s'est passé », brandissant ainsi, à mots couverts, la menace de représailles.

En Afrique du Sud même, l'opposition libérale estime généralement que M. Vorster entend faire plébisciter sa politique d'intransigeance aux élections du 30 novembre.

● *A Genève, le Conseil œcuménique des Eglises, évoquant la décision du premier ministre sud-africain, a invité ses membres à « élever les protestations les plus véhémentes contre cette flagrante violation des droits de l'homme ». A New-York, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'est déclaré* « profondément affecté ».

L'amertume des libéraux

De notre correspondante

Johannesburg. — « *Est-ce que cela signifie que le gouvernement essaie d'étouffer toute voix qui s'oppose à lui ? Ou sait-il sur ces organisations quelque chose que nous ignorons ? — Le gouvernement devient paranoïaque.* » Paranoïa, dictature... Les mots reviennent dans tous les commentaires des Noirs, des Métis, des Indiens ou des Blancs opposés à la politique d'apartheid.

L'évêque catholique de Port-Elizabeth, Mgr Murphy, n'est qu'une des nombreuses personnes ayant protesté contre la fermeture des deux journaux *World* et *Week End World* et contre l'interdiction de dix-huit organisations (dix-sept appartenant au Mouvement de la conscience noire, la dix-huitième étant le Christian Institute, mouvement œcuménique multiracial), le « bannissement » (assignation à résidence accompagnée de diverses restrictions des libertés) d'au moins sept personnes et l'arrestation de plus de quarante-deux hommes et femmes militant pour une citoyenneté à part entière de tous les habitants de l'Afrique du Sud (*le Monde* du 20 octobre).

« *Les bannissements et détentions décidés mercredi par le ministre de la justice, M. J. T. Kruger, et particulièrement ses actions contre la presse, représentent la plus grave mesure autoritaire jamais prise par ce gouvernement*, lit-on dans l'éditorial du quotidien anglophone *Rand Daily Mail*, ce jeudi 20 octobre. *Si quelqu'un avait quelques doutes sur le fait que l'Afrique du Sud est menée vers une ère de dictature, les voici dissipés.* »

Apparemment, le gouvernement sud-africain n'a, une fois de plus, trouvé que la manière forte pour répondre aux revendications persistantes des Noirs. Depuis le 16 juin 1976, date de la première révolte lycéenne et collégienne, le pays n'a jamais retrouvé le calme.

Les manifestations, essentiellement limitées l'an passé aux cités africaines du Cap et de Johannesburg, se sont étendues à tout le pays, y compris aux Bantoustans. Après une brève accalmie au début de l'année 1977, coïncidant avec le retour en classes des élèves, le mouvement a repris de l'ampleur, et *depuis le mois de juillet, les jeunes* observent à nouveau la grève des cours. Auparavant ils ont contraint à la démission les Africains qui avaient accepté de prendre des responsabilités dans des structures établies par le gouvernement pour la municipalité de Soweto et à la tête des écoles.

Aujourd'hui, Pretoria doit non seulement affronter la jeunesse, mais aussi un certain nombre d'adultes. La grande majorité des enseignants et directeurs d'écoles secondaires à Soweto ont présenté leur démission pour protester contre l'éducation séparée, un enseignement qu'ils estiment discriminatoire.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(Lire la suite page 3.)

L'assassinat du président du patronat allemand

- *Une vaste opération de police a été déclenchée après la découverte du corps de M. Schleyer*
- *M. Schmidt déclare au Bundestag que « le terrorisme n'est mort ni en Allemagne ni ailleurs dans le monde »*

La découverte du corps de M. Hanns-Martin Schleyer à Mulhouse, dans le coffre d'une voiture immatriculée en R.F.A., à la suite d'un appel téléphonique anonyme, a provoqué une vive indignation à Bonn. Une opération de police de grande envergure a aussitôt été déclenchée afin de tenter de retrouver les assassins du président du patronat ouest-allemand. La nouvelle a suscité une grande émotion dans toute l'Europe occidentale, mais des manifestations anti-allemandes ont eu lieu dans plusieurs pays, dont la France, l'Italie et la Grèce, à l'appel de mouvements et de personnalités d'extrême gauche, qui contestent qu'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe se soient vraiment donné la mort.

Les conclusions du rapport d'autopsie n'ont pas été encore officiellement publiées par les autorités ouest-allemandes. Les premières déclarations des médecins qui l'ont pratiquée, toutefois, semblent confirmer la thèse du suicide.

Dans une déclaration prononcée ce jeudi matin au Bundestag, le chancelier Helmut Schmidt a estimé que le terrorisme n'était « nullement mort ni en Allemagne ni ailleurs dans le monde ». (Lire page 40.)

En France, on confirme au ministère de l'intérieur que des renforts de police ont été mis en place à la frontière franco-allemande et dans l'ensemble de la région frontalière.

A Paris, M. Christian Wuillaume, âgé de vingt et un ans, a reconnu avoir tenté, ce jeudi matin, de mettre le feu à un car de touristes allemands vide de ses occupants.

D'autres attentats, à Toulouse notamment, ont été commis contre des sociétés ou des biens liés, directement ou non, à la R.F.A.

Le président du patronat de R.F.A., enlevé le 5 septembre dernier au cours du sanglant attentat de Cologne, avait été tué d'une balle dans la tête par ses ravisseurs.

Ceux-ci ont également envoyé au quotidien d'extrême gauche Libération une lettre ainsi rédigée : « Après quarante-trois jours, nous avons mis fin à la misérable existence corrompue de Hanns-Martin Schleyer. Schmidt, qui dans son calcul de pouvoir, a depuis le début spéculé avec la mort de Schleyer, peut aller en prendre livraison rue Charles-Péguy, à Mulhouse, dans une Audi 100 verte immatriculée à Bad-Hombourg. Sa mort est sans commune mesure avec notre douleur et notre colère après le massacre de Mogadiscio et de Stammheim. Andreas, Gudrun, Ingmard et nous-mêmes ne sommes pas étonnés par le déploiement de forces fascistes des impérialistes pour détruire les mouvements de libération. Nous n'oublierons jamais le sang versé par Schmidt et les impérialistes qui les soutiennent. Le combat ne fait que commencer. »

L'annonce de la mort de M. Schleyer — dont l'autopsie, pratiquée ce jeudi en début d'après-midi à Mulhouse, devrait permettre de préciser les circonstances, — a provoqué une profonde émotion et une vive indignation en Allemagne fédérale. Le gouvernement a appris cette nouvelle, selon son porte-parole, M. Klaus Bölling, « *avec la rage au cœur* », et assuré qu'il « *ne donnera aucune chance aux assassins* ». Ce jeudi matin, au Bundestag, le chancelier Helmut Schmidt a lancé un nouvel appel à l'unité nationale et déclaré que la R.F.A. se trouvait désormais engagée dans une longue lutte contre le terrorisme.

(Lire la suite page 4.)

LES GRANDS TRAVAUX ET LEURS CONSÉQUENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Une révolution tranquille

Le décret organisant de manière concrète les « études d'impact » qui devront désormais accompagner tous les grands travaux a été publié au « Journal officiel » du 13 octobre. Pour les défenseurs du cadre de vie, c'est une date « historique », tant ce texte était attendu avec impatience. Il introduit en effet une innovation majeure dans la législation française.

Cependant, à peine paru, le décret a été jugé très insuffisant par certains écologistes comme M. Brice Lalonde, l'un des animateurs des Amis de la Terre (« le Monde » du 16 octobre 1977). Tel n'est évidemment pas l'opinion de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, qui souligne ci-dessous les aspects positifs des nouvelles dispositions et l'esprit dans lequel il entend les faire appliquer.

par MICHEL D'ORNANO (*)

Le moment est aussi venu d'observer le chemin parcouru au cours de ces dernières années.

Notre pays s'est doté, se dote d'un dispositif législatif et réglementaire, et nous participons à la naissance d'un nouveau droit qui va marquer profondément nos institutions ; la loi sur la protection de la nature, voulue par le président de la République et votée par le Parlement, institue en effet l'obligation tout à fait nouvelle de respecter les préoccupations d'environnement.

Le principe est posé par la loi : la protection des espaces naturels, des espèces végétales et animales, l'équilibre harmonieux de la population, sont d'intérêt général, et les activités publiques ou privées doivent désormais s'y conformer.

A partir de ce principe, il appartenait au gouvernement de construire les outils juridiques qui permettront de le mettre en œuvre : neuf décrets ont été élaborés, deux sont déjà publiés, la totalité d'entre eux paraîtra avant la fin de l'année.

L'élément essentiel de cette révolution tranquille, qui n'est pas encore clairement perçu, est, me semble-t-il, l'introduction du contrôle du juge et la possibilité offerte par la loi de voir naître et se développer une jurisprudence nouvelle dans le domaine de l'environnement ; l'ensemble de la réglementation qui sera édictée comme la totalité des décisions d'aménagement pourront être déférées au juge administratif si elles ne respectent pas les préoccupations d'environnement. Les principes généraux de notre droit, qui fondent la jurisprudence administrative et constituent un des éléments essentiels de sauvegarde de nos droits et libertés, comprennent désormais la nécessaire protection de la nature.

Réunissant il y a huit jours les représentants des principales associations de protection de la nature et de l'environnement, le président de la République annonçait la préparation et la mise au point pour la fin de l'année d'une nouvelle charte pour la qualité de la vie.

Il jugeait, en effet, qu'après l'application ou le large engagement des dix-huit mesures qu'il avait incorporées dans son programme lors de l'élection présidentielle, le moment était venu de franchir une nouvelle étape dans la lutte pour améliorer le cadre de vie, réduire les inégalités de la qualité de la vie des Françaises et des Français et les amener à participer plus largement à la protection de la nature et de l'environnement.

Dans ce droit nouveau, l'obligation d'études d'impact sur l'environnement, qui vient de faire l'objet d'un décret très attendu, mérite de retenir l'attention. Elle éclairera désormais les choix des décideurs pour les projets les plus importants. Jusqu'ici, l'aménageur se contentait souvent d'effectuer les études techniques ou économiques nécessaires à son projet ; désormais, il doit réaliser également l'étude d'impact, c'est-à-dire évaluer l'ensemble des conséquences de son projet sur l'environnement.

(Lire la suite page 35.)

(*) Ministre de la culture et de l'environnement.

SEUIL

Des scientifiques prennent parti :

électro-nucléaire: DANGER

par le Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire.

160 pages 10 F. Collection Combats

AU JOUR LE JOUR

Vaste programme

Le congrès de criminologie qui se tient à Nice se penche cette année sur une nouvelle forme de délinquance : la délinquance écologique.

Les congressistes — juristes, économistes, sociologues, psychologues et psychanalystes — vont avoir du pain sur la planche pour cerner le problème. A recenser toutes les atteintes portées à notre mère la terre, le viol de son intégrité, le pillage de ses fruits, ils devront à nouveau se pencher sur eux-mêmes, c'est-à-dire sur l'homme.

Et, à la lueur des événements de ces derniers jours, peut-être constateront-ils avec une certaine amertume résignée que la délinquance écologique commence là où s'arrête le respect de la vie, c'est-à-dire l'amour des minéraux, des végétaux, des bêtes et des hommes.

BERNARD CHAPUIS.

DES CONQUISTADORES AUX PÉTRO-DOLLARS

Une histoire du monde qui est aussi celle de l'Europe

Dans la mouvance de l'école historique française, depuis Marc Bloch et Lucien Febvre, une équipe d'historiens, économistes et sociologues, a, sous la direction de Pierre Léon, disparu l'an dernier, conçu une « Histoire économique et sociale du monde » (Armand Colin), qui promet de faire date.

En effet, les événements qui ont marqué le destin de notre planète, du quatorzième siècle à nos jours, où des conquistadors aux pétro-dollars y sont présentés dans l'interaction de l'économique qui les suscite et du social qui les sanctionne, ou qui les prolonge.

L'histoire du monde, au cours de ces sept siècles, se confond avec celle de l'Europe, d'abord conquérante, affrontée à ses crises, à ses conflits, puis confrontée avec son déclin, avec son destin.

Un double éclairage préside à cette interprétation : une lumière libérale qui s'applique plus généralement aux périodes de croissance, une lumière marxiste qui élucide plus particulièrement les périodes de tension.

Dernière singularité : cet ouvrage collectif, divisé en six tomes correspondant à peu près aux six premiers siècles, le dernier siècle, le nôtre, faisant l'objet de deux volumes, est autant (ou presque) l'œuvre d'historiens de province que de Paris.

Les trois premiers volumes, le I, le V et le VI, paraissent ces jours-ci.

Les trois derniers sortiront en octobre 1978.

(Lire page 22 l'article de PAUL MORELLE.)

idées

Société et liberté

par RENÉ LENOIR (*)

LES observateurs ont noté depuis un an l'incertitude des Français qui, dans un même sondage, ont pu prévoir la victoire de la gauche et souhaiter le maintien de la majorité actuelle. Cette incertitude traduit un sentiment profond que la bipolarisation actuelle empêche de s'exprimer et qui pourrait se traduire dans les propositions suivantes : les Français sont opposés à l'emploi de la violence en politique ; ils ne veulent pas d'une socialisation outrancière qui acheminerait vers le collectivisme ; mais ils sont favorables à d'importantes réformes.

Le sondage effectué — avant même la crise de la gauche — par la SOFRES, sur un échantillon national, à la demande du Carrefour social-démocrate, est éloquent.

Les réponses des personnes interrogées sont disposées sur une échelle. Les très favorables dans la première case (la plus proche de la question posée), les assez favorables dans la seconde, les plutôt favorables dans la troisième.

I. — Les Français veulent la paix civile

L'utilisation de la violence en politique n'est approuvée que par 6 % des personnes interrogées :

Aucune cause politique ne justifie qu'on emploie la violence.	67 % - 16 % - 9 %	3 % - 1 % - 2 %	*Pour faire triompher ses idées politiques, il ne faut pas hésiter, dans certains cas, à employer la violence.*

Alors que pour toutes les autres questions posées, on va trouver des forts pourcentages dans les médianes, le plus fort pourcentage se trouve ici à l'extrême (67 %), et 94 % des gens ne veulent pas de la violence en politique.

II. — Les Français ne veulent pas changer de société

Sur l'échelle « liberté-autorité », la répartition se fait ainsi :

Je suis partisan de la liberté la plus totale.	16 % - 15 % - 31 %	22 % - 9 % - 6 %	Je suis partisan de l'autorité et de la discipline strictes.

Les Français restent assez réticents devant la discipline et les méthodes autoritaires. 62 % d'entre eux préfèrent la liberté la plus totale. Sur l'échelle « libéralisme-collectivisme » :

Je suis partisan du libéralisme intégral.	18 % - 21 % - 36 %	12 % - 5 % - 4 %	Je suis partisan du collectivisme intégral.

Le libéralisme est approuvé par 75 % des gens. *Le collectivisme continue de faire peur. Mais* il est probable que si on avait remplacé ce terme par une expression du genre « socialisation plus poussée », on eût obtenu des réponses sensiblement différentes :

Je suis partisan de conserver une assez grande inégalité entre les revenus, car cela crée une émulation.	11 % - 19 % - 25 %	24 % - 11 % - 8 %	Je suis partisan de donner le même revenu à chacun, quels que soient son métier ou ses aptitudes.

Les Français ne sont pas égalitaristes à tout prix et ne sont pas choqués qu'on rémunère le travail, le risque ou le talent.

La question : « Approuvez-vous la réduction des consommations individuelles des ménages au profit des services collectifs ? » appelle les réponses suivantes : plutôt contre 61 %, plutôt pour 25 %, sans opinion 16 %.

Sans doute l'habitude des consommations individuelles, qui se sont fortement développées depuis le nombre des opinions médianes se serait renforcé.

Sur l'échelle « inégalité-égalité », on trouve une majorité (56 %) pour le maintien d'une certaine inégalité entre les revenus :

Je suis partisan de conserver une assez grande inégalité entre les revenus, car cela crée une émulation.	11 % - 19 % - 25 %	24 % - 11 % - 8 %	Je suis partisan de donner le même revenu à chacun, quels que soient son métier ou ses aptitudes.

vingt ans, l'emporte sur les besoins pourtant grands en équipements collectifs (transports en commun, crèches, etc.). Mais il faut voir aussi dans cette réponse une certaine crainte de l'uniformisation contraire au tempérament national. L'intervention de la collectivité n'est souhaitée que lorsqu'elle concerne l'octroi de revenus (par exemple allocations familiales) ou de remboursements de frais (assurance-maladie). Mais les prises en charge par la collectivité sont redoutées dès qu'il s'agit des gestes de la vie quotidienne.

Ces réponses sont cohérentes avec celles qui concernent les partis politiques. Vingt et un pour cent des interrogés sont très favorables ou assez favorables à l'alliance du parti socialiste et du parti communiste ; 42 % sont très opposés ou assez opposés à cette alliance. La dynamique de la gauche fait peur dans la mesure où elle peut amener un bouleversement de société et où elle représente un saut dans l'inconnu.

En revanche 54 % des interrogés souhaitent que les partis de la majorité soient plus unis et 21 % seulement qu'ils conservent leur indépendance. Les orientations générales sur un choix de société sont celles de la majorité et l'opinion conçoit mal que cette majorité puisse se diviser.

III. — Les Français veulent changer la société

Alors que les grandes options de la majorité sont ainsi assez largement approuvées, l'opinion n'en attend pas moins des réformes importantes comme le montre une analyse plus fine du sondage ainsi que des réponses à d'autres questions.

Je suis partisan de changer la société française de fond en comble.	11 % - 17 % - 36 %	18 % - 13 % - 10 %	Je suis partisan de freiner le plus possible les changements de la société française.

A une question générale sur la transformation de la société française, les réponses sont les suivantes :

Les partisans du changement l'emportent (58 %). Les Français pris en bloc attendent des réformes auxquelles, fractionnés en corporations, ils s'opposent la plupart du temps. La brutalité de la question posée fait ici que les médianes sont plus fortes (36 % et 18 %) que les extrêmes (11 % et 10 %).

Si l'on entre dans le détail des réformes, on obtient :

— En ce qui concerne les nationalisations des entreprises employant plus de cinq cents personnes : plutôt pour 34 %, plutôt contre 35 %, sans opinion 31 % ;

— En ce qui concerne l'autogestion : plutôt pour 32 %, *plutôt contre* 42 %, *sans opinion* 26 %.

C'est un score très honorable pour l'autogestion. Mais on voit que sur ces deux grandes questions l'opinion reste très partagée ou incertaine.

En ce qui concerne les préoccupations de justice et d'égalité, une question a porté sur les revenus *et deux sur la fortune acquise.*

Alors que la majorité des Français n'est pas très égalitariste (*cf.* supra), 74 % d'entre eux sont favorables à une limitation des revenus à 25 000 francs par mois. On admet de moins en moins des rémunérations sans commune mesure avec l'apport au corps social.

En ce qui concerne l'imposition des fortunes de plus de 2 millions de francs, 80 % de réponses sont favorables, 10 % défavorables et 10 % n'ont pas d'opinion. Quant à l'augmentation sensible des impôts sur les héritages de plus de 1 million de francs, *elle recueille* 63 % *d'opinions favorables.*

Il est certain que les seuils d'exonération expliquent les réponses. Si les questions avaient évoqué *toutes* les fortunes et *toutes* les successions, on aurait obtenu une forte proportion de réponses défavorables. Les gens ne veulent pas que l'on touche aux biens de *famille (maison, mobilier, outillage, petite entreprise).* Au-delà d'un certain seuil, l'impôt, même fortement progressif, est admis.

Enfin, les gens sont plutôt favorables à l'union politique des pays du Marché commun (53 %) et à un renforcement des institutions régionales (63 %). Mais *sur ces deux questions* le pourcentage des indécis reste considérable (32 % et 29 %).

***

Sans attribuer à ce sondage plus de valeur qu'il n'en a, on peut cependant tirer quelques conclusions.

La netteté des réponses concernant la violence politique et le collectivisme explique la stratégie du parti communiste d'abandon du dogme de la dictature du prolétariat et de mise en sourdine du thème de la lutte des classes. L'histoire a enseigné aux Français que la société dans laquelle ils vivent leur fournit à la fois une liberté et des protections sociales que la plupart des autres peuples nous envient. Il est clair que, si la gauche explicitait ce que les idéologues appellent la « stratégie de rupture », elle perdrait de nombreux électeurs.

Mais les Français restent très sensibles aux imperfections de la société et à des privilèges ou à des rentes de situation hérités d'un autre âge. Ils attendent une politique résolument réformiste.

(*) Président du Carrefour social-démocrate, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale (action sociale).

Sécurité et liberté

par CHARLES DEBBASCH (*)

LES citoyens demandent chaque jour davantage à l'Etat de les protéger contre les calamités naturelles ou les aléas de la vie collective. La mise en commun des risques apparaît comme une exigence fondamentale de notre temps.

Le domaine de la santé se situe au premier plan de cette revendication. L'idée selon laquelle la collectivité doit offrir à chaque citoyen la garantie d'un revenu déterminé pour le libérer du besoin, notamment lorsqu'il est victime d'un aléa économique, ne cesse de se renforcer. Les salariés ne demandent-ils pas à l'Etat de les prémunir contre les dangers de perte de leur emploi ? Les entrepreneurs n'appellent-ils pas la puissance publique au secours lorsque la conjoncture leur est défavorable ?

Le besoin de sécurité, qu'on l'approuve ou qu'on le récuse, est profondément ressenti. Il correspond à une croyance sociale moderne très fortement enracinée. L'individu a droit, quoi qu'il arrive, à une chance de bonheur minimale. L'Etat doit lui offrir la garantie d'une espèce de SMIC de bonheur. La sécurité donne au citoyen le droit d'exiger de l'Etat, à chaque instant, une assurance minimale tous risques. Se profile également, sous l'aile de la sécurité, une revendication d'*égalité*. L'existence de mécanismes d'assurance collective contre les risques aboutit nécessairement à une redistribution des revenus. Riches et pauvres reçoivent les mêmes prestations mais doivent être appelés à contribuer en fonction de leurs ressources. Cette dérivée égalitaire est loin d'être formulée *avec autant d'unanimité que la revendication de* sécurité — que l'on songe, par exemple, aux controverses autour du déplafonnement des cotisations de Sécurité sociale, — elle n'en est pas moins présente.

Le surgissement d'une aussi puissante revendication de sécurité dans des sociétés développées qui ont connu une croissance rapide ne laisse pas d'étonner. L'élévation du niveau de vie ne contribue-t-elle pas à la renaissance de l'individualisme ? Chacun ne doit-il pas accepter, dans une société libérale, la contrepartie nécessaire de son libre arbitre ? L'assurance ne doit-elle pas appartenir au domaine de la liberté contractuelle : à chacun de prévoir en fonction de ses moyens, de son sens du futur. Et tant pis pour les cigales !

L'aspiration à la sécurité collective s'explique cependant parfaitement. Le développement rapide de nos sociétés a détruit les enracinements dans *les communautés qui offraient à l'individu leur aile* protectrice dans les temps difficiles : le village, la corporation, la famille se sont disloqués, et avec eux la solidarité qu'ils offraient.

La société moderne cloisonnée, individualiste, n'offre plus, par elle-même, cette communauté de destin — que d'aucuns s'en vont quérir dans des « communautés », — elle laisse l'individu ou la profession touchés par le sort dans l'isolement, la relégation même. Comment ceux-ci ne réclameraient-ils pas à l'Etat de les sortir de cette situation alors qu'au même moment toute la société scande, dans une sorte de nouvel instinct grégaire, un modèle de comportement de masse sur lequel ils sont tentés de s'aligner : citoyen jeune, rayonnant, dents blanches, plutôt bronzé (les vacances), en pleine santé, au volant du modèle de l'année, plongé dans l'électroménager, la télévision en couleurs, *profitant de tous les plaisirs. Comment, dès* lors, ne pas exiger de l'Etat qu'il permette au minimum, quoi qu'il survienne, de disposer des moyens de s'insérer dans ce troupeau puisqu'il a dispersé ou détruit les autres lignées ?

Education et civisme

La sécurité permet, pourtant, les abus des groupes, de l'Etat, des individus. La lutte sociale pour l'obtention des profits de la sécurité se déroule sous l'influence des groupes de pression. Les mieux structurés, les mieux organisés, ceux qui disposent des *moyens de rétorsion les plus puissants* arriveront à arracher des régimes de sécurité plus favorables que ceux qui n'osent étaler leurs difficultés, qui ne peuvent menacer ou contraindre. Les agriculteurs peuvent barrer les routes, les travailleurs se mettre en grève, mais il n'y a pas de syndicats des vieillards.

La tentation peut également être grande pour l'Etat, en dispensant la pommade apaisante des mécanismes de sécurité, d'éviter de résoudre des problèmes difficiles. Il neutralise ainsi, au moins provisoirement, des groupes sociaux qui pourraient créer des troubles ou remettre en cause son pouvoir : l'aide aux chômeurs permet de passer le cap difficile du sous-emploi, l'assurance d'entrée libre dans les universités assure une sorte de garderie d'adolescents, retarde l'arrivée sur le marché du travail.

Mais il n'est pas de sécurité collective possible sans *éducation*. Celle-ci est nécessaire pour faire comprendre au citoyen l'usage des mécanismes de sécurité. Quelles que soient les simplifications possibles des procédures administratives, toute mise en commun des risques sociaux entraîne l'accroissement du poids des organismes bureaucratiques. Si l'on ne veut pas que le bénéfice de l'assurance collective soit dispersé par les procéduriers ou les malins, il convient que chacun reçoive, dès l'école, un minimum de formation pour comprendre les rouages de cette assurance. Cette éducation est également nécessaire pour faire accepter par tous les charges de la mise en commun des risques sociaux. Chacun doit pouvoir apprécier, à chaque instant, la contrepartie d'un mécanisme de socialisation des risques. Si cela n'est pas compris, les citoyens auront tendance à encaisser les dividendes en refusant de souscrire aux actions.

Le développement de mécanismes de sécurité exige davantage : un *minimum d'adhésion à des valeurs communes, l'acceptation d'une règle du jeu sociale.* Il n'est pas possible d'envisager une croissance des mécanismes de sécurité sans la soumission à une plus forte discipline collective : stricte observance des conditions de mise en œuvre des mécanismes de sécurité, contribution morale et financière des citoyens à leur fonctionnement, sanctions pour ceux qui contreviennent aux règles fixées. *La sécurité porte en germe la limitation de la liberté* à un autre titre : pour éviter la multiplication des coûteux risques sociaux, l'Etat peut être tenté de diffuser et même d'imposer un modèle de comportement moyen. Toute autre façon d'agir apparaît dès lors antisociale puisqu'elle aboutit à faire supporter par l'Etat, et, *en définitive*, par les autres citoyens, les conséquences d'un comportement individuel, certains seraient tentés de dire individualiste.

Education, civisme, controverse démocratique constante, voilà quelques conditions qui doivent être remplies pour que le duel de la sécurité et de la liberté laisse place à un duo.

(*) Président de l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille.

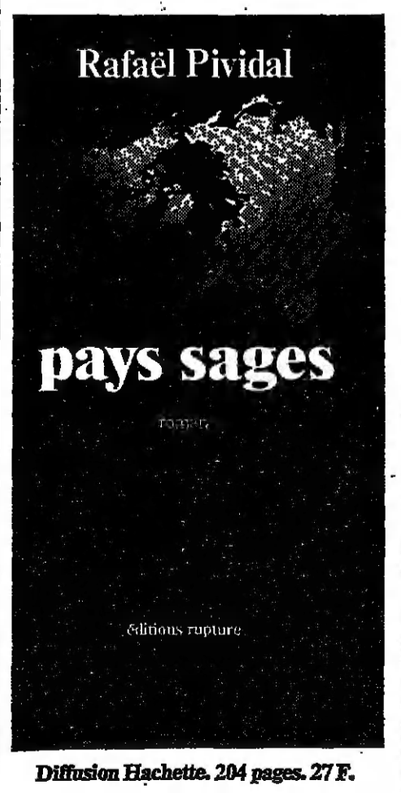

Diffusion Hachette. 204 pages. 27 F.

Je n'ai pas l'habitude de crier à la révélation : tout le monde en abuse, et ça ne prend plus. Mais ici, la découverte est flagrante...
B. Poirot-Delpech — Le Monde

éditions rupture

... Pividal donne du rapport des forces entre socialisme et capitalisme une description tellement surréaliste qu'elle est plus vraie que nature.
J. Clémentin — Le Canard Enchaîné

Candide à Moscou... Le rire vous gagne devant ces inventions mirobolantes.
M. Galey — L'Express

... C'est écrit d'un trait, comme on balance le bras pour jeter la boule à un jeu de massacre.
Libération

Tout est à lire, tout est à retenir.
F. Xénakis — Le Matin

C'est un livre drôle... une satire intelligente et corrosive.
... Le roman de Rafaël Pividal est intelligent, excitant et décapant.
R. Kanters — Le Figaro

Le roman le plus drôle et le plus intelligent de l'année, à lire de toute urgence...
J.L. Ezine — Les Nouvelles littéraires

Succès justifié pour la fantaisie et la liberté de l'invention...
M. Mourlet — Valeurs Actuelles

« Pays sages » est une fable. Un roman de politique-fiction qui pourrait être écrit par un Swift de l'an 2000 qui aurait beaucoup lu Freud et « le Canard enchaîné ».
A. Coppermann — Les Echos

Pividal vibre d'assez de colère contre les hautes saloperies de l'époque pour nourrir en anathèmes cent *« nouveaux philosophes ». Mais lui, il est* drôle.
J.M. Royer — Le Point

Ne manquez pas de lire « Pays Sages » de Rafaël Pividal chez un nouvel éditeur Rupture... Fable féroce et drôle...
Francis Kochert — Le Républicain lorrain

... Quand la magie du verbe s'attache, avec l'auteur, à détruire la magie du verbe, c'est du grand art... La démonstration est si éblouissante qu'on ne sait qui, de l'univers ou de Pividal marche sur la tête. Réflexion faite, ce doit être la terre.
Pierre Pinson — Nord Matin

... On y sourit à toutes les lignes, on y rit à tous les paragraphes, on y éclate de rire à tous les chapitres.
Rodolphe Bariller — La Dépêche

Atelier Nino

Le Monde

étranger

LE DURCISSEMENT DE LA RÉPRESSION EN AFRIQUE DU SUD

L'amertume des libéraux

(Suite de la première page.)

Malgré les mesures policières, ces enseignants, à l'image du comité des Dix de Soweto, créé par *plusieurs* mouvements pour mettre au point un régime municipal acceptable pour *tous* les Africains, *commençaient* à s'organiser.

Un dialogue de sourds

Réunis dimanche dernier, professeurs, directeurs d'écoles et parents avaient décidé, d'une part, de créer un fond pour venir en aide aux démissionnaires, dont bon nombre se trouvent dans une situation financière alarmante. D'autre part d'organiser un enseignement parallèle dans les églises jusqu'à ce que le gouvernement accepte de supprimer l'éducation bantoue pour ne créer qu'une seule éducation nationale.

Mercredi, les principaux dirigeants des enseignants, MM. Curtis Kkondo et Fanyano Mazibuko, respectivement président et secrétaire du Comité des dix (formé par les professeurs et directeurs de lycées), et M. Legau Mathabathe, directeur du lycée Morris-Isaacson, ont été arrêtés par la police.

Selon M. Kruger, la décision d'interdire des mouvements et publications a été prise après enquête sur leurs activités. Des comités, réunissant un magistrat régional et deux autres juristes, auraient été nommés, en vertu de la loi sur la sécurité intérieure, pour faire un rapport sur ces organisations et publications. D'après le ministre de la justice, de la police et des prisons, les rapports montrent que celles-ci « mettaient en danger l'ordre public » et cherchaient à créer un climat révolutionnaire.

« *Ceux qui croient que le gouvernement permettra qu'on l'intimide et qu'on lui dicte ce qu'il doit faire, commettent une faute grave*, a déclaré le ministre dans un communiqué à la presse. *Le gouvernement est déterminé à faire en sorte que la coexistence pacifique entre les groupes de population en Afrique du Sud ne sera pas perturbée par un petit groupe d'anarchistes.* »

Dialogue de sourds : tandis que des Noirs, des Indiens, des Métis et des Blancs « éclairés » clament que seule la politique de développement séparé est à l'origine des révoltes, le gouvernement s'obstine à croire que les véritables responsables sont une poignée d' « anarchistes ». Toujours présentés comme des fauteurs de violence, défenseurs d'un pouvoir où seul le Noir aurait sa place et, bien sûr, « *téléguidés de Moscou* ».

A en croire l'homme noir de la rue, l'employé, ou l'enseignant, la répression qui a sévi, ces dix-sept derniers mois, a été le meilleur agent de relations publiques de « *la conscience noire* », que M. Kruger qualifie un jour de « *nazisme noir* », et qui dépond à l'aspiration générale des Africains, Métis et Indiens décidés à reconquérir pacifiquement leur dignité.

La « *conscience noire* », certainement influencé, *du moins à l'origine*, par le mouvement antiségrégationniste américain, est née à la fin des années 60 avec la création d'un certain nombre d'organisations telles que l'association étudiante noire SASO (dont Steve Biko fut le fondateur) puis la Black People's Convention (B.P.C.), la Black Community Programmes (B.C.P.)... les rangs de ses adeptes se sont rapidement grossis.

Lors de son quatrième congrès, l'an dernier, le B.P.C. a énoncé avec précision la philosophie de la conscience noire. « *Le mot noir*, explique l'organisation, *inclut tous ceux qui sont discriminés par la loi et la tradition, que ce soit politiquement, économiquement et socialement et qui adhère à l'essence de la conscience noire.* »

Elle se définit comme « *la prise de conscience par les Noirs d'un besoin de se regrouper pour se libérer des forces qui les maintiennent dans une perpétuelle servitude. La volonté de montrer qu'être noir n'est pas une infirmité comme c'est le cas aux yeux des Blancs — qui se considèrent comme normaux, — les Noirs doivent se définir eux-mêmes et retrouver leurs propres valeurs, le rejet d'un système de valeurs qui fait de l'homme noir un étranger dans son propre pays et le déshumanise, le Noir doit se dégager de ses complexes d'infériorité et être fier de son propre système de valeur, de sa culture, de sa religion et sa vision de la vie.* »

Bien loin d'être purement négatif, comme le gouvernement sud-africain aime à le faire croire, le Mouvement de la conscience noire propose un nouveau schéma de société, le « *black communalism* », société communautaire proche des aspirations du président tanzanien, M. Julius Nyerere.

« *Dans cette société, il y aura une garantie des droits de l'homme*, déclarait, il y a quelques mois M. Thami Zani, secrétaire à l'information de la B.P.C. *Le système économique ne comportera pas l'exploitation de l'homme par l'homme. Ce sera un système communautaire basé sur le partage...* »

Le Mouvement de la conscience noire, implanté plus fortement chez les Noirs de moins de trente-cinq ans, rassemble des personnes d'origine religieuse, culturelle ou politique différente. Bien que la répression policière ait donné récemment naissance à une frange plus dure qui estime que le « *black communalism* » ne va pas suffisamment loin, le mouvement reste essentiellement non violent.

« L'oasis des réprimés »

La crise s'est exacerbée avec la mort en prison de Steve Biko. Le *World* ne cessait pas d'interroger le ministre de la justice, de la police et des prisons sur les circonstances du décès du « père » de la conscience noire (*le Monde* du 14 septembre). L'affaire Biko, ses résonances nationales et internationales ont vivement déplu à Pretoria. C'est sans doute elle qui a poussé le gouvernement sud-africain à durcir la répression. L'avocat de la famille de M. Biko, Me Shun Chetty, a d'ailleurs vu perquisitionner son étude et son domicile. La police s'emmène de nombreux dossiers.

Le Christian Institute, l'un des rares organismes multiraciaux qui ait quelque audience parmi les Noirs, est lui aussi interdit. C'était « *l'oasis des réprimés* », écrit un quotidien. « *Au moins là, on savait qu'on trouverait une aide et quelqu'un pour nous écouter et non pour nous dire ce qu'il faut faire* », nous dit un Noir de Soweto. Son journal, *Pro Veritate*, est interdit. Tous ses principaux responsables, le Dr Beyers Naude, M. Cedric Mayson, M. Peter Randall et les révérends Theo Kotze et Brian Brown sont « bannis ». L'évêque luthérien de Johannesburg, Manas Buthelezi, président de la Black Parents' Association, et membre influent du conseil des Eglises, a été arrêté.

Un autre protestataire, blanc libéral, M. Donald Woods, éditeur du *Daily Dispatch* d'East London et ami personnel de M. Biko, a été bâillonné par une mesure de « bannissement ». M. Woods s'apprêtait à prendre l'avion pour les Etats-Unis, où il était l'invité du gouvernement, quand des policiers sont venus le chercher pour l'assigner à résidence à son domicile.

Depuis leur création, les principaux responsables des organisations de la Black Consciousness sont au centre de la répression policière, plusieurs d'entre eux figurent sur la liste des détenus morts en prison. Leur interdiction n'est donc que l'aboutissement d'un long processus. Avec ces organisations sont frappés tous ceux qui avaient été leurs porte-voix, tels le quotidien *World* (aux lecteurs essentiellement africains) et sa publication-sœur hebdomadaire, *Week-end World*. Le directeur du *Week-end World*, M. Aggrey Klaaste, a été arrêté mercredi à l'aube à son domicile. Des policiers sont venus chercher M. Percy Qoboza, directeur du *World*, alors qu'il s'apprêtait à donner une conférence de presse.

Le *Week-end World*, qui, depuis de longs mois, publie un supplément éducatif, rédigé par des pédagogues pour aider les étudiants ou ceux qui veulent apprendre seuls chez eux, dérangeait Pretoria par ses continuels défis. De même, le *World*, source d'information essentielle sur ce qui se passe dans les townships.

Le quotidien, qui tirait à 160 000 exemplaires, avait pris son essor avec l'arrivée de M. Qoboza au poste de directeur. Celui-ci farouche adversaire de l'apartheid et de la politique des Bantoustans, admirateur de l'ambassadeur américain auprès de l'ONU, M. Andrew Young, ne mâchait pas ses mots. C'est dans les locaux du *World* que fut fondé le comité des Dix en juin dernier.

M. Qoboza avait déjà été arrêté en décembre 1976 et rapidement relâché. Le premier ministre, M. John Vorster, et M. Kruger, ont à plusieurs reprises mis en garde son journal.

M. Connie Mulder, ministre de l'intérieur, a mis en garde, mercredi, les journaux épargnés par la répression : « *Le gouvernement*, a-t-il expliqué, *doit respecter ses priorités et maintenir l'ordre.* »

Environ soixante-dix étudiants de l'université du Witwatersrand, qui manifestaient pour protester contre les mesures gouvernementales, ont été arrêtés par la police. Membres du clergé, parlementaires de l'opposition, intellectuels progressistes se dressent contre ces arrestations et interdictions.

La Bourse de Johannesburg a été affectée, mercredi, par une chute des cours significative. Les valeurs aurifères, malgré la hausse du prix du métal, ont suivi le mouvement.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Washington déplore les actes qui ne peuvent qu'« affecter » ses relations avec Pretoria

Le durcissement de la répression à Pretoria a suscité de très nombreuses condamnations dans le monde.

● A WASHINGTON, le gouvernement américain a réagi rapidement et « brandi la menace de représailles.

« *Nos relations avec l'Afrique du Sud ne peuvent qu'être affectées par ce qui s'est passé* », constate un communiqué du département d'Etat lu, mercredi 19 octobre, par son porte-parole, M. Hodding Carter. « *Nous avons besoin de plus de détails sur les mesures d'interdiction et les arrestations. Lorsqu'ils seront en notre possession, nous étudierons très soigneusement les conséquences de ces événements sur les relations américano-sud-africaines. Nous venons d'être témoins d'actions malheureuses qui semblent représenter un très grave pas en arrière. Le gouvernement des Etats-Unis est profondément affecté par les actions du gouvernement sud-africain. (...) La communauté internationale les considérera comme le signe d'une volonté de supprimer la liberté d'expression des porte-parole des aspirations des Noirs d'Afrique du Sud.* »

Le communiqué réaffirme, d'autre part, que les Etats-Unis souhaitent l'abandon de la politique d'apartheid et « *des lois répressives qui codifient ce système* », et qu'ils appellent de leurs vœux « *une transformation progressive de la société sud-africaine* ». Il ajoute que les Etats-Unis n'ont pas proposé de solutions d'ensemble ni fixé de calendrier précis en vue de changements en Afrique du Sud, et conclut : « *Nous croyons fermement à la nécessité de l'ouverture d'un processus par lequel l'ensemble de la population sud-africaine pourra nouer un dialogue conduisant à des décisions concernant son avenir économique, social et politique.* »

● A LONDRES, le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, a déclaré que les mesures prises en Afrique du Sud étaient « *contraires à nos idéaux les plus chers de libertés individuelles et d'expression* ». « *La communauté internationale*, a-t-il ajouté, *souhaite voir en Afrique du Sud une nouvelle société où tous, Blancs comme Noirs, pourront vivre et travailler ensemble dans la paix, l'égalité et le respect mutuel. Faire taire les voix qui parlent en faveur de la majorité (...) ne peut être qu'un échec tragique.* » L'archevêque de Canterbury a, de son côté, adressé un message de protestation à M. Vorster. Celui-ci est sévèrement jugé par la presse britannique. Ainsi, l'éditorialiste du *Financial Times* relève que les dirigeants sud-africains ne « *reconnaissent pas les demandes légitimes des Noirs et qu'ils sont déterminés à ne pas les écouter* ».

● A GENEVE, le Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.) s'est déclaré « *consterné* » et a lancé mercredi un appel à ses deux cent quatre-vingt-treize Eglises, représentées dans plus de quatre-vingt-dix pays, les priant de demander à leur gouvernement respectif « *d'élever les protestations les plus véhémentes contre cette flagrante violation des droits de l'homme* », indique notre correspondante, Isabelle Vichniac. Pour sa part, la commission internationale des juristes a adressé un télégramme de protestation à M. Vorster.

● A BRUXELLES, la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) « *proteste avec une extrême vigueur (...) et presse les Nations unies de mener une action immédiate pour imposer un embargo total sur le pétrole destiné à l'Afrique du Sud et pour adopter les sanctions obligatoires les plus sévères* ».

● A NEW-YORK, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, s'est déclaré « *profondément affecté* » par « *les nouvelles en provenance d'Afrique du Sud* ».

● A PARIS, où aucune réaction officielle n'était encore connue jeudi en fin de matinée, le parti socialiste a « *appris avec indignation la nouvelle vague de répression qui frappe aujourd'hui le peuple d'Afrique du Sud et notamment l'interdiction des associations noires les plus représentatives et de l'Institut chrétien contre l'apartheid. Le gouvernement de Pretoria* — poursuit le P.S. — *s'attaque une fois encore à tous ceux qui luttent pour la justice et montre qu'il s'enfonce dans la voie d'une répression aveugle qui aura, à terme, pour la région des conséquences tragiques.* »

SEUIL

Jean Lacouture
LÉON BLUM

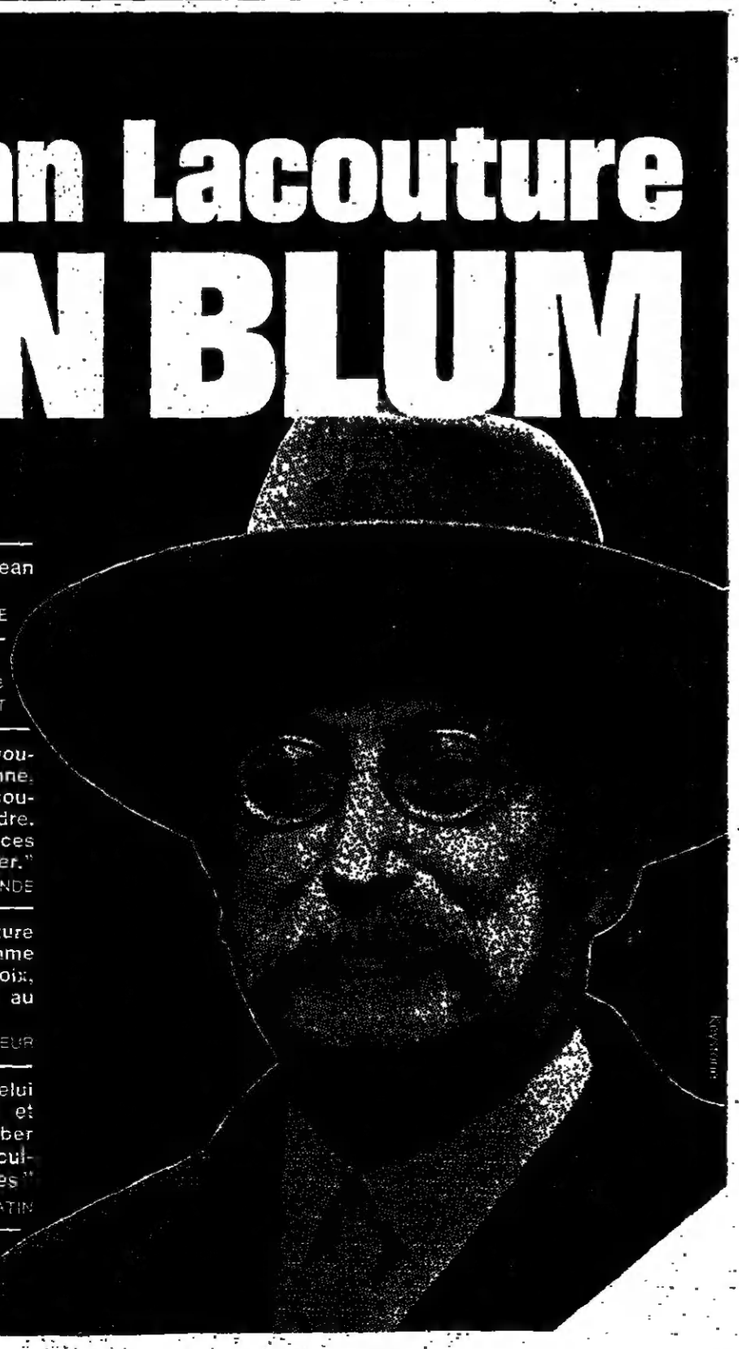

"Un grand livre... La moisson de Jean Lacouture est superbe !"
ALAIN DUHAMEL / LE MONDE

"Une magistrale biographie... Jean Lacouture a retrouvé le vrai visage de Léon Blum..." MARCEL PEJU / LE POINT

"Refuser la fatalité du Mal politique, vouloir faire mentir Machiavel en personne, a-t-on idée ?... C'est ce défi que Lacouture donne lumineusement à comprendre. Et c'est en quoi son beau livre, en ces temps de ruses qui ratent, aide à espérer."
BERTRAND POIROT-DELPECH / LE MONDE

"C'est le grand mérite de Jean Lacouture d'avoir retrouvé l'unité de cet homme contradictoire qui sut, d'une seule voix, dire non à la fois au capitalisme et au collectivisme. Un livre passionnant."
LE NOUVEL OBSERVATEUR

"Jean Lacouture a trouvé le ton : celui d'une sympathie inquiète, attentive et rigoureuse, qui, sans jamais se dérober devant l'obstacle, court droit aux difficultés politiques et aux incertitudes morales"
JEAN-NOEL JEANNENEY / LE MATIN

Un volume 480 pages, illustrations, 59 F

A TRAVERS LE MONDE

Comores

● LE PRESIDENT ALI SOILIH a invité le peuple comorien à lui exprimer sa confiance par référendum afin de mettre en application la « *loi fondamentale* » du 23 avril. — *(A.F.P.)*

Corée du Nord

● UN LIEUTENANT-COLONEL SUD-COREEN est passé en Corée du Nord, le jeudi 20 octobre, a annoncé Radio-Pyongyang, captée à Tokyo. Le lieutenant-colonel Yoon Hak, qui appartient à la 24e division de l'armée sud-coréenne, a passé à pied le 38e parallèle et s'est rendu aux gardes-frontière nord-coréens, a affirmé la radio. — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● M. ANATOLY RATANOV, ambassadeur d'U.R.S.S. à Addis-Abeba, a démenti, mardi 18 octobre, que son pays ait livré simultanément des armes à la Somalie et à l'Ethiopie, ajoutant que les fournitures d'armes soviétiques à Mogadiscio « *ont cessé avant l'invasion somalienne* » dans l'Ogaden. — *(A.F.P.)*

Japon

● M. CHARLES FITERMAN, membre du bureau politique du P.C.F., qui assiste au congrès du P.C. japonais, ouvert lundi 17 octobre, a souligné mercredi la solidarité qui unit les deux partis. M. Fiterman a aussi déclaré que la responsabilité de la rupture des négociations pour l'actualisation du programme commun incombe aux socialistes français. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● LA PREMIERE CONFERENCE du parti révolutionnaire (Chama Cha Mapinduzi), au pouvoir en Tanzanie, parti né de la fusion en avril dernier de l'Union nationale africaine du Tanganyika et du parti afro-shirazi de Zanzibar, s'est ouverte mardi 18 octobre, à Dar-Es-Salaam. — *(Reuter.)*

Vietnam

● L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES a entériné sans vote, vendredi 14 octobre, une résolution de sa commission économique recommandant l'aide internationale à la reconstruction du Vietnam (*le Monde* du 8 octobre). — *(A.F.P.)*

LE MEURTRE DU PRÉSIDENT DU PATRONAT ALLEMAND

La découverte du corps de M. Schleyer a provoqué une émotion considérable non seulement en Allemagne fédérale, mais dans toute l'Europe occidentale.

● *EN R.F.A.*, les fédérations du patronat et de l'industrie ont publié, mercredi soir, une déclaration commune dans laquelle elles expriment « leur profonde compassion et leur solidarité à la famille de M. Schleyer... un homme exemplaire ». Deux des interlocuteurs habituels de M. Schleyer, MM. Heinz-Oskar Vetter, président de la Confédération des syndicats de R.F.A., et Otto Wolff von Amerongen, président de l'Association des chambres de commerce et de l'industrie du pays, ont exprimé leur consternation en termes émus. M. von Amerongen a formulé l'espoir que la mort de M. Schleyer contribuerait à resserrer les liens de la communauté allemande et à éliminer les problèmes apparus ces derniers temps entre employeurs et salariés.

Le porte-parole du S.P.D. (social-démocrate), M. Lothar Schwartz, estime qu'il convient de prendre au sérieux la menace du commando Siegfried Hausner, selon laquelle le combat « ne fait que commencer ».

Le chef du parti chrétien-social bavarois, M. Franz Josef Strauss, juge que « toutes les mesures doivent être prises, désormais, pour mettre fin à la peste du banditisme politique ».

Le chef du parti chrétien-démocrate (C.D.U.), M. Helmut Kohl, a déclaré : « Ce meurtre horrible doit obliger chacun de nous à faire son possible pour éviter de nouvelles victimes. »

Le quotidien indépendant « General Anzeiger » écrit : « Schleyer est, au sens exact du terme, un sacrifié : il est mort pour d'autres et pour une cause supérieure. » Pour « Die Welt » (groupe Springer) : « Après six semaines de martyre, Hanns-Martin Schleyer a été assassiné (...). Il a dû souffrir et finalement mourir pour nous tous. » La « Stuttgarter Zeitung » (conservateur) estime que « si le gouvernement avait libéré les onze membres de la fraction

Un appel téléphonique anonyme a permis la découverte du corps de l'industriel à Mulhouse

De notre correspondant

Mulhouse. — « *Le corps de Hanns-Martin Schleyer se trouve dans le coffre d'une Audi verte garée rue Charles-Péguy à Mulhouse.* » Ce coup de téléphone anonyme, reçu mercredi vers 16 heures par plusieurs agences de presse françaises et étrangères, a aussitôt mis en émoi la cité haut-rhinoise : en très peu de temps, policiers et gendarmes arrivèrent dans cette paisible rue en légère pente, bordée d'immeubles bourgeois. Ils furent suivis de peu par le procureur de la République, M. Raynaud, accompagné du juge d'instruction, M. Meyer. Très vite, la foule vint s'amasser à l'entrée inférieure de la rue Charles-Péguy, gardée par la police.

Pour les badauds comme pour les enquêteurs, l'attente devait se *prolonger jusqu'à 21 heures*, le macabre chargement de l'Audi n'ayant été découvert que près de quatre heures après que la voiture eut été repérée.

Il fallut faire appel au personnel des services départementaux de la protection civile pour ouvrir avec toutes les précautions le capot moteur et les quatre portes de la voiture garée devant le jardin d'une ancienne villa appartenant à la ville de Mulhouse, aujourd'hui abandonnée et fréquentée la nuit par des clochards. Arrivé peu après 20 heures, le démineur se mit au travail, tandis que la foule était invitée, par haut-parleurs, à se retirer à près de 100 mètres des *lieux et que les riverains étaient* priés de baisser leurs volets.

A 20 h. 35, le capot est ouvert. Dix minutes plus tard, de l'intérieur de l'habitacle, le fonctionnaire de la protection civile fait basculer le dossier du siège arrière. Il y a bien un corps dans le coffre : celui de M. Hanns-Martin Schleyer.

Mais on ne sera fixé sur son identité qu'après 22 heures. Cette confirmation est venue de Paris par le biais du ministère de l'intérieur, alors que, dans la minute précédente, le procureur faisait une déclaration plus que prudente : « *Les policiers allemands venus à Mulhouse estiment qu'il s'agit du corps de la personne que nous pensons, mais, à l'heure actuelle, nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments, sur les plans mulhousien et français, pour pouvoir certifier l'identité de la victime.* » Suppositions qui devaient trouver confirmation dans la nuit avec l'arrivée à Mulhouse d'un des fils de M. Schleyer et avec la comparaison des empreintes digitales. Quant aux causes de la mort, elles n'étaient pas formellement précisées dès mercredi soir. Selon un policier qui a assisté à l'ouverture de la voiture au commissariat central, la victime était repliée en chien de fusil, la tête vers l'avant du véhicule. A la nuque, M. Schleyer portait une blessure pouvant avoir été causée par une arme à feu. Il a été précisé dans la nuit que le président du patronat ouest-allemand, dont le corps devait être autopsié ce jeudi à Mulhouse, avait bien été tué d'une balle dans la tête.

Aucune confirmation n'a d'autre part été apportée à l'information diffusée avec insistance par plusieurs chaînes de radio de R.F.A. et selon laquelle M. Schleyer aurait été séquestré dans les environs de Cernay, à une vingtaine de kilomètres de Mulhouse.

BERNARD LEDERER.

M. Schleyer : symbole et porte-parole

Symbole du nouveau patronat ouest-allemand, Hanns-Martin Schleyer était aussi celui, aux yeux d'une certaine extrême gauche, du rétablissement opéré en République fédérale par d'anciens responsables du régime national-socialiste.

Né en 1915 à Offenburg, il s'était inscrit, encore étudiant, dans une organisation nazie. Il devait ensuite recevoir une carte de SS sous le numéro 227 014, et militer activement dans les rangs hitlériens, tout particulièrement après l'annexion de l'Autriche par le IIIe Reich. Il demeurait alors à Innsbruck. Il fut nommé à la tête d'un organisme allemand, installé à Prague, et chargé de « *favoriser l'intégration de l'économie de la Bohême-Moravie dans le Reich* », autrement dit d'organiser, notamment, des démontages d'usines.

Arrêté par les troupes françaises et condamné à la Libération, il fut libéré trois ans plus tard, et se lança dans les affaires. Siégeant dans différents conseils d'administration, où il intervenait fréquemment, manifestant partout un incontestable dynamisme, il fut rapidement considéré comme le porte-parole de la fraction « dure » du patronat.

En 1973, H.-M. Schleyer fut élu à la tête de la puissante Fédération des patrons ouest-allemands, présidence qu'il devait cumuler avec celle de la Fédération des industries. L'aile gauche du syndicalisme de R.F.A. ne lui ménagea pas les critiques durant ses quatre années de direction de l'organisation patronale. Il était considéré par les représentants des salariés comme un interlocuteur difficile, mais avec lequel on pouvait discuter. Tous ne partageaient pas, visiblement, la méfiance de ce dirigeant syndicaliste qui, au dixième congrès de la D.G.B., en 1975, à Hambourg, s'indigna à la tribune que sa fédération puisse avoir pour hôte d'honneur « *un ancien SS qui a participé entre 1933 et 1945 à l'écrasement des syndicats* » ; ou de la (Ligue internationale contre l'antisémitisme), dont l'organe dénonçait tout récemment ce « *revenant encombrant pour toute l'Allemagne* ».

Dernièrement, et à l'instar de l'ensemble du patronat de combat, Hanns-Martin Schleyer semblait avoir quelque peu durci ses positions vis-à-vis des syndicats. Lorsque plusieurs associations d'employeurs portèrent plainte, en juin, contre la loi sur la cogestion devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, elles paraissaient agir en plein accord avec la Fédération patronale présidée par l'industriel. Ce dernier était d'ailleurs membre, depuis 1959, du conseil d'administration de la société Daimler-Benz, dont les dirigeants figuraient parmi les plaignants...

Mais, d'une manière générale, H.-M. Schleyer était devenu un conseiller économique écouté — y compris, dit-on, à la chancellerie. Il avait récemment accompagné M. Schmidt aux Etats-Unis. Il lui arrivait, d'autre part, d'expliquer, notamment à la radio et à la télévision, les positions des industriels ouest-allemands sur différents problèmes intérieurs et extérieurs.

La *dernière fois qu'il s'exprima* sur les écrans de République fédérale, ce fut à l'occasion de la diffusion d'une bande vidéo envoyée par ses ravisseurs. Il demandait aux autorités de prendre une décision à *son sujet, et assurait sa famille de* sa tendresse. Sans doute son calvaire de quarante-trois jours inciterait-il l'opinion ouest-allemande à conserver surtout de lui cette dernière image, de préférence à celle d'un homme au passé embarrassant.

Libres opinions

Le droit aux prises avec les terroristes

par FRANÇOIS COLCOMBET (*)

L'ISSUE spectaculaire du détournement du Boeing de la Lufthansa ne peut, hélas !, à elle seule, nous permettre d'espérer que des faits de même nature ne se renouvelleront pas. La vulnérabilité de nos sociétés est trop évidente pour que de nouveaux adeptes de la violence, aujourd'hui d'un bord, demain d'un autre, n'aient pas la tentation de s'imposer en usant de méthodes maintenant bien rodées.

Bien sûr, la solidarité internationale s'est clairement manifestée d'une façon jusque-là jamais vue. Mais cette solidarité ne peut se limiter à une entente passagère pour permettre l'arrestation des auteurs d'actes de terrorisme. Elle doit s'attacher également à lutter contre les causes de celui-ci.

En comparant ce qui est comparable, force est de constater que tous les pays occidentaux ne sont pas agités des mêmes soubresauts. La France, qui depuis la guerre d'Algérie a la chance d'avoir été épargnée par des faits de terrorisme comparables, du moins en gravité, à ceux qui bouleversent l'Allemagne, n'a certes de leçon à donner à quiconque.

Elle aurait cependant beaucoup à redouter à se mettre à la remorque de ses opulents voisins en alignant sa législation sur la leur. La chasse aux sorcières parmi les fonctionnaires, les atteintes graves aux droits de la défense, la délation de masse, autant de procédés qui, comme la torture chez nous à une autre époque, pour des résultats infimes, déconsidèrent ceux qui les emploient, tant il est vrai que ces méthodes sont en contradiction avec l'idéologie à la défense de laquelle on prétend les faire servir.

* * *

Or voici bientôt venu le temps où le Parlement français va devoir entériner ou rejeter la convention européenne sur la répression du terrorisme que plusieurs Etats ont déjà ratifiée. Presque tout le monde, même parmi les partisans de ce texte, est d'accord pour admettre que son application supprimerait, en fait, le droit d'asile en rendant obligatoire l'extradition des auteurs et complices de la plupart des délits politiques commis avec violence.

Certes, la convention prévoit diverses sauvegardes et habilement s'offre à combler un vide juridique en faisant obligation à l'Etat qui n'extraderait pas de juger les terroristes arrêtés chez lui.

Mais qui ne voit que l'application de cette disposition aboutirait à la fois à mécontenter le pays demandeur, ne serait-ce qu'en fournissant une tribune contre lui, et à importer dans le pays d'accueil le terrorisme du voisin. Imaginons un instant que les juges français aient eu à juger Abou Daoud comme auteur présumé des crimes commis lors des Jeux de Munich...

Si encore on pouvait supposer que ce texte ait la moindre chance d'être utile ! Mais pour quel résultats douteux ne va-t-on pas irrémédiablement ouvrir une brèche dans notre droit ? Car ne nous y trompons pas, rien, dès lors, ne fera vraiment obstacle à l'importation progressive d'autres « nouveautés » juridiques, notamment en ce qui concerne l'exercice des droits de la défense.

Après de nombreux groupements et personnalités d'orientation les plus diverses qui ont déjà, d'une façon ou d'une autre, fait connaître leur opposition, ou du moins leur forte réticence, le barreau de Paris, d'ordinaire plus réservé, n'a pas hésité à prendre partie. En faisant connaître son hostilité à l'extradition de l'avocat Klaus Croissant (complice selon le droit allemand de faits violents de terrorisme, il serait, si la convention était applicable, extradé sans autre forme de procès), il souligne on ne peut mieux la gravité de l'enjeu.

* * *

Mais refuser de céder sur ce qui nous paraît essentiel ne doit pas pour autant nous mener à laisser nos voisins seuls aux prises avec *des difficultés dont rien, d'ailleurs, ne permet de supposer que nous* n'en connaîtrons pas, un jour ou l'autre, de semblables. Or le seul secours véritable que nous pouvons leur apporter est de les aider à ne pas renoncer à des règles de droit sans le respect desquelles un Etat n'est plus démocratique. Plutôt que de s'engager à la légère à livrer des personnes qui se seraient réfugiées chez elle, la France, *s'autorisant de son passé et de sa politique actuelle, aurait tout intérêt* à proposer la négociation d'une nouvelle convention qui porterait création d'une cour pénale européenne appelée à juger les auteurs d'actes de terrorisme avec toutes les garanties souhaitables, notamment en ce qui concerne les droits de la défense.

Cette proposition, qui rassemblerait sans doute, aussi bien en *France qu'à l'étranger, le large consensus de tous ceux qui, soucieux* d'adapter le droit à de nouvelles réalités, se refusent cependant à le faire à n'importe quel prix, constituerait, si elle était acceptée, la réponse la plus honnête et la plus courageuse au défi lancé à nos sociétés.

(*) Ancien président du Syndicat de la magistrature et membre du *comité directeur de la Ligue des droits de l'homme.*

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL INVITE LA POPULATION A COOPÉRER A LA RECHERCHE DES TERRORISTES

(De notre correspondant.)

Bonn. — L'assassinat de M. Hanns-Martin Schleyer était redouté par tout le monde, depuis le moment où il était clair que le gouvernement ne capitulerait pas en face des terroristes. Les craintes s'étaient encore accrues après la « victoire de Mogadiscio », qui entraîna le suicide de Baader et de ses compagnons.

La découverte du corps de M. Schleyer à Mulhouse n'en cause pas moins un choc profond que les autorités s'efforcent d'exploiter en invitant le public à coopérer plus directement à la recherche des terroristes. Une heure à peine après la confirmation du meurtre, l'office fédéral du crime a publié les noms de seize terroristes suspects d'avoir joué un rôle dans l'enlèvement et l'assassinat du chef des patrons ouest-allemands (1). Tous faisaient déjà l'objet d'un mandat d'arrêt pour avoir participé au meurtre du banquier Jürgen Ponto ou à celui de l'avocat général Buback. Certains d'entre eux, qui avaient déjà été arrêtés, ont recouvré leur liberté l'année dernière, lorsqu'ils furent échangés contre le député de Berlin Peter Lörenz.

L'ancien associé de Me Croissant, l'avocat Jörg Lang, serait tout particulièrement soupçonné d'avoir pris part à l'enlèvement de M. Schleyer.

Depuis jeudi matin, les postes de radio diffusent des appels à la population, l'invitant à transmettre aux autorités toutes les indications dont elles pourrait disposer. Partout, des lignes téléphoniques spéciales ont été ouvertes pour recevoir les informations. Les citoyens préférant garder l'anonymat peuvent choisir des numéros qui les mettront en communication seulement avec un appareil enregistreur. La poste fédérale a prévu d'autres numéros d'appel sur lesquels le public peut entendre les voix des seize personnes recherchées et éventuellement les reconnaître.

La question que chacun se pose est évidemment de savoir si la mort de M. Schleyer marque le dernier acte de cette tragédie ou si, comme les terroristes l'affirment dans leur message, « *le combat continue* ». Se rendant compte que leur prisonnier n'avait plus aucune valeur d'échange, ses ravisseurs se sont-ils froidement défait d'un témoin dangereux ou bien sont-ils vraiment résolus à organiser de nouveaux attentats encore mieux préparés peut-être que celui de Cologne ? — J. W.

(1) Il s'agit de Susanne Albrecht, Rolf Heissler, Christian Klar, Freidrike Krabbe, Jürhen Lang, Silke Maier-Witt, Brigitte Mohnhaupt, Julian Plambeck, Adelheid Schuld, Angelika Speidel, Sigrid Sternbeck, Willy Peter Stoll, Elisabeth Van Dyck, Inge Viett, Christoph Wackernage et Rolf Lemens-Wagner.

Quarante-quatre jours de détention

SEPTEMBRE

5. — M. Hanns-Martin Schleyer est enlevé dans l'après-midi à Cologne. Son chauffeur et trois policiers qui l'escortaient sont tués.

6. — La police ouest-allemande annonce la découverte de la voiture du « commando Siegfried Hausner », auteur de l'enlèvement. Un message demande la libération de onze membres de la Fraction armée rouge contre la vie de l'industriel. Le pasteur Niemoeller et Me Denis Payot, de Genève, devront les accompagner en avion dans le pays de leur choix.

7. — La police, qui exige un signe de vie de l'otage, reçoit un bande vidéo sur laquelle on voit M. Schleyer lire un journal daté de la veille.

8. — L'Office fédéral de la police criminelle décide de mettre en place la « Nachrichtensperre » — embargo sur les informations — et demande un intermédiaire.

9. — Les ravisseurs demandent la libération des extrémistes à 11 heures G.M.T. La police les informe que l'avocat genevois accepte d'assurer les contacts.

11. — Me Payot reçoit un premier message.

13 au 21. — Nombreux échanges de messages entre les autorités fédérales et les ravisseurs. Le gouvernement de Bonn ne semble toujours pas vouloir céder aux terroristes.

22. — M. Michel Poniatowski, envoyé spécial de M. Giscard d'Estaing, se rend auprès du chancelier Schmidt et l'assure de « l'appui et de la coopération de la France ».

23 et 24. — Nouvel échange de messages.

25. — M. Hans-Jürgen Wischnewski, ministre chargé de missions spéciales à la chancellerie, se rend dans différentes capitales arabes pour sonder les intentions de leurs dirigeants à propos d'un éventuel accueil des terroristes.

26. — On apprend de source néerlandaise que M. Schleyer pourrait être séquestré aux Pays-Bas.

27. — « Libération » publie un message des ravisseurs demandant au gouvernement de mettre fin à « sa tactique dilatoire » et indiquant que seuls les préparatifs concrets de libération des terroristes permettront de relancer les négociations.

30. — Me Klaus Croissant, ancien avocat de plusieurs terroristes, est arrêté.

OCTOBRE

5. — Knut Folkerts, recherché en Allemagne fédérale dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de M. Jürgen Ponto, président de la Dresdner Bank, est arrêté aux Pays-Bas après une fusillade. Il est reconnu par un témoin de l'attentat de Cologne.

7. — « Libération » publie une lettre de M. Schleyer, dans laquelle l'industriel insiste sur « *le côté pressant* d'une décision » des autorités.

9. — Dans un appel publié par l'hebdomadaire à grand tirage « Bild am Sonntag », Mme Schleyer demande que son mari ne soit pas sacrifié.

10. — L'office criminel fédéral dépose chez Me Payot, à l'intention des ravisseurs, un message qualifié d' « extrêmement important ».

13. — Détournement du Boeing-737 de la Lufthansa sur le vol Palma-de-Majorque - Francfort.

14. — Les auteurs du détournement font connaître leurs exigences : libération des onze détenus du groupe Baader-Meinhof et de deux prisonniers palestiniens emprisonnés en Turquie. Le détournement et l'enlèvement de M. Schleyer sont liés, annonce Me Payot. Une bande vidéo montant M. Schleyer parvient à « Libération ».

15 et 16. — L'état-major de crise siège sans interruption à Bonn. La Cour constitutionnelle de Karlsruhe ne donne pas suite à la demande d'un fils de M. Schleyer, qui souhaitait que le gouvernement fédéral cède aux ravisseurs de son père.

18. — Quelques minutes après 9 heure, l'avant est donné au Boeing immobilisé à Mogadiscio. Trois des quatre terroristes sont tués ; les otages sont indemnes.

Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe se suicident à la prison de Stuttgart-Stammheim. Leur mort provoque de vives réactions de l'extrême gauche en Europe.

19. — Un appel téléphonique anonyme, adressé à la police de Mulhouse, permet à celle-ci de retrouver le corps de l'industriel ouest-allemand dans le coffre d'une voiture immatriculée en R.F.A. M. Schleyer a été tué d'une balle dans la tête, sans doute la veille.

Les résultats de l'autopsie des trois terroristes trouvés morts à Stammheim (effectuée en présence d'avocats et de trois experts étrangers) confirment la thèse du suicide.

CORRESPONDANCE

Un avion nommé « Vietnam »

M. Jean Chesneaux, professeur à la Sorbonne, nous écrit :

De 1965 à 1972, un avion géant a été soumis à un chantage odieux. Il y avait des millions de femmes et d'enfants à bord.

Nuit et jour, pendant des années, ils ont été soumis à un déluge de fer et de feu, écrasés de monstrueuses « bombes à fragmentation » (*billes de plastique* non détectables) qui visaient spécifiquement les sans-défense. Des centaines de milliers d'entre eux sont restés traumatisés à vie.

Le vaisseau géant s'appelait Vietnam.

Les terroristes internationaux qui l'attaquaient s'appelaient Pentagone, C.I.A., Johnson, Etats-Unis d'Amérique.

Ils voulaient faire céder leurs adversaires, obtenir l'arrêt de toute lutte populaire non seulement au Vietnam du Sud, mais dans tout le tiers-monde, par intimidation.

Tels ont été les professeurs d'inhumanité dont les gauchistes désespérés d'Allemagne et du Japon ont pris les leçons inconsciemment, tandis qu'ils étaient les premiers et les plus ardents à les dénoncer alors.

A une époque où, en Occident, les « consciences révoltées » que bouleversent les cinq jours de Dubai restaient bien silencieuses. A une époque où se taisaient les pharisiens de Bonn et les Ponce-Pilate de Paris.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

ROUGE : nous ne le pleurerons pas.

Le quotidien trotskiste *Rouge* annonce en première page, sous ce titre : « Schleyer n'a pas supporté la mort de Baader ». la découverte du corps du président du patronat allemand. Il commente :

« *A l'heure où nous écrivons, la nouvelle de l'exécution de Schleyer semble se confirmer. Immolé sur l'autel de la raison d'Etat, abandonné par ceux-là mêmes avec qui il dînait d'affaires, il y a quelques mois, victime de cette fermeté qu'il réclamait lui-même pour les autres. Nous ne le pleurerons pas, il n'était pas des nôtres.* »

LE FIGARO : coup pour coup.

« *Hanns-Martin Schleyer est tombé dans une guerre. Dans les guerres, les combattants rendent les honneurs à leurs camarades disparus (un très beau chant de l'armée allemande s'appelle précisément : J'avais un camarade), mais ils ne s'éternisent pas dans les oraisons funèbres. Il ne s'agit pas de pleurnicher, mais de bander ses muscles et de se préparer à rendre coup pour coup.* »

(MAX CLOS.)

L'AURORE : éviter les écueils de l'autoritarisme.

« *Désormais, fort de l'adhésion de tout un peuple encore inquiet, mais, par ailleurs, rassuré de savoir son destin assumé par l'homme qui a fait ses preuves, il appartient à Helmut Schmidt d'éviter les écueils de l'autoritarisme et de savoir doser la détermination et la mesure dans son combat implacable contre la violence.* »

(ROLAND FAURE.)

Une vaste opération de police

(Suite de la première page.)

Les autorités de Bonn ont déclenché dans cette perspective une très vaste opération destinée à retrouver les meurtriers de M. Schleyer, mais aussi ceux du procureur général Siegfried Buback, tué le 7 avril dernier à Karlsruhe, et de M. Jürgen Ponto, président de la Dresdner Bank, assassiné le 30 juillet à Oberursel. Une liste de seize noms est diffusée dans tout le pays et un dispositif téléphonique est mis en place pour permettre à la population de participer aux recherches. En outre, un mandat d'arrêt international a été lancé contre ces seize terroristes, à la demande du chancelier Schmidt.

L'autopsie des corps d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe a, d'autre part, fourni d'importantes précisions sur les conditions dans lesquelles sont morts les trois extrémistes dans leur prison de Stuttgart-Stammheim. Des traces de poudre, en particulier, ont été retrouvées sur la main du fondateur de la Fraction armée rouge. La thèse du suicide, qu'avaient mise en doute un certain nombre de personnalités et d'avocats d'extrême gauche, en R.F.A. et dans d'autres pays d'Europe, se trouve ainsi confirmée aux yeux des autorités.

D'autres investigations ont été menées dans les cellules des trois terroristes. On a notamment découvert, dans la celle de Jan-Carl Raspe, une cachette qui aurait pu servir à dissimuler une arme à feu. Il semble, en outre, que Gudrun Ensslin et Andreas Baader aient eu, peu avant leur suicide, différents contacts avec l'extérieur. Baader s'est entretenu téléphoniquement avec un fonctionnaire de la chancellerie lundi, a notamment indiqué M. Bölling. Selon l'avocat Otto Schily qui a défendu plusieurs terroristes au cours de leur procès, Gudrun Ensslin aurait en outre chargé deux aumôniers de la prison de transmettre trois lettres à M. Manfred Schüler, secrétaire d'Etat à la chancellerie. Les autorités recherchent activement ces missives, qui pourraient constituer un élément décisif dans la controverse à laquelle les doutes pesant sur l'authenticité du triple suicide avaient donné lieu avant l'autopsie.

ET LA CONTROVERSE SUR LA MORT DES DÉTENUS DE STUTTGART

Armée rouge, cela aurait eu des conséquences imprévisibles pour notre régime démocratique ».

● EN FRANCE, M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, a déclaré *mercredi soir* : « J'admirais profondément les qualités d'homme et de chef (de M. Schleyer). Elles étaient si grandes que, sur sa personne même, s'était réalisée l'union entre les deux grandes organisations économiques et sociales patronales allemandes. (...) Il était surtout pour moi un véritable ami, auquel m'unissaient des liens très profonds de confiance et d'affection. »

Pour M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., « c'est un crime contre la civilisation *humaniste* à laquelle *nous sommes* profondément attachés ».

Le détournement du Boeing de la Lufthansa et la mort d'Andreas Baader continuent, d'autre part, à alimenter les polémiques.

● A MOSCOU, pour la première fois, la presse a donné mercredi un compte rendu détaillé du détournement du Landshut. Pour la « *Komsomolskaya Pravda* », l'organe des jeunesses communistes, la presse ouest-allemande est en train de susciter une « vague de peur » afin d' « unir tous les courants de la réaction ».

● A ROME, le parti communiste italien a renouvelé sa ferme condamnation du terrorisme, « qui a donné et donne naissance à des entreprises désespérées et barbares et fournit des armes aux forces antidémocratiques en Allemagne et en Europe ». Il réaffirme « l'absolue *nécessité que tous les prisonniers* — *y* compris les terroristes les plus dangereux, les pires criminels, — soient respectés dans leur intégrité et leur personnalité ».

● A PARIS, l'organisation communiste libertaire (anarchiste) considère que Baader, Raspe et Gudrun Ensslin ont été « froidement assassinés » et qu'ils sont les victimes « de l'Etat le plus policier d'Europe occidentale ».

Les autorités estiment que les premiers résultats de l'autopsie confirment la thèse du suicide

De notre correspondant

Bonn. — Les autorités ouest-allemandes, à tous les échelons, s'engagent dans une course de vitesse pour prévenir la « thèse de l'assassinat » à propos de la mort de Baader et de ses complices. Que le danger soit clair, le ministre fédéral de l'intérieur, M. Maihofer, en a donné la preuve en déclarant mercredi : « *On peut pousser la perfidie jusqu'au point de vouloir faire apparaître son propre suicide comme une exécution.* »

Dans l'immédiat, certes, les milieux officiels trouvent un réconfort précieux avec les premiers résultats des autopsies de Baader, Gudrun Ensslin et Raspe, qui ont été pratiquées mercredi à la clinique universitaire de Tübingen. Pour garantir l'objectivité de cette enquête, trois experts étrangers avaient été invités à y prendre part : le professeur Wilhelm Holczabek, de Vienne ; le professeur Haas Peter Hartmann, de Zurich, et le professeur André, de Liège. Leur conclusion provisoire est que l'autopsie n'aurait apporté aucune indication suggérant qu'il puisse s'agir d'autre chose que de suicides. L'analyse détaillée des examens doit encore se poursuivre et ses résultats ne seront connus que dans une dizaine de jours.

Le cas le plus troublant est celui d'Andreas Baader. Sa mort a été causée par une balle tirée dans la nuque, qui est ressortie en haut du front. Selon les experts, toutefois, il serait parfaitement possible de s'étouffer soi-même une telle blessure. De plus, les traces de poudre décelées sur la main droite de Baader seraient bien celles qu'on devrait trouver en pareil cas. En ce qui concerne Raspe, le problème est plus simple puisqu'une balle tirée dans la tempe a traversé son cerveau de part en part. Enfin, le cadavre de Gudrun Ensslin aurait montré tous les signes d'une pendaison « normale », qu'elle a apparemment menée à bien avec le fil de l'électrophone dont elle disposait dans sa cellule.

La question reste cependant ouverte de savoir comment les terroristes ont, dans leur prison, reçu les armes et les informations qui leur étaient nécessaires pour exécuter leur plan. Le second de ces points est maintenant éclairci. En dépit de toutes les fouilles, Raspe était parvenu à cacher un transistor dans sa cellule : les enquêteurs y auraient également découvert une cachette inconnue jusque-là, et qui aurait pu abriter depuis longtemps le pistolet utilisé pour son suicide. Devant ces défaillances graves du système de surveillance, le ministre de l'intérieur du Bade - Wurtemberg, M. Bender, dont bien des gens attendaient la démission immédiate, a préféré limoger le directeur de la prison de Stammheim.

Les conclusions des experts allemands et étrangers n'empêchent pas les défenseurs et les amis des terroristes d'émettre des doutes et de poursuivre leur campagne. Au cours d'une conférence de presse à Bonn, l'avocat hollandais, Me Bakker-Schut, défenseur de Knut Folkerts qui a tué un policier néerlandais, n'a pas craint de dire qu'à son avis les détenus de Stammheim auraient été victimes de « meurtres ».

D'autre part, il semble bien que les détenus de Stammheim aient fait parvenir aux autorités des messages dans lesquels ils auraient exprimé la crainte qu'on ne les supprime. Une telle démarche, si elle est confirmée, pourrait cependant être l'objet des interprétations les plus contradictoires. L'un des buts des terroristes paraît donc atteint : les explications les plus raisonnables n'empêcheront pas certains d'entretenir la « thèse de l'assassinat ».

JEAN WETZ.

Beethoven gauchiste ?

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le président du conseil de la radio danoise a suspendu provisoirement de ses fonctions un rédacteur du Journal parlé, M. Jeorgen Hornemann, agrégé de théologie. Il lui est reproché d'avoir, mardi 18 octobre, alors qu'il était responsable de l'émission d'informations de midi, accompagné, la présentation du portrait des trois membres de la bande à Baader, dont on venait d'apprendre la mort, de l'ouverture d' « Egmont », de Beethoven. La radio danoise a reçu une avalanche de protestations d'auditeurs indignés que l'on ait pu diffuser « une musique qui magnifiait et exaltait l'image des trois terroristes ».

Egmont, personnage historique du seizième siècle, et héros d'un célèbre drame de Goethe dont s'est inspiré Beethoven, est considéré comme le champion de l'indépendance des Pays-Bas et, plus généralement, des opprimés. Les membres du conseil de la radio ont décidé de mener une enquête pour savoir si M. Hornemann, comme il l'affirma, n'avait aucune arrière-pensée quand il a fait ce choix jugé par ses supérieurs « pour le moins malheureux ». — C. O.

M. DANIEL COHN-BENDIT : des deux côtés on a joué au poker avec des vies humaines.

M. Daniel Cohn-Bendit a participé, mardi soir 18 octobre à l'université de Francfort, à une réunion consacrée au suicide d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe. Il a été très vivement pris à partie par un groupe d'étudiants, et même frappé par l'un d'eux alors qu'il redescendait de la tribune où il venait de prendre la parole. L'un de ses contradicteurs lui a lancé : « *Va donc chez les flics !* ».

L'ancien dirigeant du Mouvement contestataire français de mai 1968 a notamment déclaré : « *Nous ne voulons pas ici nous lancer dans une discussion technique et criminologique pour savoir s'il y a eu mort ou bien suicide. Nous ne savons pas ce qu'il s'est réellement passé à Stammheim. Ce dont nous sommes certains, c'est que cette dernière action de la guérilla était pour les détenus de Stammheim, une question de vie ou de mort.*

» *Nous savons aussi qu'à cette occasion, on a joué, des deux côtés, au poker avec des vies humaines. L'Etat a montré qu'il restait le plus brutal; il était — et il est encore — prêt à sacrifier des vies humaines pour perpétuer sa logique mais, même s'il en était allé autrement, l'identité politique de la guérilla serait, en fin de compte, ramenée à celle du « meilleur tueur »* (...)

» *Dans ce pays, la gauche est une minorité qui a de la vie et du travail une autre image que la majorité soumise aux conditions de M. Bonn et Colgate. Ce droit à une autre vie, nous devons l'avoir et le défendre. Nous devons défendre pour la gauche, quelle qu'elle soit, le droit d'attaquer les structures dominantes, comme nous devons nous défendre contre perquisitions et arrestations et, par notre solidarité, faire barrage à la vieille tactique de la criminalisation.* »

PAS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'O.N.U.

La grève mondiale des pilotes est maintenue pour les 25 et 26 octobre

La grève mondiale des pilotes de ligne est maintenue pour les mardi 25 et mercredi 26 octobre malgré l'assurance donnée par les *Nations unies d'étudier d'urgence* le problème des détournements d'avions, vient d'indiquer la Fédération internationale des pilotes de ligne (IFALPA). Le président de l'IFALPA, M. Derry Pearce, a déclaré le mercredi 19 octobre à Hongkong qu'il avait reçu une réponse positive de la plupart des membres de l'organisation au mot d'ordre de grève.

« *Les Nations unies*, a déclaré le vice-président de l'IFALPA, le capitaine John Cook, *s'orientent dans la bonne direction, mais ont encore un long chemin à parcourir.* » Il faisait ainsi allusion au télégrame adressé à l'organisation des pilotes par les secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim.

En effet, répondant aux deux appels pressants qu'il avait reçus de la Fédération des associations de pilotes l'invitant à mettre l'Assemblée générale devant ses responsabilités face à la prise d'otages aériens, M. Kurt Waldheim a demandé au commandant Derry Pearce de venir le rencontrer le vendredi 21 octobre à l'ONU afin d'examiner avec lui les mesures qui peuvent être prises dans l'immédiat pour éviter le déclenchement de la grève. Le secrétaire général a invité d'autre part le président de la sixième commission, dite juridique, à accorder la plus haute priorité à la question de la prise d'otages. Celle-ci figure sur l'agenda de l'Assemblée générale et doit être abordée le 22 novembre. Il n'est pas impossible que le bureau de cette commission accepte d'avancer cette date pour répondre aux vœux de M. Waldheim.

Au cours d'une conférence de presse, ce dernier a rappelé qu'il n'était pas possible de convoquer — comme le souhaite l'IFALPA — une Assemblée générale extraordinaire sur la prise d'otages alors que l'Assemblée générale ordinaire est réunie.

Le commandant Derry Pearce devrait prendre la parole devant la commission juridique mettant l'accent sur l'urgence du problème. Parviendra-t-il à galvaniser diplomates et jursites ? On peut en douter. Les délégations n'aiment pas qu'on les bouscule, et nombre d'entre elles restent très méfiantes vis-à-vis des arrière-pensées qu'à tort ou à raison elles attribuent aux Occidentaux concernant la lutte contre le détournement d'avions.

D'autre part, on apprenait, mercredi, que les contrôleurs aériens internationaux venaient de se prononcer pour un boycottage de la desserte aérienne des pays n'ayant pas ratifié les conventions internationales contre le terrorisme et les détournements.

● *Le quotidien romain* « *Il Manifesto* » *(extrême gauche)* diffuse cet appel, qui a été notamment signé par Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir et Alberto Moravia : « *Nous nous trouvons devant l'assassinat d'hommes et de femmes détenus et sans défense ou — ce qui est encore pire pour un Etat — devant une incitation consciente au suicide.* » Les signataires demandent qu'on garantisse « *le droit à la vie* » aux prisonniers et que les procès soient révisés. — *(Corresp.)*

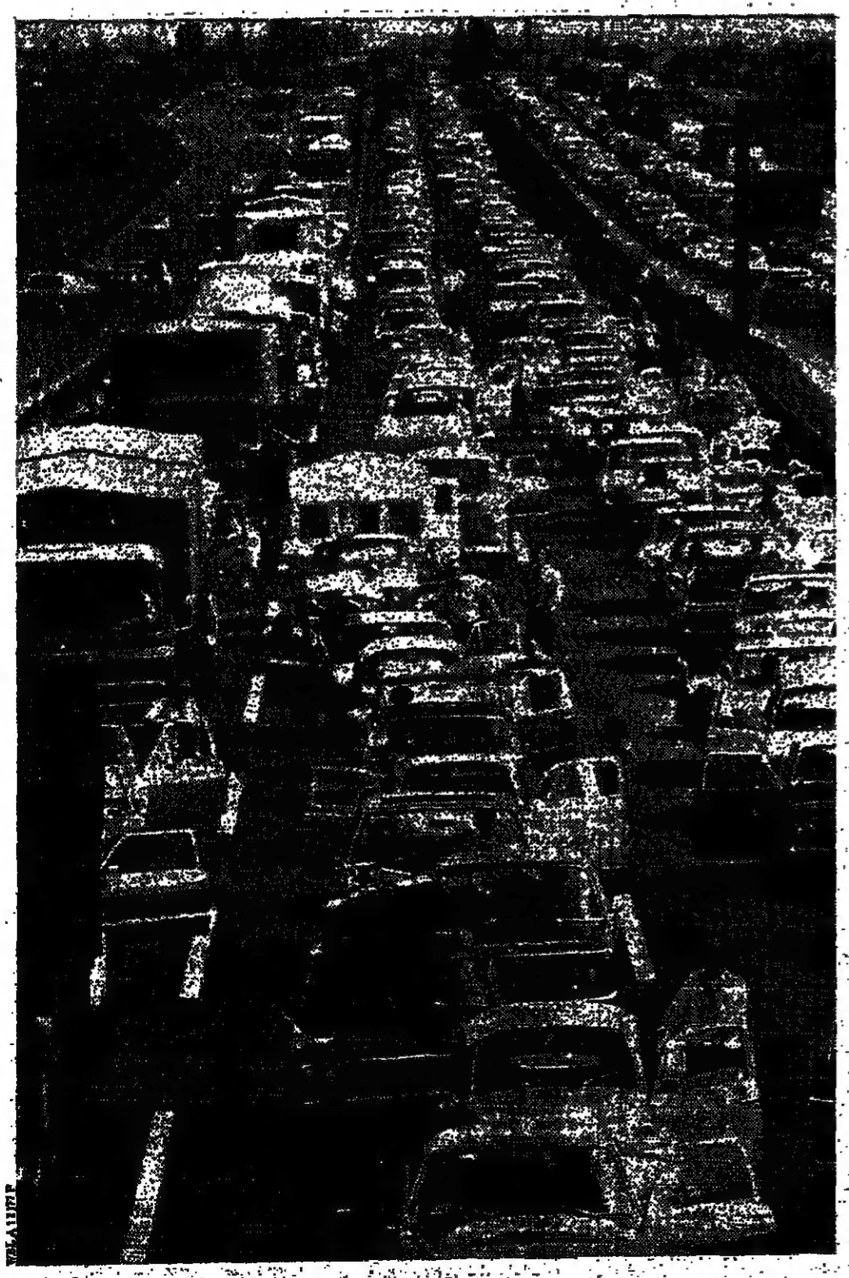

Ecoutez vos cassettes préférées et recevez des informations.

Si vous avez dans votre voiture, un autoradio Blaupunkt équipé du système ARI, vous serez toujours bien informés sur la circulation et l'état des routes.
Même si vous n'écoutez pas la radio.
Même si vous écoutez des cassettes.
La musique sera momentanément interrompue pour laisser la place à un *communiqué sur la circulation*.
Pour sa contribution importante à la mise au point du système ARI (Autofahrer-Rundfunk-Information: système d'informations radiodiffusées à l'attention des automobilistes) Blaupunkt, société du groupe BOSCH, a *obtenu plusieurs prix*, parmi lesquels le prix de la Sécurité décerné par l'ADAC (le plus grand automobile club en Allemagne).

Le conducteur écoute tranquillement sa cassette préférée au volant de sa voiture. Tout à coup, la musique est interrompue pour laisser place à un message prioritaire sur la circulation et l'état des routes. Après le *communiqué*, la musique reprend. Le conducteur est informé.

Les autoradios Blaupunkt équipés du système de radioguidage ARI passeront, grâce à un signal modulé spécial, les informations routières en priorité. Ce signal est émis pendant toute la durée de l'information à une fréquence inaudible. Pendant tout le temps de transmission de ce signal par le studio d'émission, l'écoute du programme normal est interrompue. Même si l'on ne souhaite écouter ni cassette, ni programme radiophonique, on peut cependant recevoir correctement les informations routières. Il suffit de laisser l'autoradio allumé en *mettant le volume sonore au minimum*.

Dans une version plus sophistiquée, il est possible de se brancher sur un émetteur de radioguidage sélectionné à l'exclusion de tout autre. Ceci est particulièrement intéressant lorsque l'on se trouve dans une zone de recoupement de plusieurs émetteurs et que l'on n'est intéressé par exemple que par les conditions de la circulation routière de la région où l'on désire se rendre.

Ce système ARI a été développé par Blaupunkt à la demande de l'ADAC en collaboration avec les Ministères intéressés, l'Institut de la Radiotechnique et le groupe de travail «Informations Routières».

Depuis, nous développons de nouvelles idées. Un système de guidage électronique des automobilistes est actuellement expérimenté sur le terrain d'essais de Blaupunkt. Il s'agit du système ALI: «Autofahrer-Leit-Informations-System» (système d'information et de guidage des automobilistes). *Grâce à un appareil de taille minime* incorporé au tableau de bord, l'automobiliste est guidé jusqu'à la destination choisie en passant par le chemin le plus court. Cet appareil tient compte de la densité du trafic, des obstacles, et de l'état *des routes*. Peut-être qu'un *jour ce système* remplacera les cartes routières.

BOSCH partage votre vie et vous ne le savez pas toujours.

Savez vous que votre voiture est probablement équipée avec des produits BOSCH et que lors de la prochaine révision elle sera sans doute mise au point et vérifiée avec des appareils de contrôle BOSCH.

BOSCH accompagne vos gestes quotidiens en bien d'autres occasions. De nombreux produits alimentaires que vous achetez dans les grandes surfaces sont empaquetés par nos machines; vous les préparez peut-être dans votre cuisine BOSCH, et vous les conservez dans votre réfrigérateur BOSCH.

Peut-être réalisez vous des films avec une caméra de chez BOSCH dont la marque est BAUER. Il y a également des salles de cinéma équipées de projecteurs BAUER.

Nous sommes présents dans beaucoup de domaines: on utilise l'outillage BOSCH pour construire des appartements; le matériel ferroviaire est équipé de composants fabriqués par BOSCH et grâce aux réchauffeurs de sang Bosch, les hôpitaux peuvent porter leurs réserves de sang à la température du corps humain.

Nous concevons et nous fournissons des installations et des machines pour les chaines d'assemblage et de fabrication. Nous construisons des systèmes d'automation pour l'industrie.

5700 scientifiques et techniciens travaillent chez BOSCH à la recherche et au développement de nouveaux produits et de *meilleurs méthodes*, exclusivement.

Le Groupe Bosch en France:
5 usines.

BOSCH

ASIE

Japon

Tandis que la police se félicite de l'« exemple allemand »

A Tokyo, le gouvernement prépare de nouvelles mesures contre le terrorisme

M. Fukuda, premier ministre, a si fortement ressenti la solitude du pouvoir lors de la précédente action de l'Armée rouge japonaise — dont un commando a détenu en otages les passagers d'un DC-8 de la JAL, du 28 septembre au 3 octobre — qu'il s'apprête, selon le quotidien *Asahi*, à faire effectuer un sondage d'opinion dont les résultats seront pris en considération par le gouvernement pour adopter une ligne de conduite s'il est de nouveau soumis à un chantage des trroristes.

Chacun au Japon pensera à l'affaire du Boeing allemand au cours de ce sondage. M. Fukuda a expliqué que son gouvernement ne peut entreprendre une action du type de celle réussie à Mogadiscio, parce que l'envoi de forces japonaises à l'étranger est interdit par la Constitution. Mais le nouveau ministre de la justice a déclaré que l'attitude ferme de M. Schmidt montrait la voie à suivre, et un responsable de la police estime que « *l'exemple allemand* » devrait aider ses services « *à contrôler l'Armée rouge au Japon et à l'étranger* ».

Un premier sondage, à petite échelle, indique que deux Japonais sur trois regrettent la « *faiblesse du gouvernement* » face au commando, auquel on a remis, le 3 octobre à Alger, des terroristes incarcérés au Japon et des détenus de droit commun dont les « revendications » étaient reprises par l'Armée rouge. L'opinion publique a sans doute été sensible aux déclarations du chef de la police, qui a rappelé que certains des terroristes avaient commis un attentat aveugle et sanglant et que des membres des forces de l'ordre avaient « *risqué leur vie* » pour les arrêter.

Surtout, elle constate que la faiblesse ne permet pas d'acheter la tranquillité. Après avoir reçu une « rançon » d'environ 30 millions de francs, l'Armée rouge a fait savoir au premier ministre, par l'intermédiaire du bureau de l'agence de presse Kyodo à Paris, qu'elle poursuivrait la lutte contre le « système » japonais. L'Agence France Presse rapporte que les mesures de sécurité ont été renforcées autour du palais impérial, dans le centre de Tokyo, et que de personnalités du monde des affaires ont été mises en garde contre une vague de terrorisme. Les autorités ont décidé de créer une force d'intervention spéciale dans les principales villes du Japon.

L'A.F.P. rapporte également que, selon un membre de l'Armée rouge interrogé à Chypre, les cibles des terroristes seront « *la famille impériale et les deux cents familles de la grande bourgeoisie contrôlées par l'impérialisme japonais* ». La compagnie JAL redoute visiblement que ses passagers ne fassent une fois de plus les frais de cette lutte. Désormais, une double fouille sera effectuée sur les voyageurs, qui ne pourront pas emporter de bagages à main volumineux. Des « *officiers de sécurité* » armés surveilleront certains vols, mesure que les pilotes de ligne condamnent.

Outre les règlements applicables à la navigation aérienne, plusieurs lois risquent d'être modifiées. La « *loi pour la prévention des actes de piraterie* » adoptée en 1970 après un des premiers détournements d'avion prévoit une peine de sept ans de prison pour les auteurs de ces actes, si ceux-ci ont été commis sans effusion de sang, et la prison à vie ou la peine capitale pour les terroristes qui ont tué. Un projet de loi étudié par le gouvernement vise à appliquer les peines maximales à quiconque aura tenté de faire libérer des condamnés par des actions terroristes. Le code de procédure pénale pourrait être révisé pour que les membres de l'Armée rouge soient jugés plus rapidement. Enfin, la législation japonaise, qui accorde à chaque citoyen le droit de détenir un passeport et de circuler librement à l'étranger, sera révisée, si les mesures étudiées par le gouvernement sont adoptées, afin de priver de ce droit les personnes soupçonnées de sympathie pour les mouvements extrémistes.

L'opinion publique désemparée

Jusqu'à présent, la violence était « digérée » par la prospère société japonaise, dans la mesure où elle constituait un phénomène marginal. Depuis la démission du ministre de la justice, qui estimait ne plus pouvoir assumer ses fonctions après avoir ordonné la libération d'assassins en échange de la vie des passagers du DC-8, l'opinion publique était désemparée. En ordonnant une action de force contre des terroristes qui avaient pris en otages les passagers d'un autobus à Nagasaki, mais qui paraissaient moins résolus et organisés que les auteurs d'autres chantages (*le Monde* du 18 octobre), M. Fukuda a sans doute voulu montrer que sa capitulation devant le commando provisoirement reçu à Alger n'était pas appelée à faire « jurisprudence » au Japon.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Chine

● *La radio du Tibet* a diffusé, le 14 octobre, un appel des dirigeants locaux du parti qui donne à penser que des troubles ont eu lieu dans la province autonome. Ce texte affirme que les complices du « gang des quatre » ont essayé de « *restaurer le capitalisme* » dans la région en s'attaquant « *au parti et à l'Etat* ». Il appelle chacun à « *combattre résolument quiconque ose s'opposer au président Hua, chef suprême* ».

Korean Air Lines.
Nous sommes la 2e compagnie de l'Asie.

2 vols par semaine de Paris à Séoul.
Tél. : 261.58.46

KOREAN AIR LINES

EUROPE

Tchécoslovaquie

M. Hajek : le pouvoir reconnaît maintenant que la Charte 77 est « à la limite de la limite de la légalité »

Prague (*A.F.P.*). — De nouvelles épreuves attendent peut-être les écrivains tchécoslovaques à l'index. Au cours des deux dernières semaines, en effet, une enquête a été ouverte sur les publications littéraires réalisées « *sous le manteau* », et une trentaine de personnes, mêlées de près ou de loin à ces éditions, ont été entendues.

A l'issue du procès des quatre intellectuels, les porte-parole et des signataires de la Charte 77 ont évoqué, devant quelques journalistes occidentaux, le procès, les difficultés auxquelles *font face* les auteurs interdits et l'évolution de la Charte.

A cette occasion, le professeur Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères tchécoslovaque, a estimé que l'attitude des autorités à l'égard de la Charte 77 s'était légèrement modifiée et que « *le pouvoir reconnaît maintenant (...) que la Charte se trouve à la limite de la limite de la légalité* ». Selon lui, la campagne menée par la Charte en faveur du respect des droits de l'homme a porté quelques fruits. « *Cette notion était auparavant plutôt négligée. Les autorités ont pris conscience de l'existence de ce problème, qu'il est désormais difficile d'ignorer complètement. Les droits de l'homme sont devenus un sujet d'actualité dans la presse officielle, ce qui est un progrès, même si leur conception ne va pas toujours dans le sens que nous souhaiterions.* »

M. Hajek a réaffirmé la volonté des chartistes de demeurer dans le cadre légal et de continuer une action qu'il a qualifiée de « *démocratie à la base* ».

Le dramaturge Pavel Kohout a, pour sa part, indiqué que son épouse faisait actuellement l'objet de poursuites judiciaires. Invitée sans ménagement en pleine rue à suivre des policiers en civil, le 10 janvier dernier, elle s'était débattue et avait mordu l'un des policiers qui tentait d'étouffer ses cris. Elle est passible de cinq ans de prison.

● *A Rome*, indique notre correspondant, le parti communiste italien « *désapprouve pleinement* » la condamnation des quatre intellectuels à Prague. *L'Unità* de ce jeudi 20 octobre écrit : « *Cette condamnation nous met encore une fois devant un procès politique pour délit d'opinion qui semble être devenu la règle en Tchécoslovaquie où l'on continue, sur la lancée des événements de 1968, à substituer des mesures administratives à l'indispensable discussion et au débat politique. (...) Déjà dans d'autres occasions nous avons manifesté notre plus totale désapprobation devant des méthodes qui, condamnables et inacceptables dans n'importe quel régime de droit, suscite a fortiori une répulsion dans un pays qui se réclame des principes d'une société socialiste.* »

● *A Madrid*, le P.C. espagnol estime qu'il y a contradiction entre les idéaux socialistes dont se réclament les dirigeants tchèques et le récent procès. Dans un article qui paraîtra dimanche dans le *Mundo Obrero* et que le P.C.E. a rendu public le 19 octobre, on lit que les quatre condamnés ont seulement essayé « *de rester au contact de leur peuple et de publier des livres, pas seulement politiques mais aussi culturels, que les éditeurs officiels refusent. Les idéaux socialistes dont se réclament les dirigeants tchèques ne sont pas compatibles avec le manque de liberté d'expression que ce procès a révélé* ».

● *A Bonn*, M. Schwartz, porte-parole du comité directeur du parti social-démocrate ouest-allemand, a estimé que ce verdict faisait « *mauvaise compagnie* » avec la conférence de Belgrade. Cette décision, a-t-il estimé, ne peut être considérée que comme « *un signe de peur de l'esprit de la discussion libre et critique* ».

● *A Paris*, M. Claude Estier, secrétaire national du P.S., commentera ainsi le procès, selon la « lettre de *l'Unité*, dans le prochain numéro de *l'Unité* : « *Il peut y avoir plusieurs conceptions du socialisme. Il ne peut y en avoir aucune qui aboutisse à l'étouffement des libertés et à l'écrasement de l'homme.* »

● *Sept des treize jeunes gens arrêtés* à l'issue des affrontements de Kdyne (qui avaient mis aux prises, en août dernier, un millier de jeunes environ à plusieurs centaines de policiers, militaires et gardes-frontières, après l'annulation, à la dernière minute, d'un concert de rock inclus dans un festival populaire) ont été condamnés à des peines allant de douze mois à deux ans de prison, pour « *hooliganisme* », le 7 octobre dernier, à Domazlice, en Bohême occidentale. — (*A.F.P.*)

Allemagne fédérale

NEUF OFFICIERS SONT MENACÉS D'ÊTRE RADIÉS DE L'ARMÉE POUR MANIFESTATIONS ANTISÉMITES

Bonn (*A.F.P.*). — Neuf officiers de l'armée ouest-allemande font l'objet d'une procédure disciplinaire visant à les radier de la Bundeswehr, après des manifestations antisémites et néo-nazies auxquelles ils ont pris part, a annoncé l'inspecteur général adjoint de la Bundeswehr, M. Ruediger von Reichert, devant la commission de la défense au Parlement (*le Monde* du 30 septembre, 13 et 14 octobre).

Les neuf officiers avaient procédé, en février dernier, à une crémation symbolique de juifs. D'autre part, un journal de Francfort a révélé, en se fondant sur des témoignages oculaires, que deux sentinelles avaient fait le salut hitlérien dans la cour de leur caserne, en criant « *Heil Hitler* ». La fédération antifasciste de R. F. A. (V.V.N.) a enfin affirmé, le 13 octobre, qu'un ancien SS enseigne l'histoire à l'université munichoise de la Bundeswehr.

Italie

M. GIANFRANCO POMPEI EST NOMMÉ AMBASSADEUR A PARIS

M. Gianfranco Pompei, actuel ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège, a été nommé ambassadeur d'Italie à Paris, en remplacement de M. Francesco Malfatti di Montetretto, devenu secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

[Né à Sète (France) le 31 janvier 1915, M. Gianfranco Pompei est entré dans la carrière diplomatique le 1er juin 1939. Après avoir été attaché à la direction des affaires d'Europe et de Méditerranée, il a appartenu au cabinet du ministre le comte Ciano, puis fut nommé vice-consul à Neufchâtel en 1942 et consul à Berne en 1944. Il a ensuite séjourné à Paris de 1950 à 1963 comme premier secrétaire, conseiller et ministre conseiller, tout en représentant son pays à l'UNESCO, dont il fut membre du conseil exécutif de 1962 à 1967. Il a présidé cet organisme de 1965 à 1970.

De 1963 à 1968, M. Pompei a été en poste auprès de M. Aldo Moro, soit comme conseiller diplomatique lorsque celui-ci était président du conseil, soit comme chef de cabinet quand M. Moro était ministre des affaires étrangères. Elevé en 1967 à la dignité d'ambassadeur d'Italie, M. Gianfranco Pompei représentait son pays auprès du Saint-Siège depuis le 1er juillet 1969. Il a été, à ce titre, la cheville ouvrière des négociations lentes et difficiles qui ont abouti à la révision du Concordat.]

Union soviétique

Incarcéré à Moscou depuis huit mois
LE PHYSICIEN SOVIÉTIQUE YOURI ORLOV EST ÉLU MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHYSIQUE

« Le professeur Youri Orlov, membre correspondant de l'Académie des sciences d'Arménie, physicien soviétique, secrétaire du groupe moscovite de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, incarcéré depuis février dernier à la prison Lefortovo à Moscou, a été élu, en date du 14 octobre, membre de la Société française de physique », annonce un communiqué publié à Paris.

[M. Orlov, arrêté le 10 février dernier, sera jugé pour « diffamation de l'U.R.S.S. ». Il avait été exclu en 1956 de l'Institut de physique théorique et expérimentale de Moscou pour avoir préconisé, au cours d'une réunion du parti communiste, une libéralisation du régime. Il travailla ensuite en Arménie. En 1972, il regagna Moscou où il trouva du travail à l'Institut de magnétisme terrestre. Il en fut chassé un an plus tard pour avoir envoyé une lettre à M. Brejnev pour défendre M. Andrei Sakharov. Depuis 1973, il n'a pu trouver aucun emploi. En 1976, il fut l'un des cofondateurs du comité de surveillance des accords d'Helsinki. — A.M.B.]

● *M. Tindemans à Washington.* — « *Les Etats-Unis sont partisans d'une Communauté européenne « plus forte et plus unifiée* », a dit, mercredi 19 octobre, M. Carter, en accueillant le premier ministre belge. M. Tindemans, président en exercice du conseil de la C.E.E. La Communauté européenne, a ajouté le président, est un facteur important du bien-être des Américains, et l'organisation atlantique un élément essentiel de leur sécurité. Dans sa réponse, faisant allusion au protectionnisme, M. Tindemans a souligné que « *les progrès de l'humanité dépendent de la coopération internationale* ». — (*A.F.P.*)

Portugal

TREIZE ANS APRÈS L'ATTENTAT

Les assassins présumés du général Delgado vont être jugés à Lisbonne

De notre correspondant

Lisbonne. — Près de treize ans après les faits, les assassins présumés du général Humberto Delgado et de sa secrétaire, de nationalité brésilienne, Mme Arajamyr de Campos, sont traduits en justice. Mardi 18 octobre, le procureur du second tribunal militaire territorial de Lisbonne a inculpé sept membres importants de l'ancienne police politique (la PIDE). Trois sont détenus à la prison de Caxias : MM. Silva Pais, ancien directeur de la PIDE, Pereira de Carvalho et Agostinho Tienza. Les autres sont en fuite à l'étranger : MM. Barbieri Cardoso, Casimiro Montero, Rosa Casaco et Ernesto Ramos.

Selon l'acte d'accusation, le général Delgado, ancien candidat à la présidence de la République, et sa secrétaire auraient été tués le 13 février 1965, près du village espagnol de Villanueva-del-Fresno, à proximité de la frontière portugaise. Cet assassinat aurait été préparé de longue date.

Né en 1906, Humberto Delgado avait participé au coup d'Etat militaire du 28 mai 1926, qui amena Salazar au pouvoir. Commissaire à la jeunesse portugaise et membre du commandement général de la Légion portugaise en 1936, il reçu les étoiles de général à l'âge de quarante et un ans. Officier brillant, il fut nommé, en 1952, attaché militaire à Washington et délégué auprès de l'OTAN.

Candidat à la présidence de la République

Il aurait découvert aux Etats-Unis les vertus de la démocratie. En 1958, il rentrait au Portugal, où il manifestait à ses amis son hostilité au régime. On était à la veille des élections pour la présidence de la République. De larges secteurs de l'opposition portugaise ont pensé que ce militaire réputé serait leur meilleur candidat. Les réticences qui subsistaient à son égard furent vite dissipées : dès le début de sa campagne, le général Delgado a suscité l'enthousiasme populaire. Et toute la gauche s'est ralliée à lui. Le régime a tremblé. Certes, le résultat officiel des élections donnait la victoire à l'amiral Thomas. Mais tout le monde savait que le général Delgado avait été le vrai vainqueur.

Obligé de s'exiler au Brésil en 1959, exclu de l'armée un an plus tard, il durcit son opposition à la dictature. En 1961, il se mit en liaison avec un officier portugais, le capitaine Galvo, qui détourna le plus grand paquebot de la marine marchande portugaise — le *Santa-Maria*, — pour attirer ainsi l'attention du monde sur le Portugal.

C'est encore un de ses amis, M. Palma Inacio, qui, la même année, provoqua pour la première fois dans l'histoire un détournement d'avion, afin de distribuer de la propagande politique dans les principales villes du pays. Enfin, lorsque, le 1er janvier 1962, deux révolutionnaires, M. Manuel Serra et le colonel Varela Gomes, essayèrent de prendre d'assaut une caserne dans la ville de Beja, le général Delgado se trouvait clandestinement à Lisbonne pour diriger les opérations.

En 1963, il fut élu président du Front patriotique de libération nationale, dont le siège était à Alger. Mais, très vite, il s'oppose à la stratégie définie par d'autres membres de cette organisation. Comment, d'ailleurs, un homme d'action aurait-il pu s'accommoder des longues discussions théoriques, des tractations politiques, des luttes de tendances au sein du groupe d'Alger ? Il rompit avec le Front patriotique.

Il rencontra alors plusieurs fois, à Paris et à Rome, de prétendus représentants de l'opposition venus de Lisbonne, qui n'était autres que des agents de la police politique. Petit à petit, les mailles se resserrèrent autour du général.

En 1965, ses nouvelles relations lui proposaient d'aller à Badajoz pour mettre au point les préparatifs de la révolution. Il partit en dépit des conseils de tous ceux qui craignaient un guet-apens. Il fut tué, ainsi que sa secrétaire, par une brigade de la PIDE et un commando de l'O.A.S. Les dépouilles mortelles furent retrouvées deux mois plus tard. Les archives de la police, découvertes après le 25 avril 1974, permirent d'établir toute la vérité.

JOSÉ REBELO.

AMÉRIQUES

Le gouvernement fédéral veut organiser un référendum national sur l'indépendance du Québec

De notre correspondant

Montréal. — Le gouvernement fédéral prépare un projet de loi qui lui donnerait, s'il est adopté, la possibilité d'organiser un référendum national sur la question de l'indépendance du Québec. Cette annonce, tout à fait inattendue, a été faite par le premier ministre, M. Trudeau, à la Chambre des communes d'Ottawa, le mercredi 19 octobre.

« *Nous pensons*, a dit M. Trudeau, au cours d'un débat sur le discours du Trône (*le Monde* du 20 octobre), *qu'on ne peut pas laisser qui que ce soit séparer du Canada une partie aussi essentielle que la province du Québec sans que le Canada dans son entier ne soit concerné.* » « *C'est pour cette raison*, a-t-il ajouté, *que nous allons présenter aux Communes un projet de loi concernant un référendum.* »

M. Paul Tellier, un des principaux conseillers de M. Trudeau, a expliqué après le débat que dans l'état actuel de la législation le gouvernement n'avait pas le pouvoir d'organiser un référendum. Dans l'esprit de la Constitution canadienne, cette forme de consultation a une valeur indicative et ne lie pas le gouvernement.

Le premier ministre fédéral n'a pas précisé comment serait prise la décision de tenir ou non un référendum lorsqu'il aura les moyens légaux de le faire.

On sait d'autre part que le gouvernement québécois s'est engagé à organiser dans cette province un référendum d'ici à deux ans. Le ministre d'Etat à la réforme parlementaire, M. Robert Burns, a déclaré que la tenue d'un référendum national n'affecterait aucunement celle du référendum québécois prévu sur le même sujet. M. Jean-Paul Champagne, qui préside la branche montréalaise de la société nationaliste Saint-Jean-Baptiste, a qualifié l'initiative du gouvernement fédéral de « provocation délibérée ».

ALAIN-MARIE CARRON.

LA FRANCE ET LE MEXIQUE VEULENT INTENSIFIER LEUR COOPÉRATION

Les ministres français et mexicain des affaires étrangères se sont déclarés résolus, mercredi 19 octobre, à développer la coopération entre leurs deux pays. Recevant à déjeuner son collègue mexicain M. Roel, au quai d'Orsay, M. de Guiringaud a déclaré : « *La France est prête à s'associer à la réalisation des différents projets mexicains dans le domaine de l'énergie, des transports, des télécomunications. Mais notre souci n'est pas tant de faire des affaires que de renforcer entre le Mexique et la France une coopération durable et à double sens.* » Le ministre s'est félicité des résultats de la coopération culturelle et a proposé d'intensifier l'action commune dans le domaine de la radio, de la télévision et du cinéma.

M. Roel, après avoir dressé un tableau des ressources de son pays, a dit son espoir d'accroître la coopération technologique et économique et souligné la solidité de l'amitié franco-mexicaine.

Nicaragua

● DES MILITANTS DU FRONT SANDINISTE DE LIBÉRATION ont attaqué trois casernes des forces régulières du Nicaragua le lundi 17 octobre. Des combats sporadiques se poursuivaient mardi à Masaga, à une trentaine de kilomètres de la capitale, Managua. Ces affrontements interviennent quatre jours après des attaques lancées par les guérilleros sandinistes contre des villes proches des frontières du Honduras et du Costa-Rica. Les relations sont très tendues entre ce dernier pays et le Nicaragua. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Israël

LE DASH REJOINDRAIT LA COALITION GOUVERNEMENTALE

Jérusalem (A.F.P., A.P.). — Les dirigeants du mouvement démocratique pour le changement (DASH) ont décidé mercredi 19 octobre par un vote (14 voix contre 1 et 2 abstentions) de quitter l'opposition et de rejoindre la coalition gouvernementale de M. Menahem Begin. Si cette décision est approuvée par le conseil directeur du parti, qui se réunit ce jeudi 20 octobre, M. Begin disposera d'une large majorité au Parlement et verra sa position renforcée. Le gouvernement disposerait en effet de 78 sièges sur 120, au lieu des 63 sièges actuels.

De source proche de M. Begin, on indiquait mercredi que le chef du parti, M. Yigael Yadin, avait déjà promis une réponse positive au premier ministre.

M. Yadin aurait exprimé sa conviction que *« le moment est venu pour le DASH de se joindre à la coalition de M. Begin »*. Les discussions au conseil directeur ne devraient pas être longues. *« Tout a déjà été dit, il ne s'agira que d'une formalité »*, affirmait mercredi un des lieutenants du professeur Yadin.

[Le Mouvement démocratique pour le changement (DASH) fondé en février dernier par le professeur Yigael Yadin, avait remporté un net succès aux élections générales du 17 mai dernier. Lors de l'arrivée au pouvoir du Likoud, des négociations s'étaient engagées entre les deux formations mais elles avaient achoppé, notamment sur la question de l'avenir de la Cisjordanie et sur des questions de politique intérieure et économique.]

LE PREMIER MINISTRE POURRAIT VENIR EN NOVEMBRE EN VISITE EN FRANCE

M. Begin se rendra en visite officielle en Grande-Bretagne du 20 au 23 novembre. Selon le quotidien israélien « Davar », il pourrait, avant ou après ce voyage, faire une visite en France. A Paris, la nouvelle n'est officiellement ni confirmée ni infirmée. Les milieux informés n'excluent pas un voyage de M. Begin en novembre, à une date qui lui conviendra.

M. Rabin, alors premier ministre israélien, avait été invité en février à venir en France et avait accepté le principe du voyage. M. Chaban-Delmas a, au nom du gouvernement, renouvelé cette invitation à son successeur au cours de son séjour à Tel-Aviv, le 7 octobre.

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT

L'Égypte accepte sous conditions le document de travail américano-israélien

De notre correspondant

Le Caire. — Dressant, le mercredi 19 octobre, devant la commission des affaires étrangères du Parlement, le bilan de son récent séjour à Washington et à New-York, M. Fahmi a déclaré que *« les idées avancées par les Etats-Unis »*, dans le document de travail américano-israélien *(le Monde* du 15 octobre), *représentaient un pas en avant »*, mais que Le Caire avait demandé, mercredi, à Washington, *« des éclaircissements et des modifications »*.

Cette déclaration est interprétée ici comme une acceptation sous conditions par l'Egypte du texte israélo-américain.

Selon M. Fahmi, Le Caire est d'accord, *« si cela doit faciliter le processus de paix »*, pour qu'*« une délégation arabe unique »* se rende à Genève, *« tout au moins aux séances inaugurales »*. Dans ce cas, cependant, la réunion de la conférence ne devra pas se faire *« aux dépens des Palestiniens et de l'Organisation choisie par ceux-ci comme leur unique représentant »*.

Les regards se tournent vers Damas

Les Egyptiens, dans les semaines qui viennent vont s'efforcer de faire préciser par les Américains que *« les Arabes palestiniens »* dont il est fait état dans le document américano-israélien, pourraient, le cas échéant, appartenir à l'O.L.P. ou être mandatés par celle-ci. Déjà, le département d'Etat, à la vive satisfaction du Caire, a fait savoir qu' *« il n'existe pas accord entre les Etats-Unis et Israël pour exclure l'O.L.P. de la représentation palestinienne à Genève »*. Le Caire aimerait également faire préciser d'une manière ou d'une autre par Washington qu'en aucun cas les résultats des réunions des groupes de travail bipartites qui pourraient être formés à Genève entre Israël *et chacun des Etats arabes présents* ne constitueraient la base d'accords restreints ou séparés, mais seulement des éléments du traité de paix global israélo-arabe.

M. Fahmi a conclu en annonçant que *« les Etats-Unis avaient préparé une version amendée de leur document de travail, actuellement examinée par les Arabes et par nous-mêmes »*. Il n'en reste pas moins qu'en acceptant, même avec des restrictions, un texte publiquement appelé au Caire *« document américain »*, mais qui a bel et bien été conçu avec la participation israélienne et approuvé par la Knesset, l'Egypte fait une nouvelle concession à l'Amérique, ainsi que l'avaient laissé prévoir les *« confidences »* de tel *« haut responsable »* de la Maison Blanche ou celles de M. Fahmi lui-même.

Une fois de plus, c'est vers Damas que les regards se tournent maintenant pour savoir si le nouveau geste égyptien à l'endroit de l'Amérique (et d'Israël est approuvé par les autres parties arabes.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

République du Yémen

LE NOUVEAU CHEF D'ÉTAT-MAJOR A ÉCHAPPÉ A UN ATTENTAT

Le lieutenant-colonel Ahmed Al Ghachmi, nouveau chef de l'état-major nord-yéménite, a échappé mardi à une tentative d'assassinat, indique ce jeudi 20 octobre l'Agence de presse des Emirats, ajoutant que l'auteur de l'acte avait été arrêté. Citant le colonel Ali El Shimi, chef d'état-major adjoint des forces armées nord-yéménites, arrivé jeudi à Abou-Dhabi, l'agence précise que l'agresseur du colonel Al Ghachmi, le major Zaid Al Kubeisi, se trouvait dans la foule venue présenter ses condoléances après l'assassinat du président Ibrahim Al Hamdi. Il a pointé son arme en direction du colonel Al Ghachmi, qui a pu le repousser. — *(Reuter.)*

● *Plusieurs dizaines d'officiers nord-yéménites ont été arrêtés* à la suite de l'assassinat, le 11 octobre dernier, du président de la République arabe du Yémen, Ibrahim El Hamdi, a révélé M. Yahia Mousleh, gouverneur de la région de Sanaa, dans une interview publiée, jeudi 20 octobre, par le *quotidien koweïtien Al Qabas*. M. Mousleh a précisé qu'au nombre des officiers arrêtés se trouve le commandant Ali Knaf Zahra, que le président Hamdi *« avait désigné comme son successeur »*.

● *La conférence internationale de la Croix-Rouge*, réunie à Bucarest, a adopté, mercredi 19 octobre, en commission, un projet de résolution sur l'application du droit international humanitaire dans les *« territoire occupés du Proche-Orient »*. Ce projet de résolution, présenté par douze Etats arabes et légèrement amendé par le C.I.C.R., a été voté par 94 voix contre 3 (R.F.A., Nouvelle-Zélande, Israël). Il y a eu 37 abstentions, notamment celles des pays de la C.E.E.

Le projet affirme que la conférence se déclare *« sérieusement inquiète des politiques et des pratiques — contraires à l'article 49, paragraphe 6, de la quatrième convention de Genève — affectant les populations civiles arabes dans les territoires occupés »*. Ce paragraphe interdit la déportation et les transferts de population. — *(A.F.P.)*

● *L'organisation de libération de la Palestine* a demandé, mercredi 19 octobre, à être entendue, comme les pays méditerranéens non européens, par la Conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe. — *(A.F.P.)*

● *L'Egypte et la Libye sont convenues de rouvrir leurs consulats à Benghazi et à Alexandrie*, a annoncé mercredi 19 octobre l'Agence du Moyen-Orient. Le président Sadate avait reçu le même jour un envoyé du colonel Kadhafi qui l'a informé que le chef de l'Etat libyen avait accepté de restituer le bâtiment du consulat d'Egypte à Benghazi à la mission diplomatique égyptienne à Tripoli. — *(Reuter.)*

● *Sur l'initiative de M. Robert Pontillon*, sénateur des Hauts-de-Seine (P.S.), un groupe socialiste d'amitié France-Israël a été créé au Sénat, distinct du groupe sénatorial France-Israël déjà existant.

Sciences Po.
• Préparation "Parallèle"
• Préparation "Plein Temps"
IPEC
46, bd Saint-Michel
633.81.23 / 033.45.87
Enseignement Supérieur Privé

VIENT DE PARAITRE
Les Impôts en France
77-78
590 pages - Franco 65 F
ÉDITIONS FRANCIS LEFEBVRE
15, rue Viète, Paris 17e

L'angoisse fait vendre...
Henri Pradal
Le marché de l'angoisse
(192 pages 35 F)
le nouveau livre de l'auteur du GUIDE DES MEDICAMENTS
SEUIL

Que serait la Suisse, privée de ses buts d'excursion?

Malgré ses quatre mille arêtes glacées, ses douces collines verdoyantes, ses sereins lacs bleus, son bon vin et son fromage, on voudrait boire – ces images de la Suisse sont devenues proverbiales.

Aussi serait regrettable qu'elles fassent oublier que la Suisse offre encore d'autres buts d'excursion quelque peu plus éloignés. Les Pyramides de Gizeh, le World Trade Center à New York, le Bouddha couché de Wat Pô à Bangkok, le Pain de sucre à Rio, ont également leur charme bien à eux. Pour ne citer que quatre exemples parmi les quatre-vingt-sept coins de pays idylliques que vous pouvez atteindre dans un temps incroyablement court, grâce à une entreprise de transports bien connue: Swissair.

Swissair est constamment à la recherche, sur les cartes du monde, de nouveaux points dignes d'intéresser ses passagers. Rien qu'en 1977, elle a repéré trois objectifs de choix pour amateurs de découvertes: Sofia, Ankara et Linz.

Il vaudrait donc la peine, lors de votre prochain séjour en Suisse, d'inclure un petit tour de ce genre dans votre plan de voyage. D'autant plus que les quatre-vingt-sept endroits en question ne sont pas très connus comme buts d'excursion en Suisse.

SWISSAIR

Automobilistes vous avez droit à plus.

En 1977, l'automobiliste peut, à juste titre, revendiquer certains droits. Ces droits, Citroën les reconnaît et agit en appliquant la garantie 12 mois et en proposant les services Citroën Plus.

Parce qu'il est inadmissible qu'en 1977, vous ne puissiez pas connaître à l'avance le temps de facturation d'une réparation, Citroën met dans chaque voiture un barème simplifié.

Parce qu'il est anormal qu'il soit difficile de se renseigner, Citroën crée le téléphone relations clientèle.

Parce qu'il est absurde qu'en 1977, l'entretien de votre voiture soit un problème, Citroën vous proposera le contrat de maintenance des voitures neuves Citroën.

Parce qu'il est aberrant qu'en 1977, on ne puisse vous faciliter le paiement des dépenses d'utilisation de votre voiture, Citroën a créé la carte C, une vraie carte de paiement et de crédit.

Parce qu'il est impensable que des techniciens ne soient pas au courant des nouvelles techniques, Citroën renforce encore la formation de son réseau par ses équipes mobiles.

Parce qu'il est navrant que chaque jour comme à toute heure, vous ne trouviez pas l'assistance dont vous avez besoin, Citroën répondra par l'appel 24 sur 24.

Parce qu'il est incroyable qu'une réparation effectuée dans un atelier ne soit pas garantie dans tout un réseau, Citroën instaure la garantie de réparation inter-réseau.

Parce qu'il est ridicule que l'immobilisation de votre voiture vous prive de voiture, Citroën pourra mettre à votre disposition une voiture Citroën non stop dans des conditions exceptionnelles.

Parce qu'il est désolant qu'en matière d'écologie, on parle sans agir, Citroën ajoute, à celles de son réseau, ses unités itinérantes de contrôle anti-pollution.

Citroën Plus : des services en plus.

CITROËN Plus

CITROËN préfère TOTAL

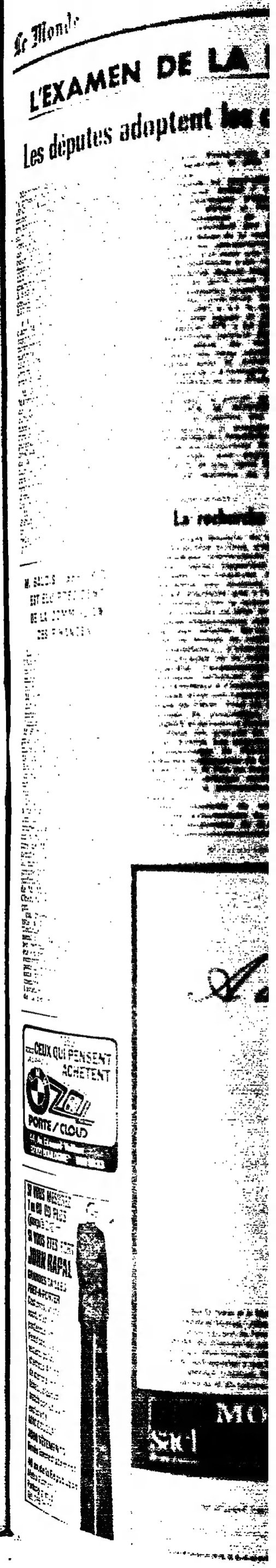

Le Monde

politique

L'EXAMEN DE LA LOI DE FINANCES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés adoptent les crédits de la recherche, du plan et du commerce et de l'artisanat

Mercredi matin 19 octobre, sous la présidence de M. Andrieux (P.C.), l'Assemblée nationale examine les crédits consacrés à la recherche. Au nom de la commission des finances, M. MESMIN (réf., Paris) relève que les crédits de fonctionnement s'élèveront, pour 1978, à 6,36 milliards de francs, contre 5,67 en 1977 (plus 12,2 %). Les autorisations de programme passent de 5,22 milliards à 5,58 milliards (+ 6,89 %) et les crédits de paiements de 4,92 à 5,37 milliards (+ 9,1 %).

« *A titre de comparaison*, déclare M. Mesmin, il convient de *rappeler que les crédits de fonctionnement de l'ensemble des ministères progressent, en 1978, de 13,3 %. On observe un certain tassement de l'effort national en faveur de la recherche.* »

M. BURON (apparenté R.P.R., Mayenne), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, souligne lui aussi la nécessité d'un effort d'information en faveur de la recherche en général. M. BARTHE (P.C., Pas-de-Calais), rapporteur pour avis de la commission de la production, déclare qu'il n'aperçoit « *aucun signe de redressement apparent* » dans le budget proposé, « *en dépit des cris d'alarme lancés par les chercheurs* ».

M. SOURDILLE, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, rappelle d'abord l'exemple de M. Roger Guillemin, chercheur français expatrié aux Etats-Unis et qui vient de recevoir le prix Nobel de médecine.

« *La France ne peut-elle donc obtenir un prix Nobel ?* » s'interroge le secrétaire d'Etat, qui poursuit : « *Même si l'opinion publique, oublieuse de succès antérieurs, n'aborde que par ce biais les problèmes de la recherche française, il ne conviendrait pas de se dérober.* » Il note que l'effort total de la recherche s'est régulièrement amplifié depuis vingt ans, en France, et qu'il s'est traduit par un prélèvement important sur la production intérieure brute : de 1,2 % en 1957 à 2,2 % en 1967, pour après une baisse se rétablir à 1,8 % depuis 1975. « *Le prélèvement Recherche calculé par tête d'habitant place du reste la France dans un rang excellent : le troisième avec 60 dollars par tête, juste après l'Allemagne fédérale (72 dollars) et les Etats-Unis (120 dollars).* »

Commentant le projet de budget pour 1978, M. SOURDILLE insiste sur le nombre des créations d'emplois. Il souligne que l'énergie nucléaire « *bénéficie d'une priorité en autorisations de programmes, avec une augmentation de 14 % et une ligne budgétaire de 354 millions de francs destinés à la sûreté et à la protection nucléaires* ».

M. Aymar ACHILLE-FOULD plaide ensuite pour une augmentation de la recherche en vue de l'exploitation des océans et de la valorisation maritime de nos territoires d'outre-mer.

Dans la suite de la discussion, mercredi après-midi, M. BOULLOCHE (P.S.) exprime sa lassitude de se répéter devant une situation qui n'a guère évolué depuis le début de la législature. « *En fait, le gouvernement ne fait qu'organiser la pénurie. Notre recherche fondamentale est condamnée au déclin* », déclare-t-il.

Mme CONSTANS (P.C.) relève l'attribution du prix Nobel de médecine à un chercheur américain d'origine française, « *qui s'est expatrié aux U.S.A. pour disposer des moyens nécessaires* ». Elle y voit tout comme M. Bouilloche avant elle, le symbole des conséquences de la politique gouvernementale. Pour terminer, elle rappelle les mesures immédiates de sauvegarde préconisées par son parti et qu'appliquerait un gouvernement de gauche.

M. SOUSTELLE (réf.) jette un « *cri d'alarme* » sur la situation « angoissante » des chercheurs en science anthropologique et sciences annexes. M. VIZET (P.C.) évoque « *la lutte des travailleurs hors statut, menacés de licenciement* » puis dénonce « *le renforcement de l'autoritarisme et de la discrimination politique* ».

Répondant aux orateurs, M. SOURDILLE, secrétaire d'Etat à la recherche, insiste notamment sur le fait que, cette année, « *on a sacrifié le béton au cerveau* ». Relevant le silence fait sur les problèmes de sécurité nucléaire, il en déduit que l'action menée « *a pratiquement convaincu* ». Il insiste sur la volonté du gouvernement de rechercher systématiquement la coopération européenne. Puis, évoquant le C.N.R.S., il avoue avoir été souvent « *en communion de pensée* » avec M. Bouilloche. Pour terminer, il conteste qu'il y ait treize mille chercheurs hors statut.

L'Assemblée adopte les crédits de la recherche.

La recherche : une année difficile

M. Georges Mesmin, du centre des démocrates sociaux, n'est pas un opposant systématique. Mais parlant comme rapporteur spécial pour la recherche de la commission des finances, il a bien dû constater que « l'année sera difficile pour la recherche ».

Il lui revenait en effet de faire certaines comparaisons chiffrées. Elles sont sévères. Qu'on raisonne en termes de crédits de fonctionnement, d'autorisations de programme ou de crédits de paiements, l'augmentation de l'enveloppe recherche est toujours inférieure à l'augmentation moyenne prise sur l'ensemble du budget de l'Etat. Pour les autorisations de programme, qui engagent directement l'avenir, la différence est presque du simple au double. Les autorisations de programme de l'enveloppe recherche augmentent de 6,89 %, ou de 7,3 % si l'on ne tient pas compte de certaines modifications dans la présentation du budget.

Pour l'ensemble du secteur civil, les autorisations de programme progressent de 12,3 %, la croissance du secteur militaire étant de 29,6 %. Globalement d'ailleurs, l'enveloppe recherche augmente de 9,6 % en francs courants, donc stagne en valeur. Il est donc difficile de prétendre que la recherche est favorisée.

M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, peut faire valoir que sans son action les chiffres auraient été pires. Il a pu faire état d'une croissance dans certains domaines, malheureusement faite au détriment des autres. Il a pu relever l'importante création de postes budgétaires, sans dire ce que feront les nouveaux chercheurs sans équipements nouveaux. Un ancien ministre a dit à la tribune que « la recherche océanologique, est d'abord une affaire de moyens ».

Il est vraisemblable que les députés voteront le budget de la recherche, et comme l'a dit M. Sourdille, « voteront l'avenir ». Beaucoup auraient préféré voter un avenir moins gris. — M. A.

PLAN : M. Bouilloche dénonce la « dévaluation des moyens »

L'Assemblée examine ensuite les crédits du commissariat général du Plan. M. BOULLOCHE, rapporteur spécial, insiste sur la modicité des crédits (43,5 millions en 1977, 45,1 en 1978, soit 0,01 % du budget de l'Etat) qui, compte tenu de l'inflation, correspondent « *à une dévaluation des moyens mis à la disposition des organismes de planification* ».

M. LA COMBE (R.P.R.), rapporteur pour avis, regrette que les crédits accordés au Centre d'étude des revenus et des coûts (C.E.R.C.) ne soit pas à la hauteur des promesses faites l'an dernier par le gouvernement. En conclusion, il déplore que le Plan ne joue pas un rôle plus important en tant que correcteur des inégalités régionales.

Après avoir réclamé des crédits supplémentaires pour le CREDOC (Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie), M. PORELLI (P.C.) affirme que le Plan « *ne réalise jamais les objectifs proclamés, mais atteint constamment les objectifs cachés qui constituent sa véritable finalité* ».

« *La planification française ne semble plus faire recette* », observe Mme CREPIN (réf.), qui le regrette et souhaite qu'elle connaisse un nouvel essor, donc que lui soient consacrés des crédits accrus.

« *Oui, le plan est un échec*, constate M. JOSSELIN (P.S.) *car vous refusez de soumettre les grandes sociétés et d'associer les collectivités locales.* » Il souligne le caractère décevant des résultats obtenus en matière de politique industrielle.

Pour M. SOURDILLE, secrétaire d'Etat à la recherche, le commissariat général du Plan s'est, en 1977, correctement acquitté de ses missions, la qualité de ses réflexions s'appuyant sur les études menées par plusieurs organismes, dont le CREDOC.

M. Sourdille observe « *qu'un seul point d'unanimité se dégage: l'utilité de la planification* ».

Les crédits du commissariat général du Plan sont ensuite adoptés par l'Assemblée.

COMMERCE ET ARTISANAT : progression plus lente du budget

En séance de nuit, sous la présidence de M. Allainmat (P.S.), l'Assemblée examine le budget du commerce et de l'artisanat. M. DENVERS (P.S.), rapporteur spécial observe que 1976, la progression du chiffre d'affaires du commerce de détail a été de 11,7 %. Compte tenu de la hausse des prix que l'on peut estimer à 9,1 %, on constate pour la période une augmentation de 2,6 % de l'activité réelle ou du volume des ventes.

Les crédits de fonctionnement au titre des interventions publiques passent de 10 978 408 F pour 1977 à 11 170 558 F pour 1978, soit une hausse de 1,8 % seulement contre 19,5 % en 1977. Les dépenses en capital pour le commerce passent de 20 millions de francs en 1977 à 21 200 000 F en 1978, soit une augmentation de 6 %, alors que, en 1977, aucune augmentation n'avait été observée par rapport à 1976. M. Denvers note que le budget du commerce et de l'artisanat progresse moins rapidement au titre de 1978 que l'année précédente.

M. BARDOL (P.C.), rapporteur spécial du budget de l'artisanat, indique d'abord que l'ensemble des crédits consacrés à cette branche d'activité devraient s'élever en 1978 à 119,2 millions de francs contre 82,9 millions de francs en 1977, soit une augmentation de 43,7 %. Cette progression est essentiellement due à l'augmentation des dépenses en capital qui progressent de 77,4 % pour les crédits de paiement contre 6,5 % seulement pour les dépenses ordinaires. La majoration de crédit essentielle a trait aux primes d'installation en faveur des entreprises artisanales pour lesquelles il est prévu 57,9 millions de francs d'autorisations de programmes et 56 millions de francs de crédits de paiements (contre 31 et 23,5 millions de francs en 1977).

M. Bardol s'interroge sur le système des primes d'apprentissage.

« *Nous voyons*, déclare-t-il, *que les pourcentages de succès des apprentis aux examens professionnels sont inférieurs à ceux des candidats issus des C.E.T. Il est de 44 % environ dans le premier cas et de 60 % environ dans le second.* » En conclusion, M. Bardol indique qu'il se prononce personnellement contre le budget de l'artisanat qui a été adopté à la majorité par la commission des finances.

M. FAVRE (R.P.R.) estime, au nom de la commission de la production et des échanges, qu'il ne s'agit que d'un « budget de reconduction ».

Rapporteur pour avis de la commission de la production sur le budget de l'artisanat, M. MAUJOUAN DU GASSET (P.R.) attire l'attention du ministre et des députés sur le problème de l'assurance-vieillesse pour les artisans dont il remarque cependant qu'elle recevra en 1978 une aide de 300 millions de francs.

M. MONORY, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, rappelle les engagements tenus par le gouvernement. Sur le plan fiscal, il était, déclare-t-il, « *psychologiquement important* » de porter, dès le 1er janvier 1978, à 20 % l'abattement dont bénéficient les commerçants et artisans inscrits à un centre de gestion comptable agréé. Nous avons décidé, avec l'accord du premier ministre, de créer une commission qui dialoguera avec les organisations socio-professionnelles, afin de, si vous me permettez le mot, banaliser les centres de gestion agréés.

Sur le plan social, « *les progrès qui ont été faits sont extraordinaires* », estime le ministre, qui poursuit : « *Nous sommes arrivés à une très grande satisfaction en ce qui concerne l'assurance-maladie, la condition des veuves et les pensions de retraites.* »

Le ministre évoque ensuite le problème des magasins à grande surface, indiquant qu'il a donné cette année vingt à vingt-deux autorisations de création de telles unités. Il estime que ce chiffre n'est pas excessif.

« *L'artisan va prendre dans les prochaines années une importance capitale*, déclare le ministre. *Hier, la vie était basée sur des sources d'énergie et des matières premières à bon marché. Aujourd'hui, nous allons vers une économie de réparations. L'artisan aura pour tâche de faire durer les produits.* »

Dans la discussion générale interviennent MM. DURIEUX (P.R., Nord), VIZET (P.C., Essonne), RAYNAL (R.P.R., Cantal), BOUVARD (réf., Morbihan), MICHEL (P.S., Eure), MASSON (P.R., Yonne), DESANLIS (réf., Loir-et-Cher), EHM (R.P.R., Bas-Rhône), MOREL-LON (P.R., Puy-de-Dôme), DURAFFOUR (M.R.G., Saône-et-Loire), LE CABELLEC (réf., Morbihan), lui-même ancien artisan.

Les crédits du commerce et de l'artisanat sont adoptés, le P.C. et le P.S. votant contre.

L'Assemblée adopte un amendement de MM. MAYOUD (P.R.) et LAURIOL (R.P.R.) élevant de 130 à 140 francs la taxe annuelle perçue au profit des chambres de métiers.

La séance est levée à 1 h. 15.

P. J.

M. BAUDIS (app. P.R.) EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES

La commission des finances de l'Assemblée nationale s'est réunie mercredi 19 octobre en fin de matinée pour désigner son président, après la démission de M. Fernand Icart (P.R.), député des Alpes-Maritimes, devenu ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire. M. Pierre Baudis (app. P.R.), député de la Haute-Garonne et maire de Toulouse, a été élu par 29 voix contre 12 à M. André Bouilloche (P.S., Doubs), qui était soutenu par le groupe communiste ; il y a eu quatre bulletins blancs et un « divers ».

L'élection de M. Pierre Baudis a été rendue possible à la suite d'un accord intervenu entre le groupe du P.R. et celui des R.P.R. qui s'opposaient sur la candidature de M. Henri Torre, ancien député gaulliste ayant rejoint les rangs du parti républicain. Le groupe R.P.R. lui avait refusé ses suffrages et souhaitait l'élection de M. Maurice Papon, député du Cher, rapporteur général du budget.

[M. Pierre Baudis, né le 11 mai 1916 à Decazeville, est maire de Toulouse depuis 1971. Conseiller général de la Haute-Garonne, conseiller régional de Midi-Pyrénées, il a été élu député dans la deuxième circonscription de la Haute-Garonne pour la première fois en 1958 et réélu sans interruption depuis 1968. Il est membre du conseil supérieur de l'aviation marchande et de l'Institut de la recherche des transports.]

L'inhumation du soldat inconnu d'Afrique du Nord

LA PRESSE ALGÉRIENNE CRITIQUE LES DÉCLARATIONS DE M. GISCARD D'ESTAING

Le quotidien algérien *El Moudjahid* critique, mercredi 19 octobre, dans un article publié en première page, les déclarations faites dimanche 16 octobre, à Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais) par M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la cérémonie d'inhumation du corps du soldat inconnu mort au cours des opérations en Afrique du Nord (*le Monde* du 18 octobre).

El Moudjahid écrit notamment : « *Dire que la France a choisi librement, en Algérie, la voie de l'autodétermination sans y être contrainte (...) est un beau paradoxe que n'aurait pas récusé ce sophiste impénitent qui démontrait la vitesse de l'immobilité.* »

La veille, le quotidien de langue arabe *Achaab* soulignait, dans un éditorial : « *M. Giscard d'Estaing a oublié de dire à son peuple la vérité pour laquelle est mort ce soldat sur la terre d'Algérie. Il avait été envoyé à la mort par ceux qui mettent leurs intérêts et leurs privilèges au-dessus de tout... Malheureusement certains d'entre eux continuent à avoir le sort de la France entre leurs mains.* »

LA GUERRE D'ALGÉRIE A FAIT 25 000 MORTS

La Fédération nationale des anciens combattants de la guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie tient à préciser, à l'issue des cérémonies de Notre-Dame-de-Lorette et des informations publiées à cette occasion (*le Monde* daté 16-17 octobre) :

« *Ce ne sont pas 15 000 soldats qui sont morts en Algérie entre 1954 et 1962, mais, malheureusement, plus de 25 000. Une note du service historique des armées en date du 19 novembre 1963 faisait déjà état de 15 580 tués au combat au 19 mars 1962 pour l'armée de terre et l'armée de l'air, sans tenir compte des disparus — 1 000 environ, — ni des pertes de la marine, ni celles de la légion (2 056 tués).*

» *En outre, il convient d'ajouter à ce bilan pour la seule guerre d'Algérie 9 031 tués par accidents, maladie, ainsi que ceux, inconnus, décédés des suites de leurs blessures après la fin de la guerre : 1 277 militaires. Au total, ce sont donc bien près de 30 000 militaires qui ont trouvé la mort en Afrique du Nord pour les trois conflits et que le soldat inconnu symbolisera désormais au mémorial de Notre-Dame-de-Lorette.* »

● *Le mouvement du Recours « prend acte »* des déclarations faites par M. Giscard d'Estaing dimanche 16 octobre à Notre-Dame-de-Lorette (*le Monde* du 18 octobre) et estime que la nouvelle loi d'indemnisation « *devra assurer une réparation véritablement équitable (...) afin de bien constituer le pacte national souhaité par le chef de l'Etat* ». Le Recours précisera sa position au cours d'un meeting qu'il organise samedi 22 octobre à 15 heures au palais des congrès de Perpignan, et auquel il a convié M. Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des problèmes des rapatriés.

Le maire de la ville, M. Alduy (app. réf.), participera à cette réunion qui sera animée par les dirigeants nationaux de Recours.

DEPUIS 1959
TOUS CEUX QUI PENSENT
A L'APRES VENTE ACHETENT
BMW ZOLL
PORTE MAILLOT
44, Av. Edouard Vaillant
92100 BOULOGNE 609 9133

SI VOUS MESUREZ
1 m 89 OU PLUS
(jusqu'à 2,10 m)
SI VOUS ETES FORT
JOHN RAPAL
GRANDES TAILLES
PRET-A-PORTER
Costumes, vestes sport, blazers, pardessus, impers. Pantalons, jeans, velours, pulls, chemises 4 longueurs de manche. Peaux lainées, blousons, trench cuir et daim, exclusivité MAC DOUGLAS.
3000 VÊTEMENTS
livrés immédiatement.
40 av. de la République
Métro Parmentier
Parking gratuit
Tél. 355.66.00

Pierre, ardoise et terrasses.
A deux pas du Marais.
7.920 f le m2.
(prix moyen ferme - valeur Octobre 77 parc à voiture et cave compris)

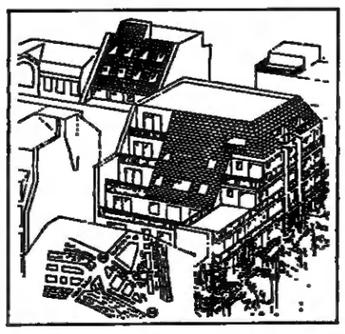

Entre la Seine et le Marais, au cœur du Paris historique, le Mornay-Crillon : une architecture conçue en fonction de l'environnement. Mais derrière les charmes du passé, on trouve au Mornay-Crillon tous les raffinements que le XXe siècle peut apporter à une habitation de qualité. Les matériaux employés, l'isolation phonique, les terrasses et les balcons, la diversité des plans et des types d'appartements, la hauteur des plafonds font du Mornay-Crillon une résidence de classe dans un quartier de Paris où l'on rencontre l'histoire en sortant de chez soi. Les appartements de la rue Crillon sont livrables immédiatement. Venez visiter l'appartement témoin.
PARIS
PEUA 28
MORNAY CRILLON
Bureau de vente : 15, bd Bourdon - 75004 PARIS
ouvert le lund. de 14 h 30 à 19 h et les jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Tél. 277.45.55.
saci 25 ans d'activité
CORI Tél. : 307.32.64
Renvoyez ce bon à la CORI
Ne pouvant me rendre sur place, envoyez-moi une documentation sur "MORNAY CRILLON"
NOM Prénom
Adresse Profession
M 21/10

PARIS 7e
TRÈS GRANDS
APPARTEMENTS-TERRASSES
Appartements-terrasses de 3, 4 ou 5 pièces.
Exemple : un appartement de 5 pièces
124 m2 + terrasse de 110 m2 : 1.650.000 F.
Livraison : 2e semestre 1978.
Appartements modèles décorés par Jansen et Delon.
tous les jours (sauf dimanche et lundi)
de 14 h à 19 h, ou sur rendez-vous.
Tél. 705.69.11.
HABITAT ENVIRONNEMENT CONSEIL
sofap
Les Ambassades St Dominique
96/98 rue Saint-Dominique. Paris 7e.
Je désire recevoir, sans engagement, une documentation gratuite sur LES AMBASSADES SAINT DOMINIQUE.
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Tél. _____
Adresser à : SOFAP 15, rue Murillo 75008 Paris.
L.M.

POLITIQUE

En Moselle

M. Chirac met en cause le comportement des alliés du R.P.R.

De notre envoyé spécial

Saint-Avold. — Accueilli en Moselle avec une chaleur particulière par MM. Messmer, ancien premier ministre, maire de Sarrebourg, et Schvartz, député de Saint-Avold, M. Chirac a rencontré, mercredi, des publics divers : ruraux à Château-Salins, ouvriers à Sarrebourg, représentants des classes moyennes à Sarreguemines, composé de mineurs à Forbach. A Saint-Avold enfin, dans la soirée, il s'est adressé à quelque mille cinq cents personnes. A Forbach, M. Jacques Chirac a apporté un soutien appuyé à M. Bousch, ancien sénateur, maire R.P.R., qui espère, en mars prochain, ravir son siège de député à Mme Fritsch, réformateur.

A chaque étape, le président du R.P.R. a insisté sur les problèmes propres à ce département-frontière : la nécessité de valoriser les exportations agricoles et d'améliorer la situation de l'industrie charbonnière. Au passage, il s'en est pris avec vivacité aux « *technocrates* » de Bruxelles, aux mesures de la Communauté européenne concernant la viande ou le lait, et il a répondu à des questions techniques, sectorielles ou personnelles posées par ses hôtes. Mais il a partout insisté sur la nécessité d'une « *relance réfléchie, sélective, volontaire et importante* » de l'économie par l'encouragement aux investissements.

M. Jacques Chirac a aussi évoqué la conjoncture électorale en répondant aux questions des militants du R.P.R. à deux reprises, à Sarreguemines et à Saint-Avold. Justifiant ce tour de France en zigzag qu'il entreprend, il a déclaré : « *Faute de pouvoir faire passer mon message par les moyens audio-visuels normaux, je m'en vais le porter moi-même sur place à ceux à qui je le destine* ». Et comme on l'interrogeait sur « *la jubilation de M. Soisson, secrétaire général du parti républicain, de diriger la première formation de la majorité* », il a répondu : « *Ces affirmations sont comme celles de M. Mitterrand ou de tous les hommes politiques. Mais quel est le mouvement autre que le R.P.R. qui peut rassembler des militaires aussi nombreux ? C'est cela le critère de l'action politique.* » A Saint-Avold, il a mis ses partisans en garde contre « *les sondages truqués ou achetés pour diminuer notre impact* ».

Chaque fois, également, M. Chirac a prévenu ses « *compagnons* » qu'ils allaient, comme pour la campagne municipale de Paris, avoir « *beaucoup de monde contre eux* », et il leur a donné ce conseil : « *Laissez dire, laissez faire, ne tombez pas dans le piège qu'on nous tend pour nous faire passer pour des diviseurs de la majorité.* »

Ce furent les seules allusions faites aux alliés du mouvement gaulliste, mais c'est également la première fois que M. Chirac définit la tactique propre de son parti en mettant en cause plus ou moins directement le comportement plus ou moins avoué de ses partenaires. Il est vrai qu'en Moselle les deux seules forces politiques en présence dans la majorité sont constituées par les gaullistes et les centristes. Les premiers espèrent bien renverser la tendance qui, depuis la disparition du général de Gaulle, avait favorisé les seconds, qui se trouvent de surcroît grignotés par les socialistes.

ANDRÉ PASSERON.

La majorité renforce le pacte électoral du 19 juillet

Les négociateurs des quatre formations de la majorité (R.P.R., P.R., C.D.S., C.N.I.P.) se réuniront de nouveau mercredi 26 octobre pour accorder leurs investitures dans les circonscriptions de la région parisienne et des départements et territoires d'outre-mer.

Au cours de la dernière réunion de cette instance, qui s'est tenue mercredi 19 octobre au siège du C.N.I.P., un « *pacte destiné à éviter toute tension entre les candidats aux élections législatives* » a été signé. Ce texte renforce le pacte électoral de la majorité signé le 19 juillet dernier (*le Monde* du 21 juillet). M. Bertrand Motte, président du C.N.I.P., a donné le détail de cet accord au cours d'une conférence de presse :

● En cas de candidature unique, le candidat reçoit automatiquement le soutien des formations de la majorité autres que celle qui lui a donné son investiture ;

● Lorsque une candidature unique a été décidée et enregistrée au procès-verbal, on ne peut revenir sur la décision que dans le cas où il y aurait changement de candidat ;

● Lorsque le comité a constaté qu'il y aurait primaire, le nombre de candidats n'est pas limité, sous réserve d'information réciproque et de la signature, par chaque candidat, du pacte de majorité ;

● En cas de primaire, les soutiens de formation à formation font l'objet d'une information du comité ;

● Tout candidat se réclamant d'une formation de la majorité, sans en avoir reçu l'investiture, est aussitôt et publiquement désavoué par sa formation.

Après la signature de ce texte, les représentants de la majorité ont examiné la situation de cent soixante – deux circonscriptions, allant de la Moselle à l'Yonne. Trente candidatures uniques ont été retenues, ce qui porte à cent dix-huit le nombre des candidats uniques de la majorité.

Le Conseil constitutionnel juge compatibles les activités professionnelles de M. Dassault et l'exercice de son mandat parlementaire

Le *Journal officiel* du 20 octobre publie une décision prise le 18 octobre par le Conseil constitutionnel sur la compatibilité des activités professionnelles de M. Marcel Dassault avec l'exercice de son mandat de député de l'Oise.

Le Conseil a décidé que M. Dassault « *ne se trouve dans aucun des cas d'incompatibilité prévus à l'article L.O. 146 du code électoral* ». Il considère que l'incompatibilité que prévoit cet article « *ne peut être étendue aux personnes qui, détenant la propriété d'une partie, quelle qu'en soit l'importance, du capital d'une société, exerçant les droits qui y sont attachés ; que, dès lors, la circonstance que M. Marcel Dassault détient la majorité des titres de différentes sociétés entrant dans le champ d'application des dispositions [du code électoral] n'a pas pour effet de le placer en situation d'incompatibilité* ».

Les sociétés ou entreprises visées par l'article L.O. 146 sont, notamment, celles qui jouissent, sous forme de garanties d'intérêts, ou de subventions, d'avantages assurés par l'Etat, et celles dont l'activité consiste principalement dans la prestation de fournitures pour le compte de l'Etat ou d'un Etat étranger.

Le Conseil constitutionnel avait le 23 décembre 1976, jugé irrecevable une demande effectuée par M. Dassault lui-même (*le Monde* du 24 décembre), au motif que le bureau de l'Assemblée nationale, saisi par une lettre de M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, n'avait pas pris position sur le cas du député de l'Oise comme il lui appartenait de le faire.

M. Guy Ducoloné (P.C.), vice-président de l'Assemblée nationale, avait alors à nouveau saisi le bureau du Palais-Bourbon du cas de M. Dassault. Le bureau de l'Assemblée nationale ayant, cette fois, exprimé un doute à ce sujet, le Conseil constitutionnel a pu statuer au fond.

● *M. René Monory*, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a exposé devant la commission sénatoriale des finances les orientations de la politique industrielle du gouvernement, caractérisée notamment, a-t-il dit, « *par un retour progressif à une certaine liberté des prix pour permettre aux entreprises de reconstituer leur marge d'autofinancement* ».

En ce qui concerne la politique énergétique, la recherche d'une plus grande vérité des prix entraînera vraisemblablement la hausse des tarifs du gaz ; il était encore vendu il y a peu de temps aux industriels français, a-t-il souligné, 32 % moins cher que ne l'est le gaz des Pays-Bas aux industriels hollandais.

EUROPE 1
c'est naturel
Les journalistes politiques.
Robert Namias.
Catherine Nay.
Gérard Carreyrou.

La mesure personnalisée Burton of London : le choix de la coupe

La coupe d'un costume ne s'improvise pas. Burton of London vous offre la triple garantie du métier, du sérieux et de la passion du travail bien fait. La personnalisation d'un costume Burton of London vous distingue aisément des autres... Burton of London, une véritable "griffe", sans le prix que l'on vous en demanderait ailleurs.
Burton of London
Lecture - Montparnasse - Passy - Faisanderie
Rivoli - Belle Epine - Créteil - Porte
Vélizy II - Rosny II
Le point
"LES DOSSIERS EXTRAORDINAIRES"

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi [illegible] octobre au palais de l'Elysée [illegible] présidence de M. Giscard d'Estaing. La communication que devait faire M. Raymond Barre sur la mise en place du conseil de l'information sur l'énergie électro-nucléaire [illegible] été reportée au 26 octobre. [illegible] terme de la réunion, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LA GRATUITÉ DE LA JUSTICE

Le [illegible] a adopté un projet de loi [illegible] la gratuité des [illegible] procédures [illegible] tribunaux civils et administratifs.

[illegible] raisons qui [illegible] justiciable [illegible] nombre et la complexité [illegible] droits et taxes perçus à [illegible] des procédures judiciaires.

Actuellement, lors [illegible] l'ouverture d'une instance devant [illegible] tribunaux, [illegible] provisions [illegible] être [illegible] dans [illegible] greffes soit directement par les [illegible] eux-mêmes, soit, le plus généralement, indirectement par l'intermédiaire [illegible] ou [illegible] avoués dans [illegible] cours d'appel. L'objet de ces provisions est [illegible] les frais administratifs [illegible] procès qui [illegible] en [illegible] de greffe, droit [illegible] d'enregistrement, [illegible] de publicité, [illegible] parafiscale. Désormais, [illegible] cessera d'exiger [illegible] provisions des justiciables en [illegible] à percevoir la [illegible] de [illegible] les droits de timbre et d'enregistrement, [illegible] que la [illegible] qui sont actuellement recouvrés pour le compte du Trésor. Quant au [illegible] plaidoirie qui [illegible] perçu par les greffes pour le compte de la Caisse nationale des [illegible] français, [illegible] sera [illegible] directement par celle-ci auprès de la profession des avocats, tandis que l'Etat versera à la Caisse des droits afférents aux plaidoiries des [illegible] commis [illegible] ou [illegible] au titre [illegible] judiciaire. Ces [illegible] seront appliqués à toutes les [illegible] civiles, pour tous les actes de procédure [illegible], [illegible] que pour les actes [illegible] des juridictions non liés à des décisions juridictionnelles.

Dans les instances pénales, la partie [illegible] bénéficiera de la gratuité dans les mêmes conditions. De plus, la délivrance, lorsqu'elle est [illegible], d'une copie des pièces de procédure sera gratuite pour les avocats commis d'office ou associés à [illegible] judiciaire.

Quant aux frais administratifs des juridictions répressives, ils seront sensiblement allégés et simplifiés : la redevance de greffe et la taxe parafiscale y seront supprimées, tandis que les droits d'enregistrement, qui comportent actuellement huit taux différents, seront remplacés par un droit forfaitaire comportant seulement deux taux. Il en résulte que la justice pénale, [illegible] en devenant gratuite pour ceux qui se portent partie civile, restera à la charge des [illegible] [illegible] les [illegible], sans que les délinquants puissent indûment [illegible] les autres citoyens.

La justice administrative sera désormais rendue gratuite par la suppression des droits de timbre et des frais de justice grevant les actes de procédure et les décisions rendues par les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat.

Le coût de la réforme sera compensé par [illegible] du rendement des secrétariats-greffes, dont le personnel, dégagé des tâches comptables, pourra mieux se consacrer, à des activités judiciaires. Il sera, d'autre part, intégralement gagé par un sensible relèvement du taux des amendes pénales. Ce relèvement touche les infractions de droit commun, dont les amendes demeurent inchangées depuis vingt ans, ainsi que les délits économiques, financiers et fiscaux. Le coût de la réforme sera ainsi mis, pour l'essentiel, à la charge des délinquants.

Cette réforme marque une simplification notable des rapports entre la justice et les particuliers et elle rendra plus aisé l'accès des plus défavorisés à ce service public.

[Le projet de loi prévoit également en son titre VI un relèvement des amendes pénales. Les amendes prévues à l'article 405, 1° du code pénal (escroquerie) sont portées à 6 000 francs si elles n'excédaient pas 6 000 francs antérieurement, à 20 000 francs si elles n'excédaient pas 13 000 francs et à 50 000 francs si elles n'excédaient pas 70 000 francs. Celles prévues à l'article 405, 1° (escroquerie) et à l'article 406, 1° (abus de confiance) sont portées de 30 000 francs à 250 000 francs. Enfin, les amendes prévues à l'article 405, 2° (appel public à l'épargne) et à l'article 408, 2° sont portées de 180 000 francs à 500 000 francs. Ces dispositions devraient être applicables à compter du 1er janvier 1979.]

● L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE

Le conseil a [illegible] un projet de loi autorisant la ratification de la convention du 30 mai 1975 portant création [illegible] Agence spatiale européenne. Cette convention remplace les [illegible] organisations [illegible] créées en [illegible] — [illegible] pour les lanceurs et le CERS pour les [illegible] spatiaux — par une [illegible] unique, qui constitue un cadre approprié à la réalisation et [illegible] spatiaux d'application.

La nouvelle organisation [illegible] de la convention du CERS qui demeure, jusqu'à [illegible] en vigueur du nouveau traité, le support juridique des [illegible] de l'Europe. [illegible] par un élargissement des missions [illegible] à l'Agence, l'accent mis sur les [illegible] pacifiques et les [illegible] menées en liaison avec les agences spatiales [illegible] que par une [illegible] plus efficace.

● UN ACCORD FRANCO-PORTUGAIS

Le conseil a [illegible] un projet de loi autorisant l'approbation [illegible] l'accord global conclu entre le gouvernement français et le gouvernement portugais, concernant [illegible] par la France de [illegible] dans les [illegible].

La France dispose, depuis 1964, à Floirac, [illegible] pour l'observation et la poursuite de [illegible] d'engins balistiques lancés du centre d'essais des Landes.

Le traité qui [illegible] signé à Lisbonne, le 24 février 1977, comporte un accord général sur ces activités et divers accords relatifs, notamment, aux installations, travaux et services demandés par la France au Portugal, aux fréquences radio-électriques utilisables par la France, au paiement des biens et services procurés par le Portugal et la France, à l'aide française aux Açores. En contrepartie, des facilités qui lui sont accordées, la France apportera son aide au développement économique des Açores et à la participation à la réalisation d'infrastructures [illegible] et à la recherche scientifique et technique d'intérêt commun.

● SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON ET MAYOTTE

Le conseil a adopté un projet de loi portant ratification des [illegible] du 9 décembre 1976 et du 26 décembre 1977 étendant et adaptant au département de Saint-Pierre-et-Miquelon diverses dispositions législatives, en application de la loi du 19 juillet 1976 relative à l'organisation de ce nouveau département.

Les onze ordonnances qui feront l'objet de ratification concernent les institutions [illegible], les collectivités locales, la justice, l'enseignement, les affaires sociales, la défense, la protection de la nature et de l'environnement, l'équipement et les communications, l'industrie, l'agriculture, [illegible], l'économie et les finances, la navigation et la pêche maritime.

Le conseil a également adopté un projet de loi portant ratification des ordonnances portant extension et adaptation à Mayotte des dispositions législatives prises en application de la loi du 24 décembre 1976 relative à l'organisation de Mayotte et qui concernent l'organisation, le fonctionnement et les attributions du conseil général, le régime électoral et l'administration communale.

● LA CONSERVATION DES ARCHIVES

Dans le cadre de l'action engagée par le gouvernement pour améliorer la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et historique de la France, le conseil des ministres a adopté un projet de loi sur les archives. Ce texte se substituera à une législation complexe, fondée sur une loi de l'an II et inadaptée aux besoins d'une société moderne.

Pour la première fois, la loi distinguera les notions d'archives publiques et d'archives privées en tenant compte de la mutation des structures administratives et des techniques documentaires.

Les délais durant lesquels les archives publiques ne sont pas communicables aux tiers seront harmonisés et précisés — jusqu'à cinquante ans — afin de renforcer la protection de la vie privée tout en favorisant la recherche historique.

Une procédure appropriée de classement sera instituée pour la préservation des archives privées présentant un intérêt public du point de vue de l'histoire ; elle permettra notamment d'en contrôler les exportations.

Enfin, le projet de [illegible] plusieurs dispositions nouvelles garantissant le respect des droits légitimes des propriétaires [illegible] classées.

● LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le conseil des ministres a adopté le projet de loi augmentant les peines encourues pour les contraventions de grande voirie relatives aux [illegible] le [illegible] sous-sol des [illegible].

L'[illegible] du sous-sol et de la gravité [illegible] commis en sous-sol souterrain des télécommunications par les entreprises [illegible] des [illegible] publics et de leurs [illegible] privés et de leurs [illegible] interruptions du service préjudiciables au bon [illegible] annexe des P.T.T. un [illegible] pénal [illegible]. Pour remédier à cette situation, les amendes, dont le [illegible] est devenu [illegible] insuffisant, seront majorées, et elles seront [illegible] en cas de [illegible]. Des [illegible] complémentaires sont [illegible] dans la partie législative du code des P.T.T.

● RECLASSEMENT INDICIAIRE

Un décret modifiant le décret du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat [illegible] du régime de [illegible] a été adopté.

Il étend aux [illegible] le bénéfice [illegible] des grades et emplois [illegible] de la catégorie A, [illegible] aux [illegible] créés au 1er juillet 1977, [illegible] dont les [illegible] n'avaient pas été interrompues en 1976 pour les [illegible] militaires.

● LES JURIDICTIONS MILITAIRES

Un décret portant suppression et [illegible] d'emplois au tribunal aux [illegible] a été approuvé. Il [illegible] les [illegible] des juridictions des forces armées en harmonie avec la nouvelle répartition par grade des effectifs budgétaires résultant [illegible] [illegible] corps, ainsi que [illegible] décisions gouvernementales prises en faveur des officiers des services. Les crédits correspondant à ces décisions figurent, à titre prévisionnel, dans la loi de finances pour 1978.

● LES ÉNERGIES NOUVELLES

Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat a présenté une communication sur les énergies nouvelles.

La politique [illegible] lors du conseil central [illegible] du 1er février [illegible] atteint des maintenant des résultats [illegible] : 12 000 [illegible] sont [illegible] chauffés par [illegible] 12 000 autres font l'objet d'opérations en [illegible] de [illegible], et des projets avancés portent sur plusieurs dizaines de milliers de logements supplémentaires.

Dans le domaine du [illegible] de l'eau par l'énergie [illegible] la procédure des emprunts [illegible] a été [illegible] de 1975 à 1977. Sept des opérations [illegible] réalisées à l'étranger, notamment l'installation de pompes et de centrales solaires dans le [illegible].

Les crédits consacrés aux énergies nouvelles, qui [illegible] l'effort [illegible] d'un programme [illegible] du VIIe Plan, ont connu une très forte progression de 1973 à 1977 et placent la France au second rang dans le monde après les Etats-Unis.

Il [illegible] de poursuivre l'action ainsi [illegible].

A ce titre, les moyens budgétaires affectés aux diverses nouvelles connaîtront [illegible] une [illegible] en 1978, en faveur de l'enveloppe recherche passeront de 90 MF à 115 MF, les crédits inscrits au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat développeront pour l'énergie solaire (26 MF au lieu de 12 MF) et seront portés à 37,5 MF pour la géothermie, au lieu de 34,5 MF en 1977.

Ces crédits permettront notamment d'engager les travaux de construction de la première centrale expérimentale française à énergie solaire, ainsi que la participation de la France à la construction d'une centrale européenne.

D'autre part, des mesures seront [illegible] [illegible] [illegible] à [illegible] société spécialisée dans les [illegible] de géothermie ; un système de subventions sera mis en œuvre pour encourager les particuliers à [illegible] l'énergie solaire ; des instructions seront données aux maîtres d'ouvrage relevant de l'Etat pour rendre [illegible] [illegible] [illegible] tions utilisant l'énergie solaire pour chauffer les locaux.

Tout en soulignant que ces formes d'énergie ne pouvaient apporter, à bref délai, qu'une faible contribution à l'approvisionnement énergétique [illegible] (7 % en 1985), le président de la République a déclaré : « La France doit [illegible] à la pointe de la [illegible] d'énergies [illegible] et des progrès réalisés en la matière dans le monde, en complément des efforts pour économiser l'énergie et développer la production d'électricité d'origine nucléaire. »

● L'EUROPE

Le ministre des affaires étrangères a [illegible] [illegible] du conseil des [illegible] qui s'est réuni à Luxembourg les 17 et 18 octobre. Au cours de cette réunion, la France a rappelé [illegible] d'une réforme de la réglementation de l'agriculture méditerranéenne, à propos de laquelle le conseil attend des propositions de la Commission. La France a également demandé une stricte application des mesures déjà approuvées par le conseil pour la sauvegarde de [illegible] européenne. Un conseil spécialement [illegible] au problème de l'acier sera convoqué dans les prochaines semaines.

Le ministre des affaires étrangères et le ministre des finances ont par [illegible] rendu compte du [illegible] conjoint tenu le 17 octobre à Luxembourg sur la méthode d'évaluation des ressources propres provenant de la T.V.A. Un accord est intervenu sur une formule transitoire, qui permettra l'application effective du système des ressources propres à partir du 1er janvier 1978.

Le ministre délégué à l'économie et aux finances a rendu compte de la réunion du conseil des communautés économiques européennes qui s'est tenu à Luxembourg le 17 octobre. Elle a été consacrée à l'examen des perspectives [illegible] pays-de la Communauté et des conditions à en tirer. Les pays ont étudié une stratégie concertée, des objectifs de croissance et des mesures éventuelles de soutien.

UNE JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR LE 11 NOVEMBRE

M. Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a rendu compte devant le conseil des ministres des conditions dans lesquelles sera célébrée la Journée nationale du souvenir et des anciens combattants, le 11 novembre 1977, journée qui, souligne le gouvernement, « revêtira une ampleur exceptionnelle tant à Paris qu'en province ».

Le président de la République a demandé que des dispositions soient prises pour assurer « une plus large participation de la population, et notamment de la jeunesse, à ces cérémonies ». Il a également souhaité qu'elles soient l'occasion d'« une réflexion sur les épreuves communes qui ont forgé la France et assuré les libertés ».

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

Au cabinet de M. Raymond Barre, M. Philippe Seguin, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé chargé de mission. M. Seguin, qui était chargé de mission auprès de M. Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement avant le dernier remaniement du gouvernement est, depuis juin 1977, conseiller pour les affaires sportives auprès du secrétaire général du R.P.R.

Au cabinet de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, M. Alain Déjammet, conseiller des affaires étrangères, est nommé chargé de mission.

VIENT DE PARAÎTRE
Mémento des Sociétés Commerciales
1230 pages - Franco [illegible]
ÉDITIONS [illegible]NCIS LEFEBVRE
15, rue Viète.

WEEK-END GENEVE
A PARTIR DE 390 F PAR AVION
Consultez votre agent de voyages
WEEK ENDS TOUR
Cor - Lic 610 A

CECI EST UNE CAPSULE de MICRO ELECTRET
POUR LA PROTECTION, etc...

Poids 0,3 g - Ø 5 mm
Omnidirectionnel - Basse impédance - Alimentation 2 à 10 V - Bande passante 20 à 12.000 Hz. - 49,30 F H.T.
Radio MJ, 19, r. Claude-Bernard [illegible] Paris - Tél. 336-0140

PUBLICITÉ
M. Mitterrand, vous n'êtes pas socialiste
par
Gabriel Taïx

Le livre de Gabriel Taïx*, inspiré par l'apostrophe célèbre : "le courage c'est de rechercher la vérité et de la dire", souligne l'évidence de l'imposture de l'alliance socialo-communiste. Il donne la clef de la déroute du programme commun qui est la plus grande mystification politique depuis la libération. Elle réside dans le fait que le P.S., animé par François Mitterrand, a laissé se fourvoyer l'idéologie socialiste plutôt que d'entreprendre son actualisation, rendue indispensable face aux espoirs immenses mais également aux dangers terrifiants de l'ère atomique.

Gabriel Taïx, dans [illegible] livre qui dérange trop de commentateurs embourbés dans les litanies de la première révolution industrielle, tente une percée [illegible] le grand large du socialisme de l'ère atomique. L'enjeu est tel que l'auteur, qui annonce [illegible] livre comme l'expression d'une crise de conscience, dans un langage rude et passionné, ne fait de cadeau à personne.

Il conclut, pour faire face aux nécessités immédiates, en suggérant un programme de raison appuyé sur le parti socialiste démocrate, animé par Éric Hintermann, qui a la capacité pour regrouper les millions de citoyens hostiles à l'alliance socialo-communiste ou déçus par la majorité.

* ÉDITIONS FRANCE-EMPIRE
184 p. 20 F

"LES DOSSIERS EXTRAORDINAIRES" le point
Dennis Eisenberg.Uri Dan.Eli Landau
MOSSAD
LES SERVICES SECRETS ISRAÉLIENS
"LES AMATEURS DE GUERRE SECRÈTE NE SERONT PAS DÉÇUS." Le Figaro
Stanké

APRES 40 ANS D'EXISTENCE

Pepin

met en

LIQUIDATION

tout son stock de vêtements Prêt-à-Porter
et Sportswear Hommes et Dames

Vendredi 21 - Samedi 22 - Lundi 24 Octobre
et jours suivants

RABAIS ENORMES

HOMMES
costumes, vestes, pantalons, manteaux, chemises, pulls, etc.

DAMES
ensembles, jupes, pantalons, imperméables, robes, chemisiers, etc.

SPORT les plus grandes marques - SKI - TENNIS
(BOGNER, V de V, SKIMER, LACOSTE)
30% MINIMUM

ouvert tous les jours de 9 h 30 à 19 h - métro Odéon
136, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris

AUTORISATION PREFECTORALE LOI 30.12.1906

CAPÉLOU
ÉLÉMENTS

De nombreuses combinaisons sont possibles avec nos ensembles CAPÉLOU. Rangement, armoires-lits, bibliothèques droites ou décalées, secrétaires, vitrines alcoves. La plupart de vos problèmes de place peuvent être facilement résolus. Nos éléments sont traités en VÉRITABLE BOIS (teinté) style ou contemporain, chêne, acajou, merisier ou laqué.

CAPÉLOU
37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE • PARIS 11e
METRO PARMENTIER • PARKING ASSURÉ
TÉL. 357.46.35.

pieds larges et
GRANDS
jusqu'au 50

Il existe un magasin à Paris où beaucoup d'hommes qui ont des difficultés à se chausser à cause de leur pointure (ou largeur) trouveront chaussure à leur pied. C'est le Palais de la Chaussure, 39, avenue de la République, Paris (11e), qui présente un choix unique, du 38 au 50, par demi-pointure de la 6e à la 11e largeur. N'hésitez pas à demander le catalogue. Tél. : 357-45-02.

POLITIQUE

LA CRISE DE LA GAUCHE

Libres opinions

Cavalier seul

par ROBERT MERLE (*)

ZEUS, pensaient les [illegible] inspire la [illegible] à ceux qu'il [illegible] perdre. J'espère que non. Car depuis la rupture, peut-être momentanée, de l'union de la gauche, on entend dans le camp socialiste un langage superbe. A vrai dire, ce langage est parfois implicite, [illegible] pour qu'on prête l'oreille, il est toujours de l'ouïr sous les formules dont il est enveloppé. Rien ne frappe [illegible] poings sa puissante poitrine, et salue ce que dit un [illegible] : le P.S. est devenu le « premier parti de France ». Si on le fâche, il pourrait faire sa loi. Au pire, Fabre ! Aux [illegible] Marchais ! Aux alliés, [illegible] on pourrait se passer d'eux. Le P.S., qui se présentait aux élections, [illegible] de 35 à 40 % des voix : une [illegible] de M. Defferre, si on conçoit bien pour lui, l'horizon qu'ils dessinent, sans même [illegible] 80, est tout à fait grisant.

M. Mitterrand, [illegible] charismatique, dont tout [illegible] à faire un [illegible], aurait peut-être un [illegible], grâce à une [illegible] de [illegible]. Il a fait, pour l'avenir, sa propre [illegible], [illegible] politique en [illegible] lui [illegible] l'antigaullisme, une homogénéité gaullienne. Mais il a mieux. De ces [illegible], je l'ai entendu dire à la télévision qu'il « incarnait » l'union de la gauche. Et ne tient-il pas le miracle ? L'union rompue, il l'incarne encore. La Trinité est devenu[illegible] : j'étais M. Mitterrand, je m'inquiéterais, demeurant sûr de rester le nombreux.

D'ailleurs, cette union de la gauche, nous ne la devons qu'à lui. Il a prouvé qu'historiquement il l'a faite. Mais aujourd'hui appelle-t-il encore des gens qui, en 1973 et en 1974, ont bien failli, par l'appoint de leurs maigres suffrages, le porter à la présidence ?

Bref, ayant fait l'union de la gauche, celle-ci, sans Mitterrand, se déferait. Mais lui-même, par contre, n'y serait plus nécessaire. Tant qu'il est là, l'union reste intacte. Il y a là un mystère qu'il serait impie de percer, maintenant que le mot « fin » a fait taire le discours [illegible] trop tardive, mais [illegible] apparition.

Les militants [illegible] peuvent, croient-nous, se [illegible]. L'état-major du P.S. se livre, lui, à des [illegible] : nous [illegible] parce que nous sommes les plus forts. A notre puissante organisation, il ne manque pas un bouton de guêtre. Et dans l'urne, quoi qu'il arrive, pas une voix communiste ne nous fera défaut.

Il est vrai, il y a les conciliateurs. Sous la plume d'un [illegible] que j'admire, j'ai lu une étrange théorie sur une union de la gauche qui irait à la rencontre en quelque sorte du programme commun. Oh ! que j'aime cette [illegible] ! Comme elle me plaît et qu'elle me touche ! Sans le programme commun — ce diable d'homme, ce serpent d'Eden, — on retrouverait, cette innocence originelle, au « statu quo ante ». Sans le programme commun, on retournerait à l'état naïf et virginal qui fut celui [illegible] en 1971 ! Ainsi, dix ans d'efforts auraient coulé pour rien. Le programme commun, fruit de tant d'espoirs, serait mis au musée et la carte des [illegible] n'en aurait pas changé. Il faudrait retourner le dos pour [illegible] de marchepied à [illegible] qui, rentrant au pouvoir [illegible] gouvernerait seul.

Ou presque. Même dans l'hypothèse grossie [illegible] de [illegible] de l'histoire PS, il manquerait au P.S. un petit [illegible] chose pour devenir une majorité qui n'a besoin d'aucun appoint pour [illegible] le pays. Monsieur, il faudrait y penser dès ce jour : vos [illegible] politique-fiction s'arrêtent [illegible] trop tôt. Songez-y. Vous aurez [illegible]. Et pour la moralité de l'histoire, le bonheur des Français et votre propre crédit, il vaudrait mieux que ces [illegible] ceux qui, depuis douze ans, vous ont aidés à grandir.

(*) Universitaire, écrivain.

M. LEROY : des pressions inférieures et extérieures sur le P.S.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, écrit dans l'éditorial de *l'Humanité-Dimanche* daté 16-22 octobre :

« [Il existe] pour la droite française. La première est d'essayer de couvrir le plus large secteur possible de l'opinion publique, c'est ce qui est tenté depuis un an sous la prétendue diversification des forces de droite. La seconde est de préparer une alternative en cas de défaite de la droite, de trouver un recours dans le parti socialiste, à l'instar de ce qui se fait en d'autres pays d'Europe.

» Le besoin de ce recours se fait d'autant plus impérieux pour la droite française que la crise s'aggrave, que la volonté de changement grandit, que l'échéance de 1978 approche et qu'il faut bien constater que tous les efforts pour affaiblir le parti communiste ont été vains. C'est ce qui entraîne une multiplication des pressions intérieures et extérieures sur le parti socialiste. C'est là qu'il faut chercher les raisons des difficultés actuelles de l'union. »

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » : chacun ne peut avoir son programme commun.

La Lettre de l'Unité, organe du P.S., répond dans son numéro du 30 octobre aux reproches de *l'Humanité*. L'organe central du P.C.F. [illegible] du refus des députés socialistes de voter, mardi, la proposition communiste d'imposition sur les grandes.

La Lettre de l'Unité écrit :

« *Le groupe P.S.-M.R.G. a déposé et soutenu un amendement imposant les grosses fortunes. S'il n'a pas voté la [illegible] d'un nouvel impôt sur les sociétés, c'est parce que les modalités et les taux proposés n'ont fait l'objet d'aucun accord entre les partis de gauche et méritent un examen sérieux. La même observation vaut pour le « contre-budget » présenté par les communistes. Ce document n'est pas la traduction [illegible] d'une négociation [illegible] de part et d'autre. Il s'applique aux propositions propres au P.C., qui ne saurait engager unilatéralement nos partenaires.*

» *La première exigence d'un programme commun est d'être commun. Cela signifie que [illegible]*

LA BOURSE DE PARIS VEUT INTERROGER LES PARTIS POLITIQUES SUR SON AVENIR

M. Tim Flornoy, syndic de la [illegible], se propose d'inviter les partis politiques de l'opposition, et même de la majorité s'ils le souhaitent, à répondre à une série de questions sur le sort de la Bourse dans le cadre d'un forum, qui aura lieu début décembre.

Nationaliser [illegible] Peut-être, mais comment, et jusqu'où ? Paris [illegible] Le veut-on vraiment ? Le marché français risque-t-il de [illegible] à [illegible] en vase clos, au nom d'un rééquilibrage [illegible] de [illegible] paiements ? Une série de questions s'adressent aux partis de gauche, dont les positions restent floues.

Investir avec quels capitaux ? Quelle fiscalité appliquer aux [illegible] actions, et quel impôt sur la fortune ? Ces interrogations s'adressent [illegible] à la majorité qu'à l'opposition.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

RHONE. — M. André Vianes, membre du comité directeur du P.S., a été désigné par les militants du parti pour être candidat dans la quatrième circonscription où se présente M. Barre.

SARTHE. — Le C.D.S. a annoncé que M. Bertrand Louvel [illegible] la [illegible] circonscription [illegible] le député sortant, M. Jacques Chaumont (R.P.R.) a été élu sénateur le 25 septembre dernier. — *(Corresp.)*

● *Une* [illegible] Manuel général [illegible] vient d'être publiée. Signé d'André Jabin, conseiller du tribunal administratif, chargé de cours, et de Janine Vacherand, chargée du contentieux des affaires politiques au ministère de l'intérieur, ce manuel, publié aux éditions Berger-Levrault, présente l'ensemble des dispositions relatives aux élections, y compris universitaires, mises à jour selon la jurisprudence en vigueur au 1er janvier 1977. (447 pages, 120 F.)

LE GROUPE CICA PROPOSE

ASNIERES
LE TILBURY

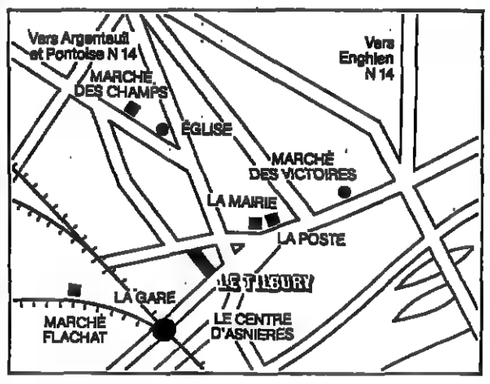

Au cœur d'Asnières, à proximité de la gare. Commerces, collèges, le charme de la province [illegible] proche [illegible] Paris.

Du studio au 5 pièces. Bureau de vente sur place 65 avenue de la Marne tous les jours de 13 h à 19 h tél. : [illegible]

Paris 4e le Marais
au cœur du Marais historique
LES ARCADES DE L'ANGEVIN
11/15, rue Geoffroy-l'Angevin.
Studios et 2 pièces de grande qualité.
Un trois pièces exceptionnel [illegible] avec 38 m² de terrasse et 36 m² de combles.
Appartement décoré ouvert tous les jours de 13 h 30 à 19 h.
Tél. 278.72.94 / 227.04.30
Prix fermes et définitifs.

COURBEVOIE

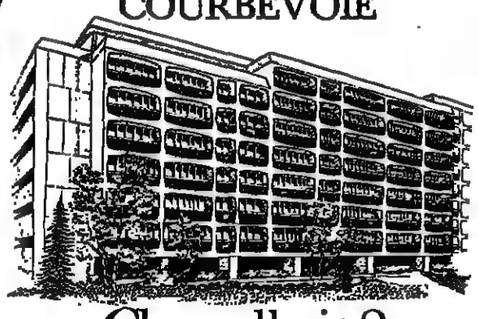

Chancellerie 2

A proximité du Centre Charras
(Boutiques, Supermarchés, piscine, bowling, etc.).
Studio au 5 pièces
dans immeuble calme 9 étages sur jardins.
Bon investissement ou habitation principale.
(Autobus, R.E.R., trains proches).
Livraison juin 1978.
Renseignement [illegible] vente sur place.
Appartement [illegible] : 20 rue de Belfort.
Tél. 227.04.30.

PARIS 15e
59 à 63 rue Cambronne.
Plan d'un 4/5 pièces 101 m² + balcon-loggia 15 m²
Bureau de vente sur place ouvert tous les jours

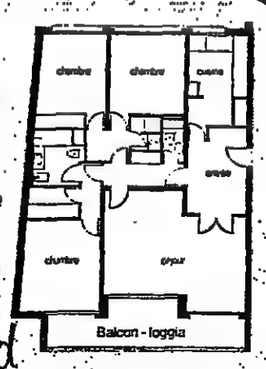

Le Richmond
Studio au 5 pièces très bien conçus.
Dans un quartier traditionnel proche du 7e arrondissement.
(École Militaire).
Bien desservi = Autobus, Métro (3 lignes).
Garantie BNP.
Renseignements et vente : Tél. : 227.04.30.

CICA 227.04.30
CIMG conseil

Je désire obtenir [illegible] renseignements sur le programme
☐ Asnières ☐ Paris 4e
☐ Paris 15e (Richmond) ☐ Courbevoie
Je suis intéressé(e) par 1 appartement
☐ ST ☐ 2 P ☐ 3 P ☐ 4 P ☐ 5 P
☐ HABITATION ☐ INVESTISSEMENT
NOM _____
ADRESSE _____
_____
TÉL. _____
Veuillez retourner ce bon à CICA 45, rue de Courcelles 75008 Paris

هكذا من الأصل

Il importe que le plus grand nombre ait la possibilité de connaître avec clarté et précision les lignes directrices et les conquêtes de la science.

Albert EINSTEIN.

... Une belle réalisation scientifique d'une haute tenue et sans parti pris...

Etienne WOLFF, de l'Académie Française, membre du Comité de parrainage de cette édition.

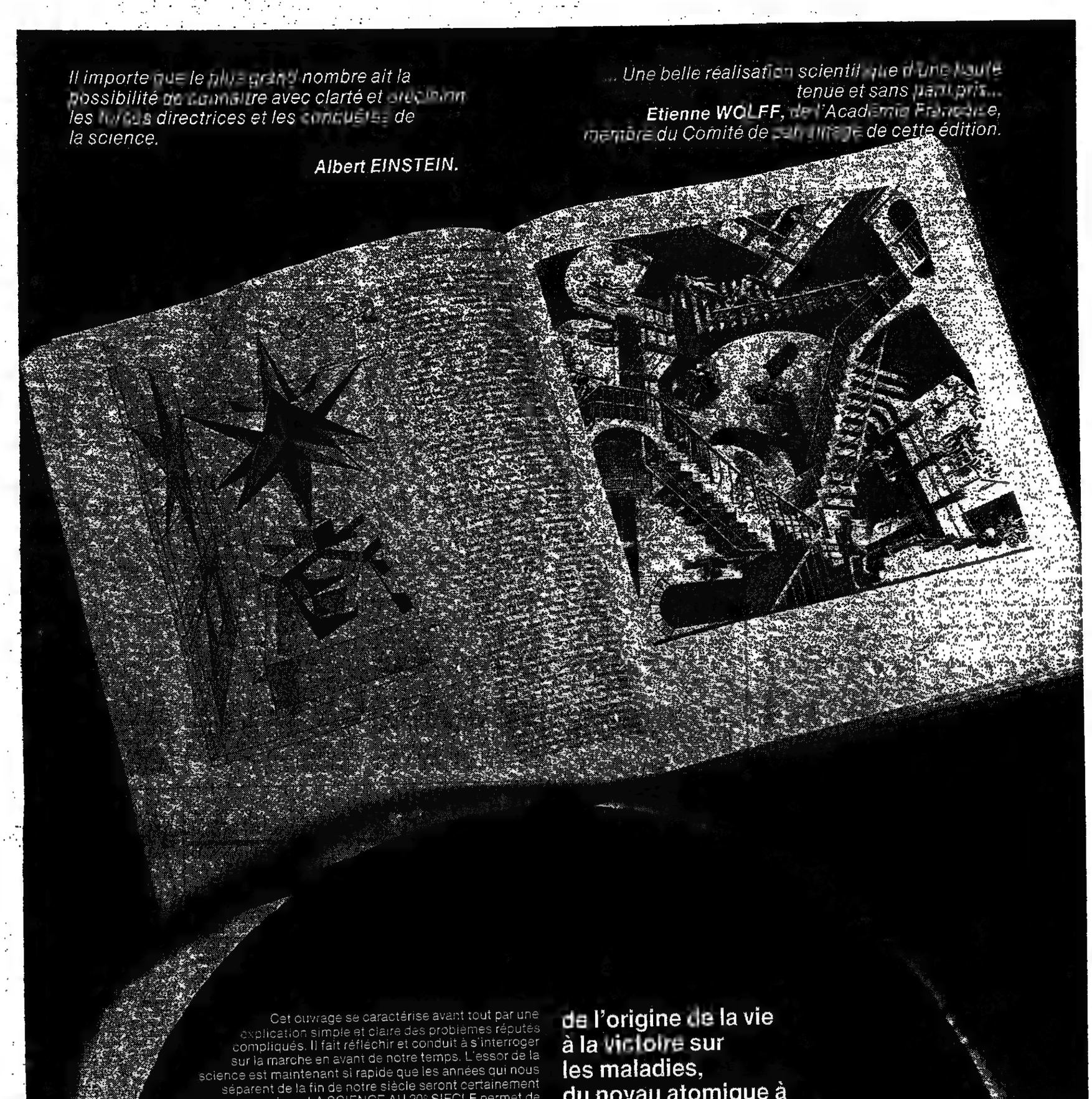

Cet ouvrage se caractérise avant tout par une explication simple et claire des problèmes réputés compliqués. Il fait réfléchir et conduit à s'interroger sur la marche en avant de notre temps. L'essor de la science est maintenant si rapide que les années qui nous séparent de la fin de notre siècle seront certainement fertiles en surprises. LA SCIENCE AU 20e SIECLE permet de canaliser ces orientations par l'influence considérable exercée aujourd'hui sur les rapports de l'homme avec la nature, de l'individu avec la société et sur toute la destinée de la civilisation. Les articles consacrés à la relativité, au noyau atomique, au rayonnement, à l'expansion de l'univers, à l'origine de la vie, au code génétique, à la biologie moléculaire, à la physiologie du système nerveux central, à l'écologie, aux caractères du travail dans la société contemporaine, visent à mettre ces matières à la portée de tout lecteur désireux d'être informé autrement que de façon superficielle et parfois trompeuse de la nouvelle vision du monde et des perspectives d'avenir qu'apporte la science moderne.

LA SCIENCE AU 20e SIECLE est publiée sous la direction de Boris KOUZNETSOV : docteur ès-sciences, directeur de recherche de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., président du Comité International Albert Einstein. Présentation et adaptation de Michel Rouzé, écrivain scientifique.

TOME I - L'Espace et le Temps - *L'infini devient-il explicable ?*
TOME II - Le Cosmos - *Où va notre galaxie ?*
TOME III - La matière - *Les physiciens peuvent-ils encore parler de matière ?*
TOME IV - La Vie - *Pourra-t-on, en laboratoire, fabriquer des cellules vivantes ? les modifier ? guérir ? Les bébés-éprouvettes pour bientôt ?*
TOME V - L'Homme - *pourra-t-il maîtriser totalement son destin ?*

Des milliers d'illustrations dont 600 en couleurs
Reliure de luxe bleu nuit - format 30 x 24
Des textes très clairs par des chercheurs de réputation mondiale.

de l'origine de la vie
à la victoire sur
les maladies,
du noyau atomique à
l'expansion de l'univers

LA SCIENCE AU 20e SIECLE

en vous offrant une nouvelle vision du monde vous livre déjà la mémoire de l'avenir.

BON DE DOCUMENTATION GRATUITE
à retourner à :
LIVRE CLUB DIDEROT
13, Boulevard Bourdon - 75004 PARIS

Nom .....
Prénom .....
Adresse complète .....
.....

désire [redacted] documenté gratuitement sur la science au 20e siècle.

Le Monde

société et culture

REGARDS

Le juge du hasard

« Je [redacted] une grève [redacted] la [redacted] dernier espoir [redacted] changer [redacted] un [redacted] qui profite [redacted] sa toute-puissance. » [redacted] en danger [redacted] femme [redacted] trente-cinq [redacted], qui parle avec douceur, [redacted] moyen [redacted] se faire entendre. L'homme qui partageait la [redacted] Mme [redacted] Stefkovic, Michel, [redacted] [redacted] maison [redacted] de France depuis le 14 février dernier, accusé [redacted] recel. Leur fils, Maximilien, [redacted] né [redacted] 7 juillet, et son père ne l'a pas [redacted] vu. Le magistrat qui instruit l'affaire, M. Georges Cuq, n'accorde [redacted] permis de visite, dit-il, *« qu'à la mère, [redacted] sœur ou [redacted] l'épouse légitime [redacted] prévenu »*.

Mme [redacted] n'accepte pas [redacted] argument. *« d'autant [redacted] dont [redacted] a [redacted] charge, [redacted] des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP), par exemple, M. Cuq [redacted] [redacted] [redacted] visite »* (*le Monde* [redacted] 8 août). *« Je ne [redacted] pas cette grève [redacted] qu'on parle [redacted] moi ou de Michel*, explique-t-elle. *Je me remets [redacted] en cause le principe [redacted] l'action judiciaire, [redacted] je [redacted] protester [redacted] la manière [redacted] [redacted] magistrat la mène. [redacted] n'ai rien [redacted] la détention provisoire non plus, a priori. [redacted] Michel a commis une faute, [redacted] paie, il [redacted] d'accord. C'est [redacted] justice [redacted] déterminer [redacted] culpabilité, mais pas [redacted] façon-là. Quand un homme a [redacted] quelque chose [redacted] répréhensible, il [redacted] être jugé [redacted] qu'on cherche [redacted] le brimer. »*

Lors [redacted] sa première audition, raconte-t-elle, [redacted] [redacted] plainte [redacted] l'interrogatoire subi par sa fille, âgée [redacted] neuf ans, [redacted] de la manière dont elle-même avait été interrogée par la police *« jusqu'à minuit et demi, [redacted] j'étais [redacted] de [redacted] Le magistrat [redacted] répondu que c'étaient [redacted] balivernes, que [redacted] lui faisais perdre [redacted]*

Ensuite, j'ai [redacted] de signer ma déposition [redacted] [redacted] mes propos [redacted] [redacted] [redacted] Il [redacted] dû demander à [redacted] [redacted] de la corriger ».

Lorsqu'elle l'a revu, [redacted] jours plus tard, [redacted] qu'elle demandait une quelconque précision, une explication, *« [redacted] tempêtait et hurlait. [redacted] en [redacted] [redacted] à dire : « J'ai [redacted] comprendre [redacted] [redacted] heureux [redacted] ne [redacted] tout de [redacted] qu'il [redacted] pri- [redacted] qu'il [redacted] retiré à [redacted] mois »*. Pourtant, ce jour-là, il a promis de lui [redacted] der un permis de visite, *« [redacted] plus [redacted] »*. Elle [redacted] revenue chaque [redacted]. En vain. Depuis le 11 mai, [redacted] n'a même jamais été reçue par le juge.

« La prison, c'est la [redacted] choses, dit-elle, [redacted] [redacted] *qu'affirmait le président [redacted] la République. »* Il lui [redacted] que, au lieu [redacted] [redacted] individu, [redacted] sa vie. [redacted] a dit à son [redacted] qu'elle [redacted] refusé, je [redacted] permis [redacted] que lui proposait le magistrat. Pour une intervention chirurgicale qu'il [redacted] subir le 5 octobre, [redacted] a [redacted] d'envoyer l'autorisation. L'opération a dû [redacted]. A [redacted] cela, Michel a réagi avec violence, il [redacted] qu'il a écrit à M. Cuq n'a fait qu'aggraver [redacted] [redacted] dernier à son égard.

« Je ne suis [redacted] d'accord [redacted] ces [redacted] pré- [redacted] Mme [redacted], mais il faut se mettre à [redacted] place. [redacted] [redacted] détenus, [redacted] [redacted] lement. [redacted] plus, il [redacted] malade ; [redacted] a perdu 30 [redacted]. [redacted] ses paroles [redacted] excessives, [redacted] [redacted] qui [redacted] à l'extérieur [redacted] faire l'effort [redacted] comprendre. [redacted] magistrat a, une attitude [redacted] négative. Pour moi, [redacted] [redacted] quelque chose de propre, [redacted] [redacted] je veux bien croire qu'il [redacted] une exception. [redacted] [redacted] [redacted] [redacted] qui [redacted] a attribué [redacted] juge. »

JOSYANE SAVIGNEAU.

Une note de la commission épiscopale de la famille sur l'avortement

La commission épiscopale de la famille vient de publier une note [redacted] l'avortement, intitulée « Ouvrir les [redacted] ». Au moment où la légalisation de l'avortement [redacted] des réactions contradictoires un peu partout dans le monde, écrit Mgr Gilbert-Duchêne, évêque de Saint-Claude et président de la commission, et où, en France même, l'application de la loi soulève bien des questions, nous tenons à exprimer une nouvelle fois une réflexion chrétienne sur l'interruption volontaire de la grossesse. *» Voici le [redacted] intégral de cette note.*

« Ouvrir les yeux »

Depuis [redacted] ans [redacted] demi, la loi sur l'avortement [redacted] a créé dans notre pays une situation nouvelle. Des experts [redacted] proposeront [redacted] doute [redacted] analyse [redacted] [redacted] ne voulons [redacted] plus longtemps pour adresser aux [redacted] les catégories familiales, professionnelles et [redacted] ciales un cri [redacted] cœur [redacted] de la foi : [redacted] lucides. [redacted] La nouvelle [redacted] [redacted] a proposé d'améliorer [redacted] aspects de la situation [redacted] [redacted] pourrait inviter à la prise [redacted] charge [redacted] d'un [redacted] problème. Or qu'en est-il ?

● Le [redacted] social de l'avortement a-t-il régressé ?

Les [redacted] restent imprécis, mais [redacted] qui [redacted] montrent [redacted] eux [redacted] qu'il n'en est [redacted]. Qui ne connaît des cas où l'on a [redacted] à l'avortement là [redacted] jamais auparavant [redacted] n'y aurait songé ?

[redacted] de nous-mêmes. Dissuasion [redacted] laisser-faire ? [redacted] pas plutôt la [redacted] morale qui a régressé ?

Si, d'un point [redacted] chrétien, [redacted] [redacted] à [redacted] respect des [redacted], que penserа-t-on un jour de la nôtre pour son attitude à l'égard [redacted] [redacted] [redacted] fragiles et sans [redacted] la moindre défense ?

● Il s'agissait de répondre à des situations de détresse ? Est-ce vraiment ce qui a eu lieu ?

En fait, très [redacted] a créé un climat [redacted] que des pères [redacted] des [redacted] n'osent plus [redacted] entendre un [redacted] de conscience, qui manifesterait-on ce domaine leur dignité d'hommes et de [redacted] Par pression sociale [redacted] démission [redacted] morale, d'autres [redacted] [redacted] détresse ne sont-elles pas ainsi apparues ?

● L'intention était de libérer les femmes de leur angoisse, de chercher avec elles, dans le dialogue, les meilleures [redacted] à leur problème.

En pratique, nous [redacted] s'instaurer la quête massive d'une [redacted] [redacted]. Avec la [redacted] volonté de dialogue, les divers [redacted], au lieu de l'entretien prévu par la loi, se voient souvent réduits à [redacted] une signature que certains ressentent comme une condamnation à mort. Faut-il, nous demande-t-on, [redacted] continuer ce jeu dans lequel chacun se sent contraint de taire la part la plus profonde de ses interrogations et se trouve enfermé [redacted] [redacted] solitude ?

■ La médicalisation devait porter remède à la clandestinité.

Elle n'a [redacted] toujours favorisé le dialogue ni la clarté : l'entourage familial, [redacted], [redacted], loin de prendre en charge ces situations [redacted] tend à s'en démettre [redacted] le [redacted], qui se [redacted] partagé. Certes, les conditions [redacted] sont — pour la [redacted] — aseptisées, [redacted] n'est-ce pas le [redacted] [redacted] qui pourrait s'en [redacted] le mort [redacted] présent [redacted] une partie des lieux où les [redacted] [redacted] jour, [redacted] la joie de [redacted] qui y travaillent en est ternie.

■ La [redacted] précédente avait [redacted] déclarée inapplicable.

Que vaut l'application [redacted] la nouvelle ? Chaque [redacted], à son niveau de responsabilité civile et sociale, devrait s'interroger. Dans d'autres [redacted] percevoir que la loi peut couvrir les pires injustices. Ici, que faisons-nous ? De nos jours, [redacted] législations [redacted] s'adapter aux opinions [redacted] moyennes. Mais l'histoire ne montre-t-elle pas que des consciences, même chrétiennement formées, peuvent collectivement s'obscurcir et laisser s'imposer des conduites et des structures injustes ? Qu'en est-il de nous ?

Certains, [redacted] nous [redacted] [redacted] [redacted] [redacted] à l'œuvre pour [redacted] [redacted] [redacted] [redacted] et affectives susceptibles [redacted] soutenir les femmes [redacted] couples en difficulté. Au risque [redacted] incompris, ils refusent que l'interruption volontaire d'une vie ne devienne un acte banal, insignifiant, voire une méthode de contraception.

Au nom de la foi, nous voulons donc réaffirmer ceci :

La protestation qui [redacted] du cœur de [redacted] qui, chrétiens ou non, sont impliqués [redacted] [redacted] [redacted] l'avortement. [redacted] appel de [redacted] [redacted] son commandement. Nous en avons une plus grande [redacted] cette voix [redacted] la conscience évoque celle [redacted] tout-petits [redacted] [redacted] faire, [redacted] par la bouche desquels [redacted] un psaume d'espérance — *« [redacted] préparé une [redacted] « [redacted] faites au plus petit [redacted] les miens, vous [redacted] Jésus, [redacted] à moi [redacted] vous [redacted] faites. »*

Un manque de nuance

Les [redacted] évêques appelle plusieurs commentaires. Ils affirment, en premier lieu, que l'avortement [redacted] a pas régressé depuis [redacted] légalisation, [redacted] 1er janvier 1975. C'est très [redacted] [redacted] d'un postulat, puisque, [redacted] l'écrivent [redacted] évêques [redacted] « les chiffres restent imprécis ». Toute comparaison avec la situation antérieure est extrêmement hasardeuse, pour deux raisons : d'une part, parce qu'il est impossible de savoir combien d'avortements étaient réellement pratiqués en France avant 1975. Les estimations [redacted] [redacted] [redacted] d'études démographiques (INED) — fortifiées sur l'extrapolation [redacted] nombre [redacted] décès [redacted] femmes post-abortum — donnaient un chiffre [redacted] 000. [redacted] groupes [redacted] militants avançaient, pour leur part, le chiffre de 1 million.

D'autre part, la situation actuelle reste tout aussi floue. [redacted] de [redacted] santé et [redacted] [redacted] sociale [redacted] l'INED fournissaient le chiffre [redacted] 136 000 [redacted]. Mais il ne s'agit [redacted] [redacted]. Or, malgré [redacted] [redacted] [redacted] des interruptions de grossesse, un certain nombre d'entre elles — impossible [redacted] évaluer — restent clandestines. En effet, la loi impose [redacted] [redacted] de gestation, [redacted] autorisation parentale pour les mineures, une condition [redacted] pour les étrangères, [redacted] qui expliquent [redacted] « camouflage » [redacted] assez important. De plus, [redacted] cliniques privées se dispensent de la déclaration obligatoire [redacted] que les profits qu'elles [redacted] [redacted] l'avortement [redacted] eux-mêmes illégaux. Une proportion [redacted] négligeable d'interruptions de grossesse [redacted] présentée comme « intervention chirurgicale mineure » (K 30) dont [redacted] [redacted] guère précisée [redacted] révision [redacted] »).

Les évêques stigmatisent le caractère formaliste de [redacted] prévu par la loi. Il est certain que, si des efforts de soutien psychologique [redacted] effectivement [redacted] dans un certain nombre [redacted] [redacted] beaucoup d'autres l'[redacted] préalable à l'interruption de [redacted] ne donne lieu qu'à une signature expéditive.

Les évêques passent [redacted] rapidement [redacted] l'aspect positif majeur [redacted] la loi de [redacted], c'est-à-dire [redacted] la quasi-disparition [redacted] post-abortum [redacted] des effroyables complications provoquées par [redacted] d'autrefois. Certes, la clandestinité demeure ; [redacted] lorsqu'elles sont illégales. [redacted] interventions sont, au moins aujourd'hui, la plupart du temps [redacted] risque réel pour [redacted] femmes. Est-il [redacted] réaliste d'affirmer [redacted] le « réseau médical » se trouve « infecté » par [redacted] pratique de l'avortement ? Ne l'était-il pas [redacted] avant ? — C.B.

DÉFENSE

Nominations militaires

Sur la proposition de M. [redacted] Bourges, ministre de la [redacted], le [redacted] des ministres du mercredi 19 octobre a approuvé les promotions et nominations militaires suivantes :

Le général de division d'Astorg commandera le secteur français de Berlin

● TERRE. — [redacted] placé en service détaché auprès du ministre [redacted] étrangères, pour exercer les fonctions de chef du gouvernement militaire français [redacted] Berlin et commandant le secteur [redacted] Berlin, le général [redacted] division Bernard d'Astorg.

[redacted] promus : général de division, [redacted] généraux [redacted] brigade Bertrand O'Mahony, Marcel Lafontaine, Philippe Sabouret, [redacted] Alfred [redacted] ; général de brigade, [redacted] colonels [redacted] Lacombe, [redacted] Michel, Pierre Nicolas-Vuillerme, Jacques Faugeras, [redacted] Brem, Armand Jouny et [redacted] d'Arcangues ; ingénieur général [redacted] deuxième classe, l'ingénieur en chef [redacted] première [redacted] Maurice Huyaux.

● AIR. — Sont promus général [redacted] brigade aérienne, [redacted] [redacted] Mahlberg [redacted] Char- [redacted] nommé commandant [redacted] génie [redacted] l'air, [redacted] général [redacted] brigade [redacted] Chamouton. Est placé en position [redacted] service [redacted] auprès du premier ministre, pour [redacted] [redacted] conseiller au secrétariat général [redacted] la [redacted] nationale, le général [redacted] Pierre Montrelay. Est réintégré [redacted] cadres, [redacted] général [redacted] brigade aérienne Jacques Guignard.

● SERVICE DE SANTÉ. — Sont promus : pharmacien chimiste général inspecteur (rang et prérogatives de général de division) le pharmacien chimiste chef des services de classe normale Joseph Le Folles, nommé inspecteur technique des services pharmaceutiques et chimiques des armées ; pharmacien chimiste général (rang et prérogatives de général de brigade), le pharmacien chimiste chef des services de classe normale Jean Damour, nommé directeur adjoint des approvisionnements et établissements [redacted] du service de santé des armées.

[redacted] nommé chef du projet « [redacted] matériels » au centre [redacted] du [redacted] de [redacted] Clamart [redacted] pharmacien chimiste général [redacted].

● GENDARMERIE. — Est nommé adjoint au général commandant régional [redacted] gendarmerie nationale à Lyon [redacted] général [redacted] brigade [redacted].

● ARMEMENT. — Est admis, par anticipation [redacted] sur [redacted] demande, en deuxième section (réserve) l'ingénieur général [redacted] première [redacted] Henri Muller.

JEUNESSE

LA « SEMAINE D'ACTION » DES SCOUTS DE FRANCE A POUR THÈME LA QUALITÉ DE LA VIE

M. [redacted] d'Ornano, ministre de la culture [redacted] de l'environnement, a apporté, mardi 18 octobre, son soutien à la traditionnelle *« semaine d'action »* des Scouts de France qui aura pour thème cette année la qualité de la vie.

Depuis le 15 octobre et jusqu'à la fin de la semaine les Scouts participent dans toute la France à différentes opérations comme l'animation d'une rue du Vieux-Port à Marseille, ou le nettoyage des jardins publics à Saint-Etienne. Au cours de son allocution au siège des Scouts de France à Paris, M. d'Ornano a indiqué qu'il était favorable à *« une action des [redacted] dans le domaine de la protection de la nature et [redacted] l'amélioration du cadre [redacted] »*.

M. Dominique Benard, commissaire général, a estimé pour sa part que les jeunes voulaient désormais [redacted] « au [redacted] ».

* S.D.F., 33, rue Ligner, 75020 Paris, tél. 370-01-70.

A Tourcoing LA MUNICIPALITÉ DE GAUCHE DONNE UNE CHAPELLE AUX INTÉGRISTES

De notre correspondant

Lille. — [redacted] municipalité de Tourcoing, [redacted] le maire [redacted] M. Guy [redacted] (P.S.), vient [redacted] un local à [redacted] tion [redacted] Pie X. Il s'agit surtout, au [redacted] de la rue [redacted] Chanzy, d'une [redacted] chapelle privé [redacted] [redacted] [redacted] de maître, dé- [redacted] depuis [redacted] ans, [redacted] qui a appartenu [redacted] l'évêché. La [redacted] nicipalité précédente avait décidé, sur [redacted] emplacement, [redacted] [redacted] une [redacted] polyvalente, [redacted] obtenu pour cela l'expropriation de plusieurs immeubles. Ce projet a été [redacted] par [redacted] municipalité, qui [redacted] cependant devenue propriétaire [redacted] immeubles.

Pour M. Chatillez, il s'agissait [redacted] parmi [redacted] : vingt-six [redacted] [redacted] demandé [redacted] à la municipalité qui a fait un effort pour donner [redacted] [redacted] à [redacted]. L'Association [redacted] Pie X [redacted] déposé [redacted] au [redacted] mai dernier. Elle [redacted] [redacted] que [redacted] [redacted] [redacted] de Pie V, chaque [redacted] cette chapelle.

L'archiprêtre de Tourcoing, M. l'abbé Frévin, a publié un communiqué [redacted] lequel il affirme : *« [redacted] entendu, [redacted] catholiques, [redacted] qu'ils ne [redacted] [redacted] séparer gravement du pape [redacted] [redacted] leurs évêques, n'ont pas à participer [redacted] [redacted] célébrées rue Chanzy [redacted] Tourcoing. »*

L'archiprêtre ajoute : *« L'attribution [redacted] locaux [redacted] [redacted] évidence, [redacted] ressort de la municipalité. Mais, s'agissant [redacted] l'association Saint-Pie-X, [redacted] [redacted] [redacted] [redacted] qu'elle ne demande pas seulement des locaux [redacted] réunion, [redacted] [redacted] un [redacted] culte, [redacted] [redacted] culte qu'elle [redacted] catholique. [redacted] d'un lieu [redacted] culte [redacted]-elle [redacted] sort d'une municipalité ? [redacted] était, pourquoi n'y a-t-il [redacted] eu concertation [redacted] les instances religieuses officiellement [redacted] [redacted] catholique à Tourcoing ? »*

L'association Saint-Pie-X [redacted] très active à Tourcoing. Ce sont ses animateurs qui [redacted] [redacted] la [redacted] à Lille de Mgr Lefebvre, en août 1976. Une [redacted] vue a eu lieu entre [redacted] maire et l'archiprêtre, mais aucune modification n'est intervenue dans la décision prise par la municipalité. [redacted] dimanche 23 octobre, Mgr Ducaud-Bourget [redacted] [redacted] une [redacted] solennelle, non pas [redacted] chapelle, mais dans un salon du Novotel [redacted] la [redacted] de Tourcoing.

GEORGES SUEUR

Nouveau. Les U.S.A. près de 50% moins cher!

Cet hiver les hommes d'affaires comme les touristes se rendant [redacted] U.S.A. peuvent faire d'importantes économies avec le nouveau forfait "Bonnes Affaires Américaines" TWA, qui comprend 7 nuits d'hôtel et l'aller-retour en classe économie sur des vols réguliers.

Départs quotidiens assurés

Il ne s'agit pas de charters, mais des liaisons quotidiennes régulières assurées par les 747 TWA! Vous pouvez non seulement partir n'importe quel jour de la semaine*, mais surtout avoir votre fauteuil réservé!

Tous [redacted] avantages des services réguliers

Avec le forfait "Bonnes Affaires Américaines" TWA, vous bénéficierez du même service que les passagers voyageant en classe économie à plein tarif : un siège spacieux et confortable, un choix de repas, un choix [redacted] distractions*. Si [redacted] préférez travailler, vous pouvez [redacted] installer dans la cabine Hommes d'Affaires TWA où [redacted] au calme.

La cabine Hommes d'Affaires est disponible en classe économie en fonction du nombre de passagers à bord.

Un choix d'hôtels

Le prix du forfait "[redacted] Affaires Américaines" prévoit le logement en chambre double dans de confortables hôtels du centre-ville. Une chambre individuelle dans un hôtel de première catégorie, voire de luxe, peut être obtenue moyennant un supplément.

Des tarifs exceptionnels! comprenant l'hôtel et l'aller-retour en avion (vols réguliers)

NEW YORK	2370 F seulement
BOSTON	2340 F seulement
WASHINGTON	2595 F seulement
CHICAGO	[redacted] F seulement
LOS ANGELES	3360 F [redacted]

Le forfait "Bonnes Affaires Américaines" TWA vous permet de bénéficier [redacted] tarifs tout aussi avantageux pratiquement pour n'importe quelle ville [redacted] États-Unis.

Payez presque moitié prix pour votre prochaine visite aux U.S.A.

Le forfait "[redacted] Affaires Américaines" TWA comprend l'aller-retour par avion en classe économie et 7 nuits d'hôtel pour un prix très inférieur à un simple aller-retour au tarif normal! Il s'agit d'un forfait spécial valable à partir du 1er novembre. [redacted] à réserver [redacted] moins 15 jours avant le départ. Si vous prévoyez un voyage d'affaires ou d'agrément aux U.S.A. cet hiver, demandez à votre Agent de Voyages de vous renseigner sur le nouveau forfait "Bonnes Affaires Américaines" TWA.

* Le tarif "Bonnes Affaires Américaines" est un forfait basé sur un départ groupé.
** Un accord international nous [redacted] à percevoir un léger supplément, en classe [redacted] pour les distractions en vol et les boissons alcoolisées.

N°1 sur l'Atlantique

TWA

TWA : la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.

LIGNE ROSET. 161

SIEGE KASHIMA.
LE CENTRE FAMILIAL DE CONFORT ET DE LOISIRS LIGNE ROSET.

Kashima, c'est beaucoup plus qu'un siège. Roset l'a conçu pour vous, pour votre confort. Et parce que chacun de vous est différent, Kashima n'a pas une seule forme, mais toutes les formes que votre imagination voudra lui donner. Kashima existe en beaucoup de matières et en beaucoup de coloris. Kashima de Roset, c'est votre confort comme vous avez envie de vivre votre confort. Et pourquoi ne pas l'acheter à crédit?

Le catalogue 77-78 vous sera remis dans nos magasins ou vous sera envoyé contre 8 F en timbres poste.

ligne roset

Paris et région parisienne
127 bd de Sébastopol, Ligne Roset
7 rue Solférino, Le
bd St-Germain, Ligne
40 bd Haussmann, Ligne Roset, Lafayette
64 bd Haussmann, Ligne *Printemps*
75011 25 fg Saint-Antoine, Le
75014 bd du Montparnasse, Jamica
75016 104 rue Michel-Ange, Ligne Roset
bd , Ligne
Creil/Nogent, centre commercial Escale, l'Europe, S.N.A.
77000 av. du général-Patton, Profil
78630 Orgeval, commercial Nationale 13, Art de Vivre
91000 Evry, centre commercial régional Evry 2 Ligne
Pierrefitte, bd Jean-Mermoz, Ambiance
94014 Créteil, centre commercial régional soleil, niveau haut, Ligne
Rungis, commercial Belle Epine, Galeries Lafayette
94210 La Varenne, 61 bis av. du Formes Actuelles
43/45 av. de Fontainebleau, Baudry

Province
Bourg-en-Bresse, rue Gambetta, Formes Contemporaines
01170 Gex-Maconnex,
01450 Poncin St-Jean-le-Vieux, Meubles Perraud
02200 Soissons, 1 rue du Commerce, Dermagne
03100 Montluçon, 4 bd de Courtais, La Calèche
03000 Moulins, rue du 4-Septembre, Larmé
04200 Sauneries,
05000 Gap, rue Carnot, Hermitte
05100 Briançon, 37 av. de la Care, Hermitte
Menton, 17 av. Carnot, Meubles Sélection
Nice, 8 rue Halevy, Meubles Sélection
Nice, rue Ralberti, Euromeubles
06400 Cannes, 100 rue d'Antibes, Miami
06160 Juan-les-Pins, 103 bd Wilson, Vemer
06700 St-Laurent-du-Var, Bretelle Cap 3000, av. Général-Leclerc, Ligne Roset
08000 Charleville-Mézières, 51 cours Aristide-Briand, Ligne Roset-Module
Tarascon/Mercus, 20, Meubles Ferré
Troyes, 14 rue Colbert, Ligne 3
11000 Carcassonne, 6 rue Victor-Hugo, boutique *Garance*
11100 Narbonne, 28 et 30 Droite,
12000 Rodez, rue
Marseille, Lieutaud, Lignes nouvelles
Marseille, 59 bd Rabateau, *Ligne Roset*
13700 Marseille-Vitrolles, galerie marchande Carrefour,
Aix-en-Provence, Sextius, Ligne
Caen, 3 quai Juillet, Ligne Roset
14800 Deauville, 38 rue Le Hoc, *Tragin*
Aurillac, 27 rue Forgerons, Artco
La Rochelle, 6 rue du Palais, Antarrieu
18000 Bourges, 13 rue Coursarion, Ligne Roset
Brives, du maréchal-Foch, Catherine Granet
21000 Dijon, 1 rue Chaudronnerie, Ligne Roset
22000 St-Brieuc, 7 rue Houvenagle, *Modulor*
Bergerac, d'Argenson, Fray
24000 Périgueux, 3 quater rue Jacobins, Novamob
25000 Besançon, *rue de l'Orme de Chamars*, Koenig
25200 Montbeliard, 22 rue des Febvres,
26100 Romans, Le Neuilly place Jean-Jaurès, Espace Contemporain
26000 Valence, rue Ferdinand-Marie, Contemporain
27000 Evreux, 66 rue Joséphine, Ligne Roset
28000 Chartres, 28 rue porte Morard, Ligne Roset
29000 Quimper, route de Bénodet, Style et Décor
Brest, 33 ter rue Traverse, Ligne Roset
29210 Morlaix, 57 de Paris, Exameuble
30100 Alès, 47 rue d'Avéjean, Renvier
30200 Bagnols/Cèze, av. du Pont, Renvier
30000 Nîmes, 1 bd Amiral-Courbet, Renvier
31000 Toulouse, 21 rue du Taur, Dalet
31000 Toulouse, 1 rue Ozenne, Ligne Roset
32000 Auch, route de Toulouse, Nogues
Bordeaux-Mérignac, av. de Marne, Cap Ferret, Domus
Libourne, 78 rue Gambetta, Ligne Roset
Montpellier, 24 av. du pont Juvénal, Renvier
35000 Rennes, 67 bd de la Tour d'Auvergne, *Ligne R*
35400 St-Malo, 50 rue Ville Pépin, *l'Echoppe*
37000 Tours, rue Charles-Gilles,
Grenoble, 9/11 bd Maréchal-Joffre, Ligne Ros
38000 Grenoble, 35/37 rue Déportés du 11/11/1943, Interiora
38000 Grenoble, 2 et 3 av. Rhin et Danube, Raffin
38300 Bourgoin-Jallieu, 33 rue de la République, Vivier
39000 Lons-le-Saunier, av. d'Orgelet, Décor 39
40100 Dax, 3 Saint-Vincent, Salihan
42110 Feurs-Civens Centre
St-Etienne, 10/21 Léon-Nautin Coursol
43000 Le Puy, 11 rue Porte-Aiguière, Geneste
44000 Nantes, 3 rue Franklin, Ligne
Nantes, 1 rue Voltaire, Ligne
Albert-de-Mun, Herveau
Montargis, 53 rue du Général-Leclerc, Saigot
45000 Orléans, 101 rue Bannier, Ligne
46000 Cahors, 6 place St-James, Couderc
47000 Agen, passage d'Agen, Environnement Futur
Cholet, 17 Clemenceau, Chenuet
49000 Angers, 23 rue St-Julien, Ligne
51000 Reims, 56 place Drouet d'Erlon, Ligne
54000 Nancy, rue Raugraff, Ligne Roset
56000 Lorient, 39 cours de la Bove, Ligne Roset, Civel
57602 Forbach, 80/96 rue Nationale, Cahen
57000 Metz, 8 place St-Louis, Ligne Roset
Nevers, place Lycée, Jancyr
59240 Dunkerque, place de l'Europe, Coppin
59100 Roubaix, 15 rue Vieil Abreuvoir, Ligne Roset
59190 Hazebrouck, 57 Grande Place, Meubles Coppin
59000 Lille, 68 rue d'Esquermoise, Mobilier d'Aujourd'hui
59300 Valenciennes, 34/36 rue la Vieille Poissonnerie, Belin
62000 Arras, 16 place la Vacquerie, Climats d'Aujourd'hui
62400 Béthune, 650 bd Poincaré, Grim
62200 Boulogne/Mer, 89 Grande-Rue, *La Meublerie*
63000 Clermont-Ferrand, 18 Etats-Unis, *Ligne Roset*
64600 Biarritz-Parme, av. du Mal-Juin, Ligne Roset
Pau, rue Léon-Daran, Trivium
65420 Ibos-Tarbes, de Pau, *Flash Mobilia, M.D.F.*
66000 Perpignan, 51 du Gal-de-Gaulle, Ligne Roset
67000 Strasbourg, rue du Dôme, Actuel
68100 Mulhouse, 7 rue Schlumberger, Ligne Roset
69002 Lyon, 41 rue la République, Ligne
69003 Lyon, commercial de la Part-Dieu, Galeries Lafayette
69006 Lyon, 1 quai du Général-Sarrail, Ligne
71200 Creusot, rue du Mal-Foch, Cottin
72000 Le Mans, 115 rue Nationale, Noël Bellier
73100 Aix-les-Bains, 7 av. Tresserve, Ligne
74000 Annecy, 53 rue Carnot (angle de Brogny), Ligne
74100 16 rue du Chablais, Moenne-Loccoz
74800 La Roche/Foron, 33 rue Alforêts, Moenne-Loccoz
Rouen, pl. la République (près pont Corneille rive droite), Ligne Roset
76000 Rouen, 29 av. Caen, Froger
76600 Le Havre, 47 pl. de l'Hôtel-de-Ville, Galerie Espace
Le Havre, 7 rue Casimir-Périer, M.A.B. Décoration
Niort, 23 rue Sarrazine,
& 18/38 rue de l'Hôtel-de-Ville, Fabre
82130 Villemade-Lafrançaise, nationale 127, Coustou-Lartigues
83400 Hyères, av. Lyautey, Le Franc
83360 Port-Grimaud, les Trois Dauphins
83100 Toulon, 2 place de la Liberté, Décotec
83600 Fréjus, 450 av. Aristide-Briand, Sélection Design
Avignon, 6 rue Rappe, Ligne Roset
Sables-d'Olonne, 8 rue de l'Hôtel-de-Ville, Meubles R.Y.
La Roche-sur-Yon, rue du Lycée, Viva
86100 Châtellerault, 115 rue Jean-Jaurès,
87000 Limoges, 14 rue Elie-Berthet, *Guénand*
88100 St-Dié, rue Thiers, Bucher
Auxerre, 29/32 place l'Hôtel-de-Ville, Ligne Roset
90000 , rue Thiers, Ligne Roset

Principauté de Monaco
Monaco, 57 Grimaldi, Sélection International

Allemagne
Roset, Sindelfingen Calwerstrasse, 52

Belgique
Anvers, S.P.R.L. Liebens Meir 44
Binche, 1 rue Mons, meubles S.P.R.L.
Brugge, Noordzandstraat, 67 Intoplan
Bruxelles, 6 place Fontenas, Ligne
Galerie de la Toison d'Or, Ligne Roset
rue l'Ecuyer, Vanderborght
Charleroi, 43 rue Marcinelle, Barigand-design
Courtrai, 24 Oudenaardsesteenweg, Delmi-décor
Waterloo, 283 chaussée de Bruxelles, Eurodesign
Diest, Leuvensteenweg,
F.A.H.
Liège, 23-24 quai de Gaulle, J. Ballegeer contemporain
11 et 13 Mean, Décor
Lokeren, Gentsesteenweg,
Mol,markt 34, Van Der Voort meubelen
Mons, Fripiers, N-Form
Mortsel-Antwerpen, Woning en Bureelinrchting Liebens Statielei 89
Namur, Fleuris
J.E. Beaufays contemporain
Tournai, rue Perdue, Environnement 2000

Luxembourg
Esch-sur-Alzette, 3 Zenon Bernard,

Genève, 5 grand'rue, Ligne

LIGNE ROSET. 163 MAGASINS POUR MEUBLER VOTRE IMAGINATION.

JUSTICE

APRÈS L'ARRESTATION DE CINQ PERSONNES

Les missions de la D.S.T.

L'arrestation des cinq personnes déférées le 17 octobre devant la Cour de sûreté de l'État pour espionnage (« le Monde » du 18 octobre) équivaut [illegible] à une opération de routine pour les policiers de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.). Est-il nécessaire de le rappeler, la recherche des espions est la plus normale et la première mission d'un service de contre-espionnage ? Mais c'est, paradoxalement, la mission pour laquelle la D.S.T. fait le moins parler d'elle. Si la discrétion est une qualité [illegible] pour un service que l'on dit secret, il n'en est pas moins vrai que la D.S.T. passe moins inaperçue quand elle remplit d'autres fonctions, notamment la lutte contre le terrorisme. Surtout quand se produisent des « ratages » : par exemple, la fusillade meurtrière avec « Carlos » (1) ou l'arrestation de M. Abou Daoud qu'il fallut relâcher quelques jours plus tard (2). Certains incidents comme les remous de l'« affaire » du « Canard enchaîné » ont davantage fait la [illegible] de la D.S.T. que les réformes revendiquées par ce service.

L'enquête qui [illegible] d'aboutir le 17 octobre paraît relativement banale. Le communiqué du procureur général de la Cour de sûreté de l'État n'a fourni que les indications suivantes : les membres de ce réseau [illegible] depuis [illegible] avaient été recrutés, selon [illegible], par des officiers d'un service de renseignement d'« *une puissance étrangère* » — pudiquement, on ne précise pas laquelle, — [illegible] par l'intermédiaire du chef de mission (l'une des [illegible] personnes écrouées). Ce dernier disposait, ajoute-t-on, de « *moyens clandestins* » pour correspondre avec la « *centrale* » étrangère, notamment un équipement radio. Le groupe est accusé d'avoir fourni des « *informations militaires et techniques* [illegible] intéressant ».

A travers ce communiqué laconique, l'affaire paraît stéréotypée. Les noms du réseau et les termes employés pour la définir rappellent [illegible] officiellement à propos d'autres affaires de ce genre. La plupart des opérations de contre-espionnage de la D.S.T. ne révèlent, et particulièrement [illegible] entre elle dernière enquête en date qui [illegible] mars, à l'arrestation de quatre Français et un Italien accusés d'avoir fourni à une « *puissance étrangère* » des renseignements sur l'organisation de l'OTAN, aux systèmes de défense et des recherches aéronautiques en France (*le Monde* du 28 mars 1977).

Dans ces deux affaires, il semble que les réseaux démantelés travaillaient au profit de services secrets des pays de l'Est, et plus précisément de l'Union soviétique. Dans l'un et l'autre cas, les services disposaient de moyens de renseignement perfectionnés : postes de radio miniaturisés, système de codage et de décodage, matériel de reproduction invisible, encre de « traitement des lettres », etc. D'autre part, les deux groupes avaient en point commun important : ils opéraient en France depuis longtemps. Le groupe arrêté au mois de mars dernier avait [illegible] ses activités en 1963. Dernière analogie : ces deux réseaux avaient, semble-t-il, pratiquement cessé de fonctionner au moment de l'ouverture de l'enquête de la D.S.T. Cela donne une idée des délais d'efficacité du contre-espionnage.

A partir du moment où un groupe d'espionnage est repéré — « logé », — il peut [illegible] de longs mois [illegible] avant que la D.S.T. ne conclue ses investigations par des arrestations. Il y a souvent une phase d'observation et de « filature » mises à profit pour découvrir le plus grand nombre possible de membres pour analyser les méthodes de travail et les buts de l'adversaire. Les enquêteurs tentent d'exploiter au maximum les renseignements qu'ils peuvent recueillir durant cette phase, si bien que leur intervention finale peut se produire alors que le réseau est déjà « *mort* ».

Dans certains cas, les arrestations peuvent être différées — ou, au contraire, précipitées — pour des raisons techniques, ou encore pour des raisons politiques ou diplomatiques dépendant de la « conjoncture ». C'est ce qu'on remarque plus particulièrement lorsque des fonctionnaires des services de renseignements étrangers sont directement en cause ou lorsqu'il s'agit d'agents bénéficiant du statut diplomatique. Le choix du moment de l'intervention est fréquemment fait en fonction des « règles du jeu » de l'espionnage, fondées essentiellement sur la réciprocité bien sûr, mais aussi sur la connaissance réciproque entre les pays concernés, c'est-à-dire, plus nettement : la loi du talion.

FRANCIS CORNU.

(1) Le 27 juin 1975, deux inspecteurs de la D.S.T. avaient été abattus rue Toullier, à Paris (5e), par un inconnu, qui devait être identifié comme étant Ilitch Ramirez Sanchez, plus connu sous le nom de « Carlos », le terroriste le plus recherché de ces dernières années.

(2) Le 7 janvier 1977, M. Abou Daoud, militant palestinien, recherché par les autorités ouest-allemandes et françaises, avait été arrêté par la D.S.T. Il devait être remis en liberté, quatre jours plus tard, sur décision de la chambre d'accusation.

LE TEXTE SUR LA PRÉSOMPTION D'INNOCENCE

Le paravent redéployé

Le ministère de la justice persiste. C'est son droit. Son droit à l'erreur, comme on dit dans les jeux télévisés. Mais il ne s'agit pas là d'une [illegible] attaque délibérée contre la profession de journaliste, de l'installation d'un paravent bien épais entre le fonctionnement de l'appareil judiciaire et le public. On croyait que ce paravent se replierait peu à peu. Il risque de se redeployer d'une autre manière.

Pour ne pas le soupçonner, M. Marc Peyrefitte vient de déposer sur le bureau du Sénat un texte relatif au délit [illegible] à la présomption d'innocence. Il ne se substitue pas aux lois sur la diffamation, il s'y ajoute. Quand il avait été présenté en conseil des ministres, ce qu'on en savait n'avait provoqué de graves remous (le Monde du 23 septembre). *A présent qu'il est révélé dans son détail, il n'apporte plus que des certitudes, les pires. Celles qui font craindre qu'il [illegible] impossible de rendre compte de ce qui s'engage dans les salles où agissent juges d'instruction et substituts du procureur. Le projet de loi a en effet bien un second mérite, celui de donner des motifs pour le délit [illegible] à la présomption d'innocence » peut être [illegible] comme la divulgation d'une information ayant entraîné un certain effet préjudiciable ». Mais encore ?*

La « présomption d'innocence » a-t-elle gagnera-t-elle ? On voudrait le croire ; encore faudrait que chacun en aura le bénéfice.

Il est souvent observé que telle est, peu ou prou, la législation britannique, référence même rituelle qu'imprécise. La réplique serait fondée s'il était dit quelque part que la procédure britannique d'instruction ne repose pas sur le secret comme en France. On connaît toute l'étendue des « zones publiques » qui évitent de mettre en cause le fonctionnement de l'appareil. Rien de tel en France où l'on voit aujourd'hui un désir manifeste et unique de renforcer le secret. Le résultat de l'entreprise est clair si le projet de loi est adopté.

A moins que l'habileté judiciaire n'y consente par des communiqués du procureur ou des policiers, ou que les journaux ne fassent preuve d'audace. Il serait intéressant de publier fût-ce le fait qu'une inculpation a été prononcée.

Ce serait ne pas savoir être le mariage des mots « justice » et « secret ». Prétend-on nous y ramener ? — Ph. B.

FAITS ET JUGEMENTS

Accord partiel à La Cimade.

Les négociations entre la direction de La Cimade (Comité œcuménique d'entraide) et la section syndicale C.F.D.T. en grève depuis le 3 octobre (*le Monde* des 8 et 11 octobre) ont [illegible] les mardi 12 et mercredi 19 octobre, sur la signature [illegible] comprenant cinq points d'accord. Ceux-ci portent sur une embauche au mérite « Alphabétisation », sur la politique salariale, sur les modalités de [illegible] d'entreprise et le fonctionnement du [illegible] « Presse » et « [illegible] ».

Le mouvement de grève déclenché par la section C.F.D.T. et suivi par la majorité du personnel n'en avait pas pour autant interrompu. De fait, la [illegible] du 1er juin 1977 du «mandat» du responsable du secteur « Migrants », M. [illegible] Legouy, [illegible] toujours pendante. Cette question est à l'origine du mouvement revendicatif engagé.

Une nouvelle rencontre devait réunir, ce jeudi [illegible] à 14 heures, la direction de La Cimade et la section C.F.D.T.

Un an de prison ferme pour viol.

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné, mercredi 19 octobre, pour viol, M. Jean-Marie Long, trente-deux ans, électricien, marié, père d'un enfant, à [illegible] d'emprisonnement dont [illegible] avec sursis. M. Long était accusé d'avoir, le 17 mars 1976, sur une route proche d'Aix-en-Provence, violé une étudiante [illegible] irlandaise, âgée de vingt ans, alors que celle-ci faisait de l'auto-stop. L'accusé a déclaré que sa victime avait « *répondu* » à ses « *avances* » et qu'ils s'étaient quittés « *en bons termes* ».

Il n'y avait bien sûr pas de témoins directs dans ce procès, comme dans la plupart des affaires de ce genre. Le médecin ne comportait pas de renseignements sur l'accusé. Un médecin psychiatre a indiqué que M. Long paraissait calme, pondéré, lucide, « *sans [illegible] obsédé* ». « *Il s'est livré à un acte occasionnel* », a précisé l'expert, « *il ne s'agit pas d'un de ces pervers* [illegible] ». L'examen médical de la victime a révélé que celle-ci présentait des [illegible] « *tout à fait compatibles avec une agression* ». L'avocat de la défense a affirmé que rien dans le dossier ne permettait de [illegible] à un viol. L'avocat général a requis cinq ans de réclusion criminelle.

Devant le palais de justice d'Aix-en-Provence, des militantes de *S.O.S. femmes* [illegible] un [illegible] sur lesquelles on pouvait lire : « [illegible] ». — (*Corresp.*)

M. [illegible] *Stromboni*, l'un des [illegible] à Bastia le 14 septembre (dernier bilan : 16 et 17 septembre) et emprisonnés dans la région parisienne, a déposé, lundi 17 octobre, une plainte contre [illegible] de police judiciaire auxquels il reproche [illegible] de l'avoir gardé à vue arbitrairement en s'appuyant sur des procès-verbaux d'audition [illegible] de nullité. « *Dans la procédure contre Stromboni*, affirment ses avocats, Me Stagnaro et Me Santoni, [illegible] *du prétendu attentat contre la villa du procureur général de la cour d'appel. Il n'est plus question* [illegible] »

La manifestation de Creys-Malville

M. BONNET JUSTIFIE L'UTILISATION DE GRENADES OFFENSIVES

Mercredi [illegible], à l'Assemblée nationale, M. Mermaz (P.S., Isère) a évoqué les événements de Creys-Malville, qui « *auraient entraîné la mort de Vital Michalon et fait de très nombreux blessés dont trois seraient [illegible] amputés* ». Il a déclaré : « *Les unités [illegible] disposaient d'un matériel redoutable pouvant être considéré, à la limite, comme un [illegible] matériel de guerre. Il appartient donc [illegible] de prendre des mesures pour interdire l'usage d'un tel armement qui nuit à la réputation de la police (plusieurs syndicats de policiers ont exprimé leur inquiétude), plaide pour l'incapacité des autorités chargées du maintien de l'ordre et risque de créer un climat de guerre civile.* » Le député a annoncé que son groupe déposera une proposition de loi afin de proscrire l'utilisation d'un tel matériel, notamment des grenades offensives.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, lui a répondu : « *Le gouvernement regrette profondément qu'un tiers et plusieurs [illegible] aient été dénombrés à l'issue de cette manifestation au cours de laquelle des gendarmes aient été attaqués par des manifestants ayant franchi deux barrages et dont l'un a été entraîné par la panoplie du parfait écologiste : cocktails Molotov, engins explosifs, longs fils de fer destinés, avec des cerfs-volants, à tenter d'intercepter les hélicoptères de la gendarmerie, sans parler des engins de fabrication artisanale, qui n'en sont que plus dangereux pour ceux qui les détiennent comme pour ceux à qui ils sont destinés.* »

« *Face à un tel [illegible] et à des manifestants recherchant l'affrontement avec les forces de sécurité, auxquelles je rends hommage de nouveau pour leur sang-froid dont elles ont fait preuve,* a ajouté le ministre, *il était moyen d'utiliser un remarquable [illegible] à corps [illegible] d'explosifs de grenades offensives. Leur usage non réglementaire depuis la fin de la IIIe République et elles n'ont été largement utilisées dans le Nord, en 1947, par l'un de mes prédécesseurs socialistes.* » (Il s'agit de M. Jules Moch.)

M. Bonnet a conclu : « *Cela étant, le gouvernement ne confond pas les amateurs d'exploits sportifs et les écologistes. Il le prouve par une action dépassant en ampleur celle de ses prédécesseurs et il le prouvera encore. On parle souvent, au parti socialiste, de moratoire : il devrait bien en prendre à une action [illegible] à un moratoire de la violence.* »

■ *L'identité du pilote français tué lors de l'attaque perpétrée le 16 octobre à Tadjoura contre un avion d'Air Djibouti (le Monde du 18 octobre) a été rendue publique. Il s'agit de M. Jean-Claude Gauchet, quarante ans, originaire du Mâcon. — (Reuter.)*

MÉDECINE

Aux États-Unis et en France

MISES EN GARDE DES AUTORITÉS SANITAIRES CONTRE DES PATÉS DE FOIE

Le département de l'agriculture des États-Unis a mis en garde la [illegible] contre des pâtés de foie fabriqués en France qui risquent de causer des empoisonnements.

Selon Mme Carol Tucker Foreman, secrétaire adjoint à l'agriculture, des examens de laboratoire [illegible] que les pâtés exportés aux États-Unis par la firme Feyel, de Strasbourg, étaient « *insuffisamment cuits et présentaient des risques d'empoisonnement* ».

Pour sa part, le ministère français de la santé a mis en garde contre la consommation d'un pâté industriel vendu en boîte sous la marque Elbe, en raison des risques de botulisme qu'il présente. Ce pâté, à base de foie de volaille, de lapin et de porc, porte le [illegible] T. 214.

Le botulisme est une intoxication causée par l'ingestion de toxines de « clostridium botulinum » [illegible] le plus souvent dans la viande avariée ou les conserves mal préparées. Après une incubation d'un à trois jours, la maladie se manifeste par des troubles d'apparence banale : nausées, vomissements, et une constipation devenant de plus en plus opiniâtre ; de la fatigue, la sécheresse de la bouche, une difficulté pour uriner et de la [illegible] d'urine. Les formes graves, [illegible] un traitement, peuvent évoluer vers la mort. Le traitement doit associer la sérothérapie aux techniques de réanimation médicale.

C'est l'intoxication, à Rouen, d'un jeune garçon, hospitalisé plusieurs jours après l'ingestion de ce pâté, qui a attiré l'attention [illegible] sanitaires. La direction de la firme Elbé [illegible] valoir de ses [illegible] que deux cinquante mille boîtes sortent chaque jour de ses ateliers, que le germe du botulisme meurt normalement à 80 °C et que le produit incriminé est porté à 115 °C. Les [illegible] de botulisme qui ont été déclarés dans ce lot, dit-on de même source, pourraient être trouvées dans [illegible] de très nombreuses conserves, d'autant qu'en raison de la diffusion massive des antibiotiques les germes deviennent résistants aux procédés traditionnels : il faudra donc peut-être envisager de modifier certaines règles de conservation.

Le problème soulevé par l'administration sanitaire est d'un autre ordre : des germes qui auraient été [illegible] dans les produits [illegible] importés [illegible] spores [illegible]. Les barèmes de stérilisation imposés en France, dit-on à la direction de la firme Elbé [illegible] valoir de ses [illegible] que deux cinquante mille boîtes sortent chaque jour de ses ateliers, [illegible] outre-Atlantique.]

Centre ISTH Centre
AUTEUIL - TOLBIAC
Institut privé [illegible] et Techniques humaines
PRÉPARATIONS ANNUELLES
OCTOBRE à JUIN
• Examens d'entrée à :
SC PO
• Entrée en 1re année
• Soutien en cours d'AP
• Procédure admission en 2e année
• Préparation par correspondance
TAUX CONFORMES DE REUSSITE
DEPUIS 1953
AUTEUIL 6, Av. Léon-Heuzey 75016 Paris - Tel. 224.10.72
TOLBIAC 83, Av. d'Italie 013 Paris - Tel. 588.63.91

ÉDUCATION

CRITIQUANT LA « PASSIVITÉ » DE M. HABY

M. Lagarde en appelle au chef de l'État pour faire assurer la régularité des élections de parents d'élèves

La consultation électorale [illegible] le lundi 24 octobre dans les établissements scolaires du premier degré. Avant le 11 novembre, chaque école maternelle ou élémentaire devra, en application de la réforme Haby, élire un comité de parents. M. Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), vient [illegible] une nouvelle fois dénoncer la discrimination dont il estime victime son organisation, en raison des liens privilégiés entre la Fédération des [illegible] de parents d'élèves (F.C.P.E., présidée par M. Cornec) et le Syndicat national des instituteurs et professeurs de [illegible] (SNI-P.E.G.C.).

« *Nous sommes décidés*, a déclaré M. Lagarde, mercredi 19 octobre, *à voir s'établir enfin la démocratie et le pluralisme dans les écoles. Nous nous battons pour cela. Je dénonce la volonté de politiser les débats, je dénonce la présentation fallacieuse de cette participation faite par ceux qui s'en réclament pas. Je dis que les parents vis-à-vis des propositions de listes indépendantes qui, sous informations, [illegible] ou sont manipulées par le SNI ou la fédération Cornec.*

« *Je dénonce la passivité du ministre* [de l'éducation] *qui tolère les infractions à une circulaire. Il [illegible] le jugement [illegible] : qui dirige l'éducation nationale, M. René Haby ou le SNI ? (...). Je lance un appel solennel au président de la République, garant de la Constitution, pour qu'il fasse respecter cette liberté, expression fondamentale de la démocratie à laquelle tous les Français sont attachés.* »

M. Lagarde a l'intention de demander aux parlementaires de tous les partis politiques de poser au ministre de l'éducation une question écrite dénonçant les irrégularités dans la distribution des documents d'adhésion des fédérations de parents d'élèves.

Ayant fait état d'irrégularités relevées dans dix-sept académies, le docteur Lagarde a cité le cas du département du Rhône où le S.N.I. [illegible] avec la [illegible] Cornec) a [illegible] une autre consultation, que les électeurs auront lieu dans tout le département le samedi 3 novembre. Or, le décret du 28 décembre 1976 prévoit qu'il appartient au [illegible] de l'école de fixer la date du scrutin pour le comité de parents de cette école « en accord, le cas échéant, avec les représentants des [illegible] ».

D'autre part, M. Lagarde a réclamé l'abrogation de la circulaire du 19 octobre (« le Monde » du 14 octobre), selon laquelle le calcul des voix aurait tenu compte du nombre de parents inscrits sur chaque liste, disposition qui aurait [illegible] les [illegible]. La nouvelle circulaire vient d'être publiée au « Bulletin officiel de l'éducation nationale » du 20 octobre.

CORRESPONDANCE

Une lettre du vice-président de l'université d'Aix-Marseille III

M. Louis Favoreu, doyen de la faculté de droit et de sciences politiques, vice-président de l'université Aix-Marseille III, nous a adressé une lettre après l'article publié dans le Monde du 13 octobre au sujet du conflit qui oppose cette université à M. Gaston Defferre. Rappelons que le maire de Marseille a fait fermer le Pharo, bâtiment ancien qui abrite une partie des enseignements d'Aix-Marseille III.

(...) Le bâtiment concerné a fait l'objet, en 1890, d'un engagement de la ville envers l'État par lequel celle-ci s'obligeait à « l'affecter à perpétuité » à l'enseignement supérieur, sauf désaffectation prononcée par le ministre de l'instruction publique. Cet engagement à perpétuité a été renouvelé et commenté par deux décrets du 11 [illegible] 1961 et du 18 avril 1973, textes toujours applicables. L'affectation à l'enseignement supérieur a donc une « valeur » juridique solide, ainsi qu'il résulte des textes et des engagements précités, et il ne pourrait appartenir aux autorités municipales de révoquer cette affectation sans une décision préalable des autorités de l'État ! C'est pourquoi les [illegible] prises en 1972, en 1974, en 1977 n'ont jamais été approuvées par l'autorité de tutelle. Ainsi donc, le permis dit d'occupation, délivré par la mairie, n'avait aucun sens, et l'avis favorable du président de l'université II ne pouvait avoir aucun effet, ce qui est alors, curieusement, que, par lettre du 23 septembre, Mme le secrétaire d'État confirmait expressément le maintien de l'affectation des bâtiments du Pharo aux deux universités. Il ressort donc du rappel de l'affaire tel que le fait d'ailleurs lui-même l'article du *Monde*, que, le départ de l'université III d'Aix-Marseille ne pouvant être obtenu juridiquement (...) les travaux qui ont été entrepris ces jours-ci n'ont nullement pour objet véritable d'appliquer les directives de la commission de sécurité, comme l'a écrit un expert sur constat d'huissier ordonné par le président du tribunal administratif ; on a simplement muré l'accès des seuls locaux administratifs et pédagogiques de la faculté de droit et remplacé des meubles larges de près de 2 mètres par un seul escalier en colimaçon de 60 à 70 centimètres de large. La « muraille » est maintenant en place.

J'attends avec angoisse la décision qui doit intervenir sur la requête aux fins de sursis à exécution, car, lundi 17 octobre, des [illegible] d'étudiants salariés devaient [illegible]. Il n'y a pas de solution de remplacement [illegible] à Marseille, comme l'a d'ailleurs [illegible] le conseil de la faculté de droit à l'unanimité de ses membres, y compris [illegible] étudiants de toutes tendances (U.E.A.M., U.E.P.-U.N.I., UNEF). Pendant ce temps, et sans qu'aucune mesure de sécurité supplémentaire n'ait été prise, alors que l'a constaté l'expert, lors de son rapport d'urgence le lundi 11 octobre, [illegible] déjà [illegible], alors que, du fait de la [illegible] des escaliers, le risque est beaucoup plus grand qu'avant.

● « *La liberté exige le pluralisme* », a déclaré Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'État aux universités, mardi 18 octobre, à Caen (Calvados). Devant un millier de personnes qui assistaient au débat organisé par l'Association pour la liberté sur le thème « Éducation et liberté », Mme Saunier-Seïté a dénoncé l'égalitarisme qui, selon elle, met en cause la liberté, car « *il interpose entre le regard et la liberté des préjugés hallucinogènes* ». (...)

« *La qualité et la liberté de l'enseignement public exigent la [illegible] de l'enseignement privé* », a-t-elle ajouté avant de [illegible] quelques piques en direction de « *l'intelligentsia de gauche des cafés et des salons parisiens, sans imagination et sans générosité, qui a situé nombril au centre du monde* ».

Se perfectionner, ou apprendre la langue aussi possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec [illegible] en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
6, rue de Berri - 75008 Paris

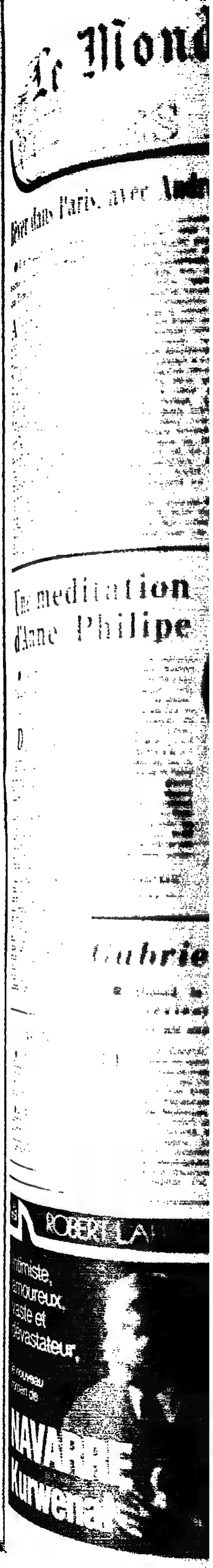

Le Monde DES LIVRES

Rêver dans Paris, avec André Hardellet

Un maître de l'onirisme et un alchimiste du Temps.

AU dos de son dernier volume anthume, *Chasseurs Deux*, André Hardellet avait inscrit ces mots, qui sont à la fois son testament et la marque de son ambition : « *Vous me lirez un jour avec courtoisie, attention et bonne volonté. Il est probable, d'ailleurs, que cette heureuse circonstance ne représentera alors qu'un détail tout à fait mineur dans mon paysage clos et rectangulaire.* » Il est vrai qu'alors le tombeau était proche. On peut même affirmer qu'André Hardellet est mort par un effet subtil de la politesse. Le concierge de sa maison, rue Beaubourg, m'a affirmé qu'en ce mois de juillet 1974, alors même qu'il souffrait horriblement, il avait mis tant de scrupules à déranger son médecin, qui était aussi l'un de ses amis, que lorsqu'il se décida à le prévenir, la mort avait déjà gagné la partie.

Voilà qui est conforme à son personnage, et ceux qui l'ont connu savent à quel point il portait et haussait cette *distinction* qui le faisait inimitable.

Ecrivain rare, son œuvre est maintenant, pour l'essentiel, rassemblée en quatre volumes, il n'y manque que l'ensemble des poèmes pour que le compte en soit complet. Il fut aussi un homme d'une fréquentation fabuleuse, et, en quelque façon, fabulatrice. J'estime que rencontrer André Hardellet équivalait à s'abandonner à d'étonnantes rêveries. Il y avait chez lui deux pôles : la banlieue et ce cœur de Paris, aujourd'hui ravagé, qui est Saint-Merri. Nous n'allions jamais seuls dans nos bistrots élus : il fallait inclure à notre dialogue la voix de Gérard de Nerval, qui est né, qui est mort, dans les environs de notre « place-forte ». André Hardellet illustrait ce quartier au point de s'y perdre.

Le Centre Georges-Pompidou a remplacé la belle dignité des clochards et des filles de joie qui hantaient, hier, ces lieux. Et

★ Dessin de J.-P. CAGNAT.

qui, aujourd'hui, sont inscrits dans les quatre livres d'André Hardellet. Pour lui, rien de la ville ancienne n'avait été gommé par la ville nouvelle : les fantômes du jadis et du naguère avaient autant d'épaisseur que les promeneurs d'aujourd'hui. Une promenade avec André Hardellet, c'était un hier resurgi. Il en a fait un livre, illustré par Serge Bajan et paru en 1971 : *Lady Long Solo*.

André Hardellet était l'alchimiste du Temps.

Il ne s'était jamais libéré de son enfance. C'était un enfant inguérissable. A l'origine, il y avait la maison de Vincennes, où il est né en 1911. Là, comme il l'a dit, il vit le « sursis », période heureuse qui débouche sur les sombres bouches du prochain trépas. Ici, rien ne se mesure en termes de sablier, ni les heures ni les années. André Hardellet a entrevu certaines mystérieuses portes par le seuil desquelles tout avec tout communique, et qui font que l'avenir et le passé se réconcilient. C'est le thème magistral du *Seuil du jardin*, dont on fit un film où Charles Vanel fut, comme à l'accoutumée, sublime. Roman policier, certes ! Mais *le Seuil du jardin* conquit André Breton : « *Vous aborderez là, en conquérant, les seules terres vraiment lointaines qui m'intéressent* », écrivait le maître du surréalisme à ce maître de l'onirisme.

HUBERT JUIN.

(Lire la suite page 20.)

Une méditation d'Anne Philipe

L'alliance de la lucidité et de la sensibilité.

DEPUIS son premier roman, le *Temps d'un soupir*, l'écriture d'Anne Philipe est de celles qu'on reconnaît tout de *suite : une notation, un bout de* dialogue, et voilà présent, porté par la musique, tout un univers tendre et mystérieux. Avec *Un été près de la mer*, elle nous donne cette année le plus nu, le plus beau de ses livres, le plus chargé de poésie profonde, le plus dépouillé aussi, peut-être, simple comme son titre fait de petits mots quotidiens.

Dans la transparence des beaux jours, quelques amis partagent une grande maison au bord de la Méditerranée. A l'écart des foules bruyantes de la côte, ils vivent une halte de bonheur vrai, nus avec innocence, dans un climat d'amitié et d'amour. La grâce de l'été, le parfum et le goût des instants parfaits — c'est comme un rêve antique où chacun communie avec l'éternité.

Les femmes surtout — celle qui écoute en elle la vie de l'enfant à naître, celle que la jeunesse abandonne doucement et qui est lourde de souvenirs — s'épanouissent aux jeux immémoriaux de l'ombre et de la lumière, dans le faste d'un mois d'août admirable, sommet de l'année, sommet de la vie peut-être. Un petit garçon les tient tous en éveil par la vivacité de ses interrogations incessantes.

J. DURANTEAU.

(Lire la suite p. 20.)

Dessin d'OBLIC.

NOUVEAUTÉS

■ *CLAMEURS*, du R.P. Bruckberger. *Un recueil de ses chroniques précédé d'un inédit.* (Flammarion.)

■ *LES ŒUVRES* de Jean Reverzy. *Entre 1954 et 1962. Ses romans, des articles, des nouvelles, des textes divers.* (Flammarion.)

ROBERT LAFFONT

Intimiste, amoureux, vaste et désenchanté,

le nouveau roman de

NAVARRE
Kurwenal

Gabriel Matzneff, l'outsider

Quand la singularité devient « un crime, et un exploit ».

DIRE que Gabriel Matzneff indispose ou même irrite le milieu intellectuel, c'est un euphémisme, car ses livres et ses articles entraînent fréquemment des réponses hargneuses, quand ce n'est pas haineuses. Presque toujours, s'y introduit une secrète rancune. Il convient de se demander pourquoi. Lui-même avoue être un « outsider », et refuser « tout embrigadement ». Il ne fait partie d'aucune coterie, d'aucune chapelle. On ne parvient guère à le situer. Une mode s'impose : on croyait l'y tenir, mais il ne s'y tient pas. Voilà déjà de quoi susciter la réprobation. Matzneff ne se mêle pas aux derniers « caquetages » qui s'attirent, pour un temps, les faveurs du public. Il évoque les questions du présent à sa manière, le plus souvent imprévue. Ainsi, lui qui apparaît comme l'avocat d'une libération des mœurs, écrit-il dans *les Passions schismatiques* : « *L'élan créateur de l'artiste, le combat ascétique du moine, la chasteté nuptiale d'un couple ramassent plus d'énergie sexuelle positive, plus d'érotisme cosmique que l'abandon de ceux/celles qui s'envoient en l'air avec n'importe qui.* »

On lui tient rigueur de sa liberté d'allure, mais on la tolère encore moins dans sa vie que dans ses écrits. Matzneff ne fait rien comme ses confrères. Il va à la piscine quand ils s'enferment dans leurs colloques. Il mène une existence d'*amateur*. « *Nous n'avons qu'un ennemi*, dit-il : *le pesanteur.* » On ne lui pardonne pas de s'essayer à vivre avec ironie et désinvolture. Et puis, en amour, il ne recherche pas seulement les femmes, mais aussi les adolescents des deux sexes, et ne s'en cache pas.

Cette liberté d'allure fait le charme de son dernier essai. Matzneff y traite de la religion, de l'amour, de la Russie, de l'écriture, de l'adolescence, dans le même style, vif et délié. Aucun préjugé ne l'arrête. Aucune idéologie ne limite ses propos. Il est seulement guidé par l'aversion que lui inspire l'obscurantisme. Il écrit notamment qu'« *il faudrait un jour étudier dans le détail le processus de l'imposture, les chemins qu'elle prend une idée fausse pour s'imposer à nous comme un dogme incontestable. L'histoire de la Russie serait un champ propice à une telle étude* ». Comme tous les moralistes, il exprime une vision pessimiste du monde, mais, loin d'entamer sa passion de la vie, elle la nourrit. Pour lui, le plaisir ne peut, sans s'affadir, sans s'altérer, être séparé du sentiment tragique de l'existence. Il ne croit pas au prétendu bonheur des gens qui ne survivent dans l'oubli que devenus les gardiens de leur sommeil.

Voici le livre d'un homme solitaire, qui affirme sa singularité dans une époque où c'est « un crime, et un exploit ». « Parfois, dit-il, à mes heures mauvaises, je souffre d'être si seul... » Certains, sans doute, l'accuseront de narcissisme, car il tombe çà et là, dans la présomption. J'y vois le masque, provocant, de son déchirement, de sa solitude. L'auteur esquisse, à travers les sujets qu'il traite, son autoportrait. Son texte sur les femmes est, à cet égard, le plus révélateur. Il a parcouru le malheur d'un mariage rompu, et sur cette blessure, il écrit ses pages les plus belles, par l'émotion qui s'y manifeste et la pudeur qui s'y maintient : « *Tenter de convaincre... une femme qui a cessé de m'aimer, c'est jouer au tennis avec les nuages... Cette femme... qui m'a murmuré, écrit les mots les plus tendres et passionnés... voilà que brusquement elle se métamorphose en une inconnue braquée, lointaine, hors d'atteinte, visage clos, noir métallique, envolée sur une autre étoile. La femme, ce Martien* ». Parions que l'auteur va faire ricaner les dévots, et qu'ils vont cligner de l'œil, comme le dernier homme de Nietzsche, « qui rapetisse tout ».

FRANÇOIS BOTT.

★ LES PASSIONS SCHISMATIQUES, de Gabriel Matzneff ; Stock, 163 pages, 38 F.

« ANTIDOTES », d'Eugène Ionesco

L'arroseur arrosé

par Bertrand Poirot-Delpech

JE [illegible] partie des admirateurs d'Ionesco, ils sont nombreux, qui préfèrent le dramaturge première manière au polémiste d'aujourd'hui. Non, comme il l'insinue, par regret qu'il [illegible] le triomphe ou qu'il n'ait pas [illegible] le marxisme, ce qui serait absurde ; encore moins par divergence d'opinion. Simplement parce que le créateur de [illegible] me semble l'emporter, infiniment lui, sur le manieur d'idées, l'artiste sur le militant, et l'incendiaire sur le pompier.

La [illegible] de ses entretiens de 1966 avec Claude Bonnefoy en édition remaniée — *Entre la vie et le rêve* — et de [illegible] au *Figaro* ou au [illegible] — [illegible] — me confortent dans la conviction que la façon de dire, à quoi tiennent finalement les grandes œuvres, peut prendre un sens distinct, voire éloigné, de ce que veut signifier l'auteur, au changer du tout au tout en [illegible] arrosé. Ionesco, ou comment se [illegible] de sa propre subversion !

BIEN que [illegible] les accablent lui paraissent « [illegible] », critiquant tous les pouvoirs, et suspecte [illegible] idéologie, on sent qu'il a choisi une [illegible] pour [illegible] les systèmes qui se partagent le monde. C'est peu dire qu'il rejette la révolution soviétique. Il ne manque pas une occasion de [illegible] en pire « escroquerie », le plus sombre [illegible], et le crime le plus odieux du siècle.

Marx et Lénine lui semblent « *les plus grands [illegible] de l'histoire* ». Il [illegible] d'en avoir douté, comme d'avoir [illegible] les gauchistes de 1968 — ces [illegible] du [illegible] arrondissement, — par opportunisme ou par snobisme ; c'est, en [illegible], de Chine. A l'inverse, il [illegible] de Gaulle, lui le rebelle congénital ! Il regrette que les Américains n'aient pas conquis la Russie et la Chine ; et il professe, [illegible] articles de foi capitalistes, qu'il « *la notion d'exploitation de l'homme par l'homme n'a plus de sens* ».

On pourrait argumenter [illegible] ces affirmations et contester son postulat que la gauche mérite seule [illegible], la droite ayant [illegible] dénigrée comme ça. La démystification des langages politiques ne [illegible] pas de son propre [illegible] entreprise « titanesque » est sans fin ? On pourrait lui [illegible] qu'en prenant ce parti — « dominant », quoi qu'il lui semble — il fait, lui aussi, de l'idéologie, comme M. Jourdain [illegible] de la prose, et qu'il cède, au même titre que *ses adversaires*, à des « *passions déguisées* ».

On pourrait [illegible] la raison qu'il donne de sa politisation croissante — l'aggravation des [illegible] depuis 1950, — alors qu'Auschwitz, [illegible] déjà, le Goulag [illegible] par Kostler [illegible] justifié de sa part angoisse et *engagement*, [illegible] que *l'actualité*, en 1977. On pourrait [illegible] à ses journaux préférés l'épithète de « tendancieux » qu'il réserve au *Monde*, et [illegible] tout soupçon quant à notre défense des droits de l'homme.

MAIS mieux vaut [illegible] simplement [illegible] à l'insolite qu'il a [illegible] par rapport à l'insouciance générale de l'après-guerre. Seuls les imbéciles ne changent pas, et il a toujours proclamé le droit à la contradiction, cette liberté suprême d'où est sorti son génie du dialogue absurde, d'affirmer à la fois une chose et son contraire, par exemple : que la [illegible] est [illegible] et [illegible]. Affirmons donc, puisque, à l'[illegible], c'est ce qu'il éprouve, que les [illegible] de l'Est l'atteignent chaque matin dans sa chair, et que, tel Bérenger face aux rhinocéros, il se sent seul à jeter l'[illegible].

Les [illegible] qu'inspirent ses mises en [illegible] sont d'un autre ordre et d'une portée plus vaste. Il s'agit de savoir si le poison [illegible] le citoyen cherche maintenant les « antidotes » n'a pas été distillé, tant bien peu, par l'artiste d'il y a vingt-cinq ans.

ON est, bien sûr, dans l'invérifiable, et s'il y a [illegible] qui remonte à bien avant 1914, sans doute avant le siècle dernier. Mais sans l'irruption foudroyante [illegible] « [illegible] de l'absurde » on peut [illegible] se demander si les [illegible] auraient contracté aussi fort la maladie du [illegible] sur soi-même que leur reproche aujourd'hui Ionesco ; si l'humanisme serait [illegible] « en mort » qu'il le déplore, avec exactement la même inquiétude que celle... qu'il [illegible] chez les [illegible] de ses débuts.

Allez voir ou revoir la *Cantatrice chauve*. Le beau moyen, après [illegible] de dessillement, [illegible] ne pas [illegible] pour toujours les [illegible] et le langage « bourgeois » ! Après la *Leçon*, [illegible] ne pas [illegible] l'oppression criminelle de tout savoir ? Comment, donc, ne pas rejoindre les « nazis » de 1939 ? Après les *Chaises*, [illegible] à recoller les « morceaux de l'humanisme » ?

Plus tard, l'auteur allumera, sur ces [illegible] admises, l'espoir [illegible] d'une aspiration métaphysique et d'un [illegible] personnalisme. Mais à l'origine il n'exprime qu'un [illegible] désarroi devant l'évanescence de tout.

Les critiques modérés ont bien flairé le danger. Leurs *« haussements d'épaules »* devant ces *« fumisteries [illegible] »* trahissent une gêne profonde. Comme [illegible] l'observe lui-même, les conservateurs supportent [illegible] les pièces traditionnelles à [illegible] que les [illegible] sans [illegible] dérangeant mais dont la forme [illegible]. Le plus étonnant est que, en se rapprochant [illegible] politiquement, l'auteur en [illegible] à partager leurs réserves, lui qui les supporte si mal, et à esquisser une autocritique. *« [illegible] une nouvelle pièce*, se demande-t-il à propos de la *Cantatrice*. *Je ne vois que le théâtre, je ne comprends que l'intelligence. Devant les tableaux d'un Einstein, je ne peux que me taire ! »*

IONESCO s'est toujours irrité de ce que la critique ne [illegible] des [illegible] sur le sens de ce qu'il écrit. Il peut [illegible] à lui contester, sous l'apparence [illegible] le mieux placé pour le faire, la puissance [illegible] que beaucoup trouvent à ses *premières pièces* — que [illegible] *subversion* les porte à divers engagements ou au nihilisme désespéré.

Mais aucun [illegible] ne saurait proscrire longtemps le privilège d'interprétation du public, qui fait de l'art [illegible] de [illegible] pas [illegible]. Le [illegible] du *Figaro* continuera d'« annoncer 1789 », quoi qu'ait pu en penser Beaumarchais, et Balzac a [illegible] le pouvoir qu'il croyait servir. Artaud restera le maître de toute révolte, bien que sa pensée conceptuelle [illegible] passablement. Par son style, [illegible] à rendre la parole au peuple, lui qui rêvait follement de le sauver grâce au [illegible] de la chaîne, ou pis.

On reconnaît les chefs-d'œuvre, à leur [illegible] tient, à ce que le public, [illegible] par [illegible], arrache peu à peu à l'auteur la gestion de [illegible] vérité, jamais close. [illegible] devrait être comblé : il se mesure l'importance d'un [illegible] à ce que sa création lui échappe, il est un des plus grands [illegible]. Ce que je crois.

★ ANTIDOTES, d'Eugène Ionesco, Gallimard, 370 pages, 49 F.
★ ENTRE LA VIE ET LE RÊVE, entretien d'Eugène Ionesco avec Claude Bonnefoy. Belfond, 224 pages, 35 F.

ROBERT LAFFONT

Que sont les siècles pour la mer

le nouveau roman de

MAX GALLO

Roman, épopée, poème : le moins à la mode des livres de la rentrée. Et du même coup l'un des plus forts.

J.M. Borzeix, LES NOUVELLES LITTÉRAIRES

Roman et réflexion, hors des modes mais non pas du temps. Max Gallo, poète érudit a mis en roman la genèse de notre histoire.

J.M. Théolleyre, LE MONDE

Il y a du poème dans cette évocation, le souffle du lyrisme, l'érudition précise de l'historien.

Annie Copperman, LES ÉCHOS

Dans cette geste héroïque et grande veillent les témoins immémoriaux de l'histoire des hommes.

Anne Pons, LE POINT

Le pays chante, parle, se plaint, prie, aime et combat, non plus devant nous mais en nous. Ô comme ce livre de souffrance est optimiste.

Claude MANCERON

Un livre où l'histoire s'écrit avec la vie et la peine des simples et des pauvres.

Marie-Louise Couderc, L'HUMANITÉ DIMANCHE

Un roman exemplaire, hors du commun. Un maître d'œuvre au souffle puissant, à l'imagination chaleureuse et à l'esprit aussi informé que généreux.

Maurice Chavardès, TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

Une fresque d'une richesse intense. Il faut lire ce livre qui raconte l'Histoire à travers des hommes de tous les jours.

Noëlle Loriot, L'EXPRESS

Tout un peuple qui de génération en génération vient jusqu'à nous mains ouvertes, mains tendues. Un beau roman en forme de fresque.

Henry Bonnier, LA DÉPÊCHE DU MIDI

Le meilleur livre de Max Gallo.

René Cenni, NICE MATIN

Max Gallo au premier rang des romanciers de notre histoire.

Christian Giudicelli, LIRE

Trois cents pages d'un grand souffle épique.

PARIS-MATCH

Max vient de nous peindre un vitrail, et il est très beau dans le soleil. Le vitrail, bien sûr.

Jean Clémentin LE CANARD ENCHAÎNÉ

la vie littéraire

Antonio Machado et Collioure

Le 30 [illegible] prochain, à Collioure, où mourut et où [illegible] Antonio Machado, des écrivains et [illegible] journalistes français et espagnols vont se réunir afin de rechercher les conditions dans lesquelles pourrait [illegible] un prix [illegible] de littérature Antonio-Machado. Il s'agira d'en [illegible] le jury et d'en esquisser le règlement.

[illegible] qui sera décerné annuellement à Collioure, entend honorer à la fois le poète andalou et la ville qui l'accueillit le [illegible] janvier 1939 lorsqu'il dut, Franco vainqueur, prendre l'exil et où il devait mourir dans le [illegible] février suivant à l'âge de soixante-quatre ans.

Si la réunion du 30 [illegible] est assurée de la participation de nombreux spécialistes espagnols et latino-américains, la représentation française gagnerait à être [illegible]. Autrement dit, [illegible] qui ont lu Machado, dans [illegible] qui l'ont connu dans [illegible] peuvent prendre le chemin de Collioure ou se [illegible] au prix Antonio-Machado, [illegible].

Jacob Boehme et « Faust » aux « Cahiers de l'hermétisme »

Théosophe chrétien, Jacob Boehme (1575-1624) exerça sur la pensée allemande et européenne une influence décisive. « *L'idée fondamentale de celui qui fut le premier philosophe allemand*, écrivait Hegel, est que tout doit être expliqué dans une unité absolue — l'Absolu unité divine et le devenir de tout est contenu en lui. » Publié à Amsterdam, il [illegible] à propos duquel fut appelé « le prince des obscurs » : « *Dès lors*, écrit-il, *je me mis à lire les grands mystiques allemands, dont j'ai le plus* [illegible] *pour moi une importance tout à fait exceptionnelle* ».

La vie et l'œuvre de ce mystique [illegible], qui exerçait à Görlitz la profession de cordonnier, n'avaient guère suscité jusqu'à présent de réelle curiosité en France, à l'exception d'une thèse d'Alexandre Koyré et de la publication de son [illegible] — que « le Monde des livres » (17-5-1973) avait largement commentée. Aussi les Cahiers de *l'herméticisme*, dirigés par Jean Michel, [illegible] une [illegible] inspirée en consacrant un volume (238 p., 98 F.) à Jacob Boehme et en invitant deux [illegible] qui [illegible] régulièrement à sa pensée.

Également dans les Cahiers de *l'herméticisme* : « Faust » (221 p., 78 F). Les métamorphoses du célèbre mythe depuis le Faust historique jusqu'à celui de Thomas Mann, ainsi que ses implications philosophiques, sont traitées par divers spécialistes européens.

David Cooper et les dissidents

L'opuscule que publie David Cooper aux Editions Galilée sous le titre *Qui sont les dissidents ?*, né d'une indignation, d'une « colère [illegible] » : [illegible] qu'a provoquée en lui la bonne conscience de certains intellectuels trop habiles à exploiter la [illegible] de l'Est. A cet égard, puisqu'il est psychiatre, David Cooper rappelle que c'est « *pure impertinence* » de la part de [illegible] professionnels [illegible] appartenant à l'orbite capitaliste que de condamner leurs confrères soviétiques, alors que, selon lui, « *des centaines de milliers de gens à l'Ouest sont soumis à une invalidation subtile* ». Bref, persuadé que la mystification qui règne à l'Ouest est sans équivalent à l'Est, David Cooper, [illegible] brouillon, toujours généreux, *appelle à la lutte contre le fascisme*.

Les Québécois sont là !

[illegible] avait jusqu'ici des problèmes pour se diffuser en France. Un jeune éditeur québécois, Roland Davies, a décidé de favoriser l'implantation sur le marché français de ses [illegible] — en ouvrant un bureau parisien, au 27, rue de Fleurus et en confiant sa distribution à Montparnasse-Edition, 1, quai de Conti, 75006 Paris, tél. : 033-40-66.

Un important [illegible] aura lieu du [illegible] au 6 novembre, à l'occasion de la venue, en France, de plusieurs [illegible] eux-mêmes présenter.

Il s'agit de *Retailles*, par [illegible] et Denise [illegible] ; *Etre psychiatre*, par Jean-Yves Roy ; la nouvelle *Conquête de l'Amérique*, par Henry Aubin ; [illegible] québécoise, par [illegible]. Un colloque réunira [illegible] à la presse, le mardi 25 octobre, à 18 h. 30, au Centre culturel [illegible], 72, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Le 26 octobre, à 18 h., au même lieu, [illegible] Gagnon et [illegible] aux côtés de Michel Cardinal, Annie Leclerc, Christiane Rochefort et plusieurs [illegible] des Editions Des femmes, du « Féminisme, [illegible] et ses amis » : on ne peut pas ne pas pouvoir. Le 8 novembre, à 15 heures, Jean-Yves Roy, auteur de *Etre psychiatre* ; Henri Pradal, Roger [illegible], Michel Malherbe, s'interrogeront lors d'un débat, à la FNAC, animé par Antoine Lazarus, sur le thème du « L'idéologie de la souffrance ».

Enfin, les [illegible] animeront plusieurs débats dans le cadre des manifestations [illegible] organisées par les municipalités de Meaux (jusqu'au 25 octobre), Les Mureaux (du [illegible] octobre au 6 novembre), Herblay (du 30 [illegible] au 6 novembre).

Caillaux, toujours brûlot

Auteur de *la Grande Bucaille* et de quelques [illegible] remarquée, Paulette Houdyer, qui [illegible] reconstitué en 1966 l'affaire Papin (*le Diable dans la peau*), publie aujourd'hui *l'Affaire Caillaux*, aux Editions du Cercle d'or.

Cette affaire ! Pour [illegible] déclaré, à une [illegible] régionale, « *si Clemenceau avait réussi à former, avec Jaurès, le gouvernement dont [illegible] le premier conflit mondial aurait été évité* ». Paulette Houdyer a reçu [illegible] coups de téléphone de menaces, lui promettant [illegible] auquel Caillaux a échappé et, ce qui est plus inquiétant, [illegible] « *qui lui arracheront bien une main ou un œil* ». [illegible] et plus de [illegible], le personnage on le voit, reste explosif.

Le [illegible] Poincaré-Caillaux, sanglant dans [illegible] du terme, n'est pas, semble-t-il, achevé ; à [illegible] Français n'ont pas encore pardonné à l'ancien président du conseil d'avoir institué... l'impôt sur le revenu ?

On demande chauffeurs pour bibliobus.

Les bibliothécaires français sont plutôt satisfaits. L'Institution dont [illegible] sont les serviteurs sourcilleux, revendicatifs : la [illegible] publique connaît, depuis dix ans, un véritable [illegible]. Partout où [illegible] bibliothèques, elles sont fréquentées par [illegible] de la population.

Mais cette médaille a son revers : le déséquilibre flagrant de la répartition [illegible] entre les grandes villes et les [illegible] rurales. Sur les 53 millions de Français, 28 millions vivent dans des [illegible] de plus de 20 000 habitants. Et 23 départements ne possèdent pas encore de bibliothèques centrales de prêts, cet organisme [illegible] dans [illegible] bibliobus, ces modernes incarnations du colportage. Mais si le B.C.P. ne possèdent qu'*un seul bibliobus et, comble d'infortune*, [illegible] de ces bibliobus ont été [illegible] immobilisés par manque... de chauffeurs.

Les bibliothécaires donc, à la fois se réjouissent, s'affligent et espèrent. Ils se réjouissent de leur succès. S'affligent de l'insuffisance de leurs moyens. Espèrent avec [illegible] qui ont fait Beaubourg a eu un [illegible] phare : 1 470 000 [illegible] ont été enregistrées à la bibliothèque publique d'information depuis l'ouverture. Sans compter la salle d'actualité et la bibliothèque [illegible]. Et le budget des bibliothèques [illegible] de la Ville de Paris a, en conséquence, passer de 1 à 3. Le livre est entré dans les besoins. Il lui reste à devenir une habitude.

vient de paraître

Romans français

JACQUES DUQUESNE : *la Chasse Triche*. — Le directeur général du groupe des publications de la Bonne catholique fait ses débuts romancier avec cette évocation de Dunkerque, en 1940. (Grasset, 260 p., 38 F.)

ROBERT SCHREIBER : *les Chemins du soleil*. — Un roman d'aventures dont le héros se partage entre les Indes néerlandaises et l'Europe, dans les années 40, pour retrouver l'île d'origine, le temps d'y fonder une religion de l'interdit. (Grasset, 315 p., 49 F.)

ANDRE CHAMSON : *Roux le pauvre*. — Un Chouan au pays des Camisards, sous la Révolution, le Directoire et les premiers jours du Consulat. Par l'auteur de *Roux le Bossu*. (Plon, 190 p., 39 F.)

Ecrits intimes

SIMENON : *A l'abri de notre arbre*. — Donne-nous notre petit [illegible] quotidien. Après le [illegible] mensuel des « polars » le père Maigret au jour le jour de sa retraite. (Presses de la Cité, 190 p., 45 F.)

Poésie

LUC BERIMONT : *le Lézard du temps*. — L'espace de [illegible] le temps découvre en se retirant. Par l'auteur des *Bâtisseurs*. (Gallimard, 66 p., 25 F.)

Religion

JEAN GUITTON : *l'Evangile dans ma vie*. — A partir des récentes exégèses, une tentative de l'essayiste catholique, de dire ce qui n'avait encore jamais été dit. (Desclée de Brouwer, [illegible] p., 38 F.)

Littérature étrangère

MICHELE CAUSSE et MARY-[illegible] LAPOUGE : *Ecrits, mais pas trop*. — Une anthologie de textes de femmes italiennes, parmi lesquelles Dacia Maraini, Natalia Ginzburg, Liliana Cavani et Maria Antonietta Macciochi. (Editions Des femmes, 460 p., 52 F.)

MAI ZETTERLING : *Oiseau de passage*. — Par une cinéaste suédoise qui écrit en anglais. Traduction d'Edith [illegible]. (Editions Des femmes, 106 p., 28 F.)

Histoire

DOMINIQUE VENNER : *Waterloo*. — La geste d'un aventurier hollandais parachuté en Extrême-Orient et qui prit fait et cause pour les Moluquois contre le gouvernement indonésien. (Hachette, coll. « Les Grands Aventuriers », [illegible] p., [illegible] F.)

ANDRE ZELLER : *Soldats perdus, des armées de Napoléon aux services de Louis XVIII*. — La difficile réadaptation des cadres napoléoniens à la Restauration, présentée par un « soldat perdu » des guerres coloniales. (Librairie académique Perrin, 414 p., [illegible] F.)

JEAN-CLAUDE MARGOLIN (sous la direction de) : *Culture et civilisation modernes*. — L'Europe bouleversée, de Christophe Colomb à Luther, de Calvin à Philippe II. Cette synthèse collective, rendue nécessaire par les progrès de la recherche historique, succède, dans la collection « Peuples et Civilisations », à l'ouvrage de Henri Hauser et Augustin Renaudet sur la même période. (Presses universitaires de France, 771 p., 160 F.)

JACQUES WILHELM : *la Vie quotidienne des Parisiens au temps du Roi-Soleil*. — Portrait de la plus grande ville d'Europe à la fin du dix-huitième siècle, de l'Eglise aux bas-fonds. (Hachette, 259 p., 49 F.)

en poche

La belle et la bête

L'ECRITURE [illegible] pèse [illegible] tout uniment [illegible] Zola a vieilli, [illegible] mal vieilli. [illegible] intérieur [illegible] à l'impartial, [illegible] main trop visibles [illegible] (« *Il serre le poing, [illegible] question [illegible] a pas [illegible] crié ? Il ne [illegible] jamais*, etc.), sont bientôt [illegible]. On se prend à [illegible], à un peu plus de [illegible] d'ironie.

[illegible] thèmes [illegible] de l'œuvre sont parti[illegible], à dix ans d'intervalle, dans [illegible] romans aujourd'hui réédités en « Folio » : [illegible] (1879) et [illegible] (1880). Nana, la belle, [illegible] une « belle humaine » ; et (dit Zola lui-même) : « *une chienne qui [illegible] qui se moque [illegible] chiens qui le suivent.* » Pas de chaleur ? [illegible] Fontan, ce [illegible] ce bouc infatigable, [illegible] homme qu'elle ait aimé, contre-lui-même.

Mais Louison [illegible] Locomotive [illegible] parallèlement une « belle » [illegible] Jacques [illegible] : ce que bien Flore Misard, amoureuse [illegible] lui : « *Est-ce [illegible] que tu n'aimes que [illegible] ? On [illegible] plaisante, [illegible]. On [illegible] que [illegible] à [illegible] trotter, à [illegible] relaire, comme tu n'avais [illegible] que pour elle...* (page 60). » Curieux, curieux Zola, à la fois si et si peu naïf !

[illegible] roman du [illegible] ront, [illegible] *Nana*, [illegible] vif (et gênant) d'un [illegible] démarquant [illegible] celui de [illegible] *Bête* : [illegible] mort de Nana, que [illegible] jugeait « *michel-angelesque* » [illegible] explosa [illegible] sanie), [illegible] al belle Valérie de Marneffe, [illegible] symboliquement [illegible] la corruption [illegible] de [illegible]. Cela dit, plus que Balzac, Zola [illegible] inscrire l'ignoble décomposition de la [illegible] d'une [illegible] en pourriture. [illegible] vers l'apocalypse [illegible] guerre folle [illegible] se [illegible] qui braille : « *A Berlin, [illegible]* », sous [illegible] Nana [illegible].

JACQUES CELLARD.

★ NANA, [illegible] intégral, préface et [illegible] d'Henri Mitterand. « Folio » Gallimard, 500 [illegible], 10,95 F.

★ LA BETE HUMAINE, [illegible] intégral, préface de Gilles Deleuze, [illegible] d'Henri Mitterand. « Folio » [illegible], 10,95 F.

en bref

■ APRÈS LA MORT DE MME AMEDEE PONCEAU, femme philosophe, et présidente de l'Institut international d'études humanistes, un cercle Amédée-Ponceau vient de se créer. Il a tenu sa première réunion, le 19 octobre.

● La REVUE « DERIVE » a consacré son numéro 5/6 à « La question du pouvoir ». On trouve notamment dans ce volume un entretien avec Jean Baudrillard (B.P. 64, [illegible] Vincennes).

■ LE PRIX PAUL-VALERY (grand prix littéraire de la Fondation de France) a été attribué pour [illegible] à Thierry Maulnier, de l'Académie française, pour son livre « Les Vaches [illegible] » (Gallimard).

■ LA FONDATION « [illegible] DE L'HISTOIRE » a pour objet de [illegible] d'encourager les vocations de jeunes historiens, [illegible] organise chaque année un [illegible] à récompenser l'auteur du meilleur article d'histoire qui lui est soumis. Un prix de 10 000 F sera remis à cet auteur. Le concours est réservé aux moins de trente ans. Pour recevoir le règlement détaillé du concours, il suffit d'envoyer une enveloppe timbrée à son nom et [illegible] à : [illegible] M.D.A. [illegible] de l'histoire, 46, bd Maillot, 92200 Neuilly.

■ POUR LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE, [illegible] Anthropos lancent huit nouvelles [illegible] : « Terrains », dirigée par [illegible] Meillassoux ; « [illegible] Socialisme », dirigée par Pierre Bourdet ; « Espaces [illegible] », dirigée par Raymond Ledrut ; « la Collection [illegible] », dirigée par le [illegible] nomie politique de l'université de Vincennes ; « Histoire et Sociologie », dirigée par Guy Dhoquois ; « Mass media et Idéologie », dirigée par Armand Mattelart ; « Politique [illegible] », dirigée par [illegible] ; « Sociologie et [illegible] », dirigée par Serge Jonas. Les éditions Anthropos [illegible] également une nouvelle revue trimestrielle : « Peuples méditerranéens », dirigée par Paul Vieille.

● MORAND N'EST PAS [illegible] ROIS, même si « Le Monde des livres » du 14 [illegible] a pu le faire croire en annonçant l'ouverture le 15 [illegible] à la Bibliothèque nationale d'une exposition qui, en réalité, [illegible] au père du [illegible] Bramble [illegible] à [illegible] de « l'Homme pressé ».

romans

Rastignac 77

● *Un jeune loup dans le « monde des riches » et dans la comédie politique.*

ON a aimé *Fuite en Pologne*, cette « polonaise » moderne et romantique où l'auteur jouait, une ardeur, une pudeur douce-amères, le rêve mortel d'un ado- d'aujourd'hui. Dans son roman, *Georges Aslo*, Jean-Marie Rouart à une figure d'ambitieux appliqué autant et qui pourtant, le journalisme, débouchait sur le pouvoir politique, sans guérir de sa « blessure ». Cette fois, le romancier élargit sa manière et son registre. Il avait commencé par deux portraits : le voilà qui s'attaque à un vaste tableau.

Au centre : un petit Rastignac Celui-là, rien, comme on dit, et même de moins encore : on ne sait trop d'où. En dans l'immédiat, la prison pour mineurs qu'il Simple conséquence de révolte. Le commencement de sa chance, c'est l'intérêt d'une bourgeoise, passionnée de délinquance juvénile. Il n'a, lui, qu'une seule passion, farouche, dangereuse et ingénue : conquérir le monde pour « punir » Car, pour lui, en lui, la même d'en rêver seulement, ne sépare pas d'une exaltation de haine et de violence. Il n'en laisse rien paraître ; il excelle à se servir de ses atouts : un charmant visage, une tendresse feinte, une fragilité réelle. Et, surtout, la peinture. Dessinant avec facilité, il mime une vocation qu'il n'a nullement. La peinture n'est qu'un moyen de s'introduire et de séduire : un instrument fait pour être jeté après usage. Comme les femmes.

« *A quoi donc sert l'amour, sinon à réparer les injustices du sort ?* » Entendez bien : à les réparer, non point par l'amour même ; mais parce que l'amour, ou ce qui en tient lieu, permet d'approcher l'unique but. Luc, lui, ne souffre d'aucune faiblesse du cœur, comme l'Eric de *la Fuite en Pologne ;* il ne cache aucune « blessure », comme Georges Aslo. Du moins en sera-t-il ainsi longtemps. Jusqu'à ce qu'il rencontre deux femmes : l'une qui l'eût sauvé, l'autre qui détruit.

Pour Luc, d'abord, la rencontre d'un homme qui lui apporter non seulement des promesses tangibles pour son ambition mais la surprise, le saisissement de ce qu'il avait toujours ignoré : l'abandon à la confiance, à l'affection, à l'admiration. C'est le roman : Dorsac vient au premier plan, éclairé par les « pleins feux du pouvoir » Luc s'éclipse un *peu dans son rôle d'auxiliaire et de témoin.* Journaliste, il participe à l'élection de Dorsac, il le suivra, le servira, avec ferveur fureur. L'amour du pouvoir, une ambition noble. Marqué par Mendès il est proche (car l'histoire bien entendu, toute mêlée à la fiction), tempérament généreux, il croit à la justice et aux réformes.

Devenu ministre, il entreprend mépris des prudences comme des grands intérêts, dans l'inertie de sa propre et les réticences de son propre gouvernement. Il s'usera contre les obstacles, louvoiera pour ne pas s'y briser, en viendra aux compromis, puis aux compromissions. Pour Luc, tout s'écroule : non une carrière qui a pris pour lui le goût d'une pourrie, mais la foi qu'il tenait d'un homme.

D'où avec une espèce d'horreur qu'il va trahir Dorsac : pour sauver ce qu'il y avait en eux deux de meilleur. La vérité qu'il crie — il a des dossiers — retentit si haut, produit de tels effets, qu'il connaît enfin cette jouissance tant désirée « *aiguë et rapide comme un orgasme : la maîtrise du monde* ». L'idole, devenue creuse, est tombée. On peut imaginer qu'elle se relèvera : quand Luc aperçoit Dorsac pour la dernière fois, c'est dans la voiture noire à cocarde qui est le signe d'un pouvoir illusoire, dérisoire. Cela, maintenant, Luc le sait. Lui ne s'en « relèvera » pas.

J.M. Rouart embrasse fougueusement toute « l'épaisseur » romanesque, dans le déploiement *multiple de l'action et du temps.* Son ambition à lui demeure celle qui fut, jusqu'il y a vingt ou trente ans, celle des romanciers : « donner la vie » à un ou deux héros et à une foule de personnages ; peindre — en les châtiant — des mœurs, des milieux, une société ; se faire l'historien et le juge de son temps. Cette ambition, il la remplit bravement, de tout son talent, avec la vieille conviction, *émouvante, impénitente — pourquoi pas ? —* de faire concurrence à la réalité.

YVES FLORENNE.

★ LES FEUX DU POUVOIR, de J.-M. Rouart. Stock, 256 p., 58 F.

Un conte de la Saint-Jean

L'UNE rêve l'autre rêve. Tandis que Jeanne, effondrée et vive, avec ses « lèvres de prune », fête toujours imprévues dans les fenils et les fougères, Julienne, sa sœur, est liée aux méandres et aux de la Là, tout lui ressemble : la fraîcheur lisse des truites, la douceur sur les berges. Julienne est tout devant le fadeur « intimes » de femme dont elle se sent captive.

La de juin vibre de de parfums fruités. Mais le familiale, la Hoûse, à l'abandon. La moisson est mangée et de ronces. Emilien, à qui le père promet sa et sa fille, sera-t-il le Don effilanqué dont rêvait, ? S'enfonçant dans la mousse, des mûres écrasées, Julienne dans le fort cajole son tourment à fleur de peau. Ailleurs, partout, c'est la fenaison : Jean-Pierre déroule la litanie allégre des villages du pays wallon où il est né. Grand-ménil, Emonheid, Burnontige, Ferrières, Arbrefontaine, Lorcé, Jubiéval...

Dans conte de la Saint-Jean, se mêle à l'observation précise et émerveillée, comme le *Cœur* sa peau, un premier qui à C'est d'un langage plein de sève où les mots « d'empreintes, » garnent pour capter On colle l'oreille au et croit les racines fouir et craquer.

Un foisonnement bucolique masque subtiles et plus sourdes. pour quelques où Julienne, jambes dans à « lente corps », de fruit ; il déchiffrer, les plies romans d'automne, petit livre, un plus la

MONIQUE PETILLON.

★ JULIENNE ET LA RIVIERE, de Jean-Pierre Otte. Laffont, 144 p., 25 F.

Herbert Le Porrier et « le Luthier de Crémone »

● *Rien ne peut détourner le créateur de son univers.*

HERBERT LE Porrier est mort quelques jours à peine avant la publication de ce roman, sa dernière œuvre. Or il est difficile de trouver un livre où la vie vibre, chante davantage à chaque page. Peut-être qu'il avait de l'histoire d'un luthier célèbre dont l'existence n'avait d'autre ambition que de faire parler les violons. Mais surtout parce que Herbert Le Porrier, avec ses deux derniers romans, *le Médecin de Cordoue* et *le Luthier de Crémone*, avait trouvé une voie romanesque qui lui permettait d'exprimer totalement sa personnalité de médecin, d'artiste et d'écrivain.

Il avait commencé par le théâtre, qu'il n'avait jamais abandonné. Puis un jour, un roman, — une lecture que je n'ai jamais oubliée. — Allait venir nous dire qu'il était un plus près du quotidien, du réalisme de la rue et des souffrances des hommes, et qu'il savait faire le portrait d'une femme. D'autres livres suivirent, de *la Houille* à *la Demoiselle de Chartres*, approfondissant cette exploration de l'âme de la ville, de la solitude.

Puis, voilà que la découverte de la figure de Maïmonide, médecin juif du douzième siècle — dont il avait rencontré l'effigie, l'image concrète lors d'un passage à Cordoue — l'avait amené à réconcilier les deux veines qui nourrissaient son métier d'écrivain, le courant réaliste et le courant humaniste, dans une synthèse extraordinairement heureuse. Le succès du livre l'avait montré : on se trouvait devant une œuvre d'écriture et de pensée d'une grande maîtrise, d'une grande aisance aussi, capable de séduire, sans concession, un large public. En même temps, on découvrait qu'une matière historique et biographique « travaillée » par la *fiction pouvait donner* un roman profondément original.

C'est le même type de réussite qu'offre *le Luthier de Crémone*. En choisissant de peindre, dans ce livre — sans toutefois le forger comme tel — le fameux « facteur » de violons que fut Stradivarius, à Crémone, au dix-septième siècle, Herbert Le Porrier s'est engagé dans une aventure créatrice Et qu'il fait présent comme médecin dans ses précédents livres, il est dans celui-là présent comme violoniste.

C'est peut-être ce qui donne à tant de pages du roman cette qualité concrète, lumineuse, sensuelle qui exprime la d'un un objet vivant, une matière aimée et animée. Tout simplement le bois : « *Notre luthier noyait le bois dans un discours sans voix, il le flattait, le rassurait, l'interrogeait, et le bois devenait tendre sous les caresses, et il répondait aux questions.* »

Celui qui parle ainsi est un avocat de Crémone, homme raffiné et subtil, grand voyageur, mais aussi grand observateur des arts et des métiers, qui est le narrateur du livre. Mais il ne se borne pas à fréquenter l'atelier de maître Antoine, où l'on écoute le bruit de l'archet, du rabot ou du trousse-quin, où l'on respire l'odeur de la cire et des encollages, il nous révèle la ville de Crémone tout entière.

Un souligne que le monde extérieur ne parvient jamais à déranger le de celui qui n'a d'autre préoccupation que de bien faire ce qu'il sait faire.

Cette geste d'un créateur est dite avec un bonheur de raconter et de peindre, une chaleur irradiante, une finesse sensuelle et une humanité qui permettent de saluer en Herbert Le Porrier un écrivain de premier plan.

RAYMOND JEAN.

★ LE LUTHIER DE CREMONE, de Herbert Le Porrier, Editions du Seuil, 189 pages, 39 F.

Eva la sourde

● *Le premier roman de Vera Feyder est dans la droite ligne de sa poésie.*

EVA est mariée avec Charles. Vaguement « draguée » par un ami de la famille, elle n'aime qu'un être : Satil, auprès de qui elle « reprend souffle ». Satil, au regard de la société, un « ». Tout entre ses doigts. C'est un homme sans espoir qui ne vit que d'Eva. sommes prévenus dès le départ : nous nous trouvons chez les privilégiés de la vie sociale, chez ceux qui ont les moyens de se payer quelques grandes crises métaphysiques, quelques grands naufrages du Moi...

Une nuit — c'est la nuit de Noël — survient un mystérieux appel, répété. Une voix de vieille femme gémit d'être abandonnée une pareille nuit. Poussée par quelque obscure nécessité, Eva se rend dans une lointaine banlieue. A l'adresse indiquée, elle trouve une vieille femme morte auprès d'une bougie, une cage dans laquelle un oiseau semble lui aussi mort. Eva emporte cage et oiseau. De retour chez elle, elle « craque », s'endort avec l'oiseau collé contre sa chair. Le lendemain, l'oiseau picore ses yeux. Il est ressuscité. Eva rafle une assez jolie somme d'argent dans le coffre-fort de son époux, et part. Elle s'installe dans une auberge isolée, chez deux vieilles filles qu'on devine marmonnant derrière leurs fourneaux. Eva prétend être « sourde », afin d'éviter des conversations.

Au fond, elle est vraiment « sourde », la belle Eva. Quelque chose ne passe pas en elle. Appelons cela la vie chaude, impassionnelle. Le don de soi. L'offrande.

Eva demi-morte, une somnambule de vidi. Elle se atrocement dans une litanie de souvenirs qui resurgissent comme des cauchemars. C'est à point le « délire » d'une Bovary du sixième arrondissement que Vera Feyder a enregistré ? Un délire au long duquel disparaissent les lieux.

S'il n'y a l'écriture de l'auteur, on ne s'intéresserait aux affres d'Eva. Mais Vera Feyder est poète. Son premier roman est dans la droite ligne de la poésie de Vera Feyder, qui a publié en 1961 son premier recueil, que d'autres devaient suivre, *le Temps démuni*, un titre qui pourrait convenir à l'ensemble de l'œuvre de cette Liégeoise, d'ascendance polonaise, dont l'enfance fut jalonnée d'horreurs et de souffrances. Comédienne, auteur dramatique, productrice d'émissions littéraires, Vera Feyder possède une petite voix de femme humiliée. Sa passion pour l'opéra ne lui a pas permis d'écrire une sorte de « sonatine » pudique et douloureuse.

ANDRÉ LAUDE.

★ LA DERELITTA, de Vera Feyder. Stock, 187 pages, 35 F.

AUBIER MONTAIGNE
13, Quai Conti - Paris 6e

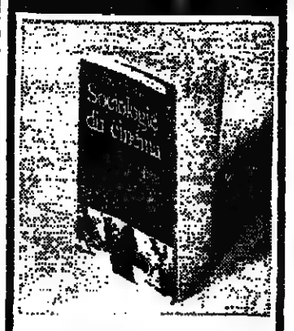

PIERRE SORLIN
SOCIOLOGIE DU CINEMA
Ouverture pour l'histoire de demain
58 F

RENE MAJOR
REVER L'AUTRE
Une nouvelle littérature qui se dessine
LE MATIN
Une véritable du cœur et de l'esprit
LA MARSEILLAISE
49 F

Du 17 au 19 octobre, sur TF1 deux émissions sur
GABRIEL MARCEL
HOMO VIATOR
27 F
ETRE ET AVOIR
2 vol. 36 F

Jeanne Champion
LES GISANTS

"... une force extraordinaire... le cri même de la souffrance humaine." ROBERT KANTERS (LE FIGARO)

"Ce roman nous emporte, nous brûle de tous ses feux." MAX-POL FOUCHET (VSD)

"... une maîtrise impressionnante... un beau livre." JEAN LACOUTURE (LE NOUVEL OBSERVATEUR)

"... un itinéraire passionné." ALAIN BOSQUET (LE MONDE)

"... l'ampleur, la vigueur et l'ironie aiguë de Georges Bernanos." NOËLLE LORIOT (L'EXPRESS)

"Fort, étonnant et beau, un des meilleurs romans de la rentrée." LUC ESTANG - (J'INFORME)

CALMANN-LÉVY

SEUIL
Didier Decoin
JOHN L'ENFER

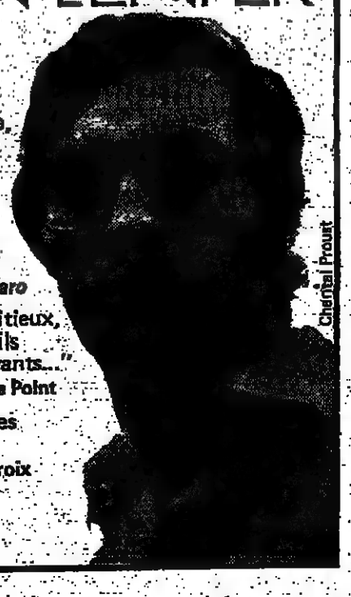

"L'apocalypse new yorkaise de Didier Decoin : un roman à la fois romanesque, réaliste, fabuleux et symbolique..." Jacqueline Piatier Le Monde

"Un livre vivant et fort..." Robert Kanters / Le Figaro

"Un livre riche, ambitieux, nourri de mille détails saugrenus ou émouvants..." François Nourissier / Le Point

"A lire toutes affaires cessantes !" Lucien Guissard / La Croix

ROMAN 324 pages 45 F

Chantal Prout

COLLECTION ENCYCLOPOCHE LAROUSSE
la linguistique

de la langue et des langues
les linguistes
langages formels
phonétique et phonologie
lexique
sémantique
analyse du discours
sémiotique
sociolinguistique
psycholinguistique
10,40 F

romans

Pascal Bruckner dans le métro ou un fouriériste qui lit Tintin

PASCAL BRUCKNER est un [illegible] par l'âge, la mine, le sourire éclatant, le goût de la blague et la [illegible] imaginative. Philosophe de formation, il a suivi les leçons de Roland Barthes. Mais l'ont aiguillé d'abord vers Fourier, auquel il a consacré un premier essai, Les Iconoclaste (le titre est « Ecrivains de toujours »), puis vers un petit roman sémiologique et moqueur, Lunettes noires pour Tac (le Sagittaire) où chaque lettre de l'alphabet engendre une histoire d'après sa forme et sa lignée. Livre pour grandes personnes ne manquait ni de sérieux ni d'humour. Puis Pascal Bruckner a lui-même croisé le fer avec son maître en écrivant, avec Alain Finkielkraut, un discours sur l'amour, le Nouveau Désordre amoureux (le Seuil).

Aujourd'hui, il s'aventure dans le roman pour [illegible] d'enfants, avec une fantasmagorie loufoque où transparaissent quelques-uns de ses démons. Il [illegible] dans son élément.

« Je m'étonne que le roman n'ait pas [illegible] à plus de littérature : quelques romans au début du siècle, avec un *Fantomas*. Plus près de nous, *Zazie*, mais rien qu'en rêver. Mes héros, eux, y vivent et le transforment en un lieu de plaisir, de loisirs, de rencontres étranges, jusqu'à établir une cité de république enfantine, à laquelle les adultes donnent l'assaut.

● *C'est une façon de subvertir une réalité que vous ne peignez pas toujours en rose, surtout quand vous regardez les passagers.*

— Je suis probablement, avec les jeunes animaux qui en perdent vite le goût, le dernier à aimer le métro et à ne pas avoir peur. C'est le seul moyen de transport qui ne soit pas triste. Dans l'autobus, il ne se passe jamais rien. Tandis que le métro, lieu de mystère et de violence, tantôt souterrain et tantôt aérien, se prête à toutes les féeries et à toutes les cauchemars. »

La [illegible] alternent, en effet, [illegible]. Allez jouer ailleurs, qu'on y voie un train bloqué sur le viaduc d'Auteuil se transformer en chenille pour [illegible] un immense papillon, qu'on y découvre au détour d'un tunnel le cœur de Paris, battant comme l'organe, ou qu'on y [illegible] les fantômes et les monstres dans le métro avec le mépris de nos adultes. Pascal Bruckner se plaît dans cet univers peuplé d'ogres bêtes, de clochards magiciens et d'un fameux vampire qui [illegible] Mais il se rit de la [illegible].

« Après avoir flirté avec l'avant-garde, je [illegible] maintenant pour les enfants. Ce sont en moins des histoires qui marquent leurs lecteurs. Une grande lecture, c'est Tintin et les bandes dessinées qui inspirent également d'aller jouer ailleurs.

● *Quelques rires pointent cependant sous l'exubérance de cette formule. On cherche l'apologue.*

— Le métro n'est pas seulement l'imaginaire de Paris. Il est aussi l'un des derniers lieux publics depuis la disparition de la rue que les autos ont tuée. Les parkings commencent à jouer un rôle comparable. Ils possèdent une histoire, une vie à part. On dirait que les gens pour qui [illegible] se réfugient sous terre à mesure que la surface devient de plus en plus policée, policière.

● *Vous avez voulu d'aménager cette rue en rencontre ?*

— Il serait très possible d'améliorer le métro si les usagers ne cessaient à rêver. Ou dépense des millions pour mettre de nouveaux systèmes inhumaines alors qu'uniquement fonctionnelles. Supposez qu'à la place de la publicité, on [illegible] les gares mêmes. Des innovations très fonctionnelles pourraient se produire. L'expérience a été tentée à Stockholm. Des figures mythologiques ont été peintes sur les murs. On a l'impression de circuler dans une immense grotte hantée.

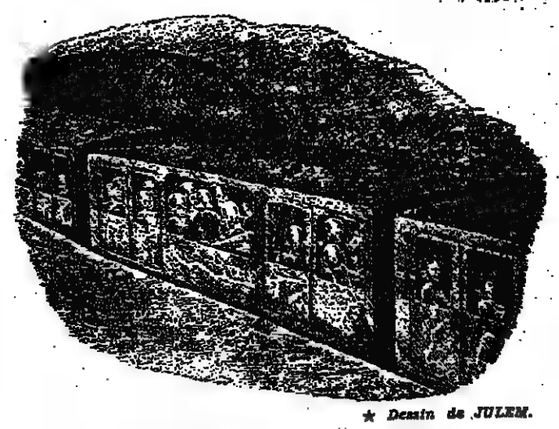

★ *Dessin de JULEM.*

« Faites une utopie à deux *ironiques et parfois teintées d'humour noir* vous fera cataloguer du côté *du gauchisme*.

— Oh ! le gauchisme est mort. Je [illegible] d'une [illegible] où toutes les différences seraient admises, où les adultes n'auraient pas tué l'enfant qui est en eux. Nous vivons un monde trop [illegible] où il n'y a plus de place pour la gaminerie. »

Pascal Bruckner [illegible] d'avoir le droit de jouer ailleurs et un livre [illegible] loufoquement gamin. JACQUELINE PIATIER.

★ ALLEZ JOUER AILLEURS, de Pascal Bruckner. Le Seuil, 251 pages, 38 F.

Rêver avec Hardellet

(Suite de la page 17.)

A l'origine, également, il y eut Malmaine, la nourrice. Ce fut le sujet d'un autre livre d'André Hardellet : *Lourdes, lentes...* Cet ouvrage [illegible] de pureté, si j'aimerais dire : d'une pureté *impitoyable*, fut jugé à l'époque de sa parution (1969) contraire aux bonnes mœurs. Je me souviens [illegible] ce jour où l'innocent fit face aux coupables en robes noires. [illegible] Il sortit de cette condamnation gravement blessé.

■ André Hardellet : « Lourdes, lentes... », n° 10/18, 190 pages, 10,80 F. « Le Seuil du jardin », le Livre de poche, 192 pages, 5 F. « Les Chasseurs », le Livre de poche, 127 pages, 5 F. « La Mare des Aurochs », J.-J. Pauvert ; 237 pages, 39 F.

Début décembre paraîtra l'anthologie réunie et préfacée par André Hardellet, « Paris, ses poètes, ses chansons » en album illustré de photos originales de Robert Doisneau à Edgar de Evrard, choix de poèmes de Villon à aujourd'hui.

Il n'a pas pardonné à ces gens de [illegible] leur vilenie ! Ces gens-là ont passé. Il reste un des plus beaux livres de notre temps...

André Hardellet avait ceci de particulier qu'il était, étant grand seigneur de [illegible] populaire d'instinct et de nature. Il fit des poèmes. Et ces poèmes devinrent des chansons. Guy Béart chanta le *Bal chez Temporel* et aussi *Comme avant*. Malgré le succès remarquable de ces airs, Hardellet demeura l'auteur clandestin que nous aimions. Et qu'aujourd'hui [illegible] peut découvrir en lisant les *Chasseurs*. De ces fables contemporaines, qui nous [illegible] en question. De ces récits brefs, des [illegible] feutrées, un questionnement perpétuel. André Hardellet n'est pas un auteur du temps présent, c'est un grand écrivain tout court. De cette [illegible] à cette gloire « intime » que nous souhaitons plusieurs à souhaiter pour lui.

Il avait écrit, en 1962, un roman extraordinaire qui ne connut que de médiocres applaudissements : le Pont des *archers*. De l'étonnant de ce livre [illegible] en ceci : que mai 1968 y est par avance inscrit, décrit. Un mai 1968 égal à ce qu'il fut : éclaté. Hardellet avait un sens du merveilleux qui lui faisait entrevoir, dans les environs de Saint-Merri, ce qui n'était passé hier, lors, par exemple, des obsèques du général Lamarque en 1832, en y mêlant le chapitre des *Misérables* que Victor Hugo consacre à « L'épopée rue Saint-Denis » ; et ce qui allait se passer [illegible], avec des charges de police, en mai 1968, rue Rambuteau, rue Saint-Martin et [illegible] Sébastopol. La poésie d'André Hardellet était déjà dans l'architecture du rêve.

Il y avait en lui cette [illegible] comparable [illegible] des somnambules. C'était un [illegible] blessé. Nous avons marché longtemps, de compagnie, dans notre quartier, avec les grandes [illegible] autour de nous. Jamais il ne m'a [illegible] donné de [illegible] un [illegible] naïf que celui-ci, non plus qu'un écrivain [illegible] fervent.

HUBERT JUIN.

Bertrand Visage et ses animaux tristes

● *Une fable pour l'après-mai.*

« *L'A [illegible] pas [illegible] trop fort.* » Dit qui serait [illegible] d'autres un ori de rage prend des allures, chez Bertrand Visage, de constatation tranquille. Voilà, c'est [illegible] ça : grave, très grave, mais si peu sérieux ; bouffon, tout à fait bouffon, mais il n'y a vraiment pas de quoi rire. D'où ce livre déroutant, *Au pays du nain*, dont on ne sait trop s'il faut porter à son crédit ou à son débit la lourdeur appliquée et même un tantinet [illegible] qui en marque aussi bien la fabulation que l'écriture.

Il n'y a guère de fantaisie dans cette fantaisie : est-ce pour mieux nous [illegible] qu'elle n'en est pas une ? L'auteur semble avoir voulu récrire Grimm ou Perrault à la manière de *Charlie-Hebdo*, mais tout ne passe, à quelques [illegible] exceptions près, comme si la [illegible] de la cuisse de Jupiter n'était pas l'autre. Elle est bien laborieuse, cette histoire de palais gruyère où cohabitent un ectoplasme présidentiel et un patriarche autocrate à l'[illegible] agonie [illegible] pas : vous avez déjà trouvé). Elles sont bavardes, les interventions des cinq amis, petit club à la Enid Blyton, dans chaque membre détaille jusqu'à satiété les occupations futiles (de l'élevage des [illegible] à la [illegible] de choux à la crème) qu'il oppose à la futilité ambiante.

On comprend bien ce que Bertrand Visage veut nous dire : qu'il ne sert à rien, face au [illegible] arrogant, théâtral et bruyant qui nous [illegible], de « *se faire soi-même arrogant, théâtral et bruyant* », que mai 1968, c'est fini, qu'il est temps de changer de [illegible] et d'opter pour la « *fraîcheur* » de ce qu'un de ses personnages nomme, non sans bonheur, une « *sagesse picoreuse* ». Mais, précisément, il n'y a rien ça à comprendre si on le comprend trop bien, avec ou sans palais gruyère.

JACQUES BERSANI.

★ AU PAYS DU NAIN, de Bertrand Visage, Editions du Seuil, 220 pages, 35 F.

1919-1943 : RATIONALISME ET ARCHITECTURE EN ITALIE

Adaptation [illegible] d'un ouvrage réalisé pour l'exposition « Rationalisme et Architecture en Italie sous le fascisme » de la Biennale de Venise en 1976, publié à l'occasion de la [illegible] de cette exposition à Paris. Chapelle de la Sorbonne, du 17 octobre au 30 novembre (11 h à 19 h, sauf mardi). Une série d'articles analyse la production architecturale italienne de la période fasciste sous ses différents aspects : culturels, artistiques, économiques et politiques. — 220 pages, 298 illustrations. En vente à l'exposition et au C.E.R.A., 1, rue Jacques-Callot, 75006 Paris, [illegible] : 91 francs, [illegible] : 81 F. Chèque à l'ordre de l'Agent [illegible] de l'E.N.S.B.A.

UNE MÉDITATION D'ANNE PHILIPE

(Suite de la page 17.)

Des questions [illegible]. Il faut tout comprendre, tout aimer. Il est à l'âge où l'on veut qu'on pourra tout comprendre, ce jour et par exemple, pourquoi le chien est [illegible].

Difficile, pour les grandes personnes, d'avouer qu'on ne sait pas. Pourquoi la mort ? C'est un secret honteux de la porter en soi, [illegible] livré à elle, de glisser [illegible] de son côté, au cours d'un temps [illegible] qu'il paraît immobile. Dans la clarté rayonnante de ces jours [illegible] pourtant à une [illegible] au bonheur. Comment ne pas pressentir aussi, en plus chaud de l'amour, que les amants seront séparés, d'une façon ou d'une autre, que l'été finira ? Et les premiers rayons, vite bus par le soleil, n'annoncent-ils pas la [illegible] de cette république heureuse, quand il faudra rentrer les chaises longues, fermer la [illegible] Paris ?

Elsa, la moins jeune des femmes, a vécu déjà trop de ces déchirements qui [illegible] au dernier. Elle [illegible] la beauté du [illegible] avec des yeux qui savent. Et ce savoir, qui aiguise la sensualité de [illegible] ne permet pas d'en être dupe. Avec une tendresse [illegible] un tremblement intérieur qu'il ne faut pas trahir, elle redoute pour les [illegible] et pour elle le surgissement du malheur qui peut, quand on ne l'attend pas, fondre sur l'heure privilégiée, détruire toute harmonie, jeter dans la détresse [illegible] ceux qui, l'instant d'avant, se [illegible].

Tant d'inquiétude et tant de joie n'ont que le silence pour s'exprimer. Aussi la pathétique [illegible] d'Anne Philipe [illegible] elle ici la perfection, et la paradoxale [illegible] qu'on [illegible] guère, avant elle, que dans le théâtre de Tchékhov. Elle regarde les gestes quotidiens [illegible] chacun peut être le dernier, et note les répliques tranquilles de ses personnages [illegible] unis, [illegible] heureux.

Le malheur ne manque jamais de [illegible] raison, tôt ou tard, à ses pressentiments [illegible] qui font l'anxiété. La gravité des [illegible] tourments, et, ici, il n'attendra pas la fin de l'été pour désigner une victime, que les autres entoureront de leur sollicitude douloureuse, car tous seront frappés, blessés, en même temps qu'elle. C'est l'humaine condition, en effet, qui [illegible] lentement appelée à la [illegible] par l'ombre qui [illegible] la jeune femme, à [illegible] son mari. C'est l'[illegible] même de tout bonheur qui montre sa fragilité, sa [illegible] désespérante et éphémère, plus précieuse encore d'être sans avenir.

Le roman d'Anne Philipe est un hymne à cette [illegible] fugitive, à notre vie exquise et cruelle, dont il faut aimer les dons sans [illegible] jamais [illegible]. Près de la mer, au bord d'une [illegible] qui se refuse toujours, l'homme ne sait rien retenir dans ses faibles mains. Reste la gourmandise de vivre au présent le peu qui nous est prêté — et, bien sûr, la mémoire [illegible], chargée du poids inutile des regrets.

[illegible] musicale, ce très beau livre est un poème qui retient l'or du bonheur, et [illegible] vibrante, sans résignation, de la [illegible] et de la [illegible] quand elles sont portées [illegible] à la [illegible] la plus aiguë, là où la [illegible] et la joie [illegible] indissolublement.

JOSANE DURANTEAU.

★ UN ETE PRES DE LA MER, d'Anne Philipe. [illegible], 208 p., 27 F.

Publicité

Un relais Fnac-librairie à Fnac-Etoile

Avec un choix réduit. Mais quand même 30 000 titres.

BIEN SUR, ce n'est pas la librairie de Fnac-Montparnasse. Qui, elle, comporte plus de 120 000 titres et peut ainsi répondre à toutes les demandes et à toutes les curiosités.

Mais en attendant l'ouverture à Paris d'une seconde librairie Fnac (en mars 1979, au Forum des Halles), ce relais de l'avenue de Wagram va rapprocher le livre-au-prix-Fnac d'un certain nombre de Parisiens.

Car 30 000 titres, ce n'est pas une simple sélection d'ouvrages à succès parfois aussi lendemain.

30 000 titres, c'est aussi les romans (y compris les premiers romans aux auteurs inconnus). Et c'est pratiquement toutes les disciplines : de la littérature pour enfants aux livres d'art, de la politique à la sociologie, du sport au cinéma, et aux voyages à la cuisine.

Pour qui souhaite un titre précis, mais aussi bien pour qui aime flâner, feuilleter et découvrir... Fnac-Etoile permet ainsi, le plus souvent, d'éviter une traversée de Paris.

En même temps qu'il contribue, comme Fnac-Montparnasse, au soutien des livres difficiles ou méconnus. Avec des expositions régulières d'éditeurs marginaux, de collections nouvelles, ou d'auteurs que la presse a eu tort de passer sous silence.

(Prévue, entre autres, en novembre... Une quinzaine consacrée à ce genre littéraire que les éditeurs d'aujourd'hui semblent vouloir ignorer : la poésie.)

Fnac-Etoile - 26, avenue de Wagram, Paris 8e
mardi au samedi, de 10 h à 19 h : mercredi jusqu'à 20 h

FRANÇOIS CARADEC
DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS ARGOTIQUE ET POPULAIRE
COLLECTION DICTIONNAIRES DE L'HOMME DU XXe SIECLE
chez tous les libraires LAROUSSE
16,90 F

BOUDARD
Les combattants du petit bonheur
roman

"... il ce don exceptionnel chez un auteur d'aujourd'hui, qui sait faire du lecteur un ami pour longtemps."
Angelo Rinaldi - L'Express

"Derrière les toujours réussies et cinglantes formules, au coup de trique, on entend comme dans les meilleurs livres battre la tendresse d'Alphonse."
Jean Clémentin - Le Canard enchaîné

"Si les historiens de l'avenir oublient 'Les combattants du petit bonheur', il y aura un trou dans leur documentation et ils perdront une bonne occasion de rire."
Gilles Lambert - Le Figaro

Editions de La Table Ronde

société

Claude Mauriac entre la rage et le tourment

● *Un Vincent de Paul agnostique parmi les vaincus de la loi.*

AUX lecteurs de *Et comme l'espérance est violente*, publié en 1976, le nouveau livre de Claude Mauriac confirmera seulement [illegible] et les frémissements d'un homme [illegible] maintenant dans [illegible] les combats pour les marginaux, les minoritaires, [illegible] se demandant s'il est vraiment un « homme de gauche ».

Il a beau avoir pour compagnons quasi quotidiens, *et souvent* [illegible] amis, Pierre Goldman, Régis Debray, [illegible] Lévy, Jean Lapeyrie [illegible] du comité d'action des prisonniers, il a beau être de toutes les délégations qui viennent plaider au ministère de la justice pour une libération ou une révision, il a beau défiler du côté de la Bastille ou de Belleville pour les droits du soldat, pour la dignité des émigrés, signer avec d'autres, parfois si loin de lui politiquement, appels et manifestes, il ne peut se retenir d'écrire encore un coup : « *Je suis à la fois de droite et de gauche, il y a toujours eu cette guerre civile en moi.* »

On [illegible] pouvoir l'apaiser [illegible] parait l'affliger une sorte *d'indignité imaginaire*, [illegible] d'une espèce [illegible] originel lié à sa filiation sociale, à son confort, à sa domiciliation même [illegible] cette île Saint-Louis de Paris où il voisinait [illegible] Georges Pompidou.

Sa rage, pourtant, est certaine devant l'injustice, l'oppression, la misère, l'humiliation. Elle est profonde. C'est bien pourquoi, luttant pour ceux qui souffrent, il n'est [illegible] dupe de sa propre [illegible] ni surtout du [illegible] risques qu'elle implique. Avec d'autres, il [illegible] être inculpé, comme l'avaient été des soldats contestataires, puisqu'il assurait, dans ce tract, qu'il partageait en tout leurs idées et approuvait leurs actes. Mais il sait trop bien que cette inculpation *ne viendra pas, qu'il n'y* a pour lui, comme pour ceux qui ont signé [illegible] lui, aucun danger et que « *le ridicule menace* ».

Loin de le confondre, cette lucidité illustre la profondeur de sa sincérité et de sa bonne volonté. Il ne faudrait surtout pas y flairer l'expression d'une *hésitation quelconque* sur l'engagement choisi, [illegible] de la conviction, d'une incertitude de [illegible] Il [illegible] livre ses états d'âme, c'est qu'il [illegible] sa propre nature. C'est surtout qu'il [illegible] « politique », ce qui permet le trouble, l'effroi, l'introspection, et même les audaces du doute.

Cela n'empêche [illegible] l'action. Et [illegible] menée sans réserve pour les prisonniers qui demandent leur droit à la dignité, pour Roland Agret, « *à l'innocence de qui je crois, à l'innocence de qui je ne demande pas de croire, mais pour qui (...) je demande justice* ». En ces occasions-là, comme dans son hostilité à la peine de mort, il est à la fois irréductible et pathétique.

Irréductible car il en est arrivé, lui aussi, aux raisonnements [illegible] révolutions : « *La loi, c'est la loi ? Et il faudrait se taire, accepter, alors que cette même loi permet à des hommes nés malins de s'enrichir au détriment de la société et de mettre très légalement l'Etat au pillage ?* »

Pathétique, parce qu'il peut, dans le même temps, écrire aussi, sur le coup de l'émotion, que « *Giscard, face à un Jacques Chirac [illegible] qui ne [illegible] de [illegible] défier me [illegible] pathique* ». [illegible] tellement qu'il envisage d'aller dans la rue, pour lui aussi, comme il y a pour ceux qu'on expulse, pour les Iraniens qu'on emprisonne, pour [illegible] condamnés qui se débattent contre une sacro-saipte « chose jugée ».

Il [illegible] tant de raisons d'enrager ! Et si [illegible] pour [illegible] Claude Mauriac qu'il n'en [illegible] plus [illegible] de raisonner, [illegible] rechercher [illegible] proclamer [illegible] contre. Il [illegible] d'entendre un juge ironique à une [illegible] correctionnelle, d'entrevoir [illegible] le portail, un instant ouvert, l'emplacement [illegible] la guillotine [illegible] la cour de la prison de la Santé. Et il suffit d'une affaire Agret pour avoir son opinion sur le jury, sur [illegible] jurés. François Mauriac fut pourtant l'un d'eux à Paris, naguère, le temps d'une [illegible]. Le fils [illegible] est-il [illegible] venu ? [illegible] ne l'indique. Qu'importe ! Tel qu'il est, inquiet et frémissant, [illegible] au point [illegible] particulière[illegible], Claude Mauriac emportera sans [illegible] l'adhésion jusque dans [illegible] difficulté, à longuement dite, d'être [illegible] qu'il [illegible] en Vincent de Paul agnostique à la mesure [illegible] cette fin de siècle où l'on supporte [illegible] moins que [illegible] [illegible].

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

★ UNE [illegible] RAGE, de Claude Mauriac. Laffont, coll. « Vie[illegible] », [illegible] p., [illegible] F.

L'atonie des âmes

NOUS [illegible] libertés en France, à commencer par [illegible] non plus les lois, que nous sommes [illegible] ignorer, [illegible] au [illegible] objecteurs de conscience, [illegible] sensible [illegible]. Et nous [illegible] manquons [illegible] de prisons, où il [illegible] de méditer sur [illegible] nos lois et [illegible] nos libertés.

C'est l'expérience [illegible] de Bernard Rémy. Professeur [illegible], au titre du [illegible] national, dans une [illegible], il [illegible] en octobre 1972. Jusqu'en décembre 1974, il participe au grand jour aux actions du Groupe Information-Asiles. Arrêté, il [illegible] à plusieurs mois de prison.

Il l'avait, diront les bonnes âmes, bien [illegible]. D'ailleurs, la prison [illegible] un [illegible]. Mais [illegible] quelques [illegible] de littérature paracarcérale en tout genre à croire qu'une levée [illegible] équivaut à un [illegible] à tirer chez un imprimeur. Alors, [illegible] Rémy, hein ?...

[illegible] ne fait pas de littérature. De son voyage dans cet

(Dessin de PLANTU.)

espace immobile, au fil suspendu de ce temps hors du temps, il nous rapporte une [illegible] de [illegible], ces [illegible] concrétions qui [illegible] qu'à l'ombre, son *Journal*.

« *C'est [illegible] de vivre en prison...* » Perdu à en [illegible]. Une fois totalement pris en charge, que [illegible]-il à vivre ? Rémy nous le dit. Il nous dit ce qui unifie ces [illegible]. Il nous dit l'importance [illegible], cette [illegible] de l'amitié, plus [illegible] que le pain. Il nous dit l'importance de son Journal, [illegible] reprise en compte [illegible] journées [illegible]. Face à la [illegible] de l'appareil, il nous parle de solidarité. Ainsi, [illegible] grève de la faim parce que le juge a refusé à sa compagne d'aller [illegible]. Il nous parle de mort. Cette [illegible] volontaire, [illegible] soi, reste la seule arme face à la violence [illegible] du système.

Il nous dit l'[illegible] de l'Autre, Laure, cette tension, [illegible] blessure, dont il faut rester digne.

La dignité [illegible] et souffrent [illegible] pages comme une colonne vertébrale. La prison agit en révélateur. Elle fait jaillir l'image de l'homme tel qu'il est, dans sa foi. Il en faut, dans un système de non-échange, où vous n'avez pas plus [illegible] qu'une pièce démonétisée. Où vous n'êtes *plus qu'un capital mort au service* de vous [illegible] savez plus trop quelle moins-value. De ce que vous avez de plus précieux, votre temps, s'interpose entre vous et votre vie. Ce temps usant, qui [illegible] se marque dans la torsion *des corps, dans l'atonie des âmes.*

Rémy nous dit l'importance des lectures, [illegible] ce dialogue au sein même du silence, la proximité de cet autre reclus, Proust.

Il nous dit surtout la chance [illegible] la rencontre avec cet étranger toujours en fuite à l'air libre : soi-même. Au fameux : « *Nous n'avons jamais été aussi libres que [illegible] l'occupation* », Rémy pourrait ajouter : « *Je n'ai jamais été aussi disponible qu'en prison.* » Disponible à lui, mais aussi aux autres, à tous les choix que propose une vie de militant.

Ce témoignage, épars comme une poussière, à la densité de la pierre. Ce n'est pas un hasard si ses phrases piétinent et s'obstinent. Pourtant, il brûle comme un feu follet au-dessus de la tourbe, comme cette flamme de l'esprit de lutte qu'aucune muraille [illegible] saurait étouffer.

CLAUDE COURCHAY.

★ JOURNAL DE PRISON, de Bernard Rémy. Hachette, collection « Dès à présent », 256 p., 45 [illegible].

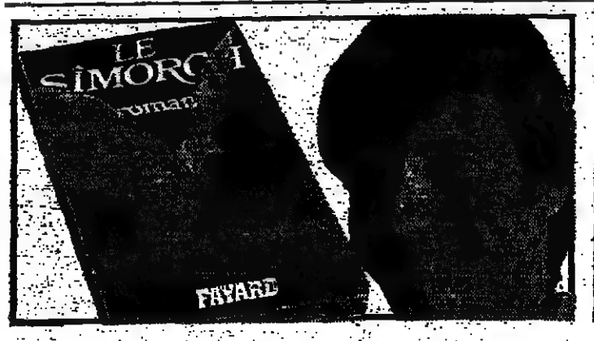

CORRESPONDANCE

Poullain de la Barre et les femmes

Nous avons reçu de Maïté Albistur et Daniel Armogathe la lettre suivante :

Nous lisons avec étonnement dans l'article de Dominique Desanti consacré au dernier ouvrage de Benoîte Groult (« le Monde des livres » du 14 octobre 1977), que Poullain de la Barre, écrivain féministe du dix-septième siècle, fut [illegible] d'avoir discouru [illegible] qu'il publia [illegible] un [illegible] sur [illegible] *hommes* ».

Or, nous [illegible] à la vérité historique — et littéraire — de dire que [illegible] *l'égalité des sexes* n'est nullement un repentir de Poullain de la Barre, ainsi que le titre pourrait le faire croire. L'auteur lui-même s'exprime ainsi dans l'avant-propos de son ouvrage : « J'ai fait ce livre non pour persuader qu'ils [illegible] hommes) [illegible] plus excellents que les femmes, étant persuadé du contraire plus que jamais, mais seulement pour donner moyen de comparer les deux sentiments opposés, et de mieux juger lequel est le plus vrai. » (Paris, 1re édition, 1675, page 4.)

Agustin Gomez-Arcos
Ana non
« Les accents de grande passion triste rappellent le cante jondo de son pays natal : ils célèbrent tout l'amour contenu dans une vie de détresse. »
Anne Pons - LE POINT.
Stock

(Publicité)

GAGNER DE L'ARGENT AVEC SA PLUME... EST-CE POSSIBLE

Vous le saurez en lisant la brochure n° 411 « le plaisir d'écrire », [illegible] contre 2 F par l'ECOLE FRANÇAISE DE REDACTION. Etablissement privé soumis au contrôle pédagogique de l'Etat, 10, r. de la Vrillière, 75001 Paris.

LA NEF
NUMERO 65
L'ARGENT
L'argent
son histoire,
sa mythologie,
[illegible] secrets,
ses tabous...
Des économistes, des historiens, des spécialistes vous en parlent.
Des articles de :
René SÉDILLOT
Jacques ATTALI
R.-G. SCHWARTZENBERG
Jean-Denis BREDIN
Maurice RHEIMS
François NOURISSIER

sébastien japrisot
l'été meurtrier
roman
"... la manière de raconter est surprenante, pittoresque, et encore mieux que ça. Du grand art."
Jean Clémentin
Le Canard Enchaîné
"... vous [illegible] comblé. C'est un livre captivant... et [illegible] maudirez ou vous maudirez les [illegible] vous [illegible] interrompre [illegible] lecture."
Robert Kanters
Le Figaro
denoël

SADE

[illegible] sans [illegible] autour du nom de Sade que se sont rassemblés, depuis [illegible] ans, les plus nombreux commentaires critiques, et peu d'écrivains majeurs se sont [illegible] de lui [illegible] l'hommage d'une [illegible] importante : Apollinaire, Bataille, Barthes, Blanchot, Heine, Klossowski, Mandiargues, Paulhan, Sollers...

La réunion [illegible] principaux [illegible] de [illegible] antérieurs dans ce numéro permet de mesurer l'importance d'une œuvre [illegible] rupture [illegible] équivalent [illegible] toute la littérature.

Mais ce numéro n'est pas seulement un précieux recueil anthologique : il s'ouvre par [illegible] nombreuses études nouvelles (Guyotat, Robbe-Grillet, Faye, Noëlle Châtelet, Lucette Finas...) et propose d'importants inédits de [illegible] lui-même (Dix-sept [illegible] Officiers de la Bastille) ainsi qu'une suite [illegible] dossiers voués à Gilbert Lely, Jean Benoît, le Théâtre, le Château de La Coste.

Enfin cet ensemble comble une curieuse lacune en rassemblant une véritable anthologie des images sadiennes dont certaines dormaient depuis deux cents ans dans le [illegible] quelques bibliothèques (vignettes extraites [illegible] *éditions originales*, [illegible] *manuscrits* inédits, portraits imaginaires de Sade, instruments de tortures [illegible] hommages [illegible] nombreux artistes).

Dans [illegible] Marges du numéro, [illegible] photographies du [illegible] d'une femme par Henri Maccheroni, un [illegible] inédit [illegible] Jean-Luc Parant, etc.

OBLIQUES N° 12/13 - SADE
352 pages sur Vélin ivoire d'Arches,
238 illustrations,
une bibliographie [illegible] 34 [illegible]
60 textes ou études, 128 F.

OBLIQUES - Boîte postale n° 1 - Les Pilles - 26110 NYONS (FRANCE)

NOM :

ADRESSE :

☐ Désire recevoir [illegible] numéro spécial SADE

☐ Vous prie de trouver ci-joint la somme de 128 F

Étranger : [illegible] F. — États-Unis : [illegible]
Chèque [illegible] ou C.C.P. Roger BORDERIE [illegible] 04 PARIS

DATE : SIGNATURE :

232 pages 37 F. Diffusion Hachette

histoire

Gorki contre toutes les Russies

● ***Les Pensées intempestives, passées inaperçues lors de leur première édition française, rééditées aujourd'hui dans la collection « Pluriel » du Livre de poche, mêlent des documents inédits.***

LA réflexion sur les événements [illegible] la première [illegible] vingtième [illegible] — la [illegible] russe [illegible] l'un d'eux — [illegible] trop souvent une analyse [illegible] responsabilités individuelles. On condamne, on [illegible] ou l'on félicite, Churchill, [illegible], Staline, Blum, [illegible] Lénine, Orwell. Après l'éloignement de ce [illegible] d'histoire complexe, le procès [illegible] foisonnant [illegible] gne en sérénité, en honnêteté, mais il [illegible] procès.

Faut-il [illegible] Maxime Gorki pour [illegible] rejeté le léninisme en 1917 et [illegible] le stalinisme à partir [illegible] ? Les [illegible] [illegible] de Gorki, [illegible] des années 1917-1918, permettent [illegible] de s'interroger sur l'évolution tourmentée d'un [illegible] socialiste et libéral [illegible] plus [illegible] d'un régime [illegible]. Mais leur intérêt principal est ailleurs : [illegible] un regard particulier, instantané, au jour le jour, sur la révolution russe. Il est toujours surprenant d'observer en direct le magma social dont les révolutionnaires tirent une révolution, et dont les historiens extraient, après coup, un système explicatif.

La [illegible] de Gorki, écrivain, n'est ni [illegible] du politique ni [illegible] de l'historien. La rationalité des [illegible] est pour lui [illegible]daire. Il refuse l'autoritarisme bolchevique et les menées antidémocratiques de la droite libérale. Il se méfie surtout du peuple, qu'il [illegible] voleur, paresseux, antisémite et violent. A l'inverse de Tolstoï, cet écrivain-là n'idéalise guère les masses. Il écrit en décembre [illegible] : « *Non, je ne vois vraiment pas, dans cette explosion d'instincts zoologiques, d'éléments clairement exprimés de la révolution sociale. C'est une révolte russe sans vrais socialistes ; la psychologie socialiste n'y a pas part.* »

Beaucoup voudront trouver dans ces pages pessimistes une explication facile à la suite de l'histoire russe, de Staline à Brejnev : barbarie russe, échec russe. Il est tellement tentant d'affecter à ce peuple, comme le fait Gorki, deux âmes, l'une européenne, l'autre « asiatique », et d'attribuer les problèmes de l'U.R.S.S. à la partie orientale de cet héritage culturel. On peut à la rigueur expliquer les [illegible] de l'époque stalinienne par les traditions de l'époque tsariste. Mais il faut s'arrêter à cette date. La violence [illegible] de la première moitié du vingtième siècle était le produit d'un niveau de développement, et non le reflet d'une culture spécifique. La France d'Ancien Régime connaissait fort bien les « instincts zoologiques » dénoncés par Gorki (1).

Il est impossible d'expliquer les blocages de l'U.R.S.S. actuelle par l'existence d'un fond culturel « barbare » et permanent. Les Russes savent lire, écrire, beaucoup font des études secondaires et supérieures. Ils sont aujourd'hui rigoureusement « européens » dans leurs comportements démographiques et familiaux. Les difficultés de l'Union soviétique contemporaine viennent sans doute, au contraire, de l'inadaptation d'un système trop centraliste, trop dirigiste, à une population culturellement évoluée.

Les *Pensées intempestives* de

(1) Voir, par exemple, les pages consacrées par François Lebrun à la violence, dans [illegible] de la *Mort* [illegible] aux *dix-septième et dix-huitième siècles*. Essai de démographie et de psychologie historiques (Flammarion).

Maxime Gorki, document vivant [illegible] passionnant, n'éclairent que le passé.

EMMANUEL TODD.

● PENSÉES INTEMPESTIVES [illegible] de Maxime [illegible] Livre de poche, [illegible] « Pluriel », 447 pages, 12 F.

Georges Sadoul dans son « journal de guerre »

● ***Le témoignage d'un homme brusquement jeté dans la tragédie historique.***

GEORGES SADOUL est mort le 10 octobre 1967. [illegible] fils aîné. Au moment de ces dix ans, la publication de son *Histoire générale du cinéma* a été reprise et achevée avec les inédits qu'il avait laissés. Il y a six volumes : la somme de sa vie de critique et d'historien du septième art.

Et voici que nous arrive un livre de Sadoul qu'on n'attendait pas : *Journal de guerre 39-40*. Le livre d'une autre mémoire historique, le [illegible], irremplaçable d'un homme brusquement jeté dans les événements qui allaient, au bout de quelques mois, mener la France à un désastre militaire sans précédent pour elle.

Le [illegible] 1939, Georges [illegible], qui a trente-cinq ans, s'embarque, comme tant d'autres, dans un train de [illegible]. Le 18 juillet 1940, en Périgord, où l'a porté l'exode, il est démobilisé. D'une date à l'autre, trois cent quatre-vingts pages, par des [illegible] jour à jour, racontent ce qu'a vu et vécu le soldat Sadoul, au cours de ses différentes affectations [illegible] l'Est, puis sur les fronts successifs de la Somme, de l'Oise et de la Loire avec sa compagnie en déroute. Ces notes, recopiées par la suite, ont été remises en ordre chronologique, avec quelques modifications de style. Sadoul était un écrivain-né. Son récit nous empoigne aussi fort que *la Débâcle* de Zola, qui, lui, dut reconstituer la guerre de 1870 et la catastrophe de Sedan.

Une page préliminaire nous apprend que Sadoul (c'est lui qui le dit comme s'il était encore là) dut se « censurer » à une époque où il ne faisait pas bon s'affirmer communiste dans l'armée française. Il nous laisse tout de même entrevoir son regard et ses opinions politiques. [illegible] le camouflage [illegible] nécessaire, de l'option idéologique fait apparaître plus à vif l'expérience humaine et le [illegible] du témoin. Partageant le sort commun des soldats de 39-40, Georges Sadoul est le correspondant de guerre qui mange à la gamelle, couche dans des dortoirs improvisés, renvoyé de région en région selon les absurdités d'une campagne menée n'importe comment.

Dans l'inaction [illegible] de l'automne et de l'hiver, Sadoul lit beaucoup et travaille à son *Histoire du cinéma*, dont il portera, comme un trésor, le manuscrit dans sa musette jusqu'au bout de l'exode. *Au passage*, il remarque une église romane, un paysage, le simple [illegible] d'une ferme de la Somme. [illegible] lié par sa culture et par ses sentiments à son pays, la France, emporté dans [illegible]. Tout [illegible] la sensibilité de l'homme Sadoul, sa [illegible] du cœur, [illegible] de ceux qui l'ont [illegible]ché. [illegible] révélation que ce « journal » pour [illegible] qui [illegible] qu'à travers [illegible] ouvrages cinématographiques !

Individuellement, au [illegible] de la « drôle de guerre », de la guerre ouverte, puis de [illegible], Sadoul se raccroche à la vie, [illegible] morale et [illegible] dignité en écrivant. Mais jamais il ne se [illegible] de la collectivité, [illegible] d'armes, des [illegible] auxquels il pense, [illegible] Français, [illegible] militaires, jetés sur les routes dans un exode de panique, une cohue mitraillée, bombardée.

Son privilège, c'est de savoir écrire. Alors, il écrit parfois en style télégraphique, comme on fait un rapport, parfois comme un romancier du réel qui [illegible] un tableau [illegible] qu'aucun photographe n'était là pour fixer. Ainsi, ce pillage, fin mai 1940, d'un village plaqué par des soldats d'infanterie coloniale fuyant devant l'ennemi. Bien souvent, on sent que Sadoul souffre de rage et de honte de voir sa France trahie, abîmée, vaincue. Mais il a la volonté de tout dire, de tout [illegible]. Il témoigne pour qu'on se souvienne, pour [illegible] ce qui [illegible] aux Français de 1939-1940.

[illegible] déjà là-dessus des ouvrages d'historiens. Les pages objectives et brûlantes de Sadoul relatant une expérience personnelle nous entraînent plus loin que les meilleurs de ces ouvrages. A-t-on jamais [illegible] bien [illegible] sentir le délabrement moral des soldats englués sur un front immobile où l'on ne se battait pas, le drame d'un pays réveillé de la torpeur et du mensonge pour sombrer dans l'invasion hitlérienne ? C'est l'odyssée d'un peuple par un homme pris dans l'histoire [illegible] grand et beau livre qui s'adresse à toutes les générations.

JACQUES SICLIER.

● LE JOURNAL DE GUERRE, de Georges Sadoul. Editeurs français réunis, 400 pages, 39 F.

Se promener en Auvergne

POURQUOI [illegible] le [illegible], en [illegible] du pittoresque et d'imprévu ? A lire Jean Anglade — et quelles raisons [illegible] ne pas le croire ? — l'Auvergne recèle tout cela et [illegible] merveilles encore. Ce n'est pas le Kamtchatka, mais c'est [illegible] moins cher d'y aller en nos temps de pénurie, et pourtant, avec de la chance et un peu [illegible], on peut espérer y découvrir, au hasard d'une promenade, un mini-volcan ou quelque [illegible] non encore répertoriés. Bien que [illegible] pullulent dans sa [illegible] natale, on remarquera que l'auteur annexe, au passage, les [illegible] bourbonnaises, « géologiquement auvergnates ». S'étonnera-t-on, après cela, que tant d'hommes du terroir aient pris [illegible] pour cible de [illegible], fournissent un fort pourcentage [illegible] personnel politique français depuis la IIIe République ?

Mais la prose de Jean Anglade, ici, n'est pas de nature à [illegible] *l'Auvergne*, qu'il a [illegible] à bien tout récemment (1) ; ces [illegible] [illegible] [illegible] à y apporter un complément anecdotique. [illegible] la répression huguenote, [illegible] inquiètes du brigandage, [illegible] l'opération Caïman, [illegible] pour [illegible] alternent avec les heures d'allégresse — passage [illegible] de ce monde, [illegible] qui [illegible] Puys [illegible] esprits autochtones, comme Pascal, ou ceux qui [illegible] comme Pasteur, réfugié en 1871 [illegible] qui [illegible] maladies de la bière, ou comme Bergson qui mit la dernière main à son Traité du rire lors de son séjour [illegible] Clermont-Ferrand. On peut [illegible] au [illegible] *pour le [illegible] ton, le plaisant*, notre [illegible] celui [illegible] il [illegible].

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

■ LES GRANDES HEURES DE L'AUVERGNE, de Jean Anglade. Librairie académique Perrin, 382 p., 60 F.

(1) [illegible].

DEMAIN L'ÉTÉ

Roger Bordier

"Un roman dense et chaleureux situé dans l'activité politique contemporaine". / Yrène Jan - L'AURORE / "Une fête chaleureuse. Un roman beau et poétique". / Maurice Chavardès - TEMOIGNAGE CHRETIEN / "Une figure de l'avenir". / Claude Bonnefoy - LES NOUVELLES LITTERAIRES / "La marque des [illegible] qui comptent et qui restent". / Gérard Guillot-Lefigaro / "Un hymne à la fraternité". / Alain Bosquet - LEMONDE / "Un roman vif, généreux, mouvementé". / André Wurmser - L'HUMANITE / "A lire, méditer, admirer." / Max Pol Fouchet / V.S.D /

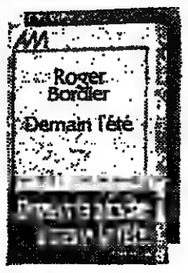

ALBIN MICHEL

LE SÎMORGH

CHRISTIAN CHARRIÈRE

roman

"Vive ce romantisme [illegible] joureux, palpitant, dont le charme [illegible] à un prix irrésistible."

FAYARD (ELLE)

(PUBLICITE)

En collaboration avec la délégation générale du Québec à Paris

Une [illegible] montréalaise.
[illegible] DE L'ÉTINCELLE, [illegible]
« RETAILLES - Complaintes politiques », de Denise Boucher et Madeleine Gagnon.
« ETRE PSYCHIATRE » de Jean-Yves Roy.
« LA NOUVELLE CONQUÊTE D'AMERIQUE » d'Henry Aubin.
« SURREALISME ET LITTERATURE QUEBECOISE » d'André G. Bourassa.

AU CENTRE CULTUREL CANADIEN, [illegible] 25 [illegible] à 18 h. 30 en présence [illegible] de l'éditeur
5, rue de Constantine, [illegible] PARIS - Tél. : [illegible]

LA PENSEE UNIVERSELLE

Important Editeur Parisien

pour [illegible] et lancement de nouvelles collections

manuscrits [illegible] romans, poésie, théâtre. [illegible] retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et [illegible].

Adresser manuscrits et C.V.

Tél. 325.85.44

[illegible] Quai [illegible] Fleurs [illegible] PARIS

Conditions d'édition fixées par contrat régi par l'article 49 de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire.

LE SÎMORGH

CHRISTIAN CHARRIÈRE

roman

"[illegible], symbolisme et vapeurs tournoient dans "Le Simorgh", un roman de multiples splendeurs."

A. COLIN-SIMARD (Le JOURNAL DU DIMANCHE)

FAYARD

entretien

Les conquistadors [illegible] pétrole

E[illegible]

LE SÎMORGH

CHRISTIAN CHARRIÈRE

LAROUSSE DE LA FRANCE

plus de 70 000

entretien

Des conquistadores aux pétro-dollars : une histoire économique et sociale du monde

● *Croissance et déclin de l'Europe.*

EN novembre prochain doivent paraître trois premiers tomes, I, V et VI, d'un ouvrage qui en comportera six et qui a mobilisé l'œuvre maîtresse, la carrière et la fascination d'un homme, d'un historien : Pierre Léon. Cet homme est mort avant d'avoir vu publier l'œuvre qu'il avait dirigée, mais non avant de lui avoir mis la dernière main. Le chapitre clôturant le premier volume : « Le second vingtième siècle : 1947 à nos jours », lui est dû.

Il s'agit d'une Histoire économique et sociale du monde publiée par Armand Colin. L'entreprise est sans précédent. Il y a eu des « Histoires générales » telle celle d'Ernest Lavisse et Alfred Rambaud, dans les années 1900, mais qui traitaient les Etats et les nations. Aucune, jusqu'à ce jour, n'a combiné, à l'échelle du monde, l'étude des économies et celle des sociétés, dans une synthèse qui est l'œuvre de l'école historique française, depuis Marc Bloch et Lucien Febvre.

C'est dans sa soutenance de thèse, en 1954, que Pierre Léon a eu l'idée de cet ouvrage. Sa première étude à ce sujet date de juillet 1970. La première réunion de travail, qui rassemblait une vingtaine de collaborateurs, eut lieu en 1971. Au total, une quarantaine de spécialistes ont travaillé à cette œuvre dont deux tiers de Français et un tiers de provinciaux. Ce n'est pas la moindre originalité de l'entreprise qu'elle ait puisé aussi largement dans la disponibilité provinciale.

Chacun des six volumes a été placé sous l'autorité d'un ou de deux responsables. Le but était de démultiplier les responsabilités. Les plans étaient établis par les responsables et Pierre Léon.

C'est à l'un d'eux, Georges Dupeux, qui a plus particulièrement organisé le tome V, consacré aux *Guerres et crises : 1914-1947*, mais aussi assisté Pierre Léon dans l'organisation de l'ensemble, que nous avons demandé quelques précisions sur la méthode de travail utilisée et plus précisément sur l'interprétation générale de l'histoire qui a présidé :

« Cette interprétation, dit-il, est à la fois alternativement marxiste et libérale. Par exemple, pour le tome IV, qui traite de la domination du capitalisme : 1840-1914, seule une approche libérale pouvait montrer le grand élan du dix-neuvième siècle, son refus de la malthusienne, la réponse triomphante de la technique et de l'intelligence humaine aux interrogations du machinisme du grand capital. Mais une approche marxiste pouvait mettre au jour les contradictions du système capitaliste, révéler les conflits et les tensions qui distinguent et opposent dominants et dominés.

● *Pourquoi n'avoir fait partir votre histoire que du quatorzième siècle ?*

— Parce que c'est à cette date que se constitue la notion d'univers, l'interdépendance de la planète s'établit une première pellicule d'économie mondiale sur des territoires de plus en plus fractionnés, de l'Afrique à la Chine et à l'Amérique. C'est le début de la phase européenne d'une histoire planétaire. Ces six volumes du quatorzième à nos jours, c'est l'histoire d'une expansion, d'un développement jusqu'à son déclin. Avec, bien évidemment, des péripéties. Après le grand bond en avant des conquistadores, la croissance économique et démographique, ce sont, de 1580 à 1730, les hésitations de la croissance, un siècle de crise et de dépression suivi, de 1730 à 1840, d'un siècle de révolutions sociales et politiques.

» Le dix-neuvième siècle va, avec l'avènement du machinisme, instaurer la suprématie impérialiste de l'Europe, celle de la bourgeoisie possédante et, par voie de conséquence, développer le prolétariat industriel et les premiers conflits.

» Et puis, ce sera le vingtième siècle, qui fait l'objet des deux derniers tomes : celui consacré aux guerres et aux crises, de 1914 à 1947, par lesquelles la puissance économique et politique de l'Europe s'est désarticulée, celui qui va de 1947 à nos jours et qui a vu deux nouvelles économies fonctionnelles se partager le monde, États-Unis et U.R.S.S., l'Europe s'effacer, le tiers-monde s'affirmer, jusqu'à la crise moderne de l'énergie qui entraîne de nouvelles tensions internes dans le monde industrialisé.

● *Comment s'articulent, dans l'ouvrage, ces deux notions : économique et sociale ?*

— En faisant appel, selon les besoins, soit à des historiens de l'économie, soit à des historiens du social. Mais dans l'esprit de Pierre Léon ce double aspect était inséparable d'un troisième : une histoire du vécu considérée dans son universalité. L'univers au singulier l'emporte sur les univers au pluriel. Une interprétation de l'histoire par l'étude de l'impact de l'économie sur les sociétés, l'analyse des clivages sociaux, des ruptures et des inégalités, prend le pas sur l'histoire-récit, l'histoire-chronique. En même temps, et de même que l'histoire suit la chronologie, elle enregistre les interréactions des phénomènes les uns sur les autres : croissances ici, sous-développement là, renaissance là-bas, déclin ici.

» Elle donne une vision globale du mouvement de l'histoire qui, ramenée à la seule explication économique paraîtrait fausse et à la seule explication sociale, incompréhensible.

» Elle aboutit finalement à être une histoire de la civilisation, de ce qui est saisi au niveau de la production, des échanges et des rapports sociaux. C'est une histoire globale qui a les pieds dans la glèbe, une histoire des mentalités sociales. »

PAUL MORELLE.

Manifestation de chômeurs à New-York. Des hommes sans emploi défilent à Union Square avec des pancartes indiquant leur profession. Ils offrent de travailler pour le salaire de 1 dollar par semaine (1930).

★ Photos extraites du tome V (Guerres et Crises). Les six volumes comporteront 3 000 pages et 600 illustrations. (Armand Colin.)

1920, pour l'industrie soviétique, c'est l'année zéro, l'époque du troc. L'ouvrier va vendre des effets à la campagne contre du pain. Slogan : « Donnez du pain à la ville. »

LE MAITRE D'ŒUVRE

Né en Lorraine en 1914, Pierre Léon fut professeur d'histoire économique à la faculté des lettres de Lyon, où il crée le centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, puis à la Sorbonne.

Il a publié des ouvrages d'histoire économique régionale avant de se consacrer, à partir de 1971, à son grand dessein. Il est mort le 20 octobre 1976.

LES ARTISANS

I. L'ouverture du monde quatorzième-seizième siècles, direction : R. Mauny et P. Chaunu.

II. Les hésitations de la croissance, 1580-1730, direction : P. Deyon et J. Jacquart.

III. Manufactures et révolutions : 1730-1840, direction : L. Bergeron.

IV. La domination du capitalisme : 1840-1914, direction : G. Garrier.

V. Guerres et crises : 1914-1947, direction : G. Dupeux.

VI. Le second vingtième siècle : 1947 à nos jours, direction : P. Léon.

LE SÎMORGH
CHRISTIAN CHARRIÈRE
roman
"Les charmes de l'ambiguïté... une imagination enjôleuse"
Frédéric VITOUX (LE QUOTIDIEN DE PARIS)
FAYARD

LE SÎMORGH
CHRISTIAN CHARRIÈRE
roman
"Une grande force et une grande richesse d'imagination..."
Robert KANTERS (Le FIGARO)
FAYARD

LE SÎMORGH
CHRISTIAN CHARRIÈRE
roman
"... Rare aujourd'hui, une œuvre riche, puissante et pleine de promesses..."
Guillaume MUSSO (J'INFORME)
FAYARD

LAROUSSE
DE LA LANGUE
FRANÇAISE lexis
plus de 70 000 mots
une richesse exceptionnelle en renseignements sur les mots
un choix exemplaire de citations, classiques et contemporaines
le seul dictionnaire à posséder une grammaire complète
119 F
le plus riche de tous les dictionnaires de la langue française en un seul volume

VIENT DE PARAITRE
le numéro d'octobre de
LA NOUVELLE
REVUE FRANÇAISE
dirigée par
Georges Lambrichs.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
Je désire m'abonner pour :
La France : ☐ 227 F pour 1 an. ☐ 119 F pour 6 mois
L'étranger : ☐ 244 F pour 1 an. ☐ 125 F pour 6 mois
Edition luxe France : ☐ 503 F pour 1 an Etranger : ☐ 587 F pour 1 an
Cochez la case de votre choix.
Nom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement aux :
EDITIONS GALLIMARD
5, Rue Sébastien Bottin 75007 PARIS

festival

« PROMÉTHÉE » AN QUATRE

● *L' « octobre lourdais » s'affirme*

SANS tapage, le concours littéraire Prométhée fait son chemin. Le voilà festival et promu au rang d'un « octobre lourdais ». Sa vocation initiale : rechercher des romans inédits. Il suffisait, à la lecture des manuscrits reçus de toute la France, non point d'inventer un talent sans faille, une fulgurance ignorée, mais « parrainer » un « écrivain de l'ombre », le désigner à l'attention du monde littéraire établi. Ainsi allait-on — il continuera-t-on, d'aller —, à Lourdes pour apprendre, rubrique automne, qu'entre 1 000 manuscrits et plus — cent trois cette année — il en valait un, ou peut-être quelques-uns, qu'il fallait penser qu'il méritait les honneurs ou d'un talent ou d'un *tempérament*.

Fût-ce artificiellement, l'entreprise avait tout du mal à mériter Lourdes. Loin de se décourager, son succès n'a fait que provoqué. Un concours littéraire original pourtant puisque son jury de trois cents pris à la masse des lecteurs, ne suffisait pas à secouer Lourdes ? Un festival y parviendrait. Lourdes ne serait pas seulement le cité où se découvre un écrivain. Elle deviendrait aussi des auteurs dramatiques, des poètes, des compositeurs, des peintres, des sculpteurs, des peintres. Tous écrivaient, elle les jouerait, les lirait publiquement, les exposerait. Par la même occasion elle jouerait, lirait et représenterait aussi les vainqueurs qu'à ce titre siégeraient les jurys respectifs de ce concours. Ainsi va, fait. Jusqu'au 25 octobre Lourdes draine autour de ses lauréats de bons parrains : Michel [illegible] son [illegible] Capitole, Antoine Tisné le compositeur, Jean Guillou l'organiste, Jean Durozier et son Théâtre [illegible], Charles Le Quintrec, pèlerin de la poésie.

A côté de ce « plateau » le concours littéraire ne risquait-il pas de s'user plus qu'un parent oublié ? La littérature, c'est connu, ne donne pas matière à représentations, mais seulement à débats, et le plus souvent mornes. Autant de plus pour la faire mieux connaître. Quand on a un jury « national » qui réunit Michel de Saint-Pierre, Max-Pol Fouchet, Henry Bonnier, Jean Onimus, Jacques de Bourbon-Busset, Paul Guth, Jacques Chancel, Roger Garaudy, il faut savoir l'envoyer au feu. Désormais, il ira. On a commencé cette année. Au lycée mixte de Lourdes [illegible] établissements, les élèves ont reçu la visite de quelques-uns de ces « envoyés » de la littérature.

Ils voulaient leur parler de l'avenir du genre, du rôle de l'écrivain, de son engagement. Et, ma foi, non seulement on a écouté, mais on ne s'est pas ennuyé. Des jeunes pour soulever des questions à poser. Ils voulaient savoir pourquoi on écrit et pourquoi on peut parvenir vivre en écrivant. Et si la télévision et le cinéma empêchaient de lire. Et si la critique contrariait ou aidait. Et pourquoi le magnétophone remplacait la plume.

Tout cela est bon signe et sera renouvelé l'an prochain, ce qui sera une bonne façon d'intéresser les Lourdais à cette entreprise d'exception qu'est depuis quatre ans déjà « le Prométhée ». Quant au parrainé de 1977 il ne déparera pas le palmarès. Il se nomme Robert Bazin. Il est l'auteur de *Les Mal-aimés*, *Inhabitables*, une transposition de l'Odyssée dans notre vie d'aujourd'hui. Ce n'est pas un jeune homme comme l'est Gabriel Arnaiz-Vellando, lauréat de 1976, mais c'est comme lui un émigrant. Il vient d'atteindre l'âge de la retraite, quand une maîtresse lui lui a fait connaître l'Amérique latine. Il guide Aragon et Michel Tournier. Et le poète qu'il est ajoute à sa galerie des influences et des admirations Apollinaire et Char, qu'il entoure de Rilke, de Vallejo, de Neruda et de Ritsos.

Pas étonnant avec cela que les éditeurs français il avait soumis préalablement *Les Mal-aimés* lui aient répondu que celui-ci était à la fois trop court et trop littéraire. Déjà il avait commencé de se venger en s'attelant à « un roman qui serait long et peu littéraire ». Voilà-t-il un roman sans aventure car, dit Robert Bazin, « s'il m'ennuie, je l'abandonne ».

Ce sont là des confidences qui ravissent. Et elles ont ravi les « parrains » de ce romancier qui a passé l'âge de « croire que c'est arrivé ».

J.-M. Th.

Numéro 3

64 pages - 8 F

Textes de l'Armée rouge japonaise - Tout pays a une enfance (René Ehni) - Cent bonnes raisons pour me suicider tout de suite (Topor) - Mystique des linges (Dominique Autié) - Le pouvoir criminel (Julien [illegible]) - Le [illegible] des Bermudes est un carré (H. Nepeutze) - Peintre : Daniel Stotzky. Poèmes : Claude Noël, Pierre-Antin-Grenier. Dessins : Gérard Beringer, Bonnot, Desclozeaux, Lise Le Cœur, Chantal Petit, Jean Sariano, Charles Woehrel, etc.

EN VENTE PARTOUT

[illegible] 19, rue [illegible] 75006 PARIS

édition

Les problèmes intérieurs allemands dominent la Foire de Francfort

● *Le plus grand marché du livre entre le business et le terrorisme.*

A force de dépeindre la Foire du Livre de Francfort comme une ville dans la ville, un univers clos où s'entremêlent affaires d'achat et promesses de vente entre éditeurs de toutes nationalités, à tous d'y entendre parler anglais, français, italien, espagnol, japonais, russe, arabe, on avait presque fini par perdre de vue que cette Babylone de l'imprimé, ce relais de la galaxie Gutenberg, est d'abord une très grande cité allemande. La vingt-neuvième « Buchmesse » (on voudrait, pour une fois, tomber dans le piège tendu par ce bon ami, et le traduire par « messe du livre ! ») était d'autant plus de réparer cet oubli.

Non que le gigantisme international y ait perdu ses droits, bien au contraire. Près de 300 000 ouvrages exposés, dont 80 000 nouveautés, quelque 4 600 maisons d'édition présentes, soit 100 de plus que l'an dernier, et appartenant à soixante-quinze nations, un million trente de visiteurs, voilà qui suffira à rassurer ceux qui redouteraient quelque repliement de la Foire de Francfort sur la seule Allemagne et regretteraient que l'on n'ait pas, cette année, choisi un thème aussi résolument extra-germanique qu'on l'avait fait en 1976 avec l'Amérique latine.

Il n'empêche que les problèmes intérieurs allemands étaient plus présent que jamais, du 12 au 17 octobre, à la Foire du Livre de Francfort. Ils avaient d'ailleurs leurs hommes-sandwiches, sous les espèces de très nombreux policiers : en uniforme vert, bardés de pistolets-mitrailleurs et de talkies-walkies, ils faisaient tout de même un peu tache sur ce fond de livres, d'éditeurs affairés et de visiteurs ; en civil, leurs blazers n'habillaient un moindre mouvement un arsenal qui leur donnait l'air, une fois retournés promptement la veste indiscrète, d'avoir laissé à l'étalage une de ces fortes encyclopédies dont les éditeurs européens semblent faire désormais leurs délices.

Dès l'ouverture, plusieurs écrivains ouest-allemands, dont Günter Grass, avaient tenu une conférence de presse au cours de laquelle ils avaient protesté contre le climat de « *chasse aux sorcières* » qu'ils estiment voir s'instaurer en Allemagne fédérale au nom de la lutte antiterroriste.

Samedi 15, vingt-six « intellectuels de gauche », dont Heinrich Böll, prix Nobel de littérature, devaient également présenter un ouvrage rédigé en commun et dénonçant « *l'exploitation, par la droite la plus conservatrice, des actes de terrorisme* ». Mais, entre-temps, le Boeing de la Lufthansa Palma-de-Majorque-Francfort avait été détourné, et ces terroristes et [illegible] n'ont pas manqué de condamner avec autant de vigueur l'action du commando du « commandant Wadi Mohammed »...

Quant aux Editions des femmes, elles avaient finalement décidé de ne pas participer à la Foire, et leur stand fut [illegible] le moins visité. Il est vrai que quelques caisses expédiées de Paris, mais non déballées, semblaient le caractère tardif et spontané de leur décision, qu'expliquait, en plusieurs langues, un communiqué dénonçant « *la criminalisation juridico-diplomatique des gouvernements allemand et français : arrestations, extraditions, accusations de terrorisme, assimilation des « terroristes » et de leurs avocats* », situation dans laquelle elles voyaient « *un symptôme de la fascisation de la politique européenne* ».

L'édition ouest-allemande, elle, occupait, comme il est de tradition à Francfort, tout un hall d'exposition. On ne saurait dire cependant qu'elle ait particulièrement réagi à la situation politique intérieure de la R.F.A. C'est tout juste si, de loin en loin, un énième ouvrage sur le IIIe Reich et son fondateur, une étude sur les héritiers de l'APO (opposition extra-parlementaire) ou, dans les petites maisons aux sympathies d'extrême gauche bien établies, un livre contre « la répression », pouvaient sembler inspirés directement par l'actualité, quand ils ne l'avaient pas astucieusement anticipé sur elle.

Intérêt pour l'eurocommunisme...

De nombreux éditeurs français, il est vrai, devaient constater que les livres portant sur notre vie politique intérieure ne trouvaient guère preneur à l'étranger. A une notable exception près, toutefois : la désunion de la gauche intéressait visiblement les Allemands de l'Ouest, les Américains, les Italiens et les Espagnols, à tel point que plusieurs éditeurs *si j'ai publié chose à publier sur les relations du parti communiste P.S. et sur l'eurocommunisme, et chacun y va de son conseil amical ou de son petit pronostic* », expliquait, par exemple, Antoine Spire, représentant les Editions sociales. C'est pourtant avec un autre ouvrage que la maison d'édition du P.C.F. a connu à Francfort son plus grand succès : *la Raison du plus fou*, de Daniel Karlin et Tony Lainé, dont les droits ont été vendus à des éditeurs de dix pays. Amateurs de rapprochements malicieux s'abstenir !

Albin Michel attend beaucoup d'une étude du docteur Mikhaïl Stern, dans laquelle la célèbre accusé d'un « *procès ordinaire* » politique soviétique « *la vie sexuelle en U.R.S.S.* ». Le livre doit sortir courant 1978, et son [illegible] a déjà séduit plusieurs maisons allemandes (faut-il préciser : de l'Ouest ?) et américaines.

... et pour les nouveaux philosophes

Chez Grasset, on souligne avec satisfaction l'intérêt manifesté à l'étranger par les « nouveaux philosophes », André Glucksmann et Bernard-Henri Lévy « s'arrachent », assure-t-on. Les Italiens en seraient particulièrement demandeurs, après les Etats-Unis — mais, outre-Atlantique, les contrats ont été signés avant même l'ouverture de la foire.

A la N.R.F. on se veut plus discret pour l'instant : « *Les œuvres que nous avons achetées sont encore inconnues du public français, à quoi bon en parler dès à présent ?* » On promet, cependant, de bonnes traductions, qui viendront prouver que le relatif tassement de la production romanesque d'outre-Rhin, en dépit de quelques « grands », est en train de disparaître au profit d'une nouvelle génération d'écrivains : Innerhoffer, Eberhard Panizza, dont le premier roman a fait un certain bruit l'an dernier, quelques autres [illegible]. On annonce aussi, dans le secteur non-romanesque, une étude de l'Allemand de l'Est Scheedlig, [illegible] jaquette illustrée par Günter Grass lui-même, et qui présentera une série de *Scènes de la vie en R.D.A.*, dont les droits [illegible] d'ores et déjà, fort demandeurs.

Au Seuil, on [illegible] satisfait de la vente du livre de Jean Lacouture sur Léon Blum, qui intéresse différents éditeurs étrangers, pour des raisons où la politique la plus actuelle le dispute à l'histoire du premier demi-siècle. Quant aux *Mémoires* de Léonid Piloutch, ils se sont vendus, à Francfort, à différentes maisons américaine, italienne et ouest-allemande, et les négociations se poursuivent avec des éditeurs anglais, espagnols et portugais.

Même optimisme chez Robert Laffont. Comme si tous les éditeurs français, décidément, après avoir unanimement constaté que la foire était « *assez molle* » et ne tenait pas toujours les promesses de ses mirobolantes statistiques officielles, voulaient tout de même montrer qu'en ce qui les concerne la saison est loin de n'offrir que des aspects médiocres. On se félicite du succès à l'exportation de l'encyclopédie *Quid*. De nombreux contrats ont été conclus récemment, à Londres, dans le domaine romanesque, et l'on attend beaucoup du tout récent roman à clés d'un professeur d'université qui signe John Salisbury et qui, sous le titre sibyllin : *The Baby Sitters*, dépeint les manœuvres de certaines puissances pétrolières de récente fortune pour s'assurer une audience dans la presse britannique.

A chacun son « scoop »

Seghers, dans un bel élan de modestie, préfère rendre hommage à la production des autres. On s'y déclare fasciné, en particulier, par la qualité de la nouvelle édition américaine, notamment celle des livres pour enfants. De fait... On veut bien évoquer, tout de même — mais avec quelles mines mystérieuses ! — le lancement prochain d'un livre-choc, « *l'équivalent du scoop pour les journalistes, mais fondé sur une mystification, ce qui fait que nous ne pouvons, malheureusement, en dire plus pour l'instant* ».

Il est vrai que la pratique du « je - ne - vous - ai - rien - dit - mais - comprenez-moi » est un des plus solides éléments du rituel de Francfort. La vente des droits des Mémoires de Greta Garbo en fournit, d'année en année, une illustration inusable. D'abord pour 1 million, cette fois-ci (comme en 1976, [illegible] en 1975...), ça y est ! » Les souvenirs de Mohammed Ali, ex-Cassius Clay, ne semblent pas, pourtant, avoir rempli toutes les espérances de ceux qui en annonçaient l'achat. Il y a deux ans, déjà, des intonations énigmatiques et gourmandes.

Qu'à cela ne tienne : à chacun son [illegible] décidément. Chez le jeune éditeur Fayolle, on se flatte par exemple d'avoir obtenu l'exclusivité des Mémoires de « *l'homme le plus secret de la résistance palestinienne, celui à qui l'on attribue la responsabilité de « septembre noir » et du coup de Munich, le chef numéro un des services secrets israéliens* », Abou Iyad — de son vrai nom Salah Khallaf. On y édite aussi, en coproduction avec Hatier, la biographie d'un personnage politique moins clandestin : Charles de Gaulle. Ce qui n'aurait rien de bien original s'il ne s'agissait d'une bande dessinée, dans le meilleur style des « war stories » américaines.

L'Espagne, avec soixante-dix pour cent d'exposants de plus que l'an dernier, tient à porter témoignage de la libéralisation de son régime politique. Les éditions Planeta, de Barcelone, annoncent à grand bruit les Mémoires politiques de Jorge Semprun (dont nous parlons page 9).

L'Italie, avec Einaudi et sa triomphale [illegible] et tant d'autres, la [illegible] Payot, l'Age d'homme qui publie notamment le journal complet d'Amiel, dans un tirage qui le rend malheureusement très onéreux, l'Autriche, la Grande-Bretagne, avec une collection de plus en plus vaste des Penguin Books, les Etats-Unis, avec d'importants romans chez Farrar Strauss and Giroux, auront manifesté avec éclat, tout au long de la foire de Francfort, la vitalité et le dynamisme de leur édition.

Dans d'autres pays, certaines évolutions significatives se sont dessinées. Le Brésil, en particulier, commence à publier une profusion d'ouvrages techniques en portugais, signe de la modernisation et de l'équipement d'un pays [illegible] les principaux [illegible] n'ouvrent pas encore [illegible] aux grands [illegible] politiques. Chez les Hollandais, [illegible] d'ailleurs chez de nombreux Américains, les livres [illegible] au jardinage [illegible] avec des ouvrages indiscutablement pornographiques — deux façons, après tout, [illegible] la nature...

Quant aux Allemands de l'Est, leurs stands n'ont pas connu une affluence [illegible] de [illegible] que l'on pouvait observer chez les éditeurs occidentaux. Ils proposaient pourtant des ouvrages d'une technicité un peu rebutante pour le profane, qu'il s'agisse de mécanique ondulatoire, d'histoire de la musique ou de marxisme. Les Soviétiques, eux, entendaient placer leur participation à la vingt-neuvième Foire de Francfort sous le signe de l'amitié avec la R.F.A. : afin que nul n'en ignore, un gigantesque portrait de MM. Brejnev et Schmidt ornait leur stand...

BERNARD BRIGOULEIX.

le féminisme au masculin

BENOITE GROULT

"Inscrire des hommes au tableau d'honneur du féminisme, c'est l'entreprise de Benoite Groult : un tournant, peut-être, dans l'histoire des femmes..."

Catherine David - Le Nouvel Observateur

Collection Femme

denoël/gonthier

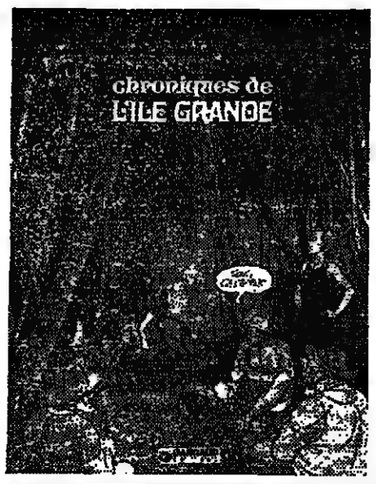

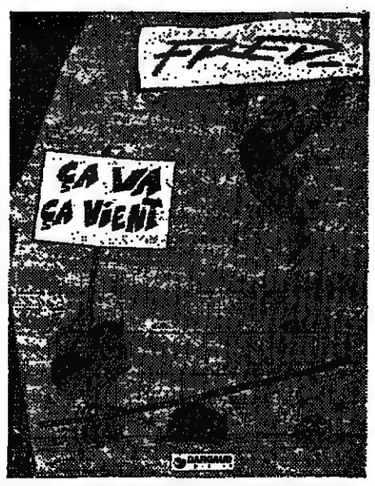

COLLECTION HUMOUR DARGAUD EDITEUR

dialectiques
REVUE TRIMESTRIELLE
vient de paraître...
anthropologie tous terrains n° 21
dix ans après le structuralisme, des débats nouveaux
156 p
[illegible] Legendre 75017 Paris

lettres étrangères

Jorge Semprun reçoit le prix Planeta pour ses Mémoires politiques

L'UNE récompenses littéraires les importantes d'Espagne, le prix Planeta (d'un montant de 4 millions de pesetas) Jorge Semprun, 18 octobre, à Barcelone, pour politiques. Le jury du prix ignorait l'identité l'auteur qui comme un Semprun à la supercherie lors d'une conférence de presse animée. *L'Autobiographie Federico* publiée courant novembre, espagnol, (le initial sera vingt-cinq mille exemplaires), prochainement, en français, du Seuil. de quatre d'ores en Espagne quelque panique réactions. Il indéniable ce lancement garantit le livre les pressions d'où qu'elles viennent

Federico Sanchez parle...

Sanchez, le double politique de Semprun nom la lutte clandestine qu'il mena dix ans au sein du P.C.E.) parle. Il dit que furent rien dissensions qui agitèrent le P.C.E et le P.S.U.C. communiste catalan).

Le livre s'ouvre en un de Bohême, non loin Prague. Nous un somptueux, au milieu d'un « *solitaire* » *glacé* », en plénière du P.C.E., au moment de la discussion qui oppose majorité douze membres une (Fernando Claudin et Sanchez). Au crucial Pasionaria, la parole. Dit que le couperet tomber, que Pasionaria, époque, chargée de Claudin et

Alors, se souvient, il le bilan dix en Espagne, premier qu'il y en 1956 à l'accession au central en 1954, *politico* (qui après décembre 1956, *ejecutivo)* en 1956, à la responsabilité travail à Madrid, jusqu'au dernier qui ne que la à l'exclusion, en Claudin et, peu après, Vicens, l'un dirigeants du P.S.U.C.

Le déroule, entrecoupé d'un au présent de Semprun : un chapitre à Francisco Vicens, et à leur rencontre, qui leur d'éclaircir certains points précis de la

Chapitre : à Prague Pasionaria prend la parole. Le livre se clôt sur sa ultime où elle Claudin et d'« *intellectuels à tête de mouleau* ». L'exclusion fut prononcée.

« *Ce ne sont pas des Mémoires politiques au sens du terme,* nous dit Semprun, *au sens où je veux les lire que publier un certain d'ex-dirigeants français : Tillon, Pannequin, Robrieux, qui rétablissent l'ordre dans leur vie, ou d'une tranche de leur vie, militante et personnelle. Là, au contraire, j'ai essayé, des risques d'ellipse que cela comporte, de faire une ou cinématographique. non chronologique, artificielle si vous voulez, dans la mesure où il y a de l'artifice dans l'art, qui est une vue politique par le mémoire, la documentation, l'autoanalyse.* »

Le dialogue constant Semprun-Sanchez n'enlève rien à la rigueur du témoignage historique. Il lui ajoute, au contraire, le charme des variations sur les jeux de la mémoire et de l'identité à quoi nous a habitués l'œuvre de Semprun, et qui lui avait valu, rappelons-le, le prix Fémina en 1963, pour son roman *la Deuxième mort de Ramon Mercader*, écrit en français et publié chez Gallimard.

FRANÇOISE WAGENER.

BORGES A PARIS

Un poème inédit présenté et traduit par Roger Caillois

● *Borges vient de donner, à la Sorbonne, une conférence sur l'écrivain argentin Ricardo Guiraldes, mort à Paris il y a cinquante ans. A cette occasion, Roger Caillois a traduit pour nous un poème inédit de Borges.*

CE poème, un des plus récents écrits par Jorge-Luis Borges, me paraît un condensé du de la plupart des thèmes principaux de l'œuvre. On y retrouve le cours du fleuve, cher à Borde que courante, et à la fois modifiée et différente, la solitude de la Lune, les et les surprises de la magie (ou de l'illusion), les merveilles de l'univers, l'ordre que dissimule le désordre du hasard, les privilèges, les labyrinthes oniriques, enfin le temps infini ou cyclique, les fameuses métaphores qui encore plus belles Mille et Une Nuits. qui appartient à Borges d'avoir le nom métaphores à des insolites ou ultimes, pour ainsi dire à des embuscades fatales.

ROGER CAILLOIS.

« *Métaphores des Mille et Une Nuits* »

La première métaphore est le fleuve,
Les grandes eaux. Il traîne mêlent
Qui traînent les précieuses
Qui furent de l'Islam et que sont devenus
Et sont miennes aujourd'hui. Le labyrinthe
Tout-puissant qui est aussi un sentiment
Le génie suivit dans son fief
Il mérite par le sceau de Salomon ;
Le serpent lui ce roi qui tient
Ils nous d'une nuit à la nuitième
Ils l'épée ; la Lune, qui est seule ;
Les voyages qu'on lave dans la mémoire ;
Les voyages de Simbad, ceux Ulysse
Pressé par la nuit de se propre sommeil
Qu'aucun Dieu n'a puni : la lampe ;
Les symboles qui symbolisent à Rodrigue
La conquête de l'Espagne par les Arabes ;
Le singe qui découvre qu'il est un homme,
En jouant aux échecs ; le roi lépreux ;
Les hautes caravanes : la montagne
De pierre d'aimant qui fait dévier le navire :
Le tigre et la gazelle ; la nuit jamais
Mais formes que prennent nuages.
Chacune à l'arbitraire du Destin
Ou au Hasard, qui sont même chose :
Le labyrinthe, qui est peut-être un songe,
Et la nuit qui s'appelle Mémoire.

*

La seizième métaphore est le livre
Aux tapis aux arrêtes au regard
Un alphabet de symboles et de lignes
Sans signification, un hasard et un vertige
Mais qui gouverne une mystérieuse secrète.
Universel est notre sort, l'Univers,
Le Livre des Mille et Nuits fait
De chiffres fatidiques et d'emblèmes :
Les sept frères et les sept
Les trois vœux et les trois souhaits
Du qui contempla la Nuit des Nuits,
Les notre chevelure passionnée
Où l'amant voit trois nuits jointes
Les trois tisons et les trois châtiments,
Et, mi-chemin des autres, le premier
Et le dernier chiffre du Seigneur : le Un.

La [illegible] métaphore est un rêve.
Les fils d'Agar ou les Jardins [illegible]
Sont les portails de l'Orient entier
Ou dans ces propres qui aujourd'hui nous pous-
[sière.
Il est hommes mystérieusement de la même
Jusqu'au dernier jour de leur pouvoir
Convaincus dans le paradoxe de l'éternité
Le soldat se différencie en un autre soldat
Et celui-ci en un maître ou en étudiant, qui enche-
[vêtrent

Oiseaux, un dessin labyrinthe.
Dans le chant est le Livre. Alors le savoir,
Le rêve rivale au roi l'aurore sans mystère
De tous deux, l'éternité
Par le tumulte des magies antérieures.
Ils ignorent qui ils sont. Ils [illegible] un :

Le quatrième est la métaphore de la carte
Du vaste contrée infinie, le Temps.
Par quoi se succèdent les ombres graduelles
Il n'est pas des générations.
Les [illegible] entre des marbres,
Toute trace, les mots et l'écho, ne nous regardent
Les faces jaces opposées du Bifrons.
Miroirs d'argent et nouvelle d'or rouge
Et la longue [illegible] des astres.
Les Arabes affirment que personne ne peut
Lire jusqu'à la fin le Livre des Nuits.
Les Mille sont le Temps, qui est seul qui ne
[dort pas
Continue de lire pendant que durant le jour
Les [illegible] aussi [illegible]

(Paris, 1977.)

CROCHET X
LE VRAI UN X SUR CHAQUE CROCHET
n'abîme pas vos murs, porte 10, 15, 20 kilos. REFUSEZ LES IMITATIONS 3.000 points de vente, ou écrire 37, rue [illegible] 75010 Paris

LA FOLIE POLITIQUE
Congrès de Milan 1977
Textes présentés par Roger Dadoun

TRAVAIL, FAMILLE, PSYCHIATRIE
par N. Boulanger et J.F. Chaix

LA MAUVAISE MÈRE
De l'infanticide
par G. Carloni et D. Maggi

LE DOUBLE JEU
essai psychanalytique sur l'identité
par Jacques Cain
PAYOT

Vient de paraître en librairie
ARGILE
cahiers trimestriels de poésie
Directeur : Claude Esteban
XIII - XIV
Printemps-Eté 1977
Michel Leiris
Jean-Marc Reynard
Octavio Paz
Vera Linhartova
Pierre Chappuis
W.B. Yeats
Claude Royet-Journoud
Anne-Marie Albiach
Louis Zukofsky
Jean [illegible]
Jean-Luc Sarré
André du Bouchet
René Daumal
Claude Esteban
avec des dessins de
Joan Miró
et
Pierre Alechinsky
232 pages - 16 illustrations
le numéro 45 F
l'abonnement annuel 90 F
MAEGHT EDITEUR
13 rue de [illegible] 75008 Paris

Un document majeur pour la documentation
RÉÉDITION DU JOURNAL
Le Monde
une année complète sur 8 cm de rayonnage

Une année complète du [illegible], soit plus de 10.000 pages, est réimprimée en deux volumes de 30,5 × 43 cm, de 4 cm d'épaisseur. L'impression est réalisée en miniformat (4 pages par feuille) sur papier bible. Les ouvrages sont reliés pleine toile, coins parchemin.

Le Monde, premier journal de référence de langue française est la source irremplaçable de documentation dans le domaine politique, économique et culturel.

Il a été jusqu'à ce jour très difficile, pour des raisons d'encombrement et de coût, d'en conserver des collections complètes. En utilisant la formule rodée aux U.S.A. et des procédés techniques spécialement mis au point pour le Monde, les Editions France Expansion viennent d'en réaliser, en deux volumes occupant seulement 8 cm de rayonnage, la réédition d'une année complète.

Cette réédition paraîtra désormais tous les ans, le 15 février et, pour la première fois, le 15 février 1978 les souscripteurs recevront le premier volume correspondant au premier trimestre 1977 et le 15 novembre prochain). Cette réédition des 32 années précédentes est prévue au rythme de 5 parutions par an.

Destiné à tous ceux qui doivent disposer d'une documentation générale ou spécialisée, constamment accessible : bibliothèques publiques et universitaires, centres de documentation et de recherche, archives publiques et privées, rédactions, organisations professionnelles... c'est aussi le complément naturel de la bibliothèque de tout honnête homme, et un cadeau de fin d'année original.

● Les deux volumes reprenant l'année 1977 (franco toutes destinations) ..... 1 300 F

● Si votre commande et son règlement nous parviennent avant le 30 octobre, vous pourrez bénéficier du prix de souscription de ..... 1 040 F

Spécimen et renseignements complémentaires :
EDITIONS FRANCE EXPANSION
Service M
336 rue Saint Honoré 75001 PARIS
Tél. 260.32.09

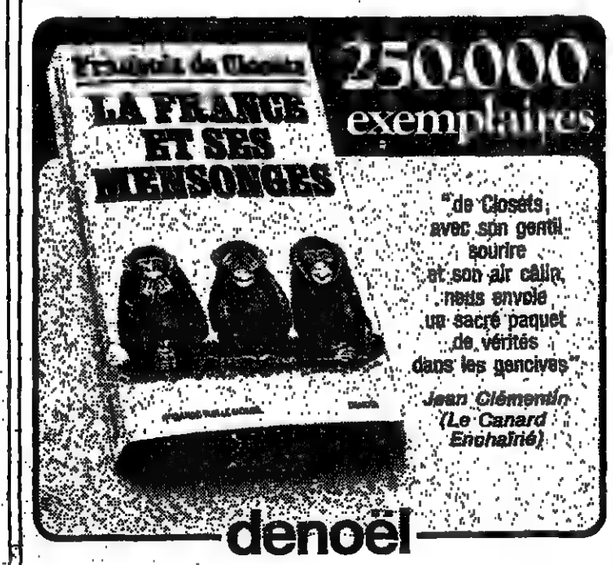

LE NOUVEAU
COMMERCE
CAHIER 38 · AUTOMNE 1977
ANDRE DALMAS
ESTHER ORNER
PAUL CELAN
Die Niemandsrose
dix-neuf poèmes
traduction française de
Martine Broda et Marc Petit
[illegible] STETIE
PETRUS BOREL
et
Dissémination et montage du roman :
SZENTKUTHY - Prae
EN LIBRAIRIE : 28 F ABONN. : 180 F 78, bd Saint-Michel, 75006 Paris.

LA GUERRE DES AUTRES
André Bercoff
"Auteur des 180 jours de Mitterrand, sous le pseudonyme de Philippe de Commines, André Bercoff a rédigé un roman, son premier, rapide, enjoué, distancé et charmeur." /LE POINT/ "C'est brillant, rapide, lucide. Une série de *Flashes*. Ça bouge, ça fait tilt. C'est virulent, ça ruisselle de trouvailles." /LE MONDE/ "Le petit cousin de Prévert. Le choc, la "bouscoulure" des mots, des images, est saisissant." /LE MATIN DE PARIS/ "Premier roman d'un journaliste très remuant et très doué qui remet en mémoire nos jeunes années." /NOUVEL OBSERVATEUR/ "Un souffle épique et haletant." /ELLE/ "Un petit garçon du [illegible] qui fait étincelle de tous mots." /COSMOPOLITAN/ "Un écrivain né." /LE QUOTIDIEN DE PARIS/

ALBIN MICHEL

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la visite de M. [illegible] Roel, [illegible] affaires étrangères, [illegible] de [illegible] arrivée, l'ambassadeur du Mexique et Mme Flores de la Peña ont offert une réception mercredi 19 [illegible].

Naissances

— Elisabeth et Claude-Dominique Bursaux
[illegible] joie d'annoncer la naissance de
Armel,
le 13 octobre 1977.
10, rue [illegible]
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

— Le docteur et Mme Rémi [illegible] laissent à Marie-Laure la joie de vous faire part de la naissance de leur petite sœur,
Marie-Christine,
le 5 [illegible] 1977.
17, rue des Chanoines,
72000 Le Mans.

— Bruno et Dominique Frappat-Libois, Jean-Baptiste,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Guillaume,
Maternité des Lilas, 19 octobre 1977.

Mariages

— Le préfet de l'Hérault et Mme Paul [illegible]
ont la joie de faire part du mariage de leur fille
Jean-Serge
[illegible]
Mlle Annick Le Pors,
fille de M. et Mme Pierre Le Pors,
qui a eu lieu le 17 septembre 1977, en l'église française de leur fils
Alain
[illegible]
Mlle Chantal Arthaut,
fille de M. et Mme Louis Arthaut,
qui aura lieu [illegible] en famille le 28 octobre 1977.

— M. et Mme Frajerman,
M. et Mme [illegible]
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,
Myriam et Jean-Luc,
célébré à Paris, le 30 septembre 1977.
86, rue des Archives, 75004 Paris.
[illegible] des Lycées, rue Semalen, 34000 Montpellier.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 2. — [illegible] illustrés [illegible].
S. 6. — Céramiques.
S. 8-9. — [illegible] anc., estampes anciennes, meubles 18e.
S. 11. — [illegible] anciens, sculptures Epoque, objets d'art et d'ameublement, tapis et meubles.
S. [illegible] — Tableaux modernes, argent, [illegible] des monuments [illegible].

Décès

— Mme [illegible],
M. et Mme [illegible] Cabanis et leurs enfants,
M. et Mme [illegible] Zuber et leurs enfants,
M. et Mme Rémi Gobiot et leurs [illegible],
Mlle [illegible] Cabanis,
ont la douleur de faire part du décès de
Pasteur Charly CABANIS,
rappelé à Dieu le 17 [illegible] 1977.
Le service religieux aura lieu le jeudi 20 [illegible], à 14 heures, au temple de Mialet (Gard).
« Heureux ceux qui ont faim et soif de justice car ils seront rassasiés »
(Matthieu V/VI.)
[illegible]

— [illegible] Pierre Cousin-Crépy,
M. et [illegible] Jacques [illegible]-Fauchille et leur famille,
M. et Mme Michel [illegible] et leur famille,
font part du décès de
M. Pierre COUSIN,
industriel,
croix de guerre 1914-1918,
décédé à Wervicq-Sud, le 18 octobre 1977.
Les funérailles auront lieu le samedi 22 octobre 1977, à 15 h. 30, en l'église de Wervicq-Sud.
59117 Wervicq-Sud.

— M. et Mme [illegible] Marquet de Vasselot, ses amis,
[illegible] Bernard d'Hellencourt, ses filleule,
ont la grande tristesse de faire part du décès de Dieu, le 14 juillet 1977, de
dame Joan [illegible] DBE,
archéologue,
chevalier de la Légion d'honneur.
Une messe sera célébrée à son intention à la chapelle de Berzé-la-Ville, près Mâcon, le mercredi 2 novembre, à 10 heures, par le Père Ray, vicaire apostolique représentant Mgr l'évêque d'Autun et les Pères Fargeton et Rebuffet, membres de l'académie du Mâconnais.
[Dame Joan Evans, docteur des universités d'Oxford, Edimbourg, London, etc., fut présidente de la Société royale des antiquaires de Londres et de la Société royale d'archéologie, ainsi que de l'Académie de Mâcon.
Fille de Sir John Evans, préhistorien, ami de Darwin, sœur de Sir Arthur Evans (qui découvrit le palais de Cnossos en Crète), elle fut une historienne et une archéologue [illegible] de la Société Royale. Sa Ruskin et de la grande parenté. Elle était une spécialiste de l'art au Moyen-Age en France et en Angleterre, particulièrement de l'abbaye de Cluny).
Elle acheta la [illegible] romane de Berzé-la-Ville et en fit don à l'académie de Mâcon pour en [illegible] les fresques romanes [illegible] au Musée des monuments [illegible].

— Mme Marguerite Mani et sa fille Frédérique ont la douleur de faire part du décès de
M. Arthur MANI,
leur époux et père, survenu le 17 octobre 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille ne reçoit pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Michel Rosiner,
Mme [illegible] Léon Avram,
M. et Mme [illegible],
Mme Lydia Orbiin,
Et [illegible] la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Michel ROSINER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
leur époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, survenu le [illegible] octobre 1977, à l'âge de [illegible] ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 21 [illegible].
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 9 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
105, rue Jouffroy, 75017 Paris.

— On apprend la mort du Père Louis [illegible],
curé de Saint-Ferdinand d'Argenteuil,
décédée, mercredi 12 octobre, à l'âge de [illegible] ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 21 octobre, à 10 heures, à l'église Saint-Ferdinand d'Argenteuil.
[Louis [illegible] était en mission, depuis de longues années, en Chine où il fut le témoin de Mao. Louis [illegible] était curé-doyen d'Ermont, puis archiprêtre de Saint-Denis.]

— Mlle Slama, sa femme,
Ses enfants,
Pierre Slama,
Pierrette Slama, Georges [illegible] et leur fille,
Son frère Roger [illegible] et sa famille,
Ses amis et ses parents,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Ivan SLAMA.
Il sera transporté au cimetière du Père-Lachaise, le [illegible] octobre, à 12 h. 45, à partir de l'hôpital des [illegible], 18, rue Sergent-Bauchat, Paris (12e).
La famille ne reçoit pas.
78, avenue Foch,
94120 Fontenay-sous-Bois.
[illegible] rue de Charenton,
75012 Paris.

— Le docteur [illegible] Zaidman et leurs enfants,
M. et [illegible] Lionel [illegible] et leurs enfants,
M. et [illegible],
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel SOLOMON,
née Lina Taubrman,
survenu le 13 octobre 1977.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Remerciements

— Aix-en-Provence.
La famille Emmanuelli remercie tous ceux qui lui ont manifesté leur affection et leur sympathie lors du décès de
M. René EMMANUELLI,
et leur exprime leur profonde gratitude.

— Les familles [illegible], Amine, [illegible], Khezradji, Hamdani, Zitouni, [illegible], Birlakhdar, [illegible], Ait Hamou, Bestandji, [illegible], parents et alliés, dans l'impossibilité de répondre individuellement à la sympathie des nombreuses personnes qui ont témoigné leur sympathie à la suite de la mort de leur regretté
HAMZA M'HAMED,
contrefacteur de [illegible],
décédé à Alger, le 24 septembre [illegible], à soixante-treize ans, prient de trouver ici l'expression de leur sincère [illegible].

— Mme Pierre [illegible],
Les docteurs Bernard et Lakshmi [illegible],
profondément touchés par la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès du
docteur Pierre [illegible],
prient tous ceux qui se sont associés de près ou de loin à leur douleur de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émus.

— Mme Henry Rey,
Mme Micheline Rudler,
M. et Mme Henry Pierre Rey,
M. et Mme Antoine Rey,
M. et Mme Bernard Rey,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur époux et père,
M. Henry REY,
membre du Conseil économique, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de leurs très sincères remerciements.

Avis de messe

— La messe des Rameaux du dimanche 23 octobre, à 12 heures, en l'église Saint-Roch, sera célébrée à la mémoire de
SAMSON-FRANÇOIS.

Soutenances de thèses

DOCTORAT [illegible]

— [illegible] octobre, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes. M. Raymond [illegible] : « La préhistoire dans la vie politique : le parti républicain et l'opinion républicaine dans le Gard, de 1830 à 1881 ».

Visites et conférences

VENDREDI 21 OCTOBRE

VISITES [illegible] ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme [illegible] : « La manufacture royale des Gobelins ».
15 h., 1, place de la Sorbonne, Mme Guillier : « La [illegible] ».
15 h., [illegible] Rambuteau, Mme Osmont : « Le Musée de la [illegible] ».
15 h., 11, quai Conti, Mme Saint-[illegible] : « Pèlerinage à Watteau ».
15 h., [illegible] de l'Eglise, Mme Zujovic : « Saint-Germain et Charonne et son quartier » (Caisse nationale des monuments historiques).
CONFERENCES. — 20 h. 45, [illegible] Luther-King, rue Olivier-Noyer, [illegible] France Quéré, Père Bernard Feillet, professeur [illegible] : « Evangile et communautés humaines » (entrée gratuite).
20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Jacques Donnars : « Les perversions sexuelles : [illegible] routes de l'expérience spirituelle » (L'homme et la connaissance).
20 h. 30, 30, rue Cabanis, professeur des Roches de Vercors : « [illegible] généalogie et histoire », M. Henry de France, [illegible] Jacques Aimé et Judith Henri : « [illegible] astrologie, études spirituelles » (FIAP).

« Indian Tonic » ou Bitter Lemon de SCHWEPPES ?
L'un ou l'autre ?
L'un et l'autre.

PRESSE

Vers la disparition du quotidien « de gauche » « Rouen-Normandie-Nouvelles »

De notre correspondant

[illegible]. — Le quotidien *Rouen-Normandie - Nouvelles*, édition [illegible] du *Havre libre* créée le 8 novembre 1976, ne pourra probablement pas célébrer son premier anniversaire. En effet la direction de principe [illegible] sa publication le 31 octobre prochain et [illegible] le mardi 18 octobre, [illegible] d'une décision du tribunal de commerce d'entreprise.

Le 10 octobre, un communiqué de la rédaction de *Rouen-Normandie-Nouvelles*, paru en première page, avait fait état de « graves *difficultés financières* » pouvant conduire à la disparition du quotidien.

Les représentants des huit organisations de gauche, réunis pour la première fois le [illegible] 10 octobre à la demande de M. Mayer, directeur-gérant du quotidien, ont adopté une motion qui retrace la courte histoire de *Rouen-Normandie-Nouvelles*. Dénonçant la concentration des organes de presse, [illegible] qu'« *elle s'est traduite à Rouen par le monopole de fait* de Paris-Normandie et *par des renoncements successifs* de son *journal aux libertés qui l'avaient fait naître* à la *libération* ». Après avoir lancé un appel aux lecteurs pour participer au sauvetage de *Rouen-Normandie - Nouvelles*, la motion conclut : « *Cette déclaration (...) ne pourra avoir un effet réel qu'à la seule condition que déclaration de M. Mayer sur ses intentions en matière de renouveau du journal et d'une structure informelle de concertation des organisations démocratiques sur le contenu du journal.* »

Rouen - *Normandie - Nouvelles* [illegible] *actuellement* [illegible] cinquante exemplaires, sous la direction, Rédigé par une équipe de journalistes [illegible] « de gauche », suffisamment admis par le parti communiste pour que celui-ci ait soutenu le lancement du journal par une vaste campagne militante. *Rouen-Normandie-Nouvelles* [illegible] dans des locaux, [illegible] et tiré au Havre sur les rotatives appartenant au [illegible]. Sur le plan de son contenu, *Rouen-Normandie-Nouvelles* a ensuite disposé de petites annonces et des avis d'inhumation de *Paris-Normandie*. La mise en commun de la publicité n'a cependant pas suffi à combler le *déficit quotidien*.

Rouen - *Normandie - Nouvelles* emploie quelque vingt personnes dont le reclassement, [illegible] par les syndicats, sera débattu le vendredi 21 octobre.

Après la disparition, en juin dernier, de *Tout-Rouen*, bimensuel d'information générale, et l'interruption de publication de la *Tribune de l'agglomération rouennaise* — dont les fondateurs et journalistes précisent, dans une lettre récente, qu'ils espèrent une « reprise proche ». — les possibilités d'information [illegible] risquent fort de se limiter, dans les prochaines semaines, à *Paris-Normandie*, [illegible], selon le souhait de M. Robert Hersant, l'édition provinciale du *Figaro*. — J.-G.

..604 TI...PUISSANCE SOUPLE...

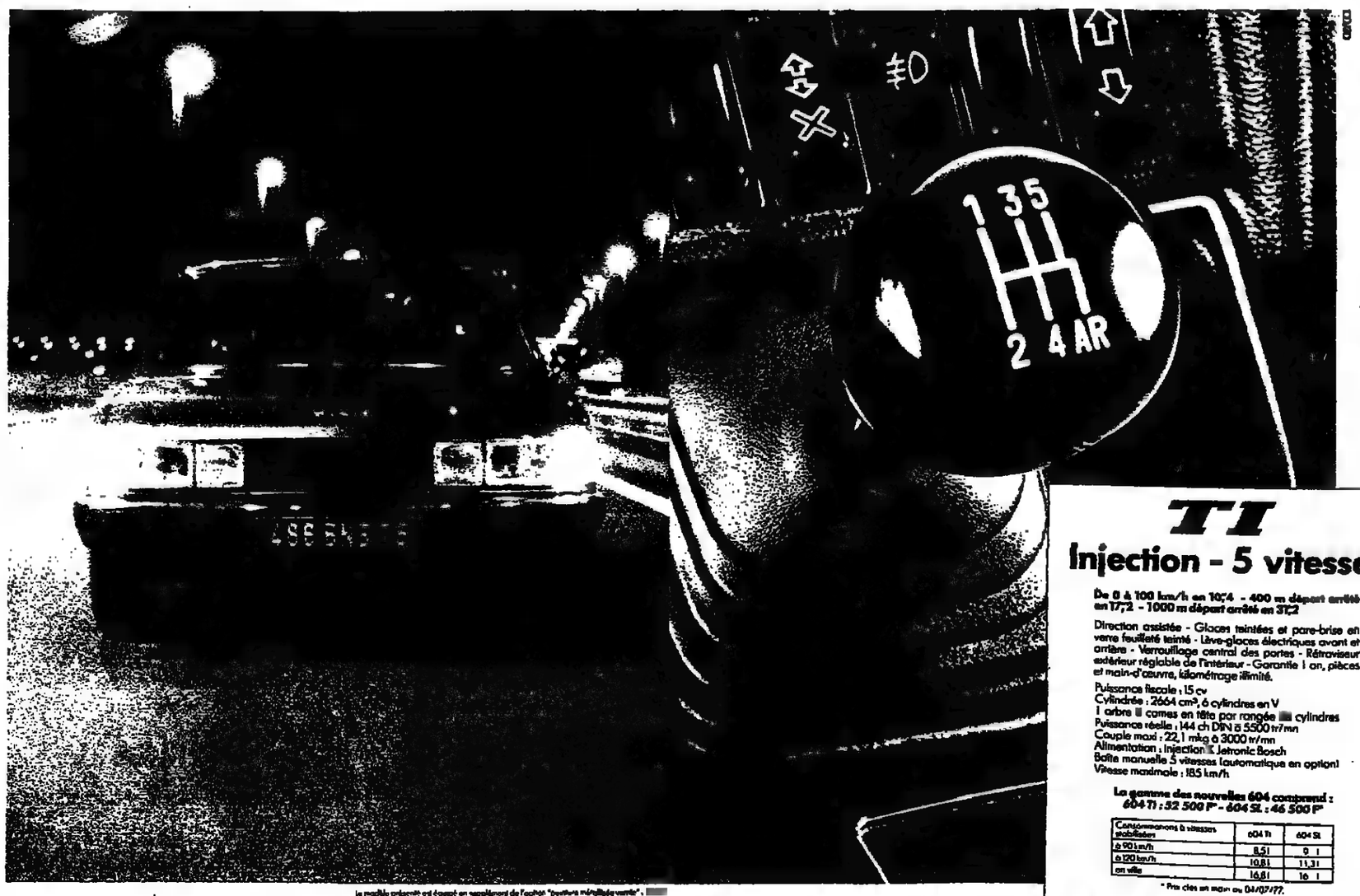

TI
Injection - 5 vitesses

De 0 à 100 km/h en 10"4 - 400 m départ arrêté en 17"2 - 1000 m départ arrêté en 31"2

Direction assistée - Glaces teintées et pare-brise en verre feuilleté teinté - Lève-glaces électriques avant et arrière - Verrouillage central des portes - Rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur - Garantie 1 an, pièces et main-d'œuvre, kilométrage illimité.

Puissance fiscale : 15 cv
Cylindrée : 2664 cm³, 6 cylindres en V
1 arbre à cames en tête par rangée de cylindres
Puissance réelle : 144 ch DIN à 5500 tr/mn
Couple maxi : 22,1 mkg à 3000 tr/mn
Alimentation : injection L Jetronic Bosch
Boîte manuelle 5 vitesses (automatique en option)
Vitesse maximale : 185 km/h

La gamme des nouvelles 604 comprend :
604 TI : 52 500 F* - 604 SL : 46 500 F*

Consommations à vitesses stabilisées	604 TI	604 SL
à 90 km/h	8,5 l	9 l
à 120 km/h	10,8 l	11,3 l
en ville	16,8 l	16 l

* Prix clés en main au 04/07/77.

604 PEUGEOT
Une grande voiture.

La maquette présentée est équipée en supplément de l'option "peinture métallisée verte".

Peugeot fait confiance à Esso

NEOGRAVURE

SPECTACLES

LE JOUR

DU THÉÂTRE

La fièvre d'une campagne électorale.

Au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, Gabriel Garran reprend sa mise en scène de Coriolan, présentée au Festival d'Avignon (le Monde du 19 juillet). Coriolan est un phénomène de théâtre politique. La pièce [illegible] fasciste qui parvient au pouvoir par les voies démocratiques (suffrage universel). Shakespeare y fait les portraits fouillés des leaders en présence, et chaque fois il épouse à tel point les raisons et les passions de chacun de ces hommes politiques qu'il conduit le public à ne plus savoir quoi penser, [illegible] le principe d'identité « élections-trahison » est plutôt juste.

Ce [illegible] ambigu, cette pièce qui met carrément en lumière les valeurs contradictoires, sans biaiser. Et Gabriel Garran a très bien [illegible] Shakespeare parce qu'il a enrichi toutes ces valeurs contradictoires en accumulant [illegible] finesse les [illegible] personnelles, privées, caractérielles, des personnages. La [illegible] la fièvre [illegible] électorale, mais aussi [illegible] qui courent sur [illegible] plage en juillet. — M. C.

De Marseille à Montpellier.

Après avoir fait partie du Théâtre Quotidien de Marseille — tout comme Antoine Vitez — [illegible] à Montpellier, ce qui lui a permis de reprendre le siège T.Q.M. Avec des prétentions modestes (108 000 F en tout), il couvre le Languedoc-[illegible]on. Du 11 [illegible] au 21 [illegible] il présente Mademoiselle Julie, psychanalyse et affrontement de classes, « face-à-face morbide d'une jeune fille intransigeante, [illegible] en qui [illegible] chercha son image, et d'un domestique — un [illegible] venu — qui, comme Strindberg, souffre la douleur de ne pouvoir devenir ce qu'il veut être ».

En attendant l'arrivante.

L'Arrivante, de Viviane Theophilidès, d'après le roman d'Hélène Cixous La, a été très grand moment du Théâtre Ouvert d'Avignon (le Monde du 30 juillet), a soulevé des questions passionnées, a creusé des inquiétudes. Le spectacle devait être repris par l'A.R.T.F. (l'Atelier de recherche théâtrale des femmes) — Monique Fabre, [illegible] Lazzarini, Viviane Theophilidès, Marie Tilopa, Geneviève Yeatlas — au Récamier à partir du 5 novembre, en coproduction avec les Editions des Femmes et en collaboration avec Hélène Cixous. Les [illegible] contestataires et [illegible] comprendront, cependant pas, les [illegible] pas femmes et Hélène Cixous revenues sur [illegible] les représentations [illegible] liées. L'Arrivante [illegible] tard, ailleurs [illegible]

Parmi les [illegible] à Montpellier.

Au pied de l'hôtel Sheraton, parmi les boutiques du centre commercial « Gaité », vient de s'ouvrir le Théâtre du Maine. Conçu par l'architecte Bernard Garçon, ce nouveau lieu, animé par André Nader et Pierrette David, peut accueillir deux cents à deux cent cinquante personnes. Il sera ouvert aux jeunes artistes qui, disposant gratuitement de la salle à 18 heures et à 20 heures, présenteront des spectacles de mime, de music-hall, de danse, de chant, de marionnettes, ainsi que des concerts de jazz et de musique classique. Les mercredis et samedis seront consacrés aux enfants. C'est une pièce d'Eugène Ionesco, Victime du devoir, mise en scène par Pierrette David, qui inaugure la saison du Théâtre du Maine. Elle est suivie d'un spectacle de Michel Schilovitz.

★ 26, avenue du Maine, 20 h. 30 et 22 h.

Théâtre

« FRANZISKA », de Wedekind, à Strasbourg

Le premier [illegible] d'Arnaiz est vide. Juste avant que [illegible] le spectacle, des [illegible] à la mode [illegible] gravement. Le décor s'éclaire : un [illegible] cossu, ouvert [illegible] sur une antichambre [illegible] messieurs. Franziska, de Wedekind, [illegible] farfelue d'une jeune [illegible] et innocente, se [illegible] regard des hommes. Tantôt voyeurs, tantôt acteurs, ils sont là comme des miroirs où Franziska [illegible] son image. Ils sont là, à [illegible] de ses perroquets luxurieux, les femmes, objets [illegible] jamais tout à fait comme on le voudrait, dont on est obligé parfois de se débarrasser. [illegible] lue, une fois disparaissent dans une trappe, c'est une vraie hécatombe, mais Franziska leur cause du souci.

Dès les premières répliques, nous apprenons que cette enfant bien [illegible] nom : elle a un amant et refuse de l'épouser. Elle s'est fait [illegible] arrangée pour hériter d'un riche vieillard une assurance-maternité, une rente au cas où elle aurait un enfant. Quand elle en a un, d'ailleurs, elle réclame à deux hommes une reconnaissance en paternité, manière de nier le père. Entretemps, elle a signé un contrat [illegible] impresario [illegible], s'est déguisée en homme, a fait un bordel, a épousé [illegible], a été démasquée, a participé à un spectacle qui brave la censure écrit par un fou au service du pouvoir, est devenue chanteuse, a [illegible] bellâtre... Wedekind ne cherche pas la moindre vraisemblance. Il se laisse aller à sa fantaisie, juxtapose [illegible] sketches, prétextes à railler les [illegible] de la famille et de la [illegible] bourgeoise, à les faire craquer par le ridicule.

Mais les deux metteurs en scène de sa Franziska au T.N.S. s'appellent Hélène Vincent et Agnès Laurent. La pièce leur est prétexte à dessiner le chemin d'une femme en quête d'elle-même. La construction en séquences comme dans un feuilleton leur permet d'aligner une suite d'épreuves presques initiatiques, à recenser les pièges, les détours, les tentations — la tentation héréditaire de la complicité soumise, — leur permet d'éclairer la jungle qui recouvre cette piste encore jamais défrichée, et en [illegible] temps de l'utiliser toutes les ressources de la théâtralité, seule référence qui reste ferme, rassurante. Leur spectacle est un enchaînement virtuose de tableaux chargés d'ironie et poignants.

Poignants : il y a là l'histoire de toutes les femmes qui [illegible] à ouvrir les yeux et ne connaissent plus rien, et [illegible] incrustés dans leurs corps depuis des millénaires, sans savoir ce qui adviendra. La seule chose qu'elles sachent est qu'elles doivent le faire. Et chacune avance seule, vers la solitude. Franziska (Evelyne Didi, jeune, vivante, admirable) reste seule, fermée sur elle-même, sur sa « folie », son « anormalité ». Un homme est venu qui l'a aimée, a pris son enfant — un garçon — tandis qu'elle souffle dans un saxophone, pour oublier quoi, pour appeler quel absent ?

COLETTE GODARD.

★ T.N.S., jusqu'au [illegible]

Danse

Lifar triomphe...

*On croyait [illegible] M. Rolf Liebermann avait fait [illegible] « B.A. » en invitant Serge Lifar à [illegible] trois de ses œuvres maîtresses : Suite en blanc, Phèdre et les Mirages — [illegible] le cadre du palais Garnier. En [illegible] il a conclu, son administration, après [illegible] de réussites lyriques, [illegible] une performance péremptoire dans le domaine du ballet, qu'on l'accusait d'avoir quelque peu négligé. Car, d'un seul coup, en [illegible] soirée, mardi 18 [illegible]bre, il a replacé à son vrai rang, la première, la troupe de l'Opéra, que depuis des ans on n'avait vue dans un tel état de splendeur, avec [illegible] cadres, un [illegible] de ballet aussi bien [illegible] à Londres et à New-York pourrait envier [illegible] corps de ballet et de [illegible] de l'école de danse [illegible] quelque deux cent pensionnaires grands et petits, [illegible] mélangées aux [illegible] cadres, [illegible] dépendant à peu [illegible] à [illegible] l'ignorer, plateau depuis le foyer jusqu'à la rampe [illegible] enfilée tout un spectacle en hommage au seul art français, non seulement à la danse classique, mais à nos maîtres de la musique (Berlioz, Lalo, Auric, Poulenc, et j'en oublie). Décor (Cocteau et Cendrars) qui n'était plus hélas à sa [illegible] fraîcheur. Au [illegible] gaze [illegible] [illegible] [illegible]

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« LA GUERRE DES ÉTOILES », de George Lucas

Ulysse explore l'infini pascalien, Lancelot se métrorise chez Edgar Rice Burroughs et Tolkien, Flash Gordon affronte des samouraïs-kamikazes, la B.D. et la S.F. brassent leurs délires, l'imagination a pris définitivement le pouvoir.

La Guerre des étoiles est un western cosmique réalisé par un fils de B. De Mille qui aurait placé ses caméras sur une fusée de la NASA. Ici, acteurs et spectateurs comme un cow-boy de l'Oklahoma, un paysan de la planète Tatooine file vers la « nouvelle frontière » pour sauver une belle fille en péril. Un vieillard lui enseigne les lois de la prairie céleste, l'âme un « hasard » interstellaire. Il rencontre un baroudeur-contrebandier auquel il emprunte un vaisseau spatial (un vaisseau bringuebalant). Ensemble, ils combattent de cruels guerriers de l'empire galactique. Combat longtemps indécis, qui se termine grâce à la « force » dont a hérité le héros par la destruction d'*un Fort Alamo* du mal.

Manichéisme, exploits fabuleux sur fond de mythes traditionnels, touches de modernisme : tels sont les principaux ingrédients de la fusion dont Dans *2001, l'odyssée de l'espace*, Stanley Kubrick donnait à l'aventure C'était une œuvre d'une grande empreinte de pessimisme. Le film de George Lucas (*THX 1 138*, *American Graffiti*) se veut au contraire parfaitement innocent, dépourvu d'angoisse et d'intentions parodiques. Film qu'on pourrait qualifier de ludique dans la mesure où il abolit toute distance entre l'imaginaire et sa représentation. « Je veux *un cosmonaute*, je serais un dragon », chantait Nino Ferrer. Et du conditionnel, ils passent au présent. C'est cette opération que réalise George Lucas en délivrant son extravagant scénario comme un document réel, plus exotique que fantastique, à la portée, en quelque sorte, du spectateur. L'hypertechnologie n'apparaît jamais ici comme un danger ou une menace. Robots, vaisseaux pneumatiques et mitrailleuses électroniques font partie d'un arsenal admis de toute éternité. Créés pour servir, ils n'inquiètent pas plus que les moulinettes et les machines à laver.

Rappeler que le film comporte trois cent soixante plans d'effets spéciaux (la moitié du temps de projection) et que ces effets ont requis les services de soixante-quinze techniciens ne peut que donner une faible idée du prodigieux spectacle qui nous est offert. Des poursuites à rendre jaloux James Bond, des monstres à faire pâlir Jérôme Bosch, des scènes célèbres à croire que c'est nous qui décollons, le Rubicon du Crime dans une Metropolis apocalyptique, que demander de plus ? L'humour lui-même intervient dans le récit grâce au couple formé par l'irascible *R2 D2* et le placide *C3 PO*, Laurel et Hardy de l'au-delà.

La morale d'emploi de ce film est simple : il faut le voir sans arrière-pensée, en s'abandonnant naïvement à son imagination. Orson Welles comparait autrefois le cinéma à un train électrique. Rien de plus ingénieux, de plus sophistiqué, de plus spectaculaire que des trains électriques que George Lucas vient de lancer dans le champ des étoiles.

JEAN DE BARONCELLI.

☞ Voir les films nouveaux.

Variétés

Nana Mouskouri

La Grèce possède un riche éventail de chanteurs populaires et authentiques avec Vassili Tsitsanis, Savopoulos, Sotiria Bellou, Théodorakis. De Grèce aussi, nous vient, on le sait, Nana Mouskouri. On connaît la clarté de sa voix un peu hors du temps, la qualité de sa diction, l'originalité de son répertoire, mêlant Jean-Baptiste Clément, Hadjidakis, Tom Paxton, Gounod, John Denver, Bellini, Serge Lama et Léo Ferré. Elle chante bien le monde musical dans la plupart des pays européens, de la côte Est des États-Unis au Canada et au Japon, et la fortune obtenue auprès du grand public des centaines de milliers d'albums.

Mais on peut préférer des voix plus proches de la vie, qui expriment mieux la sensibilité de notre époque, une voix peut-être aussi grave (les chanteuses folks de Californie), mais comme disent les Américains, plus « sales ».

L. P.

☆ Récital Nana Mouskouri à l'Olympia, 20 h. 45.

GALERIE L'ART ET LA PAIX
[illegible] Clichy, PARIS (9e)
Tél. : [illegible]
ENRIQUE BRYANT
peintre mexicain
Peintures et dessins
Du 20 oct. au 10 nov. 1977

MERCREDI 26 OCTOBRE [illegible]
à 20 h 45
SALLE [illegible]
GISÈLE KUHN
[illegible] un [illegible] en hommage à Marguerite LONG
Elle interprétera les œuvres de [illegible], SCHUMANN, RAVEL, FAURE, DEBUSSY
Places : de 10 F à 40 F

Festival d'Automne à Paris
Maison de la Culture de Nanterre
2 spectacles du Centre Dramatique National des Alpes
[illegible] octobre - 6 novembre
PALAZZO MENTALE
de Pierre Bourgeade / Georges Lavaudant / Spheroe
du 15 au 27 novembre
LE HAMLET DE SHAKESPEARE
[illegible] en [illegible]
Daniel Mesguich
location -
Maison Cult. Nanterre 204.18.81
Fnac Montparnasse [illegible]

STUDIO CUJAS
14 h - 16 h 55 - 17 h 55
19 h 55 - 21 h 55
QUAND LA PANTHÈRE ROSE S'EN MÊLE VO
de Blake Edwards
20, RUE CUJAS 5e - 033-89-22

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, [illegible] h. 30 : Hommage à Serge Lifar.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : la Classe morte. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Marchand de plaisir, marchand d'oublis.
[illegible] h. : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
Petit-Odéon, [illegible] h. 30 : la [illegible] piscines.
T.E.P., 20 h. 30 : [illegible]
Petit T.E.P., 20 h. : Libre parcours [illegible].

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : [illegible] Gréco.
Marigny, Carré, salle Papin, [illegible] 20 h. 30 : la Chauve-souris.
Chatelet, 20 h. 30 : Volga.
Châtelet, Georges-Pompidou, [illegible] h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : spectacles [illegible].

Les autres salles

Aire Libre - Montparnasse, [illegible] h. : [illegible] nuages.
Antoine, [illegible] h. 30 : les Pavés [illegible] risibles.
Arts - Hébertot, 20 h. 45 : Tel n'est pas beau, [illegible].
[illegible], [illegible] h. : le Rideau.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York. — Théâtre du Soleil, l'Epée-de-Bois, [illegible] h. : [illegible].
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : le Tartuffe de Saint-Antoine III.
Centre culturel [illegible], [illegible] h. : Roméo et Juliette.
Cité internationale, le Théâtre, [illegible] h. : Roberto Zucco. — Usine Théâtre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou [illegible] salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 [illegible] à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi [illegible] octobre

21 h. : Toussaint Louverture, — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le [illegible] pour Lipala.
Edouard VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : le Prophète.
Epicerie, 21 h. : Belle Ombre.
Espace Cardin, 30 h. 45 : Almira.
Galerie 55, [illegible] h. : Madame [illegible].
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, [illegible] h. : les Bagnolais.
La Bruyère, 21 h. : [illegible].
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés ; 22 h. : [illegible] Vaucaire.
Madeleine, [illegible] h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : *La ville dont le prince est un enfant*.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : 3 lits pour 8.
Mouffetard, 21 h. : Eroxtrate.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, [illegible] h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : les Libertins de La Fontaine.
Palace, 18 h. 30 : Ben [illegible] ; 21 h. : N'Alboum Zouc.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux [illegible].
Plaisance, 20 h. 45 : [illegible].
Poche-Montparnasse, [illegible] h. 30 : [illegible] mond.
Porte Saint-Martin, [illegible] h. : Feu d'artifice pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Renaud-Barrault, Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du [illegible].
Studio des Champs-Elysées, 16, 20 h. 30 : Mille et [illegible] Nuits de [illegible].
Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Georges Dandin.
Théâtre d'Edgar, 20 h. [illegible] : Sylvie Joly.
Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Peine de mort d'un [illegible] anglaise.
Théâtre en Rond, 21 h. : le Temps vertical.
Théâtre du Maine, 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Chevalier agricole.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Tristan et Iseult.
Théâtre des Pénichs, [illegible] h. 30 : le Retour.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre 13, [illegible] h. 45 : Renaud et Armide.
Thélème 347, 20 h. 30 : la Disparition de [illegible].
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : le Fantôme Témoin.
Troglodyte, 21 h. : [illegible] de l'imaginaire.
Variétés, [illegible] h. 30 : [illegible] Broadway.

Les concerts

Lucernaire-Forum, [illegible] h. : Jacques Gautier.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : [illegible] de Paris, dir. P. Boulez, avec Y. Minton (Mahler, Berg, Webern).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : Chœurs de la Chartreuse de Cologne et ensemble instrumental dir. P. Neumann (Bach, [illegible] Mendelssohn, Bruckner).
Eglise des Billettes, 21 h. : M. Dreyfus, clavecin (Couperin, Scarlatti, Bach).
Salle Corot, 20 h. 30 : R. Boubou[illegible], piano (Beethoven).
Salle Pleyel, [illegible] h. 30 : English Chamber Orchestra, avec J. Norman, cantatrice (Rossini, Haydn, Mozart).
Musée Guimet, 20 h. 30 : Subroto Ray, Chowth[illegible] sitar, Prahash Mahay, tabla.
Hôtel de Sully, 21 h. : concert aux chandelles, par des musiciens de Monseigneur le prince de Conti.

Jazz, pop', rock et folk

Aire Libre - Montparnasse, 18 h. 30 : Trio Claude Bolling.
Théâtre Mouffetard, [illegible] h. 30 : Fran[illegible] jazz.
Théâtre Fontaine, [illegible] h. : [illegible] Albert Marcœur, folk.
Lucernaire - Forum, [illegible] h. : Nicole Devault.
Vieille Grille, 23 h. : Daunik Lazro, Didier Breteau, J.-J. [illegible].
American Center, 21 h. : [illegible] avec G. Delerue.
Pavillon de Paris, 20 h. : Donna Summer.
Centre culturel canadien, 20 h. 45, Yves Albert.
Stadium, 21 h. : Popper Adams et le Trio Arvanitas.

Festival d'automne

(Voir dans les salles subventionnées.)
Bouffes-du-Nord : 20 h. 30 : Small Wood.
Théâtre des Amandiers, Nanterre, 20 h. 30 : Palazzo Mentale.

La danse

Centre culturel américain, [illegible] h. : Nancy [illegible].

Théâtre des Champs-Elysées, 27 oct. et 7 nov., [illegible] h. 30
DANIEL BARENBOIM
deux [illegible] de piano
Jeudi 27 octobre : [illegible]
Lundi 7 novembre : BEETHOVEN
(O.A.L. - Valmalète)

TOUS LES JOURS à 21 h SAUF LUNDI. - DIMANCHE A 15 H 30 ET 21 H

Le Théâtre OBLIQUE n'ayant pas obtenu la réouverture de la grande salle par les services de [illegible]
le spectacle : 1 9 1 5 (création)
texte de Jean-Jacques VAROUJEAN
une évocation du génocide arménien
mise en scène de Jean-Marie LEHEC
aura lieu à partir du 24 octobre prochain (21 h) au
THÉATRE FONTAINE
10, rue Fontaine Pigalle (9e) — 874-82-34 — Mo Blanche

CONNAISSANCE DU MONDE
PLEYEL - Dimanche 23 oct., à 14 h. 30 - Mardi 25 oct., à 18 h. 30 et à 21 h.
CEYLAN FÉERIE ORIENTALE
Récit et film couleur de Jacques STEVENS Son stéréophonique
[illegible] - Vie [illegible] - [illegible] et danses du diable - Brahmanisme [illegible] sur le [illegible] - [illegible] PERAHERA de KANDY, la plus [illegible] bouddhique de tout [illegible]
TAHITI UN RÊVE RÉALISÉ
Récit et film couleur de JACQUES CORNET Musique Tahitienne
[illegible] la grande TAHITI-NUI - MOOREA et sa [illegible] de vivre
Splendeurs de BORA-BORA - [illegible] TUAMOTU - Plongée profonde dans [illegible] fonds [illegible] et de la faune tropicale - Merveilleux [illegible]

ESPACE PIERRE CARDIN
MICHEL BOUQUET JOUE ALMIRA
de Pierre Jean de SAN BARTOLOMÉ
Mise en scène Jean Louis THAMIN
LOCATION THEATRE ET AGENCES 266.17.30

PIERRE HENRY
(disques Philips)
dans le cadre du
FESTIVAL DE LILLE
du 26 octobre au 7 décembre
"Le Compositeur dans la Cité"
9 concerts, dont 2 créations :
"Les Métamorphoses" -
"Dieu"
PHILIPS
Renseignements : BUREAU DU FESTIVAL DE LILLE (Tél. (20) 52.69.53)

MARIGNAN PATHÉ • UGC ERMITAGE • A.B.C. • UGC OPÉRA MONTPARNASSE [illegible] • GAUMONT SUD • CLICHY PATHÉ • CAMBRONNE LES 3 NATION • ST GERMAIN STUDIO • CINÉVOG ST LAZARE
BELLE ÉPINE PATHÉ Thiais • MULTICINE PATHÉ Champigny CYRANO Versailles • GAUMONT Évry • ALPHA Argenteuil ÉPICENTRE Épinay • VÉLIZY 2 • AVIATIC La Bourget
ALAIN QUEFFELEAN et GEORGES TROISFONTAINES présentent
le premier film écrit, réalisé et interprété par
COLUCHE
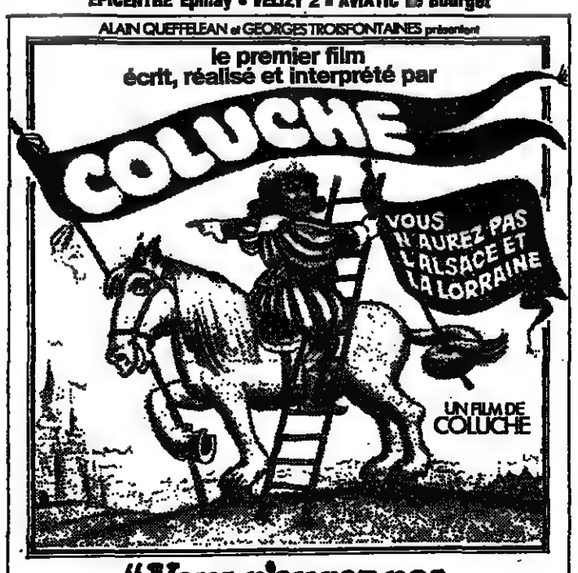

"Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine"
Chanson de SERGE GAINSBOURG
Musique de JEFF JORDAN
avec GÉRARD LANVIN • ANÉMONE • DOMINIQUE LAVANANT • MARTIN LAMOTTE • MICHEL BLANC • PHILIPPE BRUNEAU • ROLAND GIRAUD MICHEL PUTEAUX • CHRISTIAN SPILLMANN DIER • PHILIPPE MANIÈRE • GÉRARD JUGNOT • JEAN-JACQUES • MARIE-ANNE CHAZEL
UNE COPRODUCTION LES FILMS DU TRIANGLE / A.M.L.F. Partner WORLD PRODUCTIONS Distribution Distribué par Gaumont

les spectacles A.L.A.P. et les spectacles LUMBROSO
PRESENTENT POUR LA 1re FOIS EN EUROPE
LE CIRQUE DE CORÉE
[illegible] NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE [illegible]
PALAIS DES SPORTS
Porte de Versailles Tel 532.41.29 - 250.79.80
DU 25 NOVEMBRE AU 8 JANVIER
SOIREES A 20 h 30 :
MARDIS, VENDREDIS, SAMEDIS.
MATINEES A 14 h 15 et 17 h 30 :
MERCREDIS, SAMEDIS, DIMANCHES.
PRIX DES PLACES :
ORCHESTRE 1re SERIE : 75 F - 2e SERIE : 60 F -
PISTE : 50 F. BALCON 1re SERIE : 40 F -
BALCON 2e SÉRIE : 25 F.
- La location par correspondance cesse 15 jours avant chaque représentation.
Si vos billets ne vous parvenaient pas 8 jours avant la date choisie — réclamez téléphoniquement au 250.79.80 — Aucune réclamation ne sera acceptée après la représentation. Les billets ne sont ni repris ni échangés.
- La location est ouverte au guichet du PALAIS DES SPORTS (14 jours à l'avance) de 12 h 30 à 19 h — — ou par téléphone 250.79.80 et 532.41.29 — et toutes agences.
LOUEZ PAR CORRESPONDANCE
Bon à retourner au PALAIS DES SPORTS - [illegible]
Nom [illegible] Prénom [illegible]
Adresse [illegible]
Code postal [illegible] Tél. [illegible]
Places [illegible] Nombre [illegible] Prix [illegible] Catégorie [illegible]
Indiquez [illegible] 1er [illegible] : [illegible] heure : [illegible]
[illegible] et jours 2e [illegible] : [illegible] heure : [illegible]
[illegible] 3e choix : [illegible] heure : [illegible]
Joindre règlement par chèque bancaire ou postal 3 volets à l'ordre du Palais des Sports - et une enveloppe timbrée à votre nom.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films [illegible] aux moins de dix-huit [illegible]

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. et 18 h. 30 : La [illegible] et l'histoire ; 15 h. : la Naissance d'une nation, de D.-W. Griffith ; 18 h. 30 : [illegible] n'ai pas tué Lincoln, de J. Ford ; 20 h. [illegible] israélien : Grands [illegible] de U. Zohar ; 22 h. 30 : le Héros sacrilège, de [illegible] Mizoguchi.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : [illegible] (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, [illegible] ; 14-Juillet-Parnasse, [illegible] ; Elysées - Lincoln, [illegible] ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, [illegible] (742-72-52).

L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; [illegible] Convention (828-42-27) ; [illegible] (707-71-33).

L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, [illegible] (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, [illegible] (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, [illegible] (387-50-70) ; Gaumont - [illegible] 20e (797-02-74).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - [illegible] (073-16-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, [illegible] (325-71-08) ; [illegible], [illegible] (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (342-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, [illegible] (331-06-19), [illegible], 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

BAD (A., v.o.) (**) : Quintette, [illegible] (033-35-40).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : [illegible] 14e (329-33-00) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, [illegible] (326-41-02).

LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN [illegible] v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

[illegible] ENCORE UN EFFORT [illegible] REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Cité-Berlitz, 8e (326-80-25).

LA [illegible]TELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Athéna, 12e (343-07-48).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Styx, 5e [illegible] (329-46) ; Mac-Mahon, [illegible] (380-24-81).

DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C.-Marbeuf, [illegible] (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Gambetta, [illegible] (797-02-74).

LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, [illegible] (359-92-84) ; [illegible] Lazare-Pasquier, [illegible] (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cliby-Pathé, [illegible] (322-37-41).

DUELLISTES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e [illegible]2).

EMMA (Fr.) (V. [illegible] : La Clef, [illegible] (337-90-90).

LES ENFANTS DU [illegible] (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-[illegible]lle, 11e (357-90-81).

EN ROUTE [illegible] LA GLOIRE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : [illegible] 5e (032-48-28) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-[illegible]) ; Publicis-Matignon, 8e [illegible]81-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-[illegible]) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, [illegible] (707-[illegible]38) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-[illegible]) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp. ; Pa[illegible] 13e (331-56-86).

LES GRANDS [illegible] (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Clichy-Pathé, [illegible] (322-37-41).

HARLAN COUNTY [illegible] (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e [illegible]0-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

HOT CUTS [illegible] (Fr.) : Vidéostone, [illegible] 60-34).

IL ETAIT [illegible] (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Broadway, [illegible] 41-16).

L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, [illegible] (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; [illegible] (706-72-52) ; Tourelles, [illegible] (805-51-98). H. Sp.

[illegible] SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; [illegible] ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-[illegible]4) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

J. - A. MARTIN [illegible]OTOGRAPHE (Can.) : [illegible] (326-24-42).

LA MANQUE (Fr.) (*) : Le Seine, 5e [illegible] (de 14 h. 30 à 20 h. 15).

LA MENACE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Marivaux, [illegible] (742-83-90), Cluny-Ecoles, [illegible] (033-20-12), U.G.C.-Danton, [illegible] (329-42-62), [illegible] (359-52-70), Paramount-Galaxie, [illegible] (359-49-34), Paramount-Montparnasse, [illegible] 17), [illegible] Saint-Charles, [illegible] (579-33-00), [illegible] 18e (258-56-15), [illegible], 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94).

MONSIEUR PAPA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84).

[illegible] DU 747 (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68), v.f. : [illegible] Pavois, 15e (531-44-58).

[illegible] LAISSONS [illegible] [illegible] (Fr.) V. [illegible] : La Clef, 5e (337-90-90).

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-52-98), Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h.

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, [illegible] (326-84-65), 14 Juillet-Parnasse, [illegible] (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, [illegible] (359-36-14), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), v.f. : Richelieu, 2e 233-56-70), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PARADIS [illegible] (Suéd., v.o.) : [illegible]dôme, 2e (073-97-52) ; Studio [illegible] Ursulines, 5e (033-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE [illegible] SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point-Show, [illegible] (225-67-29) ; Mont-[illegible]-Pathé, 14e [illegible]-13) ; Ternes, 17e (380-10-41).

[illegible]LO (It., v.o.) (**) : Panthéon, [illegible] (033-15-04).

[illegible] (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, [illegible] (723-69-23).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; [illegible] 26-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-25-40).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, [illegible] (261-50-32).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, [illegible] (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, [illegible] (225-47-19) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : [illegible], 2e (236-83-93) ; U.G.C.-[illegible], 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, [illegible] (206-71-33).

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; v.o.-v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56).

UN TAXI MAUVE (Fr.) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

WIVES (Norv., v.o.) : [illegible] de m[illegible] [illegible] (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

[illegible] (sauf dim.).

Les films nouveaux

LA GUERRE DES ETOILES, [illegible] Lucas, v.o. : [illegible] (359-35-40) ; U.G.C. [illegible] 71-08) ; [illegible] - Champs-[illegible] (359-04-67) ; v.f. : [illegible] 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e [illegible] 84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, [illegible] (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, [illegible] (797-02-74).

VOUS N'AUREZ PAS [illegible] ET LA LORRAINE, film français de Michel Colucha : ABC 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, [illegible] (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (032-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, [illegible] (343-04-67) ; Gaumont-[illegible] (331-51-16) ; [illegible]bronne, 15e (734-42-96) ; [illegible]chy-Pathé, [illegible] (322-37-41).

MORT OU [illegible], film de montage de M. Mallarevsky : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), h. [illegible].

LES PETITES GALERES, film français de J.-M. Mongredien : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LES CHASSEURS, film grec de Théo Angepoulos, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

POUR CLEMENCE, film français de Charles Belmont : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

CRAZY HORSE DE PARIS, film français de Alain Bernardin (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e [illegible]225-[illegible] Balzac, 8e (359-52-70) ; [illegible] 9e (770-11-24) ; Nations, [illegible] (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, [illegible] (322-37-41).

LA TOUBIB AUX GRANDES MANŒUVRES, film italien de N. Cicero, v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount [illegible]ux, 2e 742-83-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-58-34) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

SAINT-SEVERIN
ACTION LAFAYETTE
OLYMPIC ENTREPOT

[illegible] du [illegible] de Trouville

les petites galères

un film de Jean-Michel MONGREDIEN

STUDIO MÉDICIS - OLYMPIC ENTREPOT
CONVENTION ST-CHARLES A partir du 26 : U.G.C. MARBEUF

UGC MARBEUF VO - LUXEMBOURG VO - ST LAZARE PASQUIER VF

COLISEE - FRANÇAIS - MONTPARNASSE 83 - GAUMONT-CONVENTION
P.L.M. SAINT-JACQUES - 3 SECRETAN - FRANÇAIS Enghien - ARTEL Nogent - ARTEL Créteil - [illegible] Saint-Antoine - CYRANO Versailles

PADRE PADRONE

PALME D'OR — FESTIVAL DE CANNES 77

UN FILM DE PAOLO ET VITTORIO TAVIANI

MARIGNAN PATHÉ v.o. - ÉLYSÉES LINCOLN v.o. - HAUTEFEUILLE v.o. - QUARTIER LATIN v.o. - 14-JUILLET PARNASSE v.o. et v.f. - 14-JUILLET BASTILLE v.o. - GAUMONT RICHELIEU v.f. - SAINT-LAZARE PASQUIER v.f. GAUMONT CONVENTION v.f. — Périphérie v.f. : ARTEL Rosny - ARTEL Créteil - PARLY 2 - LES FLANADES Sarcelles - ALPHA Argenteuil - FRANÇAIS Enghien

DROUOT
Rive Gauche

Cie des Commissaires Priseurs de Paris

GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

LUNDI 24 OCTOBRE (Exposition samedi 22)

S. 1 - Bijoux, objets de vitrine, [illegible] ancienne [illegible] moderne. Me [illegible] Audap.

S. 4 - Appart. [illegible] X... [illegible] Epoque, mob. [illegible] XVIIIe et XIXe. [illegible] Laurin, Guillaux, [illegible]. Tailleur. [illegible] Lebel. [illegible] et Roudillon.

S. 6 - [illegible] Blanc.

S. 7 - [illegible] Boisgirard, de [illegible].

S. 9 - Beaux bijoux, meubles XVIIIe. Me Rondu.

S. 14 - [illegible] fourr. [illegible] Pescheteau, [illegible] Badin.

S. 15 - Tableaux anc. et mod., objets d'art XVIIIe et XIXe s. Me Boscher, Gestart, MM. Paviti, Lacoste.

S. 17 - [illegible] style Louis XVI, [illegible] anglais. [illegible].

S. 20 - Objets d'art et d'ameubl. Me Couturier, Nicolay.

LUNDI [illegible] et MARDI 25 OCTOBRE (Exposition [illegible] 22 octobre)

S. 2 - [illegible] Tajan. [illegible] L. Lemarié, P. Blanchet.

S. 3 - Collection [illegible] et [illegible]. Ernest Le Veel. Selon Larrazet [illegible] peintures du Japon. Netsuke, laques, Art [illegible] Chine. Me Ader, Picard, Tajan. M. G. Portier.

MARDI 25 [illegible] (Exposition lundi 24)

S. 11 - [illegible] et [illegible]. Me Ader, Picard, Tajan.

[illegible] 26 OCTOBRE (Exposition mardi 25)

S. 1 - Coll. de l'Abbé Vignail, aumonier [illegible] l'Empereur à [illegible] Hélène. Me Delaporte, Champe-[illegible] de [illegible] Ribeyre, [illegible].

S. 4 - [illegible] Me [illegible].

S. 8 - Orfèvrerie [illegible] et [illegible]. Me Laurin, [illegible], Taillefer. M. Baur.

S. 13 - Objets d'art et d'ameubl. des XVIIIe et XIXe s. Me Ader, Picard, Tajan. Me J.-P. Dilée.

S. 15-16 - Tabl. [illegible] Art Déco. [illegible] et sièges du XVIIIe s. Me Couturier, Nicolay, MM. Le Fuel, Praquin-Camard, Touzet.

S. 17 - Tableaux mod., cristaux [illegible] Baccarat. Imp. tapis d'Orient, sièges et meubles anciens et [illegible] style. Me Chayette. S.C.P.

JEUDI 27 OCTOBRE (Exposition mercredi [illegible])

S. 3 - [illegible] des XVIIe, XVIIIe et XIXe. Edition origin. [illegible]. Me [illegible], [illegible].

JEUDI 27 OCTOBRE à 21 h. (Exposition de 11 h. à [illegible] h.)

S. 4 - Art d'Orient. Me Boisgirard, [illegible], Mme [illegible].

JEUDI 27 et VENDREDI [illegible] OCTOBRE (Exposition mercredi 26)

S. 5 - [illegible] à 21 : meubles et objets d'art [illegible] et XVIIIe. Tapisseries et tabl. XVIIe et XVIIIe, tapis d'Orient. [illegible] Béchirian ; le 28 : import. [illegible] et chevalerie, [illegible] M. Glain. Me [illegible] de Saint-Cyr.

VENDREDI [illegible] OCTOBRE (Exposition jeudi 27)

S. 1 - [illegible] XVIIIe et XIXe. Me Champetier [illegible] Ribeyre, [illegible].

S. 6 - [illegible] rustiques, objets d'art, céramique. [illegible].

S. 7 - Tableaux, argenterie, objets [illegible]. Me Ader.

S. 11 - [illegible] et [illegible].

Livres [illegible] romantiques. Me Couturier, Nicolay. Me Vical-Mégret.

S. 15 - [illegible] nègre, [illegible]. Me Laurin, Guillaux, Buffetaud, Taillefer. [illegible] Roudillon.

S. 17 - Timbres, Mobilier. Me Godeau, Solanet, Audap.

S. 20 - Ameublement ancien et [illegible]. Me Ader, Picard, Tajan.

Etudes concourant les ventes de la semaine

— [illegible], TAJAN, 12, rue Favart [illegible], 742-89-77.
— LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 073-99-78.
— [illegible] DE BRECKEREN, 2, r. de [illegible] (75009), [illegible].
— BONDU, 17, rue [illegible] (75009), 770-36-16.
— [illegible] GOSSART, 51, rue de Verneuil (75009), [illegible].
— CHAMBELLAND, 1, rue [illegible] (75009), 770-16-18.
— CHAMPETIER DE RIBES, [illegible] MILLON, 14, rue [illegible] (75009), 770-00-45.
— CHAYETTE, S.C.P., [illegible] (75009), 770-38-89.
— CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V [illegible], 359-15-97.
— COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de [illegible] (75007), [illegible].
— DELAPORTE, 159, rue Montmartre (75002), 548-41-85.
— [illegible], AUDAP, 32, rue Drouot (75009), 770-15-83, 770-07-88 et 523-17-23.
— LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD (anciennement RHEIMS, LAURIN), 1, rue de Lille (75007), 260-34-11.
— LOUDMER, POULAIN, 30, place de la [illegible] (75008), 072-89-40.
— OGER, 32, rue Drouot (75009), 523-39-86.
— PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), [illegible].
— ROGEON, 16, rue [illegible] (75009), 878-81-06.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au [illegible] de Versailles, le mercredi [illegible] octobre 1977, à [illegible] h.

à LA CELLE-SAINT-CLOUD (Yvelines)

2, [illegible] de Versailles, [illegible] à 21, avenue A.-R.-Guibert
Bât. III. - 4 APPARTEMENTS comp. hall, séjour, 3 chambres, cuisine, s. de bains, wc, dég., rang., balc., cave
MISES A PRIX : [illegible]
TROIS APPARTEMENTS même [illegible] et box
[illegible] A [illegible] : 35.000 FRANCS chacun
TROIS CAVES. Mises à prix : 2.000 F chac. Bât. IV. - UN BOX. Mise à prix : 3.000 F
avec [illegible] réunion pour les quatre derniers lots

[illegible] rens. au [illegible] à Me [illegible], avocat à Versailles, 7, rue des Prés-aux-Bois, 950-02-60 ; Me RAVIART, avocat, 13 bis, av. de St-Cloud.

Vente au [illegible] Justice [illegible] MERCREDI 9 [illegible] 1977, à [illegible] heures - [illegible] un lot : Un

APPARTEMENT DE 5 PIÈCES
avec CAVE et [illegible]
FONTENAY-AUX-ROSES (Hauts-de-Seine)
[illegible], 12, rue des [illegible]
MISE A PRIX : 150.000 [illegible]

Pour [illegible] renseignements s'[illegible] à Me Lucien et Etienne KLING, [illegible], 5, rue du [illegible] à Paris (17e), tél. 380-11-33 ; et [illegible] près [illegible] PARIS.

VENTE au PALAIS [illegible] A [illegible], 5, place Louis-Barthou, [illegible] mercredi 16 [illegible] 1977, à [illegible] heures, d'une

PROPRIÉTÉ sise à LA CELLE-SAINT-CLOUD

3, avenue [illegible] sur un [illegible] de 2.763 m2
1) Une grande [illegible] cent., composée du sous-sol : [illegible] chaufferie ; [illegible] : vestibule, [illegible] jardin d'hiver, cuisine, une pièce et petit dégagement avec placard ; 1er étage : [illegible] 3 pièces, [illegible] bains, un palier ; 2e étage : comprenant 3 pièces, deux [illegible] bains, [illegible] un palier ; un grenier combles ; 2) Un pavillon [illegible] gardien [illegible] d'un sous-sol : une pièce et [illegible] ; un 1er étage : comprenant 3 pièces, une [illegible] une salle [illegible].

MISE A PRIX : 400.000 FRANCS

[illegible] à Me [illegible], [illegible], 13, [illegible] à Versailles, tél. 950-51-38 ; [illegible] au [illegible] Tribunal de [illegible] Instance [illegible] au [illegible] Tribunal ; et sur [illegible] lieux [illegible].

[illegible] au Palais [illegible] de Versailles, le mercredi 26 [illegible] 1977, [illegible] h.

D'UNE PROPRIETE sise à BOUGIVAL

Ayant [illegible] Yvan-Tourguenieff
comprenant :
Constructions et Terrain : 5 ha 9 ares 20 ca
MISE A PRIX : 800.000 FRANCS
[illegible] à VERSAILLES à Me Xavier SALONE, avocat, 12, [illegible] Sainte-Sophie ; Me Pierre COURTAIGNE, avocat, [illegible] avenue de Saint-Cloud ; et sur les lieux.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'avenir au féminin

Chaque [illegible] qu'on [illegible] ren- [illegible] (« [illegible] parole [illegible] dix-huit ans »), [illegible] soir — pourquoi [illegible] tard ? — sur [illegible] 2, on [illegible] par [illegible] d'esprit. Cultivateur, [illegible] maison, [illegible] [illegible] grand parti [illegible] la majorité, attentifs, inquiets, éveillés, [illegible] ou [illegible] vés, [illegible] jeunes soient-ils, tels qu'ils [illegible] là maintenant, [illegible] dix ans, en [illegible] jeunes, simplement. [illegible] [illegible] ce qu'étaient [illegible] parents.

Oui, [illegible] qui surprend [illegible] la rapidité [illegible] idées, c'est [illegible] du [illegible] profond [illegible] déposer [illegible] génération en génération aux portes [illegible] [illegible] et [illegible] dont l'horizon [illegible] aux mesures [illegible] petit [illegible].

Il [illegible] Catherine, [illegible] d'exploi- tation, [illegible] son mari [illegible] parler de [illegible] jaloux, [illegible] sur les pré- rogatives [illegible] épouse ? Par [illegible] du [illegible]. Et elle, [illegible] qu'à [illegible] égal ? [illegible] sûr, [illegible] tion ?

Pour une [illegible] — elle a [illegible] à Niort, — une [illegible] qui [illegible] le droit à l'avortement, pour la [illegible] de la femme au foyer, [illegible] autres, tous [illegible] autres, c'est peut-être plus [illegible] encore, réclament plus [illegible] les sexes et [illegible] pour que pour [illegible] tir, ces [illegible] s'inscrire [illegible] un secteur poli- tique [illegible]. De [illegible] ou [illegible] gauche.

Sur [illegible] chapitre, [illegible] qu'appar- tient à des [illegible] opposés, [illegible] Parisiennes, [illegible] étu- diantes, employaient [illegible] [illegible] dignité, liberté, [illegible]. [illegible] et, [illegible] important, [illegible] qui [illegible] éloigné de [illegible] pendant des [illegible] pères.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 20 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 18 h. 3, Feuilleton : [illegible] dans l'intérêt des familles ; [illegible] h. 43, [illegible] minute pour [illegible] femmes ; [illegible] h. 47, Eh bien ! raconte ; [illegible] h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : « [illegible] », de Jean-François Chiappe, d'après l'œuvre de Philippe Erlanger. Réal. J.-P. Decourt (seconde partie : *Un évêque en enfer*).

21 h. 25, Magazine d'actualité : l'Evénement. *[illegible] après, par E. Durschmid.*

22 h. 30, Allons au cinéma, d'André Halimi.

[illegible] h., Journal.

CHAINE II : A 2

[illegible] h., Dorothée et ses amis ; [illegible] h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les grands partis politiques : le P.C. ; [illegible] h., Journal.

[illegible] h. [illegible], Enquête-fiction : De mémoire d'homme, prés. P. Bellemare (*L'affaire Fualdès*, réal. J.-P. Marchand).

23 h. 30, Spécial buts : Coupe d'Europe.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

[illegible] h. 45, Pour les jeunes : [illegible] volants non identifiés ; 19 h. 5, Emissions régionales ; Ter- roir 22 ; [illegible] h. 40, Tribune libre : la C.F.T.C. ; 20 h., Les jeux.

[illegible] h. 30, FILM (cycle 1968-1976) : LES HEURES BRÈVES, de D. [illegible] (1965), avec S. Hayward, M. Craig, D. [illegible], Ed. Judd et P. Rogers.

Un médecin anglais s'éprend d'une Américaine qu'il sait atteinte d'une maladie grave et mortelle et veut l'épouser en lui cachant la vérité.

[illegible] sur un sujet grave (le cancer). Interprétation émouvante de Susan Hayward.

22 h., Journal ; [illegible] h. 15, [illegible].

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes, [illegible] Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 25, Biologie et [illegible] ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique... soirée Robert Pinget : « le Chrysanthème », avec D. Emilfork, et « la Sourreau », avec R. Dubillard ; 22 h. 30, Entretiens avec... Leonora Carrington, par G. Rouvre ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., [illegible] time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Epigraphes ;

20 h. 30, Récital Felicity [illegible], soprano, avec J. Constable, piano : [illegible] de Haydn, Cinq lieder de Brahms, [illegible] de Mendelssohn, Quat- [illegible] de Fauré, « la Courte paille » et « les Violons » [illegible], Chansons folkloriques françaises de Britten, « Melancolie Song » de Hopkins ; 22 h. 30, Ne vous [illegible] pas j'ai l'impression qu'on nous suit ; 23 h. 15, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 5, Petite [illegible] de nuit.

VENDREDI 21 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 14 h., Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, *Au théâtre ce soir* : Faites-moi confiance, de M. Duran. Mise en [illegible] F. Pasquali. Avec G. Doulcet, S. Paris, Cl. Coster, A. Wartel.

[illegible] incognito dans un hôtel particulier [illegible] perturbation.

22 h., Sports : [illegible] 1.

[illegible] h., Journal.

CHAINE II : A 2

[illegible] h. [illegible], Magazine régional ; [illegible] h. 50, Les enfants des autres ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; [illegible] h., Série : Kojak (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h., Fenêtre sur... Tiger (un champion du boxe âgé de huit ans) ; [illegible] h. 25, Dorothée et ses amis ; [illegible] h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : [illegible] et [illegible] lettres ; 19 h. 45, Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

[illegible] h. [illegible], Feuilleton : D'argentan amoureux ; [illegible] h. 35, Emission littéraire : Apostrophes. (Le capitalisme, maladie honteuse ?)

Avec [illegible], Edgar [illegible] (« la Banqueroute du Law »), François [illegible] (« l'[illegible] économique [illegible] monde »), [illegible] (« les [illegible] du [illegible] »), [illegible] (« La gauche [illegible] l'entre- prise »), [illegible] (« [illegible] le capita- [illegible] »).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (cinéma-club) : UNE NUIT A CASABLANCA, d'A.-L. Mayo (1946), avec les frères Marx, S. Ruman, L. [illegible], C. Drake, L. Collier. (V.o. sous-titrée. N. Rediffusion.)

Groucho prend [illegible] — dangereuse — [illegible] directeur d'un grand [illegible] de Casablanca et fait, avec [illegible] Harpo, [illegible] nazis.

Parodie [illegible] (scénario [illegible] scène) [illegible] Curtis. Heureusement, [illegible] Marx.

CHAINE III : FR 3

[illegible] h. 45, Pour les jeunes : Des livres pour nous, Histoire de France ; 19 h. 5, Emissions régionales : Des talents et des gens ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement européen ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi... Service public : la laïcité, de Steve Walsh.

[illegible] h. 30, [illegible] documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. (Le Mississippi.)

[illegible] h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Marianne Van Hirthum (et à 14 h., 19 h. 35, 23 h. 30) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Le jardin des sens », par C. Mettra et S. de Vergennes ; à 8 h. 32, L'attachement, par A. Adelmann ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La [illegible] du spectacle ; [illegible] h. 45, La [illegible] et la marge ; 11 h. 2, A [illegible] de Jacques Prévert, par C. Laugrat et J.-L. Cavailler ; 12 h. 5, Parti pris ; [illegible] h. 45, [illegible] ;

13 h. [illegible], [illegible] extra-européennes ; 14 h. 5, [illegible] livre, des voix : « le Prince Consort », de Gilles Rosset ; [illegible] h. 45, [illegible] après-midi [illegible]. Les [illegible] s'interrogent ; [illegible] h., [illegible] pouvoirs de la musique : Revue hebdomadaire ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, [illegible] Saint-Pierre ; 19 h. 25, Les grandes [illegible] *de la science moderne* :

20 h., Relecture : Verlaine, par Hubert Juin, avec M. Decaudin, J. Borel et R. Delvaille ; Textes lus par J. [illegible] et M. [illegible] ; 21 h. 30, Musique de chambre : [illegible] J. Charpentier, A. Piechowska, B. Kolb, R. Carter ; [illegible] h. [illegible] L. Carrington ; [illegible] h., [illegible] la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, Instrumentales : La voix ; [illegible] h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 30, [illegible] concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

[illegible] h. 15, Stéréo postale ; [illegible] h., Mélodies sans paroles (Haydn, Mozart, Liszt) ; à 15 h., Musique française à quatre mains (Ducray) ; à 15 h., [illegible] de Schumann, [illegible] ; 18 h. 2, Ecoute, magazine [illegible] ; [illegible] h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque : [illegible] h. [illegible] Epigraphes ;

20 h. 20, Concert Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique, avec E. Istomin, piano, E. Krivine, violon et direction : « Symphonie n° 39, en la majeur K 201 », « Concerto pour piano n° 22, en do majeur K 467 », « Concerto pour violon n° 4, en ré majeur K 218 » ; 22 h. 15, Grands crus... Quelques interprètes de Schubert : Lily Kraus, Thomas Becham et le quatuor Busch ; 0 h. 5, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 40, Petite musique de nuit.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI [illegible] OCTOBRE

— *La C.F.T.C.* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à [illegible] h. 40.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., [illegible] l'invité du magazine « Les grands partis politique », sur [illegible] à 19 h. [illegible].

VENDREDI [illegible] OCTOBRE

— *M. Louis Mermaz*, président du conseil général de l'Isère, membre du secrétariat national du P.S., parlera [illegible] problèmes nucléaires. [illegible] R.M.C., à 8 h. [illegible].

— Marcel Paganelli reçoit M. Jean-Pierre Soisson, [illegible] général du parti républicain, à R.M.C.-Choc, à [illegible] h. [illegible].

— *Le [illegible] européen* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

● *Télédiffusion [illegible] (T.D.F.) [illegible] japonaise Hoso Kyokai (N.H.K.)* [illegible] de conclure un accord portant sur [illegible] échanges techniques [illegible] nologiques, ainsi que sur une coo- pération technique [illegible] do- maine [illegible] recherche.

● « *Les Lions de Seregenti* ». — Dans la rubrique [illegible] programmes télévisés [illegible] le 15 [illegible] était [illegible] une émission intitulée « [illegible] de Seregenti » (Kenya). S'il [illegible] trouve à proximité de la frontière du Kenya, le parc de Seregenti [illegible] situé [illegible] le terri- toire de la Tanzanie. La réserve qu'il constitue pour près d'un million d'animaux [illegible] pleine liberté [illegible] 14 000 carrés [illegible] un [illegible] plus [illegible] l'intérêt [illegible] tourisme tanzanien [illegible] que nous avons com- [illegible] sur la foi des programmes communiqués par FR 3 avait été rectifiée dans nos [illegible] du [illegible] juillet.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Reproduction interdite de tous arti- cles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SPORTS

FOOTBALL

Des matches difficiles pour les équipes françaises en Coupe d'Europe

Les finalistes de la dernière Coupe d'Europe des clubs champions, Liverpool et Moenchengladbach, ont fait bonne mesure à l'occasion du premier tour des huitièmes de finale qui se disputaient mercredi 19 octobre. Les premiers ont battu Dresde 5 à 1, tandis que les seconds sont allés gagner à Belgrade 3 à 0. Nantes a été moins heureux en n'obtenant que le match nul (1 à 1) sur son terrain, face à l'Atletico de Madrid. Les deux autres équipes françaises engagées dans la Coupe de l'UEFA auront elles aussi quelques difficultés à se maintenir en lice : Lens a été battu à Rome 2 à 0, tandis que les Bastiais, vainqueurs de Newcastle United par 2 à 1, auront le désavantage de jouer le match « retour » sur terrain adverse. Les matches « retour » auront lieu le 2 novembre.

L'habit ne fait pas le matador

De notre envoyé spécial

Nantes. — Sur l'initiative d'un photographe de l'Equipe, les footballeurs nantais, s'attribuant par avance le beau rôle, avaient troqué quelques instants leur traditionnelle tenue jaune et vert pour des habits de lumière de torero. Pour manœuvrer cet Atletico de Madrid, replié en masse sur ses buts, truqueur, plus expérimenté, dangereux en contre-attaque, ils devaient, en effet, faire preuve d'adresse, de vivacité, d'ingéniosité et surtout retrouver cet esprit et ce jeu collectif qu'ils semblent perdre au fil des matches.

Dès les premières minutes de la rencontre, les vingt-quatre mille spectateurs du stade Marcel-Saupin durent pourtant se rendre à l'évidence : l'habit ne fait pas le matador. A voir les Nantais revenir sans cesse à la charge d'une défense hermétique en son centre et manifester plus de bravoure que de lucidité, on pouvait déjà se demander s'ils n'allaient pas plutôt connaître le sort du taureau.

Du taureau qui va sans cesse à la pique, malgré la douleur, les Nantais en ont eu la constance dans l'aveuglement, en croyant qu'ils pourraient transpercer par le centre, ou même bousculer le système défensif renforcé des Espagnols. Influencés par l'environnement des coupes d'Europe et par l'exemple de leurs prédécesseurs, les Nantais s'obstinent à vouloir appliquer à domicile la tactique des Stéphanois sans en posséder les armes. Henri Michel excepté, il est évident que les demis et arrières nantais n'ont pas la force de pénétration de leurs homologues stéphanois. A l'image de Patrice Rio, qui pourrait imiter Oswaldo Piazza, ils manquent d'esprit d'initiative.

Un sursis

[illegible] dans un jeu [illegible] trop personnel et étriqué, [illegible] ils [illegible] et leurs nerfs, [illegible] Nantais sont toujours restés sous la menace de [illegible] Aguilar et de Ruben Cano, les deux [illegible] espagnols, aussi [illegible] et [illegible] que [illegible] possura de [illegible]. On crut même à [illegible] quand, juste avant la mi-temps, Marcial, [illegible] pour un corner, profita d'un cafouillage [illegible] dans un [illegible] pour [illegible] le score.

[illegible] est vrai que l'égalisation [illegible], elle [illegible] reprise, ne [illegible] pas attendre, il [illegible] qu'Henri Michel [illegible] [illegible] pour [illegible] [illegible] un [illegible] [illegible] adverse, puis, [illegible] après, [illegible] la [illegible] nouvelle, [illegible] que Guy Lemonnier ne puisse expédier [illegible] le [illegible] [illegible] fond [illegible] [illegible] quand, [illegible] [illegible] [illegible] Bernard-Lacombe [illegible] stopper [illegible] penalty pour [illegible] le pire, on [illegible] prit [illegible] [illegible] un nouveau [illegible] nul, [illegible] à domicile [illegible] [illegible] [illegible] — [illegible] [illegible] [illegible] pour [illegible] [illegible] quatre [illegible], — prenait [illegible] pour les Nantais, [illegible] [illegible] par un [illegible] [illegible] à l'extérieur, quatre victoires, deux nuls [illegible] cinq défaites. [illegible] Vincent, l'entraîneur nantais, reste persuadé que ses joueurs seront plus à l'aise à Madrid le 2 [illegible], où [illegible] français [illegible] enfin pouvoir [illegible], [illegible] [illegible] à [illegible] [illegible] les Espagnols [illegible] alors un [illegible] à panache devant leurs [illegible] mille supporters ou [illegible], [illegible] de leur expérience européenne et [illegible] dans leur [illegible] — [illegible] [illegible] Pereira [illegible] [illegible]. — Ils ne [illegible] limiteront pas [illegible] à un score nul [illegible] 0 à 0, qui [illegible] qualifierait [illegible] [illegible] but marqué à [illegible].

Pour [illegible] [illegible] impos- [illegible] qui [illegible] [illegible], les [illegible] [illegible] déjà [illegible] leur lieu [illegible] madrilène : [illegible]. Don Quichotte. Faudra-t-il voir un signe prémonitoire ?

GERARD ALBOUY.

MOTOCYCLISME

Un rapport, des rapports ?...

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, devait tirer, ce jeudi 20 octobre en fin d'après-midi, les conclusions du rapport sur la commission nationale de la pratique motocycliste. Une commission instaurée par son prédécesseur, M. Jean-Pierre Soisson, et dont M. Dijoud a hérité avec tous les problèmes que traîne derrière elle la [illegible].

M. Dijoud, comme son prédécesseur, a constaté que ce qui touche la moto concernait tant de ministères, de municipalités et d'organismes divers que cela dépassait largement les attributions d'un secrétaire d'Etat déjà surmené par les soucis que lui procurent équitation, football ou alpinisme... Alors, la moto dans tout ça ? Un rapport d'une vingtaine de pages ?... Un rapport qui, comme le plan-moto de M. Soisson, n'est qu'une succession de vœux pieux dans la mesure où la commission créée pour elle n'a été dotée d'aucun pouvoir réel et qu'elle n'a qu'un caractère consultatif.

Les six « propositions » de la commission sont les suivantes : 1) renforcer la sécurité des usagers ; 2) développer les loisirs motocyclistes ; 3) établir une charte de la moto verte ; 4) défendre le jeune consommateur motocycliste ; 5) promouvoir la production française ; 6) améliorer l'information de l'opinion. Dans le détail, on s'aperçoit très vite que, à part deux ou trois originalités, le rapport ne fait que reprendre tout ce qui a été dit jusqu'ici dans des « tables rondes » par des journalistes ou des usagers « très concernés ».

On connaît la solution

Dans le premier chapitre, par exemple, concernant la sécurité des usagers, on lit qu'elle doit « *se renforcer en adaptant l'infrastructure routière* ». Certes ! Et on ne peut qu'approuver une commission qui recommande de « *favoriser l'utilisation de peinture antidérapante en remplacement des bandes axiales plastiques* ». On ne fait qu'écrire, dans un rapport de plus, ce qui a été dit et constaté mille fois.

On connaît le problème, on connaît sa solution depuis des des années et on continue de coller sur les chaussées ces bandes de plastique mortelles. Tout simplement parce que la solution dépend du département des routes au ministère de l'équipement, des services « indépendants » des autres ministères... Même chose pour l'aménagement des centres de loisirs motocyclistes visé au deuxième paragraphe, où la commission souhaite que certains [illegible] *puissent [illegible] voir, de façon permanente ou temporaire [illegible] loisirs des jeunes motocyclistes* ». Les motards souhaiteraient-ils aller à Mourmelon ou ailleurs qu'on voit mal les autorités militaires [illegible] local s'accommoder d'une [illegible] présence.

Le troisième chapitre, qui concerne la moto verte, se- [illegible] traité, peut-être parce que M. Gilli, président de l'université du Dauphiné, pratique la moto verte lui-même et a dirigé cette section.

Dans ce chapitre [illegible] trouvent les propositions les plus intéressantes [illegible] aussi les plus restrictives. On [illegible] doute. Tant, en [illegible] aux territoires, d'intérêts [illegible] qui peuvent être concernés. [illegible] règlements qui seront plus facilement mis en vigueur, pour- tant, [illegible] négociations entreprises avec les importateurs — [illegible] le prévoit [illegible] chapitre IV — pour qu'ils [illegible] leur marge bénéficiaire. Taxes aidant, une « machine » vaut pratiquement deux fois plus cher en France qu'aux Etats-Unis et un tiers de plus qu'en Angleterre...

Passons sur le cinquième chapitre et la création d'une [illegible] française de haute compétition, qui, hélas ! ne concerne pas une grande marque compétitive face aux géants japonais, mais un particulier [illegible] peu rêveur, [illegible] les résultats ne sont, jusqu'ici, guère probants.

Enfin, faire mieux connaître à tous le monde de la moto est le souhait du sixième et dernier chapitre.

Du problème de Rungis, rien dans le rapport de la commission, et M. Dijoud devait, au cours de sa conférence de presse, annoncer [illegible] plus, « *les [illegible] [illegible] [illegible] d'aboutir* ».

Quand au coordinnateur, [illegible] on parle tant, il [illegible] doté de réels [illegible] ore toutes [illegible] du bien-fondé de ce rapport. Sinon, ce dernier restera, comme les précédents, un joli document qui [illegible] fera que rejeter un peu plus les motards dans leur marginalité.

P. V.

KARATÉ

ANNULATION D'UN EXAMEN DE BREVET D'ÉTAT

Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports fait savoir que des « *irrégularités ayant été constatées au cours de l'examen du brevet d'Etat de professeur de karaté organisé le 6 juin 1977 à Paris et après consultation de la Fédération française de karaté, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports a décidé d'annuler les épreuves sans préjuger des sanctions qui pourront être prises* ».

« *Une session de cet examen*, ajoute le secrétariat d'Etat, *sera à nouveau organisée dans les plus brefs délais par la direction régionale de Paris.* »

[D'après un témoignage que nous avons pu recueillir, il semble, en [illegible], que l'épreuve officielle, qui se déroulait à [illegible] examens d'Arcueil, [illegible] d'irrégularités flagrantes. [illegible] jury, [illegible] internationaux de karaté, auraient ouvertement favorisé [illegible] candidats. [illegible] sa pro- [illegible] fermeté, M. Paul Dijoud, [illegible] d'Etat à la jeunesse et aux sports, a pris la décision qui s'imposait. — F. S.]

● Pour rencontrer le « XV du président », le 22 octobre au Parc des Princes, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la Fédération française de rugby, l'équipe de France [illegible] privée de quatre titulaires : [illegible] trois-quarts [illegible] Bertranne [illegible] et la [illegible] lignes Jean-Pierre [illegible] Jean-Pierre Bastiat. Les remplaçants des [illegible] été désignés lundi 17 octobre. Il s'agit respectivement de Michel Mazas, Daniel Bustaffa et Michel Ponçot.

OUVREZ, OUVREZ LA PORTE AUX ENFANTS

Petite séquence « irrespectueuse », mercredi 19 octobre, sur Antenne 2 (« Un sur cinq »). Jouant les nulls à la porte des stades, Dominique Duvauchelle prétendait y pénétrer sans montrer patte blanche : une licence à tout le moins, ou une inscription au club. Peine perdue : « Il faut garder un contrôle sur les activités des jeunes », explique un adjoint au maire. « Il faut ouvrir les stades », réplique l'auteur de l'émission, qui incite les jeunes à lui écrire afin d'inciter M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, à accélérer sa réforme : celui-ci envisage, en effet, d'instituer une « carte orange » ouvrant l'accès aux installations sportives. La demande, semble-t-il, se fait de plus en plus pressante. — F. S.

LES RESULTATS

CLUBS CHAMPIONS

(huitièmes de [illegible], [illegible] [illegible])

* Liverpool - Dynamo de Dresde	5-1
*Bruges - Panathinaïkos	2-0
*Levski Sofia - Ajax Amsterdam	1-2
*St R. Belgr.- Moenchengladbach	0-3
[illegible] Lisbonne - Copenhague	
*Belfast - Juventus de Turin	0-1
*Celtic Glasgow - Innsbruck	3-1
*F.C. Nantes - Atletico Madrid	1-2

VAINQUEURS DE COUPE

(huitièmes de finale, matches aller)

*Austria Vienne - Lokomotive Kosice (Tch.)	0-0
*Hambourg S.V. - Andelecht	1-2
*Dynamo de Moscou - Universitatea Craiova (Roum.)	2-0
*Diosgyor (Hong.) - Hadjuk Split	2-1
*Lokomotive Leipzig - Real Betis Séville	1-1
*Vejle (Dan.) - Pasok Salonique	
*Twente Enschede (P.-B.) Brann Bergen (Nor.)	2-0

U.E.F.A.

Lazio Rome - Lens	2-0
*Bastia - Newcastle	2-1
*Bayern Munich - Marek (Bulg.)	2-0

VOILE. — *Le voilier français Japy-Hermès [illegible] 18 octobre au Cap, première étape de la course autour du monde. C'était le dernier concurrent attendu dans le port sud-africain.*

AUTOMO[illegible]
Le pneumatique idéal n'exist[illegible]
[illegible]
Le Monde

AUTOMOBILE

Le pneumatique idéal n'existe pas

L'automobiliste perd généralement les dénominations de pneumatiques : 10, ZX, S, Dunpy bientôt XZX, P6 ou Rallye. Ces sales ne lui posent de problèmes qu'au moment de leur remplacement. La première monte qui équipaient le véhicule à la livraison) est alors renouvelée par d'une déception possible par méconnaissance des modèles

Pourtant, un pneu comme : longuement quatre ans), sa commercialisation va durer une dizaine d'années plus. Entretemps, les manufacturiers auront fait des progrès et le marché offrira des nouveautés plus performantes. Fiat, par exemple, a considérablement amélioré la tenue de route de sa 132 en l'équipant (en option) pneus Michelin TRX eux cette évolution qu'en modifiant profondément — *géométrie* Ford (Granada) et *Peugeot (coupé V6).*

Un pneumatique un organe il manque d'adhérence, plane sur mouillées premier nid-de-poule venu. Sous-gonflé s'échauffe, rend à la première contrainte. *Il* pression de 0,3 bar pour qu'il altère consommation et le comportement routier. En dessous il risque de déjanter. A moins 0,6 bar, c'est du suicide... Pourtant en France et en Allemagne des véhicules (un conducteur sur vingt !) sont dans ce cas.

Une grande partie des accidents imputés trop souvent à un excès de vitesse disparaîtra le jour où chaque conducteur sera conscient des particularités de sa monte et de l'attention qu'elle nécessite. Sur ce plan, les auto-écoles ont un rôle important à jouer qu'une directive officielle peut préciser. Négligé, le meilleur des pneus peut être à l'origine d'un accident.

Pas de révolution

Mais le meilleur existe-t-il ? *Certains pneus sont supérieurs à d'autres pour le confort*, l'adhérence sur sol sec, le silence, la longévité ou la tenue sur sol mouillé. Aucun ne réunit toutes les qualités. Ainsi, la meilleure *adhérence est obtenue* par une bande de roulement large et sans sculpture (les « racing » ou « slick » des voitures de compétition). En cas de pluie, la sortie de route est certaine. Quant aux « pneus pluie » — dont Uniroyal s'est fait le champion avec le Rallye 180 et bientôt le 280 — ils permettent une conduite sûre sous les intempéries en canalisant l'eau vers leurs flancs, mais manquent un peu de gomme sur sol sec (les rainures du nouveau Rallye 280 occupent 30 % de la surface de contact).

Une gomme tendre accroche la route, mais longtemps. Par contre, un caoutchouc dur de confort et décroche plus vite dans les virages. Tout est affaire de compromis, puisqu'un automobiliste ne peut changer ses pneumatiques en fonction du terrain et des conditions météorologiques.

Des tendances font jour. Plus qu'une pneus « *taille basse* » répondent à une nécessité. En diminuant la hauteur du boudin par rapport à sa largeur, les manufacturiers permettent aux constructeurs de loger des disques plus larges près *des jantes agrandies*. Le diamètre des roues ne change pas mais la sécurité progresse. A l'inverse, sur une jante d'origine, un pneu à profil large (série 70 ou même 60) apporte un surcroît d'adhérence à l'accélération et au freinage et son seuil de dérapage latéral est retardé. Sa circonférence étant véhicule qu'il équipe devient plus vif, plus nerveux. Mais à égale, la consommation augmente. Ce son défaut : il plus à l'aquaplaning, puisque pression au sol a diminué, confortable, puisque ses flancs, moins hauts donc moins élastiques, absorbent plus difficilement les inégalités du terrain ressenties (plus largement) par la bande de Mais la direction devient plus précise, puisque pneu la roue.

La révolution du radial étant achevée, du moins en France, où la quasi-totalité des pneumatiques du parc ont adopté cette structure, peu de progrès importants sont désormais prévisibles (le nouveau TRX de Michelin est d'ailleurs un radial, mais équipé d'une jante spéciale aux cotes millimétriques) toutefois la disparition progressive des chambres à air avec les pneus « tubeless » adoptés largement Chrysler - France dans une moindre proportion, par Renault (R14 et R30). Ces derniers supportent allègrement la se dégonflent généralement sans brutalité.

Pour le reste, les carrossiers développent leurs vers le radiaux. Sur chaque partie, la ceinture, indépendamment, beaucoup plus que les pneus diagonaux) et la sécurité. Les sculptures asymétriques sont par afin des fréquences à variable, sur le qui le prochain. Les se modifient, la composition des gommes changent, les épaulements s'arrondissent pour éviter les décrochages trop brutaux dans les virages. Et la composition des pneus devient toujours plus compliquée, l'acier, le nylon et la rayonne se mêlant désormais à différentes couches de caoutchouc.

Le boudin noir et sale a peu changé d'aspect depuis son invention. Mais *il roule aujourd'hui* plus longtemps (40 000 à 60 000 km en moyenne) et crève moins souvent (tous les 40 000 km en moyenne). Cette évolution, il l'a doit à une technologie toujours plus complexe. Et peu à peu s'éloigne le grand rêve des chimistes : fabriquer un pneu idéal qui serait simplement moulé.

MICHEL BERNARD.

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES JEUNES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 26 MAI ET LE 23 AOUT 1958

A terme d'un *Journal officiel* du jeudi 20 octobre, la fraction de contingent 1977/12 comprendra, s'ils ont été reconnus *aptes au service* :

1° Les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation échéance avant le 1er décembre 1977 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er décembre 1977 ;

c) Dont l'appel une fraction de contingent antérieure été, *pour des motifs* annulé et du 1er 1977 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er décembre 1977 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er octobre 1977, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

2° Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole :

a) Nés entre le 26 mai 1958 et le 30 juin 1958, ces dates incluses, recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1978;

b) Omis et naturalisés recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1978 ;

c) Nés le 1er juillet 1958 et le 23 août 1958, ces dates incluses, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1978.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er décembre 1977.

Les jeunes gens résidant dans les départements et d'outre-mer seront appelés le 14 novembre 1977. Les jeunes gens destinés à la marine ayant accepté un appel décalé pourront, dans la limite des besoins, n'être incorporés dans cette armée qu'à partir du 4 janvier 1978.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 octobre 1977 :

UN DECRET

● Modifiant les contingents de croix de la Légion d'honneur fixés pour la période du 1er janvier 1976 au 31 décembre 1978.

UN ARRETE

● Relatif à la composition et à l'appel de la fraction de contingent 1977-12.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

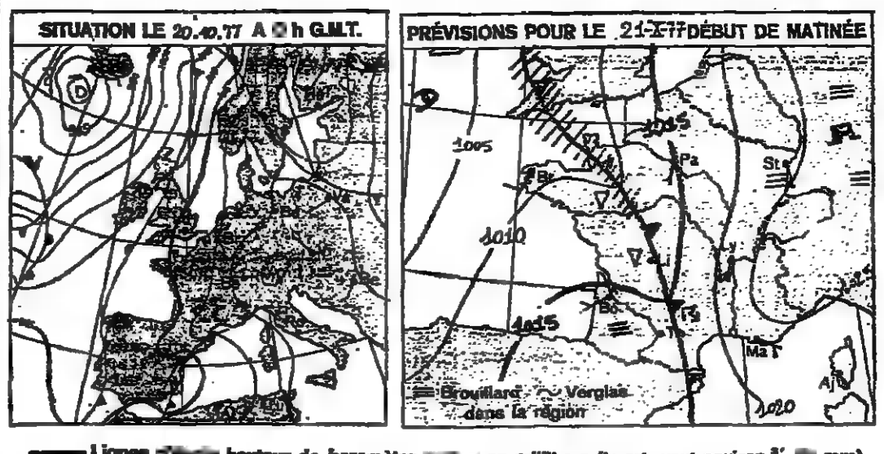

Lignes hauteur de baromètre en millibars (le mb vaut environ ¾ mm)
Zone de pluie ou neige ▽averses ⛈orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 20 octobre à 0 heure et le 21 octobre à 24 heures :

Hautes pressions subtropicales et basses pressions un flux de secteur sud persistera sur l'Europe occidentale. De l'air chaud, assez humide, venant de la Méditerranée ou de la péninsule Ibérique recouvrira la plus grande partie de la France.

Vendredi 21 octobre, sur l'ensemble du pays, le temps sera doux, souvent nuageux, temporairement pluvieux. Sur le Sud, abondants donneront des pluies localement fortes sur le sud des massifs. Ailleurs, des ondées éparses parfois orageuses seront précédées et suivies de périodes ensoleillées qui maintiendront des températures maximales assez élevées pour cette époque de l'année.

Les vents, de secteur sud, seront assez forts près de la Méditerranée, faibles ou modérés sur les autres régions.

Jeudi 20 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,7 millibars, soit 764 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 26 et 15 ; Bordeaux, 24 et 14 ; Brest, 18 et 14 ; Caen, 21 et 11 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 20 et 14 ; Dijon, 21 et 10 ; Grenoble, 21 et 8 ; Lille, 20 et 13 ; Lyon, 23 et 12 ; Marseille, 24 et 18 ; Nancy, 18 et 5 ; Nantes, 23 et 15 ; Nice, 24 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 12 ; Pau, 25 et 12 ; Perpignan, 28 et 17 ; Rennes, 23 et 14 ; Strasbourg, 10 et 6 ; Tours, 23 et 12 ; Toulouse, 22 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 degrés ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 21 et 11 ; Berlin, 7 et 3 ; et 9 ; Bruxelles, 21 et 14 ; Iles Canaries, 23 et 17 ; Genève, 12 et 5 ; Lisbonne, 18 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 20 et 15 ; Moscou, 6 et — 5 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 27 et 19 ; Rome, et 11 ; Stockholm, 12 et 1 ; Téhéran, 20 et 14.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 888

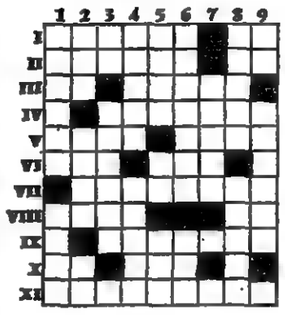

I. Fit de son mieux pour attiser une flamme dévorante et coupable ; S'adresse généralement à une personne qu'on veut faire marcher. — II. Fait défaut à l'enfant ; Préfixe. — III. Joué ; Se froissent. — IV. Recueille des gouttes de rosée. — V. Très banale ; Roman. — VI. Circule à Canton ; S'occupe de nibles conquêtes. — VII. Of généreusement aux regards. — VIII. Réduire d'épaisseur ; Ses amoureux purent, sur le tard, la contempler à poil. — IX. Frappent souvent. — X. Figure de tête ; Rarement définitif quand il est timide. — XI. Flattées.

HORIZONTALEMENT

I. Invitation à une oraison collective ; Est à l'ombre. — II. Evoque le ciel et ; Sur l'Orne ; Possessif. — 3. Conjonction ; Dissimulées dans la — 4. Port antique ; Couverte de — 5. Pronom royal ; Se suivent en travaillant ; Peintre Flamand. — 6. Devait m'attendre à changer d'Autriche (graphie admise). — 7. Mal vu d'un jardinier. — 8. Certaines donneraient cher pour avoir peau ! ; Héritière indirecte. — 9. Durée d'une rotation astrale ; Se déplaçait.

Solution du problème n° 1 887

Horizontalement

I. Balle ; Rac. — II. Ali ; Coula. — III. Voleurs. — IV. Ail ; Rasai. — V. Epineux. — VI. De ; Lega. — VII. Arase ; Lu. — VIII. Ru ; Réer. — IX. Excessive. — X. Léo ; EE. — XI. Dre

Verticalement

1. Bavard ; Rend. — 2. Alol ; Eaux. — 3. Lille ; Clé. — 4. Placées. — 5. Ecuries ; S.O.S. — 6. Orangers. — 7. Russes ; — 8. Al ; Au ; Lever (enrôler). — 9. Cadix ; Urées.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES en NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER
			F.
1	57	tous signes	150
	021	tous signes	300
	38 641	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	66 981	capricorne	150 000
		autres signes	10 000
2	982	tous signes	300
	4 982	poissons	7 000
		autres signes	700
	7 462	lion	7 000
		autres signes	700
	39 662	scorpion	20
		autres signes	1
	94 862	bélier	150
		autres signes	10
3	0 193	cancer	7 000
		autres signes	700
	6 893	sagittaire	15 000
		autres signes	1 200
	6 693	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	8 893	lion	15 000
		autres signes	1 200
	39 693	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	11 993	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000
4	4	tous signes	70
	44	tous signes	220
	034	tous signes	570
	6 334	capricorne	7 070
		autres signes	770
	0 804	scorpion	15 070
		autres signes	1 270
	39 844	scorpion	20 220
		autres signes	1 220
5	135	tous signes	300
	315	tous signes	300
	6 885	vierge	7 000
		autres signes	700
	2 735	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	5 445	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	6 145	balance	000
		autres signes	1 200
	39 645	scorpion	000
		autres signes	1 000
	32 525	vierge	150 000
		autres signes	10 000
	34 185	taureau	150 000
		autres signes	10 000
	87 805	cancer	150 000
		autres signes	10 000
6	8 276	bélier	7 000
		autres signes	700
	39 646	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	91 276	lion	150 000
		autres signes	10 000
6	05 836	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
	12 206	verseau	150 000
		autres signes	10 000
7	67	tous signes	150
	77	tous signes	150
	457	tous signes	300
	7 247	balance	7 000
		autres signes	700
	2 127	bélier	15 000
		autres signes	1 200
	9 297	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	39 647	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	03 577	sagittaire	150 150
		autres signes	10 150
8	0 348	gémeaux	7
		autres signes	7
	4 888	verseau	7
		autres signes	
	5 438	taureau	7
		autres signes	
	8 448	sagittaire	7
		autres signes	
	39 648	scorpion	20
		autres signes	1
	06 488	balance	150
		autres signes	10
9	859	tous signes	
	879	tous signes	
	22 699	poissons	150
		autres signes	15
	39 649	scorpion	2 000
		autres signes	50
0	0	tous signes	70
	1 810	scorpion	7 070
		autres signes	770
	2 210	taureau	15 070
		autres signes	1 270
	6 830	poissons	15 070
		autres signes	1 270
	9 850	taureau	15 070
		autres signes	1 270
	39 640	scorpion	20 070
		autres signes	1 070

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 19 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 26 OCTOBRE 1977
77 PARIS - Hall de R.E.R. - Station Auber 486

LOTO — TIRAGE No 42
6 11 12 18 24 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 31
PROCHAIN TIRAGE LE 26 OCTOBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 25 OCTOBRE APRES-MIDI

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
188 F 365 F 533 F 670 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
258 F 475 F 683 F 850 F

ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
335 F 630 F 903 F 1 130 F

II. — TUNISIE
173 F 478 F 630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger vos lettres en caractères d'imprimerie.

LENTILLES DE CONTACT :
des millions d'utilisateurs conquis.
Pourquoi pas vous ?

Ne dites plus "je n'ose pas" : des millions de personnes dans le monde ont depuis longtemps renoncé à porter des lunettes et adopté les lentilles de Ne dites plus "ce n'est pas pour moi" : chez YSOPTIC, il existe toutes sortes de lentilles de toutes spécialités pour tous les yeux, et pas "lesquelles choisir ?" : chez YSOPTIC, des spécialistes vous conseilleront les lentilles de contact qui répondent à votre vue et vous garantissent une accoutumance rapide et une tolérance parfaite.
Venez faire un essai. Gratuitement.

YSOPTIC
Bd - 75008
Tél. : 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.
Goyschek

France-Isolation
4 RUE OSCAR ROTY. 75015 PARIS - TÉL. : 533.62.22

économisez l'énergie
supprimez les courants d'air !
(et le bruit pour le plaisir...)

Nous avons mis au point un procédé permettant la réalisation de survitrages, ouvrants, adaptables à toutes fenêtres, qui vous fera réaliser de grandes économies.

BON POUR L'ENVOI D'UNE DOCUMENTATION
Nom Prénom
N° Rue
Tél.
Code postal Ville
M 20/10

	La ligne	La ligne T.C.
D'EMPLOI		49,19
DEMANDES D'EMPLOI		71,44
IMMOBILIER		34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. CAPITAUX		91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE PEINTURE ET REVÊTEMENTS MURAUX

4 CADRES VENDEURS

(PARIS ET BANLIEUE)

Leur mission, après formation technique appropriée, sera de prospecter les entrepreneurs, industriels et prescripteurs du secteur œuvre bâtiment, et de leur vendre les produits du groupe.
Un début d'expérience, si possible dans le bâtiment, sera apprécié.

(Référence ...)

4 JEUNES DIPLOMÉS

en contrat emploi-formation

Cette offre s'adresse à des jeunes sortant d'école ou ayant terminé leur service militaire, ayant une formation appropriée, ils devront visiter, à Paris et en province, les prescripteurs du second œuvre : bureaux d'études, architectes.

(Référence ...)

Envoyer C.V. manuscrit, lettre de candidature sous référence ci-dessus au Département Recrutement de la Société ..., 19, rue ..., 75002 PARIS, en rappelant la référence.

Discrétion assurée.

Comes

Publicis Conseil

recherche

chargé d'études débutant

Formation nécessaire :
École pratique des Hautes Études ou Section ; ou niveau Doctorat — sociologie, ethnologie, histoire, philosophie, lettres modernes — la recherche étant axée sur le monde contemporain.
Stage de formation aux Études de Marché apprécié.

Adresser lettre C.V. et photo à Jacques MOULIN
PUBLICIS CONSEIL
35, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine

---

emplois régionaux

ORGANISME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
Région SUD-OUEST

recherche

CADRE

Spécialiste COMMERCE EXTÉRIEUR

Pour :
— organisation aux différentes échelons industriels,
— prospection et promotion.

L'intéressé devra avoir :
— une formation supérieure (E.S.C.A.E. ou équivalente),
— une expérience des problèmes d'exportation en P.M.I.

Par ailleurs, il devra être doté d'une bonne connaissance :
— pratique de l'anglais, ou de l'allemand, et si possible de l'espagnol ;
— des problèmes d'organisation et de gestion des entreprises et notamment des P.M.I. ;
— des procédures administratives et douanières export-import.

Adr. candidatures sous le numéro ... à L'ŒIL BLEU, 17, rue ... - 94300 VINCENNES, qui tr.

FILIALE D'UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE IMPORTANT

recherche pour augmenter sa force de vente dans

Régions : OUEST et AQUITAINE

TECHNICO-COMMERCIAL

de la vente dans le secteur hospitalier et para-médical d'équipements de laboratoire, une expérience de la vente des produits supplémentaires. Rémunération fixe + prime + objectif + remboursement des frais. Voiture fournie.

Lieu de résidence : NANTES - BORDEAUX.

Ecr. avec C.V., photo, sous réf. ... à P. LICHAU S.A., 18, quai Jean-Moulin, ... LYON, qui transm.

BUREAU D'ETUDES RECHERCHE POUR LYON

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

(100.000 F +)

... T.P.E.
Grande expérience des ouvrages d'art.
Capable de développer des affaires commerciales (... niveau).
Ce poste requiert une sérieuse aptitude aux contacts des ...

Ecrire à ..., 50, rue de Marseille, ... LYON

EMPLOI des JEUNES

Pour donner une suite pratique à la loi du 5 juillet 1977
les services commerciaux
(Vente et Management)
du Groupe ... d'Assurances
le plus important du secteur privé.

offrent 35 stages

à des jeunes de ... à 25 ans, sans emploi actuel, du niveau ... au moins, dans les spécialités prévues par les décrets et arrêtés d'application de la loi.

Les stages de formation durent d'une durée de 6 mois et débuteront le 7 Novembre ou 5 Décembre

Ils comprendront une formation d'au moins 200 heures. A l'issue du stage, les stagiaires pourront présenter leur candidature pour les postes correspondant à la qualification acquise.

Ces postes
font appel à un sens aigu des relations humaines et de la responsabilité personnelle dans l'évolution du plan de carrière en fonction exclusive de l'efficacité.
Ils bénéficient d'une rémunération moyenne parmi les plus élevées du monde industriel et commerçant.

Toutes précisions sur les modalités de fonctionnement des stages et sur les postes et carrières auxquels ils préparent seront fournies aux candidats (es) qui seront convoqués individuellement.

... PUBLI-BANS, réf. BE 1187
15, ... PARIS, qui transmettra.
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

PARIS F.F. 110/130.000

ÊTES-VOUS UN MENEUR D'HOMMES CRÉATIF ?

— Vous avez une éducation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP complétées par une solide formation commerciale et financière (DECS min.), et 4/6 ans d'expérience vous permettent d'être du niveau « heavy senior/supervisor » au sein d'un cabinet réputé ou dans une Société internationale où l'audit interne est un atout et non un frein.
— Vos qualités personnelles de dynamisme et de leadership ont déjà fait leurs preuves, votre potentiel d'imagination ne s'est pas encore pleinement exprimé. Bien sûr, votre contact humain est excellent et votre Anglais courant.

Notre banque, mondialement réputée, peut vous offrir si vous êtes le

SENIOR INTERNAL AUDITOR

que nous recherchons. La qualité de notre service nous autorise à être exigeants, mais vous ouvrira de larges perspectives dans un environnement de tout premier ordre.
Notre Conseil vous recevra avec la discrétion d'usage si vous lui écrivez à T.A.S., 77, rue La Boétie, 75008 PARIS sous la référ. SIA/BB.

CONFORAMA
MELUN
recherche :

CHEF DES SERVICES COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Le candidat devra avoir :
- 35 ans minimum
- posséder un niveau très élevé,
- avoir des connaissances approfondies de la pratique comptable et de l'informatique.
- aimer les responsabilités et l'organisation.

Il devra être libre immédiatement si possible.
Rémunération très élevée si niveau de compétence, de formation et d'expérience en conséquence.
Possibilité de logement
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : CONFORAMA 5, avenue PATTON 77000 MELUN

SOCIETE ROYAL ... SPECIALISTE DANS LA FABRICATION DES ALIMENTS POUR CHATS ET CHIENS

recherche
POUR PARIS ET L'EST DE LA FRANCE
(des Ardennes à Lyon)

2 CHEFS DE VENTES

Postes pouvant convenir à jeunes ... EC. SUP. DE COMMERCE ou AUTODIDACTE confirmés dans des fonctions similaires

Ecrire avec C.V. à ROYAL CANIN, Service R.P., B.P. numéro 4, 30470 AIMARGUES.

SIEMENS

recherche

pour la commercialisation de sa nouvelle imprimante laser

UN INGENIEUR COMMERCIAL

Ayant une bonne expérience technique des gros systèmes informatiques

Il devra :
- Etre bien introduit auprès des principales sociétés du secteur tertiaire et des administrations.
- Faire preuve de dynamisme et posséder le sens de la négociation.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur, sa rémunération sera fortement liée à la réalisation des objectifs.

Nous remercions de bien vouloir envoyer leur C.V. sous référence IMP-LAS, à :
SIEMENS S.A.
Département du Personnel
B.P. 109 - 93204 SAINT-DENIS

SOCIÉTÉ TOURISME
(NOMBREUX VILLAGES DE VACANCES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER)

Jeune homme moins de 25 ans, libre immédiatement, titulaire B.T.S. comptabilité depuis moins d'un an et débutant, pour poste à créer de

CONTROLEUR INTERNE

à son siège à PARIS

Il aura à participer à la réorganisation de l'ensemble des structures comptables de la Société dans un premier temps, puis à veiller au respect des procédures comptables mises en place. Déplacements courts mais fréquents.

Le poste sera directement rattaché à la Direction Générale de la Société.

Env. C.V. avec photo et prét. à n° 32.070, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

DIRECTION DU ... Société Travaux ...

recherche
pour son Siège Social à ...

RESPONSABLE DE GESTION DU PERSONNEL

SECTION PERSONNEL FRANCE

Ce responsable aura acquis une expérience minimum de cinq ans dans la fonction.
Il sera chargé de la gestion administrative du personnel du siège (280 personnes), du suivi des mouvements du personnel, de l'information et du contrôle des agences.
La connaissance des T.P. n'est pas indispensable.
Envoyer C.V. sous référence 37197 à :
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante Société banlieue Sud de Paris filiale d'un grand constructeur européen

CONSEILLER de GESTION

... ans minimum

Etudes supérieures : ..., E.S.S.E.C., D.E.C.S. Expérience gestion administrative et financière 2 ans minimum. Activité de conseil dans les domaines : financiers, comptables, juridiques. Nombreux déplacements province dans 1 réseau de concessionnaires.

Ecr. en envoyant curric. vitae, photo et prét. sous le n° ... à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TEXTILE

cherche

AGENT COMMERCIAL

sur Paris

Si vous avez une âme de vendeur, environ 30 ans et des références, écrivez au journal « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Salaire fixe important + intéressement + frais de poste

COMMISSAIRE AUX COMPTES PARIS recherche

STAGIAIRES - EXPERTS COMPTABLES

capable d'assumer rapidement à la première de RESPONSABLE DE DOSSIERS, EXPERIMENTE s/son commissariat.
Il est indispensable de posséder :
— UNE SOLIDE FORMATION DE BASE JURIDIQUE, FISCALE ET COMPTABLE (Niveau D.E.C.S.) ;
— UNE BONNE EXPERIENCE D'UN CABINET ACQUISE dans un CABINET ANGLO-SAXON.

Ecrire avec C.V., photo à S.C.M.R.T., P. 18, 7, rue Bergère, 75009 PARIS, qui transmettra.

Recherchons
UNIVERSITAIRE
capable de diriger, organiser, animer des sessions de formation. Personne expérimentée au courant des programmes de l'Education nationale.
Adresser C.V. et photo, à CERI 104, Champs-Elysées, 75008 PARIS

Niveau PUBLIC-RELATIONS pour situation grand standing. Ecr. n° 2.085 à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, r. Mercœur, 75001 Paris qui tr.

Entreprise ... et Génie Civil
COLLABORATRICE EXPERIMENTEE
pour gestion poste comptable à responsabilités, bonne dactylo, excellente présentation, contacts clients.
Se prés. 13 h.-18 h., mardi au vendredi avec photo et réf.
PIANOS MAGNE, 50, rue de Rome, Paris-8e, Métro Europe.

Un concours en vue de pourvoir un poste de secrétaire médicale sera organisé le jeudi 8 décembre 1977 à 9 heures au Centre hospitalier de Courbevoie, 30, rue Kléber, 92400 COURBEVOIE.
Les inscriptions au concours seront reçues jusqu'au lundi 21 novembre 1977 inclus.
s'adres. au Bureau du personnel 788-82-65, poste 312.

Importante société allemande fabricant de fils et câbles recherche pour sa nouvelle filiale française
UN CHEF DES VENTES
Formation électrotechnique.
Bonne connaissance de l'allemand. Expér. souhaitée dans la branche, sens des responsabilités, dynamisme. Poste autonome, situation d'avenir si capacités. Env. C.V. détaillé et prét. sous n° 74.822 B à BLEU, 12, rue Lobet, 94300 Vincennes.

Organisme études recherche d'urgence VACATAIRE DE LANGUE ALLEMANDE ... traduc... enquête sur problèmes économiques. Mi-temps 6 mois (conv. étudiant 3e cycle Eco).
Dossier et lettre manuscrite av. Denfert-Rochereau, 75014 PARIS.

INFORMATIS

24, r. Daubenton-5e. 337-49-72. S.S.C.I. rech. pour projets importants en Logiciel de base et démarrage de systèmes temps réel

10 INGÉNIEURS
— Logiciel Système Siris 8
— Siemens 4004
— Mitra-Solar.

Import. SOCIETE D'ETUDES recherche
INGÉNIEURS
organisation, productique, méthodes, mise pour mise en place et formation dans les entreprises.
Tél. pr R.V. 720-11-39 poste 77.

Importante société recherche
PROGRAMMEUR
Fortran spécial. Wemler.
Tél. pour R.V. 285-17-65.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE-MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche pour son LABORATOIRE DE CHIMIE
TECHNICIEN-CHIMISTE HOMME
Diplôme B.T.S. ou équivalent, possédant permis de conduire, pour prélèvements d'atmosphère dans usines et analyses chimiques en laboratoire.
Salaire annuel brut de début : 38.344,87 F.
Adr. C.V. complet manuscrit à : Mme le Chef du Personnel 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

INSTRUMENTS S.A.
DIVISION ADAMEL LHOMARGY
15, av. Jean-Jaurès
94801 IVRY - recherche
UN DESSINATEUR-MAQUETTISTE ETUDES II
pour ... implantations circuits imprimés
Lieu de travail : IVRY
Adr. C.V. et prétent. au Service du Personnel

Laboratoire Universitaire ... poste CNRS ... à
TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN
possédant une expérience des *circuits H.F. et digitaux.*
Lieu de trav. La Halle-aux-Vins. Adr. C.V. à M. Beurdillon, LPE Université P.-M. Curie, Tour 14 (5e étage), 4, ... Jussieu, ...-5e.

Commissionnaire en Bourse offre
POSTE À RESPONSABILITÉ À VENDEURS (SES)
minimum 21 ans.
Rémunération importante sur commiss. Tél. à CICOMAP 723-78-67, poste 213-214.

Ville de Garges-lès-Gonesse 95140, recrute
UN PROFESSEUR DE FLUTE
Candidature et C.V. à adresser à M. le Maire.

secrétaires

Secrétaires de direction

Importante Société de la Défense
recherche
SECRÉTAIRE de DIRECTION EXPÉRIMENTÉE

CONDITIONS ... :
- Plusieurs années de références dans la fonction ;
- Bonnes ... d'anglais ;
- Connaissance ... de ...

Adr. photo, C.V. et prét., n° 32.888, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris ... 01.

Secrétaire

TRES ... PARIS ...
recherche
SECRÉTAIRES-STÉNODACTYLOS
ayant ... d'expérience ... bonnes connaissances en anglais.

Postes à pourvoir ...
... avantages ...
Horaire ... – ... d'entreprise, etc.

Ecrire en adressant C.V. et prétentions à N° 32.878, CONTESSE Publicité, ... Opéra, 75040 Paris-Cedex 01, qui transmettra.

Dactylo

QUARTIER MADELEINE ...
très bonne DACTYLO expérimentée, place stable.
Tél. 073-00-43, pour rendez-vous.

traductions

Demande

Toutes traductions, interprétation serbo-croate, franç./serbo-croate par professionnelle qualifiée. Mme Gusic-Heliégouarch, 4, ... du Général-Leclerc, ... BRUNOY. Tél. 046-05-47.

occasions

... Wagram-17e. ... 87, Wash. ... locations.

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100.000m² sur stock. T. 255-66-50.

LIVRES. Achat comptant à domicile. Lafitte, 72, rue de Saci (6e). Tél. 326-48-28.

PIANOS. Nfs 6.500. Occas. 3.500. Queue 4.000. Loc. Créd. Daudé, 75, av. Wagram. WAG. 34-17.

... TÉLÉPHONES
296-15-01

rencontres offre

Rôtisserie-... (spécialités portug.) rech. URGENCE REPRESENTANTS qualif. dés... voit. (Fixe + commiss.). Ne pas se prés., env. candidat avec C.V., S.A.R.L. GRIMA, 47, rue Boursault, 75017 Paris.

travail à domicile

Offre

Jeune femme licenciée sciences ou BAC C pour correction épreuve imprimerie à domicile. Env. C.V. manuscrit Techniques Ingénieur, 21, rue Casselles, Paris-6e.

Demande

Frappe de vos manuscrits sur I.B.M. à sphère, rapide. Téléphone : 926-95-00.

cours et leçons

Maths, physique, par élève Ecole des Mines. T. ... 108, apr. 20 h.

ANGLAIS, par prof. d'origine ... garantis tous niveaux. ... choix - 283-37-81, ...

Professeur agrégée de lettres donnerait cours particulier français-anglais-latin, tous niveaux. Téléphoner le soir : 705-08-79.

L'immobilier
Paris rive droite
DES APP... VUE
AIDES-COMPTABLES

	La ligne	La [illegible] T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	[illegible]
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	[illegible]
AUTOMOBILES	30,00	[illegible]
AGENDA	[illegible]	34,32
PROP. COMM. [illegible]	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

	Le m/m col.	T.C.
[illegible] ENCADREES	24,00	27,45
[illegible] D'EMPLOIS	5,00	5,72
DEMANDES D'EMPLOIS	20,00	22,88
IMMOBILIER	20,00	22,65
AUTOMOBILES	20,00	22,88
[illegible]		

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'off. [illegible] vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS [illegible] 120 KM AUTOUR. Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire [illegible] envoi [illegible] visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM

67 bis, [illegible] de Villiers, 75017 [illegible] 757-62-02.

VUE DIRECTE SUR JARDIN **TRINITE** [illegible] 5 p. 110 m2. Tt cft. VERNEL - 526-81-30

MONTMARTRE Récent Stand. Dble liv., chbre, terrasse, [illegible] Calme - Vue [illegible] ét. -

BEAUBOURG à part. DUPLEX rénové. 50 m2. 5e ét. Tél. Soleil. Calme. — 630-45-66.

17e - MONCEAU à part. 8 p., 243 m2+2 ch. serv., 1er ét. Asc. Imm. P. de T. Convenant [illegible] libérale. - Soleil. Tél. : 227-84-79, matin.

18e Pptaire [illegible] STUD. 25 m2, [illegible] 100.000 F. DUPLEX [illegible] m2 - [illegible] F. Jeudi, vendr., 14 h. 30-18 h. [illegible] 71, RUE DES MARTYRS. PLACEMENT EXCEPTIONNEL

AV. MATIGNON 705- Grand studio 40 [illegible] tt [illegible] Bel imm. ancien. 3e [illegible] - 330.000 F

SULLY-MORLAND 7, rue CHARLES-V (MARAIS) Dans immeuble de caractère **PETIT 5 P. RUSTIQUE** PRIX : 330.000 F V., S., L., 14-18 h. [illegible]

142, RUE SAINT-MAUR (métro Parmentier) studio à 5 pièces neuf, grands jardins intérieurs, habitables immédiatement. Demande location élevée, bonne rentabilité. Un excellent rapport qualité/prix. Sur place de 14 h. à 18 h. Tél. : VIP 567-54-56.

- 142, RUE SAINT-MAUR (métro Parmentier) 4 pièces neuf, 104 m2 + très grand balcon - double exposition, entièrement sur jardin, très calme. Cuisine et dressing équipés. Sur place de 14 h. à 18 h. Tél. : VIP 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (métro Parmentier) 2 pièces neuf, plein sud 46 m2 + grand balcon. Sur place de 14 h. à 18 h. Tél. : VIP 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (métro Parmentier) 3 pièces neuf, 66 m2 + 12 m2 de balcon, cuisine Siemens, haute qualité. Sur place de 14 h. à 18 h. Tél. : VIP 567-54-56.

RUE BERANGER Ds immeuble p. de t. stand. Appt classe, 7 pces, 230 m2 environ. Tél. 766-91-80.

16e [illegible] AV. KLEBER PROCHE ETOILE Beau 7 pces tt [illegible] + [illegible] en duplex, soit 240 m2. Pass. profess., libér. - 522-48-55.

16e - DAUPHINE DANS BEL IMM. STANDING 2e ETAGE - ASCENS. - BALCON **5 PCES** Salon, s. à manger, 3 chambres, cuisine, [illegible] + [illegible] A RENOVER **PRIX : 790.000 F** 14 h. à 18 h., jeudi, vendredi, 17, RUE MARBEAU ou 723-91-22

GRENIER AMÉNAGÉ [illegible] de bains, cuisine. DE VINCENNES. Exceptionnel, [illegible] F. crédit. [illegible] propriét. : [illegible]

PORTE DE PASSY 5 p. 160 m2 av. 2 jard. privatifs + sous-sol sur cour anglaise + 2 chbres serv. [illegible]pl. vendredi, samedi 13/14 h. [illegible] bd SUCHET Téléph. : 265-00-[illegible] ou [illegible]

VILLIERS particulier à particulier dans immeuble [illegible]re de taille, [illegible] étage, [illegible] clair, **6 PIÈCES 160 m2** très [illegible] ception, cuis., aménagement par décorateur, tt cft, [illegible] déba[illegible] Px : 975 000 F. T. : 522-[illegible]

MARAIS, 19, r. F.-Duval, grand stud., tt cft, caract., calme, réf. nf. S/place, sam., dim., de 14 à 18 h., Tél. 829-36-76 - 226-14-42.

8e arrdt, Boétie - Saint-Honoré, superbe appt usage professionn., m[illegible] 300 [illegible] 4e, 5e ét[illegible], soleil, park. T. 742-13-10, 525-76-25/76-75.

PLACE DES FETES [illegible] Imm. P. de T. : 3 Pces, cuis., wc, [illegible] de b., chff. (libre). com[illegible] : 2 P., cuis., wc (accès) [illegible] complet 290.[illegible] F. [illegible] Téléphone 255-11-46 - 805-74-85.

116, RUE NOLLET Propr. [illegible] ds [illegible] imm. en ravav. 3 P., entr., cuis., S. de b., wc, 60 m2, tr. bon état, av. [illegible] F. S/pl. vendredi 21 et samedi [illegible] de 10 à 18 heures.

IXe, R. CONDORCET, [illegible] 6e asc., gd 3 P., 85 m2 + 2 log. pl. sud, beauc. charme, 265-45-39.

IENA - TROCADERO ancien VRAIMENT EXCEPTION., 11e ét[illegible], balcon, appt 280 m2 DON[illegible] RECEPT. [illegible] Clair, [illegible] 3 chbres service, bon état. DIVISIBLE. Adaptation usage mixte. Prix intéressant. Téléphone 227-23-62.

17e, PL. MALESHERBES, appt 230 m2, ds H. P., dble salon, à M., 2 chbres, 2 S. de B., cuis. équip., service, garage. 265-45-23.

XXe - RUE PELLEPORT 2/3 Pces + linger. (70 m2), tt conft, imm. réc., balc. s/jard., calme, ensol., [illegible]re de taille, 350.000 F. Mme Piche, 246-72-71.

PARC DE LA VILLETTE (19e), P. à P., imm. 1962, ravalé, 7e ét., tout en façade, vue imprenable sur parc et canal, 2/4 P., 66 m2 + balcon 8 m2, clr, 290.000 F. Tél : 206-82-06. Ag. s'abstenir.

TRIOMPHE [illegible] P. de T. 1930, [illegible] ELEVE, 3-4 P., 135 M2, parking, PARF. ETAT. - [illegible] Delcassé, Tél. : 720-55-52, 56-11.

149, [illegible] Wagram (17e), 5 Pièces, [illegible] 149 m2, immeuble neuf, standing. J.-T [illegible] T : [illegible]-55-25.

PRES HENRI-MARTIN AVENUE RODIN TRES LUXUEUX 7/8 PIECES - 200 M2 Triple ensoleillé, superbes réceptions avec terrasse, 3 salles [illegible] bains marbre, pombreux [illegible] lingerie, chambre [illegible] service, box. [illegible] : [illegible] FRANCS.

[illegible] visiter téléphoner à : Mme DEMOLIS : 266-35-36.

MAIRIE (XIIe), duplex, 18e et 11e ét., terrasse pl. Sud, living dble + 5 chbres, cuis., tt conf. 150[illegible] + 2 park. 790.000. 344-69-42.

Paris Rive gauche

PARIS 13e [illegible] PRIVE BON IMMEUBLE Petit 2 pièces, confort, tel. Prix 170.000 F. - Tél. 225-39-40.

STUDIOS GD STANDING jamais HABITES de 20 à 44 m2. Le CONSTRUCTEUR : [illegible]

Mo MAISON-BLANCHE Cause départ étranger, particulier vend 5-6 pièces, 157 m2, état impecc., situé sud, 3e ét[illegible], piscine, parking. Tél. : 965-13-95.

RUE PRINCESSE Merveill. 3 p., 90 m2 en rez-av., 4e ét[illegible], asc., gde terrasse, poutr. et cheminée. 630.000 F. 650.000 F. Suivant décoration - 265-85-49.

FÉLIX-FAURE [illegible] neuf grand standing, orientation Sud, — Très grand [illegible] m., — Superbe 3 p., 94m2, ét[illegible] élevé.

VIS s/R.-VS : 766-25-32 PROX. CHAMP-DE-MARS beau 4-5 [illegible] à [illegible] Jean FEUILLADE : 566-00-75.

[illegible] BOSQUET, triple réc[illegible], 3 ch., galerie, refait neuf [illegible] Immeuble [illegible] prestige. URGENT. Prix : 1 150 000 F. TEL. : 326-34-50.

Près pl. BRETEUIL, [illegible] dble living av. cheminée, 3 ch., cuisine, s. de bns, dche. chff. cant., 110 m2, h. état, ch. serv., caves, parking, prix : 790 000 F. Pptaire [illegible] 11 bis, r. Valentin-Haüy, 75007. [illegible] T. [illegible]

PROXIMITE MOUFFETARD dans imm. entièrement rénové [illegible] STUDIO [illegible] jolie décoration style habitat. T. [illegible] ou [illegible] le soir.

5e DUPLEX, [illegible] 45 m2 + cave aménag. + jdin privé, 300 000 F. Tél 707-26-36 le soir ou 033-80-72. Agence Blaisenay.

Près [illegible] PARC MONTSOURIS 9e ETAGE PLEIN [illegible] grand balcon, ensoleillement maximum, double exposition. Immeuble neuf excellent stdg 3 p. 76 m[illegible] très bon état. Parking, prix ferme 470 000 F. TEL. : [illegible]-22-62.

MAISON 210 M2 MONGE. grand séjour, 4 [illegible] 4 baies, terrasse, verdure, soleil + possib. appt 120 m2, calme, gd jardin privé. T. ODE. 42-70.

[illegible] HÔTEL PARTICULIER siècle, calme absolu, double living + 1 chambre tout confort, parf. ét., 70 m2, 325-82-66 matin.

CONVENTION immeuble neuf habitables immédiatement 4 et 5 PIECES. Vis. s/pl. 11, rue Robert-Lindet ts les ap.-m. de 14 h. à 19 h. TEL. :

Près Contrescarpe imm. r[illegible] liv., 2 chbres s/jdin, 94 m2. Px 690 000 F. 260-39-11, p. 242.

[illegible] PIECES VAVIN 70 tout confort, px 485 000 F calme. Visite vendredi de 15 h. à 18 h. 11, RUE [illegible]PLAIN ou PROMA[illegible]

PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à partir [illegible] Tél. : 543-73-85, le [illegible]

R. DU BAC immeuble [illegible] 180 m2 plein de charme, parfait état, 1er étage sur cour. Px 750 000. MONTESPORT 544-12-94.

Vo SEINE-NOTRE-DAME copropriété directe, charme de l'ancien avec confort du neuf. 2 pièces : 45 m2 / 2 pièces : 45 m2 / 3 pièces : 88 m2 / 4 pièces : 95 m2. Voir vendredi de 14 h. à 18 h. 17, RUE MAITRE-ALBERT.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER 3 p. SUPER-CONFORT, 100 m2, gar. Prix 1 200 000 F. 734-73-08.

7e, Part. vd charmant 3 Pièces, calme et ensol., Me Ecole-Militaire. Tél. ts les jrs : 705-44-66.

RUE [illegible] 140 m2, 6 [illegible] bains, toilette, [illegible] imm. tt cft. 567-32-68.

2 PIECES [illegible] récent PARIS 15e Tél. 503-39-66

DUPLEX 100 m2 décorés, jardinet privatif Exceptionnel - 465.000 F. 10-12 h-14-18 h : 121, r. Brancion 522-53-10 - 306-15-50

PYR. PARC MONTSOURIS 2 P. 37 m2, impecc., tt cft. [illegible] 3e ét. [illegible] F. [illegible]

7e ARRDT Mo BAC 6/7 P. travaux Prix intéressant. Tél. 233-84-38.

[illegible]CTEMENT SUR [illegible] LUXEMBOURG **TRES BEAU** 4 P. 127 m2 + Balcon Réception sur 2 niveaux, chambres sur jardin intérieur, salle de bains [illegible] Tél. : [illegible]

SUR SQUARE CLUNY MUSEE Pptaire vend direct. bel APPT, entrée, gd living (40 m2), 3 ch., 2 s. de bains, cuis., tt cft, tél., spacieux, clair, plein de charme intér. [illegible] extérieur. - 747-84-88.

Région parisienne

SEVRES [illegible] séj. + 2 chbres sur jardin. Tél. 265.000 F. 825-42-79.

NEUILLY, imm. 74, 4 P., 92 m2, dern. ét., terrasse 25 m2, parking, tél. Prix 975.000 F. - 322-61-25.

ETANG-LA-VILLE, forêt Marly, Part. vd 5 P., 98 m2, [illegible] balcon, dern. ét., parc [illegible] proximité gare 480.000. [illegible] ap. 19 h.

Boulogne, immeuble récent, au 9e étage, asc., sol. + 4 chbres, cuis., 2 bains, 115 m2 + 110 m2 de terrasse, parking : 550.000 F. EUR. 05-55.

SAINT-CLOUD - DUPLEX 5e et 6e ét., ascens. plein Sud, 185 m2 + 2 terrasses, séjour, 3 chambres, garage. - 265-45-23.

VILLE-D'AVRAY dans immeuble neuf en bordure forêt, 4-5 Pièces, 112 m2 + terrasse 16 m2, téléphone, parking. Téléphone : 945-66-75, 14 à 19 h.

LE PECQ, quartier résidentiel : dble liv., 2 chbres, cuis., office, wc, bns, 120 m2 + terrasse de 67 m2. C.B.S., Tél. : 534-40-00.

COURBEVOIE. - Proche Gare, R. DE BEZONS, très beau 2 P., refait neuf, cuisine, wc, bains, avec 27.000 F. - Tél. : 522-45-20.

MONTREUIL-SOUS-BOIS Mo Robespierre. Part. à Part., à vdre ds imm. anc. stud. 19 m2, pl.-pied cour, balc. charg., créd. pos. 38.000. 845-49-29, apr. 18 h.

ST-CLOUD Résid. Grand séjour + 2 chbres, 110 m2, TEL. Parking. 480.000 F. - 825-42-70.

ST-CLOUD, SUR SEINE et VERDURE, CHARMANT 4 P. BALCON parfait état, 4e ét., ASC. 369.000 F. RARE. - 877-96-66.

CHATOU avenue Brimont 5 mn R.E.R. 5 pièces, 110 m2, gd stand., petit imm. p. de t., 2 bains, cuis. éq., ch. serv. 480.000 F. T. 965-20-82. Visite s/place samedi-dimanche, de 14 h à 18 h.

RUEIL LA MALMAISON CALME, VERDURE Séjour dble, 2 chbres, très bien aménagé, cuis. équipée, soleil, 280.000 F. - Tél. 967-43-21.

BOULOGNE Résidentiel Beau duplex récent; séjour, salon, 3 chbres, terrasse plein sud - 603-01-87.

NEUILLY - Gd stand., 6e élevé, soleil, somptueux living, 3 chbres + terrasse, gar., impecc. cable. - [illegible] - 329-33-38.

PLESSIS-ROBINSON Dans belle résidence « le Cèdre », très beau 4 pièces, balcon, parking, tél. 290.000 F + C.F. Vend.-sam. 15-18 h : 4, place Henri-Barbusse.

Province

A vdre SUPERDEVOLUY 05250 stud. 4e ét., nord en copropriété. Ecr. no 6 555, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CANNES, calme, luxe, habitable de suite, 2, 3, 4 pièces. Piscine, tennis. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, 06 LE CANNET.

EXCEPTIONNEL près SAINTE-MAXIME, hameau provençal, site enchanteur, 2 à 4 p., mezzanine, loggia. TERR., 3, rue VEZELAY, PARIS-8e. Tél. : 522-12-18.

URGENT. Propriétaire vend directement dans le « Vieux Nice » 2 pièces confort, 50 m2. Prix total : 100 000 F. Ecrire à ACHILLE LADURELLI, 12, rue Blanche, 75009 PARIS.

NICE CINIEZ RESIDENTIEL Trois pièces dans parc ombragé, entre CONSERVATOIRE MUSIQUE et MUSEE MARC CHAGALL, proche commerces et centre, prestations grand standing, exposition sud, calme, cave, parking couvert. 455.000 F. Mandataire Cabinet Jacques PERDU, 11, rue Halévy, [illegible] NICE - FNAIM.

RABITER NICE-CIMIEZ Juste devant le musée Matisse aux Arènes romaines se termine la construct. d'un petit immeub. de très haut stands compr. 22 appts au milieu d'un vaste parc de 3.000 m2, piscine. Sur place, Le Sérène, 144, av. des Arènes. 06000 NICE. Tél. (93) 81-37-37.

appartements occupés

BONAPARTE PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS RESTE : [illegible] 1 APPT DE 3 PCES et 2 APPTS DE 4 PCES OCCUPES PAR [illegible] AGEES - PPTAIRE S/PL. VENDREDI [illegible] 17 h : **45, RUE BONAPARTE**

12e prox. BOIS VINCENNES Bel imm. 1883 pierre de t. Propriétaire vd PETITS 2 PCES cuis., w.-c., loués à pers. âgées. PRIX MOYEN : 1.900 F le m2. Excellent plac. différé. 325-46-72.

immeubles

A VENDRE EN BLOC, IMMEUBLE ENTIÈREMENT LOUÉ

[illegible] appartements - 2.000 m2 [illegible] : 1972 - très soigné Centre ville-frontière, à proximité immédiate [illegible]

REVENU ANNUEL [illegible] : 300.000 F ENVIRON Accepte [illegible] clients exclusivement. Ecrire n° 7766 « Le Monde » Publicité 5, [illegible] Italiens - 75427 PARIS-9e

locations meublées Demande

Paris

CH. [illegible] ET [illegible] [illegible] REFERENCES. [illegible]

constructions neuves

La résidence le Clos des Vignes Petit immeuble pierre de taille massive au calme du 20e sur [illegible] petite place 3-4-5 P [illegible] quelques [illegible] PRIX FERMES [illegible] DEFINITIFS [illegible] en NOVEMBRE 77 Visite [illegible] jours, [illegible] 14 à 19 h, fermé [illegible] mardi [illegible] mercredi : 75-77, rue des Vignoles, Paris-20e TREVAL : [illegible]

10e - PRÈS GDS BDS 16 [illegible] 14, [illegible] PETITES-ECURIES [illegible] immeuble de caractère Prix ferme et définitif [illegible]

Actuellement di[illegible] 2 APPTS DE 2 [illegible] et 3 APPTS DE 3 PIÈCES

Bureau s/place samedi 11 h à 17 h. [illegible] vente : SEICAP, 113, [illegible] PA[illegible]

bureaux

EUROPE Gd bureau, imm. conft, téléph. 1.500 F mensuels. — 367-22-00.

1 A 20 BUREAUX 15 quartiers Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT, 293-45-55.

A LOUER 21, rue Cambon, 75001 PARIS 60 m2 en REZ-DE-CHAUSS. CONVIENT POUR Architecte, Bureau d'étude, Salle d'exposition, etc. Tél : 504-08-50 DOMICILIAT. - TÉL. - SECR. Frais TELEX 100 F/mois APEPAL - [illegible]

8e - MONCEAU - 280 m2 Réception + 10 bureaux, [illegible] tél. PREBAIL, 260-30-62.

fonds de commerce

Recherchons [illegible] fonds [illegible] quartier très passant. 325-95-77.

[illegible] vends café-alimentation-journaux [illegible] usine. Tenu 12 ans. Très bon rapport, loyer modéré. Beau logement, jardinet. T. 428-13-13 [illegible] 20 h.

Cause [illegible] particulier vend CREIL Emplacement 1er [illegible] Rue principale CHEMISERIE, bout. mod. 41 m2 +s-sol+logt 3 p., cuis., toilette. 220.000 F. — (15-4) 455-02-24.

hôtels-partic.

TRES URGENT. Ch. hôtel particulier, en tte pté centre Paris, 300 m2 environ + jardin. Tél. 076-02-63, de 9 à 12 heures.

VERSAILLES DES [illegible] [illegible] pièces [illegible] confort. 322-45-52.

MOULIN DE LA GALETTE Voie privée ds le [illegible]rd., charm. [illegible] part. 175 [illegible] + terras., vue Paris. Part. ét [illegible] 12 h.

LE VÉSINET - CENTRE [illegible]ent HOTEL PARTICUL. parfait [illegible], récept., 4 chbres, bains, tt confort, garage [illegible] [illegible]din [illegible] AGENCE de la [illegible] LE VESINET - [illegible]

locaux commerciaux

A louer, [illegible] (Vaucluse), 25 km Avignon, [illegible] usine, surface couverte 3.100 m2 sur 8.300 m2 de terrain clôturé. Idéal pour petite usine ou dépôt régional. Ecr. n° 6.556, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Quartier Marais, propr. vd ou loue local 350 m2 + 3 parkings. Tél. 770-82-98, heures bureau.

Voir la suite de notre immobilier en page 34

demandes d'emploi

[illegible] Formation Professionnelle pour adultes [illegible] EMPLOIS [illegible]

AIDES-COMPTABLES

connaissant dactylo, disponibles immédiat[illegible]. Tél. : [illegible] 82 ou [illegible]

POSSIBILITE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DU SALAIRE.

J. H., 24 ans, bonne présentation recherche place stable **CHAUFFEUR DIRECTION** ne regardant pas heures travail. Bon salaire. Libre suite. Ecr. GRANIER Joël, 2, r. [illegible] PARIS.

TRANSPORT CADRE SUPERIEUR 45 a., 20 a. exper. transit douane comptable, format. [illegible] exper. Financière [illegible] recherche Création de poste transport C.P.M.E. Libre de suite. J.-P. DONOT, 25, rue de Moscou, Paris-8e.

INFORMATICIEN 40 ans, 10 années d'expérience en organisation de services sur div. mater. de gestion, cherche emploi de chef de serv., suites d'une entreprise désirant utiliser un système conversationnel. Ecr. André Nicolas, 97, r. Damrémont, 75018 Paris ou 255-80-27.

H. 27 a., dég. O.M., 4 a. d'enseign., directeur des ét., chercherait orientat., inscrit Centre class. journalistes et à la rubrique rédact. ASFORED, ch. situat. écr. M. KOSKAS, 11, r. Maubianc (15e). Tél. 531-55-93.

H., 22 a., rech. poste concepteur graphique, diplômé école sup. Estienne arts, industr. graphiq. B.T.S., express. visuelle. Ecr. à M. Benoyton Christian, 8, r. des Mûriers, 75020 Paris. 366-73-71.

CADRE, 38 ans, 8 ans d'exper. ENTREPRISE MARITIME spécialisé : contentieux marit., container, gest. matériel, rech. poste responsabilité Paris ou province. Etud. ttes propositions. Disponible suite. Tél. 852-89-52.

Dame, 38 ans, recherche emploi à mi-temps région Ouest : Nanterre-Rueil. Ecr. n° 6.583 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

J.H., 30 a., lic. social., niveau lic. auxiliaire, exper. bancaire et cab. comptable, étud. ttes prop. Ecr. à T 000.478 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur (2e).

Caisse F., excell. présent., dyn., excell. rédactr., angl., ch. poste collaboratr. mi-temps jeune, presse, édit., art., relat. publ., couture. Ecr. à 1.628, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPERIEUR MARKETING PUBLICITE [illegible] Solide expérience acquise en agence publicité : biens équipement, distribution produits gd public, maîtrise parfaite, techniques communication et média. Habitué à réagir vite à s'adapter à une situation donnée, ayant l'esprit d'équipe, capable de faire progresser une entreprise, rech. dialogue avec UNE ENTREPRISE, UN PATRON, UNE EQUIPE. Libre rapidement. Ecrire pour R.V. à X. FRANCOIS, 11, rue Bailly, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, qui transmettra.

Secrétaire comptable expérimentée cherche place stable, près gare de Lyon ou banlieue S.-E. Ecr. n° 6.581, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 25 ans, bonne culture gén. licencié lettres, angl. courant, ch. emploi dans maison édition ou en rapport. Ecr. n° 6.587, « le Monde » P. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

Secrétaire sténodactylo, 15 ans exper., ch. place stable Gennevilliers et alentour. Ecr. à Jacqueline Mamaska, 14 B, rue Marcel-Cachin, Gennevilliers 92230.

Ch. pl. EMPLOYEE de BUREAU mi-temps hot. esp. Poste imm. Dabvisson, 13, rue Lazarine, appt. 410, Villejuif 94800.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collaborateur vd SIMCA 1307 S, 1977, 9.000 km., bleu mét., parebrise triplex. teinté, appuis-tête, int. velours, équip. pour radio. Prix 28.500 F. — Mme PARIS, téléphoner après 19 h. 958-68-83.

Person. cause vend R 5 TL mi-avril 1977, bleu métall. Prix [illegible]ress. Disponible mi-octobre. 8.500/9.000 kilom. à cette date. Téléphone : [illegible] poste 415. Domicile 237-34-54.

[illegible] A PLU[illegible] COUPE FIAT 128 [illegible]300 SL 1973 Très bon état. Avec 2 500 F Tél. : 520-[illegible]

PART. vend W[illegible] 60 000 km, 1973. Tél. 765-25-57. Après 19 heures.

12 à 16 C.V.

Vd 604 1977, de direction, B.A. peint. métall., toit ouvrant. Pos[illegible] crédit. [illegible]

DAT[illegible] Z 2 + 2, gris métall[illegible] 28.000 km., vrai[illegible] exceptionnelle. M. [illegible] MONT. 534-57-70, 9 h. 30 à 12 h.

A vendre 404 [illegible] année 1966, pulsa. 9 CV, amortisseurs refaits, parfait état carrosserie et intérieur. Prix 2.300 F. — Téléph. 920-85-46, à partir 18 h.

+ de 16 C.V.

B.M.W. 630 CS 77 14.000 km. — Téléph. 945-14-62.

SETA - 324-41-85 RARE ROVER 3500 B.A.-B.M. DISPONIBLE : LAND ROVER 88 Diesel.

divers

MERCEDES BENZ NEUF et OCCASION **EURO-GARAGE** Concessionnaire 73/77 Av A. BRIAND Montrouge 735.52.29

B.M.W OCCASIONS 316, 320, 520, 525, 528 [illegible] expert 77, peu roulé, garanties AUTO-PARIS XV, tél. 532-69-95, 63, rue [illegible]

box-parking

A [illegible] parkings OPERA. Concession 25 ans. Prix [illegible] Tél. 324-07-15.

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP

Exposition voitures SÉLECTIONNÉES 80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

ALFA ROMEO

[illegible] leasing. Pièces détachées. [illegible] disponibles immédiatement.

SFAM-France

[illegible] Courcelles. 75008 [illegible] Tél. 292 02 50 40 ter, a[illegible]n. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

	La ligne	T.C.
OFFRES [illegible]	[illegible]	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	[illegible]	5,72
IMMOBILIER	[illegible]	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	[illegible]

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

pavillons

BOURG-LA-REINE, [illegible] métro. 10 P., garage, ch. Jardin. Prix : 300.000 F. RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-58.

Maurepas, coquet pavillon, [illegible] avec cheminée + 3 ch., gar., jard., tél. Libre à la vente. Prix total : [illegible]000 F. Tél. : 050-28-15.

ISLE-ADAM. Bord forêt, part. vd pav. (1973) 4 P., 87 m², jard. 200 m². possib. prêt C.C.F. M. STEUX. (37) 46-02-26, le soir.

PR PONTOISE Verdure Pavillon 72. Séj. dble, gde cheminée, 2 ch., c., bns, 2 wc, rangements, gar. atten. Jardin, cliff. gaz, tt cft, pft état. 40 mns. DEFENSE par A-15 297.000 F+28.000 F Crédit foncier. Tél. : 465-82-94

VILLEBON-SUR-YVETTE 3, r. des Bouleaux Reste 2 pavill. plain-pied. Séj. + 4 ch., s. d'eau, cuis., cellier. Jardin. Vis. samedi, dimanche de 15 à 18 heures. — 989-31-74.

MEUDON Constr. 1977 Terrain 262 m2. 4/5 pces, gar. Bon état général. Px 375.000 F. Tél. OTIM 626-08-07

PLESSIS-ROBINSON pavillon ntf, 6 p., 2 bns, garage, jardin, calme, prix : 330 000 F. TEL. : 661-10-61.

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrète.

maisons de campagne

CARACTÈRE

ALLIER, ds bourg pittoresque ts comm., travers. par rivière, maison typiquem. **8 p.** dép. ntl., gran. cave, gar., jard. clos 820m², e., tél. br.

PRIX 95.000 F

POSSIBILITE CREDIT 80 [illegible] PROGECO, 11, aven. Stalingrad, 03 - Saint-[illegible]-sur-Sioule. 15 (70) [illegible]-46.

Sl Ian Ouest PARIS, part. vd très jolie maisonn., tt cft., état part. 200 m² hab. immédiat., jard., charmant. Px (us). 720-03-89, h. b.

Limite Yonne près Courtenay-45 dans sd domaine : piscines, tennis, voile, golf, pêche, partic. vend studio duplex tout confort. Tél. : 328-83-83.

130 km PARIS

Autoroute région Lillers. Maison de campagne restaurée, cuis., séj., petite chambre, salle d'eau, w.-c., [illegible], confort gaz, 1.200 m² [illegible], parfait état. [illegible] 160.000 F. Visible le [illegible] 22 octobre 1977. S.A. Indicateur Vendômois, 41100 [illegible] T. [illegible]

Près Carpentras, gde maison anc. de style, cour. hab. de ste calme, air Ventoux. Ts comm. 250.000 F [illegible] N° 7.800. le [illegible] P.. r. [illegible]

villas

L'ORDINATEUR [illegible] **L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'off. que vous recherchez parmi celles de professionnels agréés **F.N.A.I.M.** PARIS [illegible] 120 [illegible] AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite. **LA MAISON DE L'IMMOBILIER** [illegible] 27 bis 75017 [illegible] 622-02.

COTE D'AZUR Cause urgence part. vend sous valeur, villa neuve 7 P. Vue mer, curieux s'abstenir. Tél. (94) 68-02-51, H. B. M. DURIF.

CHELLES-LE-PIN (77) Quartier résidentiel 14f, route de Clave **22 km CENTRE DE PARIS** VILLA sur 4.300 m² de terrain. Possibilité piscine, tennis. R.-de-ch. : hall d'entrée, cuis. aménagée, double-living, salon, bureau, w.-c., 2 terrasses. 1er ét. : 4 ch., dressing-room, grande salle de bains, w.-c., chauff. central. Téléph. Sous-sol. [illegible] F. Tél. [illegible]

propriétés

A [illegible] vue sur mer [illegible] praniable, gde mais. + [illegible]. Terrain 1.000 m². Séjour 100 m², 7 ch., [illegible] central. 670.000 F. Ecr. n° 6.582, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

65 km PARIS. 35 mn aut. Ouest, part. à part. vd superbe propriété de caractère sur 4.000 m de dépend., piscine, chauf., 200 m² habit., séj. 100 m², av. cheminée centrale, 5 ch., 2 s. bns., cuis. équip., état impec. sans aucuns frais. Px. 1.100.000 F. Tél. sur-mesure au (16-22) 32-38-42 et samedi ttte la journée (16-22) 32-77-35.

25 km OUEST PARIS Presbytère XVIIIe restauré, 7 P., état neuf, petit jardin clos murs. 650.000 F. 975-66-89.

SOLOGNE. A vdre bons territoires de chasse de 10 à 100 ha avec possib. étang. Prix intéress. Tél. matin de 9 à 11 h. : (15-38) 65-00-58.

Proximité **PONT-L'EVEQUE** Très beau lot d'herbages 50 ha et 20 ha de bois. Chalet normand et bâtim. - (Belle situation.) Libre. S'adr. à M. MABILLE Administrateur de Biens 14100 LISIEUX. - Tél. : 61-09-22.

DEAUVILLE MT-CANISY Maison 10 p. Sur 2.400 m2. Prix : 380.000 F. INTERCONSTRUCTION 604-51-07

Près GISORS Belle demeure ancienne pierre. Hall, séj., salon, salle billard, cuis., 5 chbres, 3 bains, tt cft. Maison gardien, dépend. Joli parc 5.000 m2, nombreux arbres. Px 1.260.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, rg Cappeville, à GISORS Tél. : (16-32) 55-06-20

PR DE BEL. DEMEURES DS **LE LUBÉRON** MAS restauré dans 1 ha bois, 1 gd séjour + gd salon, 3 ch., s. de b., terrasse. Px 650.000 F. MAISON de caract, ent., rest., séj., salon, 6 ch., 2 s. de bns, ch. centr., terrasses, garages, jdins, surf. hab. 240m², 800.000 F. MAS de caract. partiel. restaur., ds site unic., tres possibl., eau, électr., tél. +6 ha. Px 900.000 F. AGENCE SAN PEYRE 84560 Ménerbes. T. (90) 72-22-81.

PROP. HAUTE-PROVENCE CAUSE URGENCE SUIS PRET à brader 300.000 F PROPR. VALEUR 450.000 F., site enchanteur, village classé. Téléph. 460-04-84.

manoirs

Morbihan : beau manoir XIXe, 8 pièces, bon état, dépendances, beau parc 4,50 ha, rivière. PROX. RENNES (35) : petit château parf. ét, 25 ha parc, bois, étangs, terres. Bretagne : Perros-Guirec. Joli manoir XVe-XVIIe, 7 p., grand confort, maison d'amis, 1 ha. Anjou : manoir XVIe classé, très grande qualité, 7 p., maison d'amis, grand confort, vue, tennis, piscine, parc 4,5 ha. FORETS ET MANOIRS DE FRANCE, 35500 VITRE. Téléph. (99) 75-23-98.

REGION MONTARGIS [illegible] DES XVIIIe ET XIXe CADRE EXCEPTIONNEL 10 p., tt conft, dépend., 20 ha, rivière, étang. Michel à Reyl, 6, rue Greffulhe (8e). 265-90-65.

PETIT MANOIR NORMAND JOLI SITE CALME 2 h. Paris, 40' Deauville, [illegible] clos, beaux arbres, énorme caractère. Prix 370.000 F à débattre. [illegible] ou [illegible] 63-15-24.

ENTRE SAINT-GERMAIN et MAISONS-LAFFITTE Dans village près forêt BEAUX TERRAINS BOISES de 700 à 1.100 m2, [illegible] viabilités. PRIX TTES TAXES COMPRIS DE 270.000 F A 350.000 F AGENCE DE LA [illegible] LE [illegible]

domaines

Région Centre : 95 ha de terres labourables, dont 50 drainés d'un seul tenant en plateau, loués avec bail à long terme (exonérations fiscales). Prix : 1.320.000 F. S'adresser à S.C.P., J. et J.-M. PINTON, notaires associés, 23202 BONNAT. T. (55) 68-11-54.

Immobilier (information)

Vous cherchez un appartement?

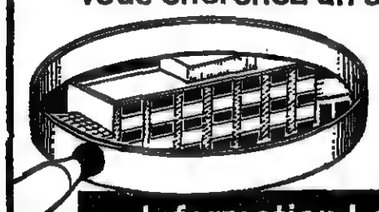

nous savons où le trouver

Information Logement
525.25.25
Centre Etoile 49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25

Centre Nation 45, cours [illegible] Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Un [illegible] 40.000 appartements et pavillons neufs à [illegible]

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie [illegible] et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la [illegible] Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne [illegible], la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et [illegible], le Ministère Général des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, [illegible] associés.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCA[illegible]RES
r. la [illegible] Mo Opéra.
rue [illegible] Mo Alésia.
[illegible] abonn 310 F. [illegible]

Propriétaires de logements anciens ne louez [illegible] à la [illegible] vos [illegible] auprès [illegible] de l'A.N.A.H [illegible] à un spécialiste.

M.L.L.
[illegible] bd Félix-Faure, 93-St-D[illegible] 822-71-68 DEVIS GRATUIT

maisons individuelles

MEULAN 40 KM. A 13,30 mn Paris-St-Lazare : 16 maisons individuelles 4 et 5 pièces sur terrains de 700 à 1.300 m². Construction traditionnelle.
PRIX [illegible] DEFINITIFS à la réservation à partir de 420.000 F. Pour renseignements et [illegible] du [illegible] au [illegible]

terrains

LYS-CHANTILLY. [illegible] terrain d'angle à [illegible] de 6.300 m², façade 120 m. Prix : 220.000 F. Tél. (15) [illegible]

KERJOUANNO Presqu'île de Rhuys (Morbihan) Part. vend TERRAIN à BATIR 704 m2, 100 mètres de la mer, 40.000 F tous frais compris. Tél. 062-51-14

MEUDON-BELLEVUE Résidentiel Surface 422 m2 (Cos 040) avec permis de construire. Prix : [illegible] F.

TERRAIN A BATIR Paris, [illegible] parc boisé, 2 terrains de [illegible] m2 environ, vue exception [illegible] F chacun T. [illegible]

chasse-pêche

A vendre NORMANDIE PECHE à TRUITE sur 2 rives, passage 400 m, avec terrain 8.000 m². Px [illegible] F. Ecr [illegible] P.B.O. (S. P. 91, [illegible] Longueville-sur-Scie.

fermettes

[illegible] Paris-S., [illegible]

FERMETTE GATINAISE
séj., [illegible], 2 ch., grandes dépend., surf. au sol 170m², pier. tuiles de pays, eau, élec., tél., DANS 3.870 M2. PX 115.000 F. ROCHET, 5, rue du Longeard, 45200 Montargis. 15 [illegible] 85-15-57

LA CHARRETERIE
à 5 km de SULLY-SUR-LOIRE (Loiret), sortie gros bourg tous commerces, bien en calme, pêche, [illegible], SPLENDIDE CORPS DE FERME EN FER A CHEVAL SUR 1 HA attenant construct. pierres, tuiles pays, comprenant habitation principp., séjour [illegible] poutres apparentes, cheminée, cuisine + 2 pièces, s. d'eau, w.-c., beau grenier à aménager, en retour anciennes écuries boxes à chevaux, bergerie, grange, eau, électricité force branchées. Prix total 219.000 F Traite avec 40.000 F cpt. Long crédit. LES PEUPLIERS, Relais Miet, 5 km Sud N 7 MONTARGIS (6. P. 91). TEL. 15 (38) 85-22-72 [illegible] à h : 15 [illegible]

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

LE PREMIER ATTERRISSAGE DE CONCORDE A NEW-YORK

C'est le silence qui a fait le plus de bruit...

De notre envoyé spécial

New-York. — M. Jimmy Carter n'aura pas eu besoin de requérir la 82e division aéroportée pour ouvrir la voie à Concorde, comme le lui avait malicieusement suggéré M. Hugh Carey, le bouillant gouverneur de l'Etat de New-York. Lorsque l'avion supersonique [illegible] France et [illegible] British Airways a pointé son grand nez dans le ciel mouillé de Long-Island le mercredi matin 19 octobre, il n'y avait pas le moindre riverain sur les pistes de Kennedy Airport pour faire, contre lui, rempart de son corps...

Ni contestataires, ni admirateurs, ni curieux aux abords des pistes. Des forces de police seulement, prêtes, avec [illegible] voitures-grues, à dégager [illegible] d'accès aux aérogares. Une douzaine d'hélicoptères font cortège à Concorde lorsque le commandant de bord, [illegible] Franchi, [illegible] à 11 h. [illegible] à [illegible] Airport, après [illegible] heures quarante-cinq de croisière transatlantique ; c'est l'indifférence...

« A Washington-Dulles, c'était autre chose lorsque, le 24 mai 1976, Air France et British Airways ont inauguré leurs vols réguliers, commente un observateur. *Une vraie kermesse. Des milliers de personnes s'étaient déplacées en famille pour suivre l'événement.* » Rien de tel à Kennedy Airport. Au pied du terminal de Pan Am, un homme seul avec une pancarte en sautoir : *« Bienvenue, Concorde, New-York a besoin de toi ; tu as besoin de New-York. »* [illegible] riveraine acquise aux vertus de l'avion supersonique lui saute au cou

Le pincement de cœur

Pendant ce temps-là, Concorde gagne, sous bonne escorte, le hangar 17, à l'écart de la zone centrale. Pour les photographes. Il marque un arrêt devant les portes coulissantes. Puis un tracteur le tire à l'intérieur, à l'abri des regards. *« Pour des raisons de sécurité »*, précise Air France. Pas de parades inutiles sur l'aire d'atterrissage. L'avion supersonique a le triomphe modeste.

L'équipage, qui a eu *« un petit pincement de cœur »* lorsque Concorde a touché terre, vient s'expliquer. [illegible] essayé de [illegible] bruit à [illegible], assure M. Franchi. [illegible] sont attentifs à ce qui se dit et [illegible] sur le bruit [illegible] l'appareil [illegible] navigante

(Dessin de PLANTU.)

conseillent d'« [illegible] grandes [illegible] » : [illegible] seront une [illegible] surprise. Et de [illegible] en un [illegible] : *« Nous serons [illegible] pour [illegible] riverains. »*

Les riverains, justement, ne se [illegible] guère manifestés, [illegible] qui avaient promis [illegible] « [illegible] spontanément [illegible] milliers sur [illegible] pistes [illegible] Kennedy Airport [illegible] cas [illegible] malheur ». Maintenant que l'irréparable semble [illegible] [illegible], Mme [illegible] Romney, présidente [illegible] la « [illegible] d'urgence [illegible] arrêter le supersonique », réunit la presse [illegible] une salle de l'aérogare centrale. Entourée [illegible] une vingtaine de porteurs de [illegible] elle ne [illegible] pas : *« Nous* [illegible] *réussi à arrêter* [illegible] *Vietnam* [illegible] *Richard Nixon du pouvoir, nous parviendrons à bannir Concorde du ciel américain. »*

Changement de tactique : [illegible] riverains vont faire un [illegible] à l'Administration [illegible] [illegible] (F.A.A.) pour avoir omis depuis [illegible] [illegible] publier des [illegible] supersonique comme l'y obligeait [illegible] du Congrès. *« Pour cela, nous* [illegible] *dollars*, affirme Mme [illegible]. *Nous* [illegible] *quart* [illegible] *New-York. »* Aux éventuels souscripteurs, [illegible] promet que ces [illegible] impôts. [illegible] apparaît déjà comme l'avocat [illegible] cause [illegible].

Avant de [illegible] ses [illegible] reconnaissance, Concorde a dormi sa première nuit à New-York dans un hangar en bout de piste. Une [illegible] qui [illegible] plus tout à fait une [illegible] en quarantaine.

JACQUES DE BARRIN.

LA DIRECTION D'UTA DÉNONCE LE CARACTÈRE ABUSIF DE LA GRÈVE ANNONCÉE PAR SON PERSONNEL NAVIGANT

C'est avec une vigueur inhabituelle que la direction de la compagnie aérienne U.T.A. vient de dénoncer la grève de ses navigants techniques, prévue [illegible] mercredi 19 octobre à 0 heure au samedi 22 octobre à minuit. En effet, les syndicats de cette catégorie de personnel contestent les effets du plan Barre, qui a institué un blocage et un freinage des rémunérations les plus élevées.

Dans un communiqué, la direction *« dénonce avec vigueur le caractère abusif d'un tel ordre de grève fondé sur une revendication en contradiction avec les dispositions du plan Barre »*. Elle rappelle que les salariés dont la rémunération a atteint ou dépassé, pour l'année 1976, 288 000 francs ne peuvent gagner davantage en 1977. Ceux dont la rémunération de 1976 s'est située entre 216 000 et 288 000 francs bénéficieront d'une augmentation seulement égale à la moitié de la hausse du coût de la vie.

La direction précise que les salaires des quatre cent un commandants de bord, pilotes et mécaniciens d'U.T.A. se sont échelonnés, en 1976, de 162 000 à *528 000 francs pour une moyenne* de cent quatre-vingt jours de travail, y compris les repos en escale. Soixante-treize de ces navigants sont touchés par le blocage légal : quatre-vingt-dix, par le freinage ; et deux cent trente-huit verront leur rémunération progresser conformément aux accords en vigueur.

Le communiqué conclut : *« U.T.A. s'interroge sur le fait qu'elle est la seule compagnie française visée par l'ordre de grève, alors qu'elle applique la loi exactement comme les autres compagnies aériennes et ne dispose à cet égard d'aucune marge de discussion. »*

Le R.E.R. dans son entier le 8 décembre

Cinquante-sept stations sur un réseau de 92 kilomètres

Le [illegible] décembre prochain, M. Valéry Giscard d'Estaing inaugurera la grande ligne régionale de la R.A.T.P., la jonction [illegible] lignes [illegible] (Nation-Boissy-Saint-Léger) [illegible] Ouest (Auber-Saint-Germain-en-Laye) du Réseau [illegible] régional. Le prolongement de la branche [illegible] du R.E.R. jusqu'à la ville nouvelle de [illegible]-la-Vallée (Seine-Saint-Denis) et le raccordement [illegible] la liaison Est-Ouest de la ligne [illegible] Sceaux prolongée jusqu'au Châtelet, seront également mis [illegible] le [illegible] jour. Ainsi, un véritable [illegible] régional de 92 kilomètres [illegible] par cinquante-sept stations sera mis à la disposition des usagers de l'Ile-de-France.

A [illegible] projet aura nécessité [illegible] simultanée de plusieurs grands [illegible] aujourd'hui [illegible] cours d'achèvement : [illegible] percement des tunnels [illegible] les stations Auber et Nation pour le R.E.R., Luxembourg et Châtelet (pour la ligne [illegible] Sceaux), l'aménagement de deux [illegible] Halles [illegible] Gare-de-Lyon, [illegible] prolongement [illegible] la [illegible] du R.E.R. jusqu'à Noisy-le-Grand [illegible].

Le [illegible] entre Auber et Nation est long [illegible] kilomètres, [illegible] travaux [illegible] ont [illegible] en janvier [illegible]. Ils auront coûté 1 milliard 300 [illegible]. La liaison est équipée de deux stations : Gare-de-Lyon et Châtelet-Les Halles.

La plus grande du monde

La [illegible] Luxembourg-Châtelet est longue de [illegible] kilomètres. Après [illegible] station Luxembourg (rénovée pour la circonstance) [illegible] ligne passe [illegible] [illegible] la ligne de [illegible] n° 10 (Auteuil-Gare d'Orléans-Austerlitz), la voie S.N.C.F. Austerlitz-Orsay, la [illegible] (la voûte est à 18 mètres sous le lit [illegible] fleuve). [illegible] [illegible] la R.A.T.P. à [illegible] l'ouvrage en [illegible] souterrains à voie unique depuis le carrefour Saint-Michel-Saint-Germain jusqu'aux ouvrages de raccordement de la station Châtelet.

La [illegible] Châtelet-Les Halles [illegible] la plus grande [illegible] de métro du [illegible]. Elle [illegible] (340 mètres, large de 79. Elle [illegible] 7 [illegible] 14 pour la R.A.T.P., 3 pour la S.N.C.F.). La station sera la [illegible] plaque [illegible] l'interconnexion qui [illegible] permettra aux trains de la [illegible] nord de la S.N.C.F. [illegible] circuler sur le réseau R.E.R.

Au-dessus, une salle d'échanges de 2 hectares (un hectare réservé au public, [illegible] aux locaux techniques) [illegible] la correspondance avec la ligne 4 (Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt), la ligne 1 (Vincennes-Neuilly), la ligne 7 (Porte de la Villette-Mairie d'Ivry) [illegible] la ligne 11 (Châtelet-Mairie des Lilas). Elle [illegible] équipée [illegible] 52 escaliers mécaniques [illegible] trottoirs roulants. Le revêtement des [illegible] servira également à indiquer les directions : ocre dans un sens, bleu dans l'autre. En 1982, la station Châtelet [illegible] 80 000 usagers à [illegible] pointe.

La [illegible] de Lyon [illegible] un ouvrage commun S.N.C.F.-R.A.T.P. [illegible] comprend 5 niveaux : au [illegible] inférieur, la station R.E.R. à [illegible] voies ; plus haut, la station S.N.C.F., mise en service en 1980. La liaison entre les niveaux est assurée par 44 escaliers mécaniques.

La branche est du R.E.R., qui sera mise en service le 8 décembre, est longue de 8,5 kilomètres entre Fontenay-sous-Bois et son terminus provisoire Noisy-le-Grand-[illegible]. Elle [illegible] équipée [illegible] quatre stations : Val-de-Fontenay, Neuilly-Plaisance, Bry-sur-Marne et Noisy-le-Grand - [illegible] d'Est. Ultérieurement, cette ligne sera prolongée jusqu'à T[illegible]y.

M.-C. R.

● *La Swissair commande quinze DC-9-80.* — Le conseil d'administration de la Swissair a décidé de commander quinze avions américains DC-9-80, le plus récent appareil de la série des DC-9, a annoncé le mercredi 19 octobre, la compagnie aérienne helvétique.

Ces appareils [illegible] livrés de mars 1980 à [illegible]. Durant la période intérimaire, la Swissair [illegible] l'acquisition de [illegible] DC-9-51. — *(A.F.P.)*

Une révolution
Hôtel Colbert
Alfa Sud : 5

ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

Une révolution tranquille

(Suite de la première page.)

Cette notion d'environnement comprend non seulement les espaces naturels, la flore et la faune, mais aussi les conditions de vie des populations avoisinantes, rurales ou urbaines.

Cette étude est large ; elle comprend une description du milieu tel qu'il se présente avant le projet, une évaluation des incidences *prévisibles, et des* mesures éventuellement nécessaires pour limiter ou compenser les effets négatifs sur l'environnement. Elle est importante parce qu'elle oblige l'*aménageur* à se *préoccuper* des conséquences du projet sur l'environnement dès sa conception, afin d'aboutir à une justification *a posteriori*.

L'étude d'impact engage le maître d'ouvrage et sa responsabilité : la bonne solution exclut de laisser les aménageurs s'en remettre à une conscience extérieure du soin de se préoccuper de l'environnement. La bataille que nous menons sera gagnée lorsque les préoccupations d'environnement auront pénétré chacun des bureaux techniques, lorsque tout ingénieur qui conçoit un projet, public ou privé, les prendra en compte comme l'une des contraintes essentielles au même titre que les contraintes de coût ou les données topographiques d'un terrain.

La solution n'est pas d'installer à côté de chaque aménageur, un gendarme vert : la solution n'est pas, pour le ministère chargé de l'environnement, de développer une stratégie d'opposition et de refus : notre rôle n'est pas de créer ces blocages administratifs qui conduisent davantage à la paralysie qu'au progrès recherché.

Le mécanisme mis en place me paraît le plus simple, le plus efficace ; chaque projet important doit faire l'objet d'une étude d'impact : le décideur, ainsi éclairé, peut soit accepter le projet tel qu'il est, soit demander des études complémentaires, soit demander que telle ou telle variante soit étudiée. Ainsi pourra-t-on exiger telle amélioration nécessaire ou faire étudier d'autres projets au vu de l'étude.

Quant au rôle de *mon ministère*, il est essentiel ; il ne s'agit pas de mener une sorte de combat permanent et public avec d'autres autorités à compétence technique, mais bien de rechercher dans une coopération étroite l'efficacité des résultats.

Le ministre de l'environnement dispose de pouvoirs psychologiques et juridiques : chacun peut désormais user de son initiative pour qu'il se saisisse de tel ou tel projet. Son avis, donné aux autres ministres, pèse d'un poids de plus en plus grand, souvent décisif, comme on a pu le voir dans certains exemples récents.

S'il le faut, il peut utiliser les prérogatives qu'il tient de la loi en matière de protection de sites ou de monuments historiques.

Dans cette révolution tranquille, les associations ont un rôle irremplaçable à jouer. Il nous faut, avec elles, avec les élus, à développer l'information du public clairement et en temps utile.

Déjà, il ne pourra plus y avoir de décision clandestine, et l'étude d'impact sera l'un des moyens de cette information : elle sera jointe à toute enquête d'enquête publique ; elle pourra, dans tous les cas, être consultée.

Mais il nous reste à améliorer cette procédure d'information en la adaptant à chaque consultation [illegible] parfois insuffisante ; mais, pour les grands projets, il faut davantage : auditions publiques, conférences de presse, réunions d'explication. C'est dans ce sens que je vais prochainement des propositions au gouvernement.

Chacun peut voir le chemin parcouru et les progrès accomplis. Dans cette « guerre de vingt-cinq ans » dont a parlé le président de la République, l'armée dont nous disposons, tout bien [illegible] Français d'améliorer leur cadre de vie ; nous en avons désormais les moyens juridiques ; il nous à notre génération qu'il appartient de faire entrer dans les faits cette nouvelle conception.

MICHEL D'ORNANO.

Hôtel Colbert de Villacerf

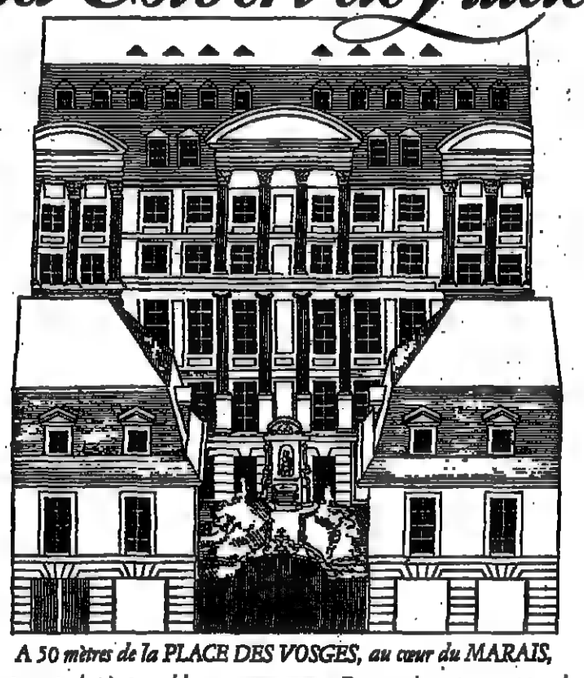

A 50 mètres de la PLACE DES VOSGES, au cœur du MARAIS,
42 appartements de très grand luxe.
Du studio aux 6 pièces duplex, Hôtels particuliers...
20, avenue Franklin Roosevelt
Bureau de vente sur place tous les jours sauf mardi et mercredi de 13 h à 19 h
23, rue de Turenne ou tél. 272.21.07.
75008 PARIS - Tél. 225.51.11.
GRETHAM

ÉCONOMIE - SOCIAL

BANQUE

LES CAISSES D'ÉPARGNE DEMANDENT UN RELÈVEMENT DE LEUR TAUX D'INTÉRÊT

L'Union nationale des caisses d'épargne de France (U.N.C.E.F.) a demandé aux pouvoirs publics de relever avant la fin de l'année le taux de rémunération des livrets A et B — fixé depuis deux ans à 6,50 % — en y ajoutant une prime de fidélité de 0,75 % à 1 %. Elle voudrait que lui soit offerte la *possibilité de délivrer des livrets* « à terme », dont la rémunération serait fonction de la durée des dépôts.

MM. Edmond Bischoff et Claude Pellat, président et vice-président de l'*U.N.C.E.F.*, ont fait valoir d'autres revendications, telles que l'insertion des caisses d'épargne dans le réseau qui distribue l'aide personnalisée au logement (jusqu'ici réservée au Crédit foncier et au Crédit agricole) et dans celui du livret d'épargne manuel. Ils ont réclamé, enfin, un relèvement de 0,75 à 1 % de la marge brute prélevée sur les dépôts pour assurer le fonctionnement des caisses.

FONCTION PUBLIQUE

Le déplacement d'office d'un inspecteur du trésor relance la polémique sur l'obligation de réserve

M. Philippe de Reilhan, inspecteur du Trésor à Saint-Hippolyte - du - Fort (Gard), a été mis en demeure de voir notifier son *déplacement* d'office à la *trésorerie principale de Vernon* (Eure), indique, dans un communiqué du 19 octobre, le bureau national du syndicat, qui s'est constitué en faveur de ce fonctionnaire, et qui est composé des syndicats nationaux du Trésor (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et C.F.D.T.). M. de Reilhan avait été traduit devant un conseil de discipline présidé par un magistrat, pour avoir, selon le ministère de l'économie et des finances, « *manqué à l'obligation de réserve* » : l'inspecteur du Trésor avait, lors des dernières élections municipales à Saint-Hippolyte-du-Fort, signé de son nom et prénoms, un tract en faveur d'une liste d'union de la gauche.

La C.F.D.T. avait fait le rapprochement entre [illegible] de M. Michel Durafour, secrétaire d'Etat, directeur général de la fonction publique, lors du colloque « Economie et libertés », le 19 septembre. Rendant compte de ce colloque, *le Monde* du 29 septembre, écrivait :

M. Michel Massenet, conseiller d'Etat, après avoir précisé avec « la *gravité de l'enjeu* » l'autorisait selon lui à sortir du devoir de réserve auquel son statut l'oblige, a vigoureusement attaqué l'union de la gauche, qui menace à son avis, la liberté de la presse et risque de changer l'éducation nationale en « *monopole nationalisé* » et de *transformer* les entreprises en « [illegible] ».

La C.F.D.T. demandait alors « la *suppression de l'obligation de réserve abusivement opposée aux fonctionnaires qui sont des citoyens comme les autres* ».

A son tour, la FEN prenait « acte » des déclarations de M. Massenet et considérait que « *le directeur général de l'administration et de la fonction publique s'interdit désormais d'opposer l'obligation de réserve à tout fonctionnaire* ».

Quant à une lettre qu'il aurait adressée (*le Monde* des 9-10 octobre), M. Massenet affirmait en particulier :

« Dans ma *communication* à ce colloque, comme dans « *la Liberté* », *je n'ai en aucune manière évoqué la question du devoir de réserve en général ou dans mon cas particulier. Deux documents, que je tiens à votre disposition, le prouvent : le texte dactylographié à la presse et la transcription sténographique de mon allocution.* »

Une jurisprudence trop ambiguë

Après avoir « *donné acte* » de cette mise au point au directeur général de la fonction publique, la FEN nous écrit aujourd'hui :

« *La FEN n'a pas eu à connaître* du dossier de M. de Reilhan, *puisque celui-ci n'appartient pas à son champ de syndicalisation. Mais comment admettre qu'un fonctionnaire (de rang moyen) puisse être sanctionné pour sa participation à la campagne des élections municipales quand tant de hauts fonctionnaires prennent ouvertement parti dans le débat politique ? S'il apparaît raisonnable et légitime de demander à un fonctionnaire de s'abstenir de toute attitude partisane dans l'exercice de ses fonctions, il n'est pas acceptable, à nos yeux, de lui contester la plénitude de ses droits de citoyen et de travailleur. La jurisprudence sur « l'obligation de réserve » est trop ambiguë à cet égard et ouvre trop aisément la porte à tous les arbitraires pour que la FEN ne soit pas extrêmement vigilante et vigilante chaque fois que ce principe est mis en cause.* »

Les propos de M. Massenet que *le Monde* a rapportés figuraient dans des termes très voisins dans un quotidien paraissant à la même heure. M. Massenet avait déclaré s'exprimer en tant que « *citoyen* », bien que le programme du colloque fît état de tous ses titres. La transcription sténographique des débats à laquelle le directeur général de la fonction publique a bien voulu nous reporter nous a été fournie. Le secrétariat du colloque « Economie et libertés » nous a indiqué que cette minute devait être soumise au préalable aux intervenants pour [illegible].

MONNAIES ET CHANGES

Le redressement du dollar s'accentue

Le redressement du dollar, qui s'était amorcé mardi pour s'interrompre mercredi, avait amplifié jeudi 20 octobre sur tous les marchés des changes. A Paris, la monnaie américaine valait, en début d'après-midi, 4,91 F contre 4,8440 F ; à Francfort, 2,1340 deutschemarks contre 2,1310 deutschemarks, et, à Tokyo, 239 yens contre 236 yens. Le mouvement, qui s'est amplifié au cours de la matinée, a été déclenché par de nouvelles déclarations de M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, qui s'est efforcé de rassurer les experts : « Aussi, bien dans l'intérêt des Etats-Unis que dans celui du monde entier, il est indispensable que le dollar soit fort et stable. » Soulignant que la semaine dernière, M. Blumenthal avait préconisé publiquement une baisse du dollar par rapport aux monnaies fortes, ce qui avait, séance tenante, provoqué la chute de la monnaie américaine.

Cette « rectification » a poussé les opérateurs à racheter précipitamment du dollar, dont beaucoup avaient été découvert, pour limiter leurs pertes. Il se sont rappelés que le 28 juillet dernier, il Louisville, une déclaration de M. Blumenthal avait fait la même déclaration avait tenu les mêmes propos [illegible], et que le dollar était [illegible].

Beaucoup croient eux, néanmoins, que cette fois-ci, comme la précédente, M. Blumenthal, tout en [illegible] la vigueur de ses opinions, n'a pas fondamentalement changé l'état. La suite [illegible] le prouvera : « Nous croyons que, pour nous, la meilleure politique est de laisser se refléter librement dans les rapports entre les monnaies les changements intervenus dans la situation économique [illegible] », a réaffirmé, par la bande, que le yen, le [illegible] et le franc suisse doivent continuer à monter. A cet égard, notons que le franc suisse a à peine fléchi (2,28 francs suisses contre 2,25 francs suisses pour 1 dollar) et s'est maintenu à 2,15 francs français à Paris. Le franc français a quelque peu remonté par rapport au deutschemark, qui est resté en dessous de 2,14 francs, à 2,1350 francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	[illegible]	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,8700	[illegible]	+ 40	+ 70	+ 140	+ 190	+ 160	+ 220
$ can.	4,3370	[illegible]	+ 10	+ 40	+ 90	+ 120	+ 170	+ 240
Yen	1,9130	1,9170	+ 70	+ 95	+ 170	+ 200	+ 350	+ [illegible]
D.M.	2,1340	2,1370	+ 70	+ 95	+ 230	+ 260	+ 480	+ 530
Florin	1,9930	1,9960	+ 50	+ 70	+ 160	+ 185	+ 340	+ 370
F B (100)	13,7320	13,7460	+ 160	+ 200	+ 380	+ 420	+ [illegible]	+ [illegible]
F.S.	2,1330	[illegible]	+ 120	+ 160	+ 340	+ 370	+ [illegible]	+ [illegible]
L (1 000)	5,5260	5,53	— 300	— 200	— 800	— 600	—1400	—1100
£	8,6150	8,6200	+ 240	+ 310	+ 730	+ 800	+1290	+1410

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	4	3 1/2	4 1/4	[illegible]	4 1/4	3 3/4	4 1/4
$ E.-U.	2 1/4	2 3/4	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2	7 1/4	7 3/4
Florin	4 3/4	5 1/4	4 1/2	5 1/4	5	5 1/2	5 1/8	5 1/2
F S.	4 1/2	5 1/2	1	1 1/2	6	6 1/2	6 1/2	7 1/4
F B.	1/4	3/4	6	6 1/2	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7 1/4
£ (1 000)	[illegible]	12	[illegible]	[illegible]	2 3/4	2 1/4	2	2 1/2
£	4 1/2	5	4 1/2	5 1/4	12	16	13	16
[illegible] français	[illegible]	8 3/8	8 1/4	9	5	5 1/2	5 1/2	6 1/4
					9 1/4	9 3/4	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient communiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Alfasud : 5 atouts maîtres en main.

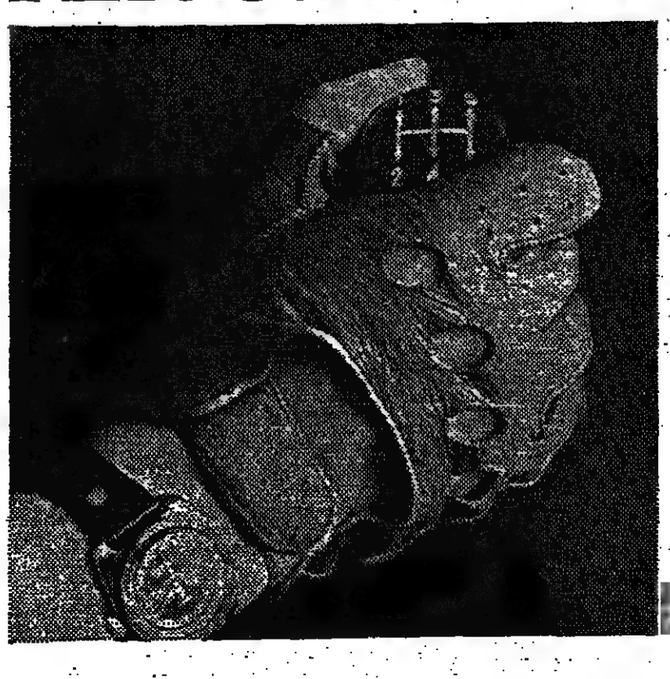

7 CV 63 cv DIN, 1186 cc, 4 cylindres à plat opposés
5 VITESSES traction avant, 4 freins à disques assistés, double circuit
5 PLACES coffre de 400 litres volant et sièges réglables,
6,6 L à 90 KM/H
9,0 l à 120 km/h, 10,3 l en essai-type urbain (consommation conventionnelle)
ALFASUD L : 27 470 F
ou à partir de 870 F/mois (sous réserve d'acceptation du dossier).
Alfasud N (4 vitesses) : 24 470 F – Tarif clés en main du 15.09.77

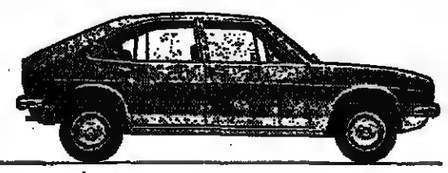

Alfa Romeo
un signe extérieur de sagesse
crédit universel NOUVEAU : depuis le 1.10.77, garantie totale 1 an (pièces & main-d'œuvre – Kilométrage illimité). Agip

FRANTEL NICE
A deux pas de la place Masséna.

Maintenant votre clientèle internationale peut vous appeler de: Londres, Francfort, Geneve, Amsterdam, Madrid, Zurich, Bruxelles, New York et Barcelonne pour le prix d'une simple communication locale.

800

Grace au Service 800

Pour de plus amples renseignements appelez: Paris 236 67 89

FRANTEL NANCY
A deux pas de la place Stanislas.

MONTREUIL
près du métro
et de l'autoroute

résidence liberté

du studio au 5 pièces,
à partir de 2.775 F le m².
PRIX FERMES
jusqu'au 31 décembre 1977.

Appartements immédiatement disponibles.
Témoin visible : mercredi de 15 à 20 h,
samedi et dimanche de 14 à 18 h ou sur R.V.

Vente :
SEMIMO 15, avenue de la Résistance
93100 MONTREUIL - Tél. : 858 15-60

FRANTEL METZ
A deux pas de la Vieille Ville.

FRANCIS LEMEUNIER
SOCIÉTÉ CIVILE
EXTRAIT DU SOMMAIRE
A jour au 1er octobre 1977
89 F
J. Delmas et Cie
9e édition entièrement refondue et enrichie d'un chapitre sur SOCIÉTÉS DE MOYENS pour les professions libérales : médecins, architectes, ...
En librairie ou aux Éditions
J. DELMAS
13, RUE DE L'ODÉON - 75006 PARIS - 325-08-32

26 HOTELS EN FRANCE
frantel
Des hôtels au cœur des villes
Réservation centrale PARIS 828.88.00

ÉCONOMIE - SOCIAL

LE DÉBAT SUR

La bataille nucléaire

II — TOUS LES MORTS NE SE VALENT PAS !

par HENRI ANGLÈS D'AURIAC (*)

Dans le débat ouvert entre partisans et adversaires de l'énergie nucléaire des phénomènes quasi religieux entrent en ligne de compte. (Lire « le Monde » du 20 octobre.)

Chaque jour, en Europe, cent à cent cinquante personnes meurent de l'automobile. Mille à mille cinq cents personnes sont blessées.

Il est [illegible] qu'aucun mouvement sérieux « anti-automobile » n'ait encore vu le jour. Et les manifestations — toujours non violentes — contre l'auto visent plus la protection de l'[illegible]ment que celle de la vie humaine.

Pendant un grand mois, à travers la France, nous avons lu, sur les palissades ou sur les murs, chaque jour et en lettres énormes : « le nucléaire tue », « l'atome tue » et pas une seule fois : « l'automobile [illegible] ce mois, le score était cependant [illegible] en faveur (!) de l'[illegible] : [illegible] quatre mille morts contre zéro pour le nucléaire. Pour arriver à un certain équilibre, il faudrait un Hiroshima tous les deux ans ! Ou encore : un hiver [illegible] dans une seule ville, en une seule nuit, les poêles à charbon ont tué sept personnes. Ce malheur a « valu » vingt lignes, en quatrième page, dans les journaux de la capitale. Imaginons un instant que ces morts aient été dues à quelque accident atomique... Mais non, n'allons pas si loin ! Il n'y aurait eu qu'une mort, et même il ne serait pas tout à fait sûr, mais seulement probable... enfin possible, que cette mort soit due au nucléaire, c'est à la « une » des journaux, et pendant des mois, que nous aurions pu lire que « le nucléaire tue ».

Le président de la République rappelait récemment combien de morts avait coûtées l'extraction du charbon en France depuis la libération... Et, en remontant vers des civilisations plus bucoliques, nous avons relevé, dans l'espace de quinze jours, que deux exploitants forestiers avaient été victimes de leur travail... L'usage du charbon ou celui du bois n'en ont pas pour autant été remis en cause. Tous les morts ne se valent pas, semble-t-il. Certains ont valeur d'exemple et mobilisent l'opinion ; les autres n'ont qu'une valeur sentimentale et ne touchent que les proches. Est-ce inconscience ou mauvaise foi ?

Une explication et peut-être une justification

Rien de tout cela peut-être. Ce n'est pas sans raisons que les victimes « possibles » de l'atome font plus peur que les victimes « certaines » de l'automobile.

Ces raisons tiennent essentiellement (!) en trois mots : incertitude, irréversibilité, [illegible].

● *INCERTITUDE* : oui, [illegible] les anti-nucléaires, il y a bien cinquante mille morts par an du fait de l'automobile, mais ce phénomène est parfaitement connu, il ne peut nous réserver, pour l'avenir, aucune surprise : le [illegible] annuelle de victimes, [illegible] le savons si bien que nous pouvons prévoir, avec une [illegible] exactitude, la prochaine ration. Il n'y a donc qu'une question, et une seule : c'est de savoir si la communauté européenne considère ces cinquante mille morts annuelles comme un prix acceptable — ou non — comparé aux bienfaits économiques et sociaux qu'il permet d'acheter. Question dramatique certes, mais à laquelle il semble bien que — en fait — l'Europe apporte continûment une réponse positive puisque aucune disposition vraiment sérieuse n'est prise pour réduire le nombre des victimes, alors que quantité de mesures seraient très efficaces, mais impliqueraient, il est vrai, des changements de société assez « dramatiques » (quoique, après tout, moins lourds à supporter que ne [illegible] seraient ceux entraînés par le renoncement au nucléaire).

● *IRRÉVERSIBILITÉ* : de la même façon, la situation créée par l'automobile n'est aucunement irréversible. Aussi bien au niveau des individus qu'à celui du pouvoir, il est, à tout instant, parfaitement possible de renoncer à l'automobile ou de l'interdire, et de mettre fin au massacre (toujours au prix, bien sûr, de changements de vie ou de société importants !).

[illegible] d'irréversibilité semblent, au contraire, bien à fait caractéristiques du [illegible] nucléaire.

L'incertitude ? Sûrement — et même les partisans les plus convaincus du nucléaire admettent que nous en sommes aux premiers [illegible] de ces techniques que nous avons encore beaucoup à apprendre. Et le domaine, celui qui [illegible] tenir au seul [illegible] d'autorité et de se ranger à l'« avis des experts » pourrait [illegible] quelque embarras. Car, [illegible] manifestes — sinon [illegible] toires, [illegible] moins [illegible] « nuances », [illegible] uns et des autres, [illegible] hésitations sont permises.

Cependant, l'incertitude a été le lot de presque toutes les activités industrielles nouvelles, [illegible] trait — s'il [illegible] — [illegible] rait peut-être pas à inquiéter [illegible]. Mais il y a aussi l'irréversibilité. Jamais, en effet, en aucun domaine, l'humanité n'a pensé que [illegible] actes pourraient avoir un caractère irréparable, [illegible] toujours [illegible] pouvoir, à tout moment, [illegible] ou même [illegible] nir en arrière, de façon que les effets « négatifs » de tels actes [illegible] de se produire. Bien plus, il [illegible] toujours des possibilités [illegible] ou réparatrices. En [illegible] qui [illegible] matériels, l'on [illegible] reconstruire [illegible] été détruit. Et si l'on ne pouvait ressusciter les morts individuelles, on savait que l'espèce toujours [illegible] — [illegible] — les remplacerait.

Pour la première fois, il est permis de craindre que certaines de nos actions ne soient « irrattrapables » dans leurs effets et irréversibles.

L'incertitude relevée plus haut prend alors une signification infiniment plus grave. On peut noter que cette terreur nouvelle devant le caractère irréparable, irréversible d'un « accident » ou de l'« erreur » [illegible] également [illegible] à [illegible] de Seveso. Finalement, le nombre des victimes paraît très réduit, mais le fait que [illegible] technique [illegible] comme désarmée devant ces quelques kilomètres carrés qu'elle ne sait pas « dépolluer » apparaît comme « nouveau » et terriblement inquiétant (cf. Ecofisk). Et le problème des déchets nucléaires, par exemple, dont la nocivité ne s'éteint qu'après des milliers d'années, illustre bien les craintes que peut provoquer ce couple « incertitude, irréversibilité ».

● *DIMENSIONS* : Il y a enfin ce que nous avons appelé les « dimensions ». Non seulement les risques nucléaires sont caractérisés par l'incertitude et l'irréversibilité, mais leurs dimensions peuvent être tout à fait différentes de celles que l'humanité a pu connaître jusqu'à ce jour. Une forêt était détruite par un incendie, une ville par une explosion ou un glissement de terrain, une région par l'éruption d'un volcan, à la limite, un pays entier pouvait être ravagé par un tremblement de terre. S'agissant des personnes, c'étaient mille, dix mille, au maximum, quelques millions de personnes qui étaient frappées mortellement par un accident, une épidémie, une guerre. Avec le nucléaire, l'échelle change radicalement. Pour ce qui est de la biosphère, c'est dans sa totalité qu'elle peut être atteinte, et pour ce qui est de l'homme, c'est l'espèce qui peut être frappée de façon irrémédiable.

L'on comprend fort bien (sans pour autant éprouver le même sentiment) que devant ces trois facteurs : incertitude, irréversibilité, dimensions, les adversaires du nucléaire — sans d'ailleurs avoir toujours bien analysé les choses — ressentent que la situation créée par le nucléaire est nouvelle par rapport à celles que l'humanité a rencontrées jusqu'à ce jour. Ils expriment ce sentiment en nous disant qu'il s'agit d'un « réflexe de survie », d'un « sursaut de l'espèce », causé par un profond « instinct de conservation ». A ce niveau... la discussion devient difficile, et l'humanité ne saurait qu'être infaillible lorsque, comme le cheval aveugle, elle [illegible] et renâcle devant l'abîme que son cavalier n'a point perçu !

Toutes ces craintes sont « vraisemblables ». On peut les ressentir très profondément et les exprimer alors avec vivacité et, à la limite, même avec violence sans mériter pour autant d'être taxé de sottise, d'ignorance ou de mauvaise foi. Et nous pensons d'ailleurs les avoir analysées avec honnêteté et même une certaine sympathie. Et cependant [illegible] ne [illegible] les [illegible] profondément comme [illegible] réactions de peur, [illegible] nes, [illegible] qui cherche partout et en toute occasion des raisons pour « s'arrêter ».

Nous avons toujours mal réagi au fameux pari de Pascal qui nous apparaît comme une déloyale prise de judo métaphysique. [illegible] On évoquera [illegible] chef-d'œuvre de [illegible] Rohmer [illegible] que Pascal nous [illegible] observer que même si un risque a très peu de chances de se réaliser... il faut cependant agir « comme s'il était certain », lorsque les pertes liées à la réalisation de ce risque sont trop grandes... Je viens de passer deux heures avec mon ami Untel. Il était là, j'en suis bien sûr. Je suis prêt à parier n'importe quoi... N'importe quoi ? Est-ce bien sûr. Toute votre fortune, oui, c'est probable, mais votre vie ?... Vous êtes parfaitement sûr de vous mais... « si vous vous trompiez, ce serait si terrible... »

Comme Pascal, les adversaires du nucléaire abusent du raisonnement. Assez vite on les convainc que ce qu'ils redoutent est hautement improbable. Les voilà apaisés ? Point du tout, car ils déclarent pour finir : oui vous avez sans doute raison, mais... « si vous vous trompiez, ce serait si terrible ».

Cette attitude mentale nous révulse. C'est celle de ceux qui ne se marient pas pour ne pas risquer d'avoir des enfants monstrueux, de ceux qui refusent la vie et l'action à cause des dangers inhérents à toute vie, à toute action. Cette attitude non seulement ne construit rien, mais est finalement plus dangereuse que celle de celui qui choisit l'optimisme et la vie, car l'inaction aussi a ses risques, bien réels, mais infiniment moins glorieux et moins légitimes que ceux de l'action.

Les craintes des antinucléaires [illegible] nous [illegible] parler [illegible] même [illegible] inviter, [illegible] prendre à la légère aucun des [illegible] propos..., [illegible] progrès apportera [illegible] réponses à [illegible] cela.

Des craintes d'une autre nature

Nous évoquerons enfin brièvement [illegible] nature. [illegible] [illegible] telligentsia [illegible] — l'expression n'a ici aucune connotation agressive — se déclare [illegible] hui très préoccupée par les aspects sociopolitiques de l'énergie [illegible] (2). L'énergie nucléaire par sa nature même conduirait inévitablement à un type de société centralisée où le pouvoir exercerait sur l'individu une double oppression : celle classique du « tyran » et celle apparemment douce et bienfaisante qu'exerce la mère sur le bébé qu'elle nourrit... Ces deux grandes formes d'asservissement — dont chacune légitime l'autre... — sont parfaitement décrites dans *le Meilleur des Mondes*, d'Aldous Huxley, ou dans *1984* d'Orwell. L'économie du plutonium risquerait ainsi de *dégrader et peut-être de détruire* « les institutions et les valeurs spirituelles des sociétés libres » *et ouvrirait la porte à ce que l'on* appelle déjà en France le technofascisme et en Angleterre le *« friendly fascism »*...

Il y a là peut-être un vrai problème. Mais nous ne pouvons ici que l'évoquer et déclarer que nous ne croyons guère à de tels dangers : la technologie est beaucoup plus innocente qu'on veut bien le dire. Une société haute[illegible] peut [illegible] demeurer parfaitement démocratique et libérale, tandis que l'on peut voir une affreuse tyrannie s'exercer dans tel pays à niveau technologique élémentaire. Il y a pas mal de pharisaïsme dans ces attitudes.

Prochain article :

INDÉPENDANCE NATIONALE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

(*) Ancien directeur technique général du groupe Thomson.

(1) Il y en a d'autres plus « psychologiques », moins [illegible] : le fait que l'on se [illegible] automobile — même si l'on est victime d'un chauffard, — tandis que l'on est tué « dans un accident d'avion... et plus [illegible] s'il s'agit [illegible] nucléaire ; le fait [illegible] morts de l'automobile sont dispersées dans le temps et [illegible] l'espace, si les [illegible] victimes hebdomadaires françaises perdaient [illegible] un accident unique de chemin de fer, il est [illegible] que [illegible] transport n'aurait pas [illegible].

(2) Voir, par exemple, *le Monde* du [illegible] 1977 : « A Genève, dix personnalités font [illegible] au gouvernement [illegible] », et, le même jour, *l'éditorial de R. Garaudy* : « L'énergie [illegible] a été inventée pour se [illegible] du peuple... »

BIBLIOGRAPHIE

La science et l'aventure

Les « bonnes » questions des physiciens

Les centrales nucléaires sont-elles dangereuses pour leurs voisins et l'environnement ? « *Impossible, en l'état actuel de nos connaissances, d'apporter une réponse scientifique. La science est face à ses limites. Il est peu probable que l'industrie nucléaire s'arrête, mais il faut s'opposer par tous les moyens à ce qu'elle devienne une aventure technologique.* » Cette prise de position en forme d'avertissement n'est pas le fait d'un écologiste. Elle est celle d'un professeur de physique nucléaire à l'université de Nancy, qui se targue d'avoir formé en dix ans « *le quart des ingénieurs français portant le titre de physicien nucléaire* ». Il dirige en outre un laboratoire de recherche en physique des plasmas.

M. Marceau Felden, qui a publié récemment un gros ouvrage intitulé *Energie : le défi nucléaire*, dont sont extraites les lignes précédentes, ne peut être taxé ni d'incompétence ni d'hostilité à l'égard de l'énergie atomique. Mais il a la « chance » de n'appartenir à aucune des factions en présence. Il ne travaille pas au C.E.A. ou à l'E.D.F., il n'est payé par aucune entreprise impliquées dans le programme électronucléaire, il n'a pas signé l'appel des quatre cents scientifiques demandant un moratoire. Dans la controverse en cours, il veut « *éviter toute polémique idéologique ou politique et rester sur le plan strictement scientifique* ». Le fait est assez rare pour être signalé, et, à ce titre son livre — écrit de sang-froid mais non sans alacrité — est une contribution bien utile à un débat qui, avec le temps, n'a guère gagné en clarté.

L'ouvrage, rempli de chiffres et de données techniques, essaie de répondre point par point aux grandes questions. De quelle quantité d'énergie [illegible] a-t-il besoin ? [illegible] peut-on encore espérer du [illegible] en [illegible] pétrole ? [illegible] pourra-t-on utiliser « en [illegible] » l'énergie [illegible] soleil), [illegible] nes, [illegible] ? Peut-on se passer du nucléaire ?

Sur tout ces thèmes rebattus, l'auteur [illegible] quantité [illegible] d'autant plus [illegible] qu'elles paraissent enfin débarrassées de tout a priori. Pour M. Marceau Felden, [illegible] sources [illegible] réellement [illegible] à long [illegible] [illegible] par les surrégénérateurs, mais [illegible] [illegible] niquement [illegible] [illegible] pro[illegible] par la thermofusion, mais on n'est pas parvenu jusqu'ici — y parviendra-t-on jamais ? — à la domestiquer : celle [illegible] par le soleil, [illegible] ses applications pratiques souffrent d'un retard [illegible]. En tout cas, les deux énergies sur lesquelles les responsables politiques ont misé jusqu'ici — le pétrole et les centrales nucléaires à fission — sont parmi les plus médiocres dans l'ordre des mérites [illegible].

Conclusion de l'auteur : il faut s'imposer des économies draconiennes, utiliser [illegible] au maximum, *conserver une grande souplesse* dans nos programmes et [illegible] complètement la recherche pour accéder rapidement à l'énergie solaire et — si possible — à la thermofusion. M. Marceau Felden est sans doute l'un de ces non-conformistes au franc-parler que le conseil d'information électronucléaire, dont la création a été annoncée par le président de la République, [illegible] intérêt à entendre... — A.-R.

(*) [illegible] : [illegible], par [illegible]. André [illegible], 280 p., 35 F.

Électronucléaire : danger. [illegible] ce titre explicite, le groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (G.S.I.E.N.) — physiciens [illegible] lant dans [illegible] et universités, et [illegible] le laboratoire de physique du [illegible] de France — [illegible] pages [illegible] objections que des « connaisseurs » peuvent opposer au programme électronucléaire. Ces objections tiennent d'abord au passage — trop rapide à leur sens — du stade expérimental au stade industriel.

Elles touchent aussi aux « dangers » des centrales nucléaires en marche normale (effluents radioactifs, pollution thermique, avaries de fonctionnement, accidents de transport, stockage et traitement des déchets). Elles s'appuient sur la diffusion — à leur avis inévitable et à terme dan[illegible] l'homme — de la pollution radioactive [illegible] l'environnement. Elles se renforcent même d'arguments économiques et politiques.

Ce réquisitoire qui, sur certains points, peut paraître mal fondé, étoffé par une vingtaine de docu[illegible] s'ajouter à [illegible] littérature [illegible] déjà abondante. Mais il a la particularité d'avoir été rédigé par des scientifiques — physiciens nucléaires de surcroît — auxquels on [illegible] peut objecter qu'ils ne posent pas les « bonnes » questions.

A.R.

(*) Éditions du Seuil, 1977, 160 pages, 11 F.

L'ÉNERGIE ATOMIQUE

OUVRANT LE COLLOQUE [illegible]

Le président Carter [illegible]
d'une banque internationale

Le P.S. confirme [illegible] favorable
à une suspension du programme [illegible]

ÉCONOMIE - SOCIAL

L'ÉNERGIE ATOMIQUE

OUVRANT LA CONFÉRENCE NUCLÉAIRE DE WASHINGTON

Le président Carter relance l'idée d'une « banque internationale du combustible »

Washington. — La conférence d'organisation du programme international d'évaluation du cycle du combustible nucléaire (I.N.F.C.E. selon la terminologie américaine), s'est ouverte, mercredi 19 octobre, à Washington, en présence de délégués de quarante-deux pays et de quatre organisations internationales. Les travaux devraient se terminer vendredi par l'adoption d'un communiqué commun, la définition du mandat qui sera donné aux groupes de travail à constituer et la répartition des responsabilités au sein de ces groupes.

Presque tous les pays prévus se sont rendus à l'invitation du gouvernement américain, sauf l'Afrique du Sud, qui, selon les organisateurs, « n'a pas eu le temps de constituer sa délégation ». Cette exception mise à part, on trouve dans la liste des présents la plupart des pays proches de l'option nucléaire, les grands fournisseurs d'uranium et les grands exportateurs de technologie atomique.

De notre correspondant

Dès le premier jour, le délégué soviétique a causé une surprise en proposant dans son discours que la conférence ajourne ses travaux jusqu'aux mois de décembre ou janvier afin de permettre à son gouvernement d'étudier plus à fond le projet de mandat soumis aux délégués et de présenter des amendements. On veut croire dans les milieux de la conférence qu'il s'agit là d'un baroud d'honneur, l'U.R.S.S. voulant montrer par là qu'elle souhaitait être davantage associée aux travaux des sept pays membres du « sommet » de Londres (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Italie, Japon et Canada), qui, au cours de deux sessions à Paris en juin et juillet, ont mis au point le projet de mandat.

Les premiers discours ont fait apparaître en tout cas les préoccupations des principaux pays participants. Le président Carter, qui a ouvert les travaux mercredi matin, a repris les idées très restrictives qu'on lui connaît en matière de développement nucléaire, en estimant que « *le besoin d'énergie atomique à des fins pacifiques a peut-être été grandement exagéré* », et que le coût en est très élevé. En même temps, il a assuré les participants de la volonté des Etats-Unis de ne pas refuser le combustible aux pays qui en sont dépourvus, partout où apparaîtra « *un besoin légitime et une modération mutuellement acceptée en matière de prolifération* ». Il a repris l'idée d'une « *banque internationale du combustible* ».

Le délégué français, M. Jacomet, maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat (1), qui vient d'être nommé chargé de mission pour les questions nucléaires auprès du ministre des affaires étrangères, a rappelé, pour sa part, les trois conditions de la participation de Paris au programme projeté :

1) L'évaluation du cycle du combustible « *doit être menée sans qu'il soit préjugé des conclusions qui pourront en découler* ». Cela signifie notamment que les opérations d'enrichissement, de retraitement ainsi que les programmes de surrégénérateurs « *puissent se poursuivre pendant la durée de l'évaluation* ». On sait que les Etats-Unis, qui ont ajourné *sine die* toutes les opérations de retraitement en ce qui les concerne, voudraient voir les autres Etats adopter la même attitude.

2) L'évaluation « *n'est pas une négociation internationale, mais une expertise, aboutissant à des rapports où chaque opinion devra trouver sa place et dont les conclusions n'engageront pas les gouvernements* ».

3) Le souci d'empêcher la prolifération des armes nucléaires « *ne doit pas conduire à des solutions excessives débouchant, au profit de ceux qui possèdent la technologie ou des ressources en uranium, à des droits de regard inadmissibles sur les stratégies industrielles des autres pays, voire à des formes d'embargo* ».

Plusieurs de ces préoccupations ont été reprises à leur compte par d'autres délégations, notamment par celle de l'U.R.S.S., au moins en ce qui concerne les surrégénérateurs et le retraitement, que le délégué soviétique a dûment mentionnés dans son discours.

Mais elles ont trouvé aussi une place inattendue dans l'intervention du délégué américain, M. Gerald Smith (ancien représentant de Washington aux négociations SALT). Pour lui, le programme d'évaluation du cycle nucléaire est « *une étude technique et analytique, non une négociation* » et aucun participant « *ne sera engagé par ses résultats* ». Il ne doit « *pas être l'occasion d'une ingérence dans les programmes nucléaires des pays participants* ».

On est donc en droit de se demander à quoi pourra bien servir ce vaste programme, qui s'étalera sur deux ans et mettra au travail des centaines d'experts dans une quarantaine de pays. En réalité, les Américains espèrent bien que, au bout du compte, des conclusions communes seront dégagées par les gouvernements et que des décisions resserrant les contrôles contre la prolifération seront prises.

Déjà le gouvernement américain a fait savoir que son plan de stockage des combustibles irradiés, dévoilé mardi 18 octobre à la veille de l'ouverture de la conférence, sera de nature à intéresser les autres pays et à les détourner du retraitement. Moyennant un prix à payer équivalent à 2,5 % du coût de l'électricité produite, les sociétés détenant des réacteurs pourront confier leurs déchets à l'Etat fédéral, qui s'emploiera à trouver les sites de stockage nécessaires. Cela n'ira pas sans problème : les soixante-cinq réacteurs à eau légère actuellement en service aux Etats-Unis ont produit à ce jour 3 400 tonnes de combustibles irradié, et cette quantité augmente de 1 000 tonnes par an. Si, au nom de la non-prolifération, les Etats-Unis s'engagent à recueillir les déchets des autres pays, devenant ainsi une sorte de « *poubelle nucléaire de la planète* », on peut s'attendre à de vives réactions des milieux écologistes et à des répercussions au Congrès. Aussi bien, certains responsables, y compris M. Schlesinger, secrétaire à l'énergie, estiment-ils que le retraitement s'imposera à un moment ou à un autre en tant qu'« *étape indispensable vers la solution finale du problème des déchets* ».

MICHEL TATU.

(1) M. André Jacomet, alors maître des requêtes au Conseil d'Etat, fut nommé secrétaire général de l'administration en Algérie le 19 décembre 1958. En désaccord avec la politique algérienne du général de Gaulle, il présentait sa démission le 9 novembre 1960. Accusé d'avoir tenu publiquement des propos désobligeants pour le chef de l'Etat, il fut révoqué de ses fonctions au Conseil d'Etat (« le Monde » des 9, 10, 11 et 15 novembre 1960). Fin 1968, le décret de révocation fut rapporté et M. Jacomet réintégré au Conseil d'Etat et placé en disponibilité.

En 1961, il était entré à la compagnie Péchiney, dont il devint directeur en 1964. Il occupera successivement plusieurs postes pour devenir, en 1973, directeur délégué de Péchiney-Ugine-Kuhlmann, chargé des affaires aux Etats-Unis. Il quitte le groupe PUK à la fin de 1976.

LES PARTICIPANTS

Les pays participants à la conférence de Washington sont les suivants : Algérie, Argentine, Arabie Saoudite, Australie, Autriche, Belgique, Tchécoslovaquie, Danemark, Egypte, Finlande, France, Grèce, Turquie, Indonésie, Brésil, Nigéria, Canada, République démocratique allemande, République fédérale d'Allemagne, Inde, Iran, Irlande, Israël, Italie, Japon, Corée du Sud, Mexique, Pays-Bas, Norvège, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Suède, Suisse, U.R.S.S., Grande-Bretagne, Etats-Unis, Venezuela, Yougoslavie.

Le Pakistan, dont nous avons *indiqué par erreur, dans « le Monde »* du 20 octobre, qu'il n'était pas représenté, est également participant.

En outre, quatre organisations internationales sont représentées : la commission de la Communauté européenne, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Agence de l'énergie nucléaire de l'O.C.D.E. et l'Agence internationale de l'énergie.

La conférence a élu comme président M. Abraham Chayes, professeur de droit à l'université Harvard.

Le P.S. confirme être favorable à une suspension du programme nucléaire

Le bureau exécutif du parti socialiste s'est prononcé officiellement le 19 octobre pour une suspension de « *toute nouvelle commande de tranches nucléaires pendant une période de dix-huit mois à deux ans* » et pour un moratoire pour ce qui concerne « *la construction d'une centrale surrégénératrice de 1 200 MW, à Creys-Malville, comme tout projet de construction de centrales surrégénératrices à des fins industrielles* ».

Ce changement du parti socialiste, qui, jusqu'à présent, préconisait un simple « *ralentissement* » dans la construction des centrales nucléaires, avait été annoncé par M. Mitterrand le 11 octobre (*le Monde* du 14 octobre). Il peut permettre au P.S. de recueillir certaines voix d'écologistes mais constitue un nouveau point de désaccord avec le parti communiste, qui estime que le recours à l'énergie nucléaire est indispensable à l'indépendance énergétique de la France.

Le texte du bureau exécutif du P.S. ne comporte pas moins de six pages. Il porte condamnation de la politique gouvernementale du « *tout nucléaire* ». Echec politique : « *Un mouvement de protestation de plus en plus fort se développe dans tout le pays contre le caractère autoritaire, voire brutal et policier, de l'action du gouvernement en ce domaine.* » Mais aussi « *échec technique et économique* ». Par exemple, « *la situation de l'usine de La Hague interdit, en l'état actuel des choses, de retraiter les déchets en provenance des centrales PWR construites en France et à l'étranger.* »

Pour remettre en cause cette politique, le parti socialiste prend certains engagements. En matière d'information, « *un groupe de personnalités scientifiques rassemblées depuis le mois d'avril dernier au sein d'un comité environnement et nucléaire* [doit] *établir en toute indépendance un rapport sur les conséquences du recours à l'énergie nucléaire* ». Le P.S. réaffirme « *la consultation démocratique des citoyens* » et annonce le dépôt d'une « *loi nucléaire* » qui « *mettra en place les conditions d'un débat national (...) sur l'ensemble des questions que pose le recours à l'énergie nucléaire* ». Il précise que « *dans l'avenir le choix des sites pour l'implantation de centrales productrices d'électricité sera subordonné à la réalisation d'un consensus avec la population locale* ».

Enfin, le parti socialiste annonce qu'il déposera « *dès le début de la prochaine législature une proposition de loi sur la mise en place d'un plan énergétique intérimaire* ».

Diversification

Cela signifie l'abandon du programme Messmer, « *en prenant seulement en compte l'achèvement des centrales déjà engagées et en suspendant toute nouvelle commande de « tranches » nucléaires pendant une période de dix-huit mois à deux ans* » et un moratoire concernant la construction de toute centrale surrégénératrice (ce qui ne signifie pas l'arrêt de la recherche dans ce secteur). Ce moratoire « *pourrait aller jusqu'à la remise en cause du projet* ».

Ce programme intérimaire prévoit encore la diversification des sources d'énergie, gaz, charbon et hydraulique, comprenant la réduction du programme électronucléaire et le développement conjugué des économies d'énergie et des énergies nouvelles.

Si le Congrès n'adopte pas un programme énergétique satisfaisant

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS MENACE D'ANNULER SA TOURNÉE DANS LE MONDE

Washington. — Le président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter, a annoncé, le 19 octobre, qu'il était prêt à renoncer à son voyage à l'étranger, prévu pour la fin du mois de novembre, si le Congrès n'a pas, d'ici là, adopté un programme énergétique satisfaisant.

Il était prévu que le président américain se rendrait, du 22 novembre au 2 décembre, dans neuf pays situés sur quatre continents (Venezuela, Brésil, Nigeria, Arabie Saoudite, Inde, Iran, France, Pologne et Belgique).

● *A Washington, la Chambre des représentants a rejeté*, le 19 octobre, par 257 voix contre 165, un projet de loi exigeant que 9,5 % du pétrole importé par les Etats-Unis soient transportés par des bateaux américains. Actuellement, 4 % seulement du pétrole importé aux Etats-Unis sont acheminés par des navires battant pavillon américain. — (*A.F.P.*)

COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS TEXTILES VONT POUVOIR SE POURSUIVRE

Luxembourg (Communautés européennes). — Outre l'élargissement de la C.E.E., plusieurs dossiers importants ont été abordés, le 18 octobre, par les ministres des affaires étrangères des Neuf :

● *La négociation tarifaire multilatérale, dite « Tokyo round ».* — Les contacts entre la Commission et les Etats-Unis ont permis de rapprocher les points de vue. L'hypothèse de travail envisagée, dite « *formule suisse* », prévoit, sur une période de dix ans, une réduction moyenne des droits de douane de 44 % avec harmonisation des tarifs. Ainsi, pour un produit donné, un effort de désarmement tarifaire plus important sera demandé aux pays ayant encore des droits de douane élevés qu'à ceux qui sont moins protégés. Les ministres français, MM. Rossi et Deniau, qui ont été suivis par le conseil, ont souligné qu'il n'était pas question pour la C.E.E., au stade actuel, d'approuver une hypothèse de travail très partielle encore. Avant de se prononcer, ce qu'il fera en novembre, le conseil veut en savoir davantage sur les intentions des partenaires du GATT quant à certains aspects de la négociation.

● *Les accords bilatéraux sur le textile.* — Les Britanniques ont levé leurs réserves, si bien que les négociations déjà engagées par la Commission avec une vingtaine de pays — mais de façon informelle — vont pouvoir se poursuivre normalement. L'objectif, on le sait, est d'organiser de façon précise — avec, comme idée de base, la stabilisation au niveau de 1976 — les importations de produits textiles dans la Communauté.

● *L'acier.* — La France a constaté que le plan anticrise mis en œuvre sous l'autorité de la Commission n'est pas pleinement respecté par les entreprises. A la demande de M. Deniau, le conseil fera le point en novembre sur les conditions d'application de ce plan. — Ph. L.

M. LONG SOULIGNE L'« IMPORTANCE ACCRUE » DU « TOKYO ROUND »

Genève (*A.F.P.*). — « *Le succès du « Tokyo round » est essentiel pour l'avenir à long terme de l'économie mondiale* », a déclaré M. Olivier Long, directeur général du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), le 18 octobre, à l'occasion du trentième anniversaire de l'accord.

« *C'est dans un environnement menaçant*, a-t-il souligné, *que le « Tokyo round », inauguré il y a quatre ans, entre dans sa phase décisive. Il a pris, de ce fait, une importance accrue, parce que c'est le moyen le plus immédiat et le plus efficace de repousser la menace protectionniste.*

● *Les mesures prises par le conseil des ministres en faveur des énergies nouvelles* (doublement des crédits de l'énergie solaire, ceux de la géothermie passant entre 1977 et 1978 de 30,5 à 37,5 millions de francs et ceux de la recherche de 90 à 115 millions) ne satisfont pas tout le monde. Dans une lettre ouverte à M. Colli, délégué aux énergies nouvelles, M. Morel, président de l'Association nationale des fabricants, installateurs, conseillers et utilisateurs de l'énergie solaire, dénonce l'investissement effectué « *dans une opération de démonstration en France d'une autre centrale type Four solaire pour production d'électricité* ». Il constate « *la chute de fabrication entre 1976 et 1977 due au manque d'incitation financière à l'utilisation de l'énergie solaire domestique (12 000 mètres carrés en 1976, 7 000 mètres carrés en 1977)* ».

LE RAPPORT D'EXÉCUTION DU VII^e PLAN

La réalisation des « programmes d'action prioritaire » a pris un retard important

M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, a présenté aux députés, mercredi 19 octobre, le budget du commissariat général du Plan. A cette occasion, en réponse à M. André Boulloche (socialiste), rapporteur spécial de la commission des finances, il a commenté le rapport d'exécution du VII^e Plan pour les années 1976 à 1978, qui vient d'être remis aux parlementaires.

« *Nous n'avons pas lieu de crier en tout point au miracle* », a notamment déclaré M. Sourdille, qui a fait état d'une inégale réalisation des vingt-cinq « programmes d'action prioritaires » (PAP). Selon le rapport, l'ensemble des PAP, aux deux tiers du parcours du VII^e Plan, n'est réalisé qu'à 54,2 %, compte tenu des crédits du Fonds d'action conjoncturelle (FAC) et des lois de finances rectificatives. Ce chiffre est obtenu en comparant la somme des dotations reçues en 1976, 1977 et de celles prévues en 1978 — le tout converti en francs 1975 — à l'« enveloppe » financière initialement votée par le Parlement pour les trois premières années du quinquennat. M. Sourdille a d'ailleurs indiqué que « *le gouvernement allait demander au commissariat général du Plan d'étudier les conditions de rattrapage des programmes les plus défavorisés* ».

Un certain nombre de programmes sont en bonne voie. C'est le cas notamment du PAP. « *Formation des jeunes* » (coût global : 1,15 milliard de francs) exécuté à 84,3 %, ce qui reflète les mesures gouvernementales prises en faveur des jeunes, notamment les contrats emploi-formation, ou les décisions relatives à l'apprentissage ou aux stages. Il en est de même pour les PAP. « *Assurer l'égalité des chances par l'éducation et la culture* » (20,55 milliards de francs). « *Désenclaver l'Ouest, le Sud-Ouest et le Massif Central* » (5,80 milliards de francs), « *Valorisation des zones rurales* » (3 milliards de francs) dont les taux de réalisation s'établissent respectivement à 61,2 %, 61,5 % et 59,8 %. La priorité donnée au téléphone, qui se taillait la part du lion lors du vote initial des crédits (104,4 milliards de francs), a été respectée, puisque le programme est exécuté à 55,4 %, taux supérieur à celui de la moyenne de l'ensemble des programmes : 58,9 % des crédits inscrits ont été engagés pour améliorer les conditions de travail du tri postal.

En revanche, les PAP « *Liaison fluviale mer du Nord-Méditerranée* » (1,55 milliard de francs), « *Hôpitaux* » (3,73 milliards de francs), « *Défense du patrimoine naturel* » (2,20 milliards de francs), « *Famille* » (1 milliard de francs) et « *P.M.E.-Artisanat* » (816 millions de francs) ont pris un retard important. Ils n'ont été réalisés respectivement qu'à 27,2 %, 39,7 %, 38,6 %, 38,7 % et 37,5 %.

Il faut se garder, toutefois, d'une interprétation étroitement budgétaire des PAP. Pour juger le degré d'exécution d'un programme, il faut aussi prendre en compte le poids des crédits qui lui sont consacrés à l'intérieur du budget d'un ou de plusieurs ministères.

D'autre part, l'exécution d'un programme n'est évidemment pas la même s'il met en route une politique totalement nouvelle ou s'il ne fait que prendre le relais de dispositions déjà existantes. Selon M. Sourdille, c'est souvent « *le caractère novateur de l'action entreprise qui est la cause de retards* ».

Ainsi, un bon taux d'exécution peut concerner un programme qui ne relève que d'un seul ministère ou ne représente qu'une faible part du budget et où la priorité est ancienne. Inversement, un mauvais taux de réalisation peut être affecté à un programme absorbant les crédits de plusieurs ministères et nécessitant la mise en œuvre d'une politique radicalement nouvelle.

Pour compléter les données financières d'appréciation, le Plan propose une batterie d'« *indicateurs physiques* ». On peut suivre, par exemple, l'exécution du PAP « *Hôpitaux* » en considérant l'indicateur « *nombre de lits en salle commune supprimés chaque année* », qui est passé de dix-huit mille deux cent seize en 1976 à vingt mille sept cent trente en 1977, ce qui traduit une diminution de l'encombrement des hôpitaux. Le Plan prévoit, on le sait, la suppression de vingt mille lits en 1978.

EMPLOI

Les poursuites contre les faux chômeurs

Le nombre des enquêteurs de l'A.N.P.E. a été doublé, indique M. Beullac

En réponse à une question de M. Wagner (R.P.R., Yvelines), le mercredi 19 octobre, à l'Assemblée nationale, portant sur les « abus » auxquels donne lieu, selon le député, l'attribution de l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire brut en cas de licenciement économique), M. Christian Beullac, ministre du travail, a déclaré :

« *Il y a effectivement des fraudeurs, et j'ai décidé de m'attaquer à ce problème, car il serait malsain de laisser commettre [...] actes malhonnêtes lorsqu'il s'agit de distribuer 14 milliards de francs de fonds publics — c'est-à-dire le cinquième au produit de l'impôt sur le revenu. J'ai donc demandé à l'administration et à l'Agence nationale pour l'emploi de veiller à ce que les fraudeurs soient poursuivis. Il s'agit là d'une action de salubrité publique, que les salariés eux-mêmes approuvent. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai décidé de doubler le nombre des enquêteurs de l'A.N.P.E. — ce qui ne fait jamais que le porter à une centaine, ce qui reste fort peu. J'ai donné les instructions les plus rigoureuses pour que la radiation des aides publiques soit prononcée quand un excès est constaté. J'ajoute qu'une trop longue période de chômage rend plus difficile une réinsertion ultérieure : c'est donc aller dans la bonne voie que de tout faire pour abréger la durée de la cessation de travail.* »

Evoquant ensuite la création éventuelle d'une « indemnité compensatrice », dans le cas où le chômeur accepterait un emploi moins bien rémunéré que celui qu'il exerçait en dernier lieu, M. Beullac a précisé :

« *Quant à l'indemnité compensatrice, son institution est effectivement souhaitable, et M. Bergeron a fait une proposition à ce sujet. Il faut, cependant, être prudent, car elle pourrait avoir des effets pervers : les chefs d'entreprise pourraient être tentés de recruter à un niveau inférieur de rémunération en comptant sur l'indemnité compensatrice pour assurer un salaire normal à leur employé. La question est, cependant, à l'étude, mais une solution ne peut résulter que d'un accord entre partenaires sociaux.* »

COMMENT TRAITER UN V.I.P

Il vient à son Club (fermé, discret, raffiné dans le moindre détail) savourer deux heures de charme et de détente. Comme on savoure un plaisir un peu secret.

Il l'a choisi pour son adresse, son ambiance feutrée et ses installations uniques à Paris. Son linge et sa cabine y sont personnels. Tout comme le salon-bains où l'accueille l'une des douze ravissantes jeunes femmes, vennes de tous les coins du monde.

En plus de leur beauté, elles ont un point commun : l'art de pratiquer la douceur dans les nuances. Sauna, hammam, soins esthétiques compléteront sa détente.

Cet homme est un V.I.P.
Une "Very Important Person"
à qui l'on rend pendant deux heures l'hommage qui lui est dû.
Une sensation rare.

International V.I.P Club

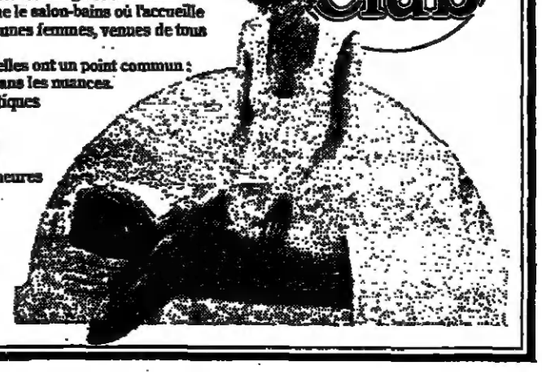

RELAX CENTER
261.27.25 - 261.27.97
6, rue de la Paix - 75002 Paris

SOCIAL - ÉCONOMIE

AFFAIRES

BILLET

« Nationalisations silencieuses »

M. Bonnefous persiste et signe

M. Edouard Bonnefous, président (Gauche démocratique) de la commission des finances du Sénat, entonce le clou. Voici un an, dans un rapport qui fit quelque bruit, il avait dénoncé l'extension du secteur public par le biais de création de filiales ou de prises de participation opérées par les entreprises nationalisées. Il revient aujourd'hui sur ces « nationalisations silencieuses » dans un second rapport.

Ce document ne comporte pas de révélations, mais il a le mérite de fournir des précisions sur l'ampleur et les causes du phénomène. Le constat d'abord. En ne prenant en compte que les entreprises recensées par l'ouvrage officiel intitulé Nomenclature des entreprises nationales à caractère industriel ou commercial et des sociétés d'économie mixte d'intérêt national, *ce qui limite le champ de l'investigation, puisque n'y sont concernées que les filiales dans lesquelles la participation publique est supérieure ou égale à 30 %, M. Bonnefous constate que le nombre de maisons-mères du secteur public est revenu de cent soixante-dix à cent trente-deux en dix-huit ans (de 1957 à 1975) (1), mais qu'à l'inverse celui des filiales a plus que doublé, passant de deux cent soixante-seize à six cent quarante-neuf (+ 135 %).*

Ce recensement ne permet pas d'apprécier avec la précision souhaitable l'ampleur du phénomène, note le rapporteur ; mais il permet au moins d'en prendre conscience. Une analyse plus fine fait ressortir que ces opérations ont été le plus souvent réalisées par les entreprises confrontées à la concurrence (assurances, chimie, transports, industrie mécanique) et que les sociétés disposant d'un monopole ont observé, dans ce domaine, une attitude plus réservée.

Les motifs invoqués pour justifier ces prises de participation ou créations de filiales sont divers. Le rapporteur en cite sept : l'incitation à coopérer avec d'autres unités de production ; la volonté d'assurer la sécurité d'approvisionnement ou la permanence des débouchés ; le souci d'une meilleure gestion ; la réalisation des objectifs relatifs au développement des activités à l'étranger ; la diversification pour la diversification ; la recherche de placements financiers censés rentables et sûrs ; la nécessité de procéder à la demande du gouvernement à des opérations d'intérêt général.

Si l'on excepte la dernière justification, « la majorité des interventions des entreprises publiques est inspirée par les exigences de l'économie de marché », note M. Bonnefous. Au fil des ans, « la distinction traditionnelle entre le secteur public et le secteur privé tend à devenir moins absolue ». On ne saurait mieux dire que les entreprises publiques se comportent en fait comme des entreprises privées. Dès lors, le rapporteur a beau jeu de dénoncer la « course aveugle à la diversification », qui a pu amener, par exemple, la SANOFI, filiale d'Elf-Aquitaine, à s'intéresser, avec le grand bijoutier Van Cleef et Arpels, à la parfumerie de luxe, ou la Société chimique des charbonnages à prendre une participation dans une société de peinture, ou encore Renault à intervenir dans l'étude et la réalisation de centres commerciaux, d'ambassades ou de cités administratives...

Le chapitre consacré à la rentabilité des filiales et des prises de participation est moins convaincant. Sans doute parce que le critère retenu — montant des dividendes versés par rapport au capital de la filiale — ne permet qu'une approche limitée. Chacun sait que la rémunération du capital ne saurait traduire à elle seule le bien-fondé d'une opération, sauf si celle-ci est uniquement financière. Telle prise de participation, par exemple, peut ouvrir des débouchés dans de bonnes conditions, sans que des dividendes soient pour autant versés. On peut, certes, citer un certain nombre d'expériences « malheureuses ». Mais en conclure que, globalement, la rentabilité de ces opérations est médiocre est aller vite en besogne.

Reste, et c'est sans doute l'un des points les plus importants du rapport, que nombre de ces opérations échappent au contrôle de la puissance publique. D'abord parce que celle-ci n'est pas censée contrôler les « placements ». Or l'expérience prouve que la frontière entre « placement » et « prise de participation » est parfois mince. Ensuite parce que les entreprises publiques utilisent parfois des filiales pour échapper à ce contrôle.

Celui-ci doit être renforcé, affirme M. Bonnefous. Assurément, mais comment ? S'agit-il d'enserrer les entreprises publiques dans un carcan administratif ? Ne serait-il pas préférable de leur fixer, par exemple dans le Plan, des objectifs précis d'intérêt général, dont il serait aisé de contrôler a posteriori la réalisation ?

Dans cette affaire, les entreprises publiques font figure d'accusées. Pourtant, comment s'étonner — même si on le déplore — de les voir adopter le comportement des entreprises privées, alors qu'elles sont soumises, dans bien des secteurs, aux mêmes lois du marché et que l'Etat s'avère incapable d'inventer une politique cohérente du secteur public ? C'est en fait le procès de la puissance publique qu'instruit M. Bonnefous !

L'initiative est louable. On espère qu'elle aura des prolongements, et qu'un rapport symétrique sera bientôt publié sur l'utilisation des fonds publics mis à la disposition de firmes privées.

PHILIPPE LABARDE.

(1) Cette diminution de 22 % est due à la fois à la décolonisation et à la disparition d'organismes comme l'Office des changes ou la Société de vente des surplus.

voyagez à 50 % sur Air Inter

avec la carte jeunes/étudiants

(de 18 à 22 ans)* (jusqu'à 27 ans)*

pour 100 F par an
vous avez droit à un nombre illimité* de voyages
sur les vols bleus et blancs d'Air Inter
(vous vous rembourserez dès le premier voyage)

Renseignements : Agences AIR INTER-PARIS :
12, rue de Castiglione (1er) Tél. : 260.36.46 - 47, rue de Ponthieu (8e) Tél. : 256.12.68
Aérogare des Invalides (7e) Tél. : 555.07.72 -
C.I.P. 2, place Maillot (17e) Tél. : 758.20.38
Aéroport d'Orly Ouest Tél. : 687.12.12 -
Aéroport de Roissy/Charles-de-Gaulle
Tél. : 862.34.90
et tous points de ventes Air Inter, en ville ou aux aéroports.

AIR INTER le temps retrouvé

*sans réservation, France continentale seulement.
Limite des validités : jours anniversaires.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICOTEL

La situation comptable au 30 juin 1977 présentée au conseil d'administration lors de sa dernière réunion confirme l'augmentation régulière et sensible des résultats.

Le bénéfice du semestre, augmenté des amortissements, s'élève à 14,4 millions de francs, soit 14,4 % du capital investi, à comparer à 12,6 millions de francs pour la période correspondante de l'année précédente. Le bénéfice net : 10,2 millions de francs, est en progression de 9 %.

Cette tendance devrait se poursuivre au second semestre, et dans ces conditions le dividende de l'exercice 1977 pourrait progresser dans une proportion à peu près comparable. Rappelons que le dividende de l'exercice 1976 (réglé en juin 1977) s'est élevé à 3,75 %.

GROUPE SCREG

Du fait des modifications intervenues dans la structure du groupe ces dernières années, il a été estimé nécessaire d'accroître l'importance des capitaux permanents.

Une assemblée générale extraordinaire sera en conséquence réunie, sur deuxième convocation, le 9 décembre prochain, à l'effet de renouveler au conseil les autorisations antérieurement données, à savoir :

— Emission d'obligations convertibles pour un montant maximum de 60 millions de francs ;

— Augmentation du capital social d'un montant maximum de 50 millions de francs ;

— Placement d'un emprunt obligatoire d'un montant maximum de 100 millions de francs.

Le conseil n'a pas l'intention d'utiliser cumulativement les trois montants ci-dessus. Il se propose, en revanche, dès après l'assemblée, de procéder à l'émission d'un emprunt de 60 millions de francs en obligations convertibles, à raison d'une action pour une obligation.

ESSO S.A.F.

RÉSULTATS FINANCIERS POUR LE PREMIER SEMESTRE 1977

Le chiffre d'affaires hors taxes et hors transactions compensées d'Esso SAF pour le premier semestre 1977 s'est élevé à 5 782 millions de francs. La marge brute d'autofinancement s'élève à 267 millions de francs y compris 147 millions couvrant l'augmentation de valeur des stocks à volume constant.

Le bilan au 30 juin 1977 fait apparaître pour les six premiers mois de l'année une perte nette, après amortissements et provisions, de 5 millions de francs pour les activités propres à Esso SAF, à l'exclusion du dividende de 52 millions de francs reçu d'Esso REP au titre de l'exercice 1976.

Ce résultat déficitaire illustre le fait que les augmentations de prix des produits finis autorisées par les pouvoirs publics ont été insuffisantes : non seulement elles n'ont pas assuré la rentabilité des capitaux investis, mais elles n'ont même pas couvert l'augmentation des prix des bruts et des coûts opératoires. De nouvelles hausses sont indispensables pour que la situation de l'industrie pétrolière française soit redressée.

FONCINA

Les loyers acquis au cours du troisième trimestre 1977 se sont élevés à 6 255 384 F contre 6 076 661 F pour la même période en 1976.

Au 30 septembre 1977, le total des loyers acquis depuis le 1er janvier atteignait 18 826 011 F (contre 18 035 062 F au 30 septembre 1976).

LA CANNE A SUCRE

vous annonce la naissance de son

NOUVEL ORCHESTRE

à partir de 20 h 30

DINER AUX CHANDELLES
AU RYTHME DES ANTILLES

avec tout un programme

Forfaits « Soirée Créole »
Pour vos Dîners de groupe
Renseignez-vous
BAB. 23-25

4, rue Ste-Beuve, 6e, Montparnasse
Fermé Dim et Lun.

Préparation au concours
Médecine
PHARMACIE-DENTAIRE
• Encadrement annuel par CHU
• Année préparatoire : PCEM « 0 »
6 CENTRES Maillot - St-Placide - Nation Odéon - Bastille - Gambetta
CEPES Groupement Elite de professeurs 67, rue Ch.-Laffite, 92 Neuilly 722.94.84 ou 745.93.19

BIS S.A.

N° 1 DU TRAVAIL TEMPORAIRE EN FRANCE ET EN EUROPE

Les comptes définitifs au 30 juin 1977 font ressortir, pour la société mère BIS S.A., un chiffre d'affaires hors taxes en progression de 16,6 % par rapport au premier semestre 1976. Le résultat avant impôts et provisions pour participation et investissements atteint 35 494 477 F et le résultat net s'établit à 14 978 589 F en progression respectivement de 27 % et 40 % par rapport au premier semestre de 1976.

Ces niveaux élevés de progression pour le premier semestre s'expliquent en partie par la relative faiblesse du chiffre d'affaires du premier semestre 1976. En revanche, le deuxième semestre de 1976 avait apporté à la société de très fortes demandes de délégations de personnel alors qu'une conjoncture plus attentiste et un environnement économique moins favorable que l'an dernier à la même époque devraient freiner la progression du deuxième semestre 1977 par rapport au deuxième semestre 1976.

Des chiffres consolidés sont publiés pour la première fois au niveau du groupe.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe BIS pour le premier semestre 1977 s'établit donc à 435 351 775 F tandis que le bénéfice consolidé s'élève à 15 726 583 F pour la part du groupe et à 183 248 F pour celle des intérêts minoritaires.

Sur l'ensemble de l'exercice 1977, compte tenu de ce qui a été dit ci-dessus pour les variations d'activité de la société mère en 1976 et 1977, la progression du chiffre d'affaires consolidé devrait être de l'ordre de 8 % légèrement en retrait par rapport aux estimations du début de l'année.

La croissance du résultat net devrait s'établir sensiblement à ce même niveau de 8 %, la différence entre les taux de progression du premier semestre et celui du deuxième semestre 1977 trouvant une explication complémentaire dans :

— Les frais d'études importants engagés pour améliorer les outils de gestion ;

— Le renforcement de l'encadrement effectué à partir du deuxième trimestre 1976 ;

— Les frais occasionnés par le renforcement du réseau commercial de la société mère. Environ 30 points d'exploitation supplémentaires seront ouverts en France durant l'année 1977, dont 15 l'ont été au cours du premier semestre 1977, et leur contribution positive aux résultats n'apparaîtra qu'au cours des prochains exercices.

Rappelons que la société BIS S.A. a l'intention de proposer prochainement à une assemblée générale mixte de ses actionnaires de procéder à une augmentation de son capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions (une nouvelle, jouissance 1er janvier 1977, pour une ancienne) à la suite de la réévaluation de ses actifs non amortissables et de modifier l'organigramme du groupe en faisant apport de l'activité de Travail temporaire France à une nouvelle société BIS France qui serait détenue à 99,99 % par la société BIS S.A.

LES SICAV DE LA BANQUE ROTHSCHILD

au 30 septembre 1977

	ROTHSCHILD EXPANSION		LAFFITTE RENDEMENT		LAFFITTE TOKYO	
	F	%	F	%	F	%
Actions étrangères	177 972 601,55	40,63	—	—	39 893 209,86	53,49
Actions françaises	39 343 393,20	8,98	4 878 257,90	5,73	—	—
Obligat. étrangères	24 598 169,96	5,62	24 164 585,52	42,68	1 960 968,77	2,58
Obligat. françaises	186 020 168,71	42,47	27 128 546,39	46,47	22 968 271,80	30,34
Liquidités	10 077 420,75	2,30	4 101 843,94	5,12	11 165 129,51	14,69
ACTIF NET	438 611 654,27	100	80 043 316,75	100	76 007 672,74	
VALEUR LIQUID.	261,46		100,12		183,01	100

SILIC

Le conseil d'administration, réuni le 12 octobre 1977 sous la présidence de M. Jean Lorenceau, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977 ; il s'est félicité de la sensible augmentation des recettes locatives qui s'élèvent à 44 158 000 F contre 38 858 000 F pour l'exercice précédent. Cependant, la société, dont le patrimoine foncier et immobilier représente maintenant 433 millions de F après amortissements, mais avant toute réévaluation, a dû s'endetter pour compléter ses ressources propres (141 millions de F) : après l'achèvement des immeubles, cet endettement génère de lourdes charges financières. C'est pourquoi les comptes de l'exercice 76-77 ne se soldent, après dotations de 7 848 000 F aux amortissements et provisions, que par un bénéfice de 15 298 000 F (dont 845 000 F de plus-value nette à long terme) contre 19 722 000 F (dont 939 000 F de plus-value nette à long terme) pour l'exercice précédent. Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui sera convoquée le 8 décembre 1977, la distribution d'un dividende de 16 F par action contre 18,15 F l'année dernière.

Pour l'exercice en cours, le conseil a constaté que les loyers émis à ce jour s'élèvent à 24 563 000 F contre 20 817 000 F pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui permet d'escompter un bénéfice par action au moins égal à celui de l'exercice décalé.

Le conseil se préoccupe de mettre en œuvre les solutions les plus opportunes pour consolider l'endettement à court terme de la société dans des conditions qui permettent de profiter de la bonne activité commerciale de celle-ci et de la forte augmentation des recettes locatives pour reprendre rapidement la progression du résultat par action.

HURÉ S.A.

Conformément à son programme de novation technique, HURÉ S.A. vient de présenter, à la Deuxième exposition européenne de la machine-outil, qui s'est tenue à Hanovre du 20 au 29 septembre 1977, sa nouvelle machine à commande numérique MX.

Une commande à l'exportation de plus de 2 millions de francs destinée à l'usine de Pskov, en U.R.S.S., est enregistrée.

Dans le cadre de sa politique du commerce extérieur, la société a, d'une part, conclu avec le groupe allemand Reifenhäuser un accord prévoyant la création d'une filiale 50/50 pour le marché brésilien et, d'autre part, pris une participation de 15,48 % dans la société Varinelli Espana S.A.

DIDOT BOTTIN

Le conseil d'administration de la société Didot Bottin s'est tenu le mardi 18 octobre 1977.

Il a pris acte de la démission présentée début septembre par M. Pierre Barry, directeur-général de la banque Worms.

Il a coopté un nouvel administrateur, M. Tom Sebestyen, au nom de la société anonyme Groupe Express, principal actionnaire de Didot Bottin. M. Tom Sebestyen est directeur général de la Générale alimentaire et directeur général de Groupe Express.

M. Bruno Monnier a remis au conseil sa démission de président-directeur général de la société et a proposé au conseil de nommer M. Tom Sebestyen, ce qui a été fait.

A l'issue du conseil, M. Bruno Monnier a donné sa démission d'administrateur de la société.

GROUPE PALUEL-MARMONT
SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS - SOBI

25, boulevard d'Italie, Monte-Carlo

La situation comptable arrêtée au 30 septembre 1977 fait ressortir les éléments suivants :

— Total du bilan	F	591 207 361,69
— Total du portefeuille (effets et prélèvements d'office)	F	563 913 350,48
— Dépôts à terme de la clientèle, y compris les intérêts réinvestis des comptes d'épargne SOBI	F	268 035 872,51

Le prochain avis financier paraîtra dans le courant du mois de février 1978.

Banque Populaire — TROIS SICAV DU GROUPE

SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1977	VALOREM Valeurs diversifiées	FRUCTIDOR Obligations	PLANINTER Valeurs internationales
Capital (en F)	132 295 300	105 040 900	107 163 000
Actions en circulation	1 323 953	1 050 409	535 815
Valeur liquidative (en F)	151,06	126,66	267,25
Actif net (en F)	199 846 205,84	143 564 963,45	143 196 717,69
Il se répartissait ainsi (en %) :			
— Obligations libellées (en F)	31,48	80,39	36,03
— Obligations libellées en monnaies étrangères	1,83	6,49	4,20
— Actions françaises	19,39	2,52	15,55
— Actions étrangères	44,67	0,34	37,64
— Créances hypothécaires	—	1,43	—
— Liquidités	2,79	8,83	6,58

Les souscriptions et rachats sont reçus aux mille sept cent cinquante guichets des Banques populaires, à la Caisse centrale des Banques populaires et à la Caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 OCTOBRE

La hausse se poursuit

Le marché est resté résolument orienté à la hausse, ce mercredi, à la Bourse de Paris, où l'on procédait à la réponse des primes engagées pour le mois d'octobre. Nul doute que la grande majorité d'entre elles ont été levées à l'issue d'une séance où l'indicateur instantané affichait une progression de 1,35 %.

La quasi-totalité des compartiments ont bénéficié de l'augmentation très sensible du nombre des ordres d'achats. Mais ce sont, sans conteste, les titres de construction électrique qui ont pris la tête du mouvement de hausse, suivis de très près, par le bâtiment, l'alimentation et les magasins. Seules, les valeurs de métallurgie sont restées mal orientées. Non sans raison, il est vrai.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Europe I, S.A.T. et Penhoët (+ 10 à 15 %), tandis que Marine, Sacilor et Chiers subissaient les replis les plus sensibles (— 4 à 5 %).

Autour de la corbeille, on se félicitait de cette hausse, qui se poursuit depuis deux jours, et se produit à la veille d'une liquidation générale à nouveau gagnante (plus de 5 %). Significativement, un refus des achats, aussi bien métropolitains qu'étrangers, a été observé. Certes, l'arrêt, très probablement provisoire de la baisse du dollar, a joué un rôle dans cette reprise. Mais, relèvent les boursiers, au-delà des péripéties monétaires, c'est le sentiment de fond qui a vraiment changé, et pousse les investisseurs à se porter sur les titres des sociétés dont l'expansion se poursuit ou dont la résistance à la crise est satisfaisante.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont fléchi sur les avis de Londres.

Sur le marché de l'or, le lingot a poursuivi son mouvement de hausse, s'adjugeant encore 60 francs à 25 460 francs. Le napoléon a, en revanche, cédé 0,50 franc à 248,50 francs. Quant au volume des transactions, il s'est très nettement contracté à 3,04 millions de francs contre 6,33 millions de francs.

LONDRES

La tendance est orientée à la baisse jeudi matin au Stock Exchange, où l'indice des industrielles cède 4 points, à 514,6. Tassement des fonds d'Etat. Recul des mines d'or. Irrégularité des pétroles. -AEI)

OR (ouverture) (dollars) : 159 65 contre 161 60

VALEURS	CLOTURE 19/10	COURS 20/10
Beecham	852	862
British Petroleum	886	880
Courtaulds	123	123
De Beers	317	324
Imperial Chemical	419	414
Rio Tinto Zinc Corp.	202	199
Shell	502	503
Vickers	203	202
War Loan 3 1/2 %	36 5/8	36 1/2
"West Driefontein	38 3/8	38 3/8
"Western Holdings	21 3/4	20 7/8

(*) En dollars U. S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

Résultats nets du premier semestre 1977

PIERREFITTE AUBY : 3,84 millions de francs contre 9,85 millions. Ces résultats ne sont pas directement comparables dans la mesure où les profits dégagés au 30 juin dernier ne prennent pas en compte les dividendes versés par CEGA, encaissés seulement en juillet.

ESSO-SAS : perte de 3 millions de francs pour les activités propres à la société contre une perte également de 0,7 million.

T.R.T. : bénéfice net de 7,43 millions de francs contre 7,09 millions.

CREDIT GENERAL INDUSTRIEL : résultat d'exploitation, 13,9 millions de francs ((+ 20 %).

SOMMER-ALLIBERT (*consolidé*) : le résultat net s'élève à 37,30 millions de francs contre 18,83 millions. Ces résultats ne sont pas comparables dans la mesure où les réévaluations partielles d'actifs ont cessé de jouer pour l'exercice en cours.

EIS : bénéfice net de 14,97 millions de francs (+ 40 %) pour la société. Le bénéfice consolidé, calculé pour la première fois, atteint 13,72 millions de francs.

S.I.N. : 4,18 millions de francs contre 5,51 millions.

J. LEFEBVRE : 16,82 millions de francs contre 8,60 millions.

B.A.S.F. A.G. : une nouvelle dégradation des résultats pour les neuf premiers mois, avec, en particulier, un chiffre d'affaires en progrès de 2 % seulement (contre 3,9 % pour le premier semestre).

Taux du marché monétaire
Effets privés ..... 8 7/16 %

NEW-YORK

Rechute

La confirmation du ralentissement de l'activité économique durant le troisième trimestre a provoqué, mercredi, une forte baisse des cours à Wall Street, et l'indice des industrielles a perdu 8,31 points à 812,20, son niveau le plus bas depuis le 2 octobre 1975.

Ce repli des cours s'est accompagné d'une accélération de l'activité. 22,03 millions de titres ayant changé de mains, contre 20,13 millions la veille.

Traumatisés par la crainte d'une récession, craintes avivées, encore et toujours, par la perspective d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt, toujours possible si le gouvernement de la masse monétaire ne s'arrête pas, les opérateurs n'ont guère tenu compte des nouvelles plutôt favorables, comme, par exemple, l'augmentation des mises en chantier de logements en septembre.

Sur 1 850 valeurs traitées, 957 ont fléchi, 423 ont monté, et 470 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 18/10	COURS 19/10
Alcoa	43 3/8	42 3/4
A.T.T.	52 3/4	52
Boeing	35 1/2	35 1/8
Chase Manhattan Bank	29 1/4	28 7/8
Du Pont de Nemours	108	107 7/8
Eastman Kodak	56 7/8	55 5/8
Exxon	46 5/8	45 3/8
Ford	44 3/4	44 5/8
General Electric	56 7/8	56 1/2
General Foods	38 1/4	38 3/8
General Motors	85 5/8	85 1/4
Goodyear	17 7/8	17 7/8
I.B.M.	257 1/8	255
I.T.T.	30 1/2	30 1/2
Kennecott	23	22 3/4
Mobil Oil	80 5/8	80 1/4
Pfizer	28 1/4	26
Schlumberger	85 3/4	85 1/4
Texaco	27 5/8	27 5/8
U.A.I. Inc.	18	17 7/8
Union Carbide	42 3/8	41 5/8
U.S. Steel	30	29 7/8
Westinghouse	17 5/8	17 5/8
Xerox	52 1/2	49 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/10	20/10
1 dollar (en yens)	253 30	254 15

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	18 oct.	19 oct.
Valeurs françaises	95,7	97,3
Valeurs étrangères	103,6	103,5

C^ DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	52,6	53,4

BOURSE DE PARIS - 19 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 60	5 156
5 %	52 20	8 575
5 % 1920-1960	...	8 575
3 % amort. 45-54	60 10	9 052
4 1/4 % 1952	103 50	1 702
4 1/4-4 3/4 % 53	61 70	0 247
Emp. N. Eq. 5 1/2	106 80	0 976
Emp. N. Eq. 6 % 62	104 70	0 372
Emp. N. Eq. 6 % 67	99 60	2 318
Ems. 7 % 1973	102 90	5 313
Emp. 3,50 % 73	102 10	5 585
E.D.F. 6 1/2 1960	107 80	2 726
— 5 % 1960	103 80	3 376

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.B.F. parts 1958	...	580
E.D.F. parts 1960	...	462 28
Cb. France 3 %	136 20	136 30
Abeille I.S.A.R.D.	...	...
Abeille (Vie)	...	261
A.G.F. (Sté Gest.)	371	371
Ass. Gr. Paris-Vie	1235 d.	1210
Concorde	300	304 10
Epargne France	260	258
Financ. Victoire	184	184
Fonc. T.I.A.R.D.	86 30	86 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	170	170
France (La)	349	348
GAN (Sté) Centr.	518	529
Protectrice A.I.R.	252	255
U.A.P.	548	550
Alsacien. Banque	351	352
(L'I) Bque Dupont	...	222
Banque Hervet	233 40	234 90
Bque Hypoth. Eur	...	227
Bque Nat. Paris	370	370
Banque Worms	180	181
C.C.I.D.	57 50	58 50
Cofica	...	53 10
C.M.M.E.	50	51
Crédit Bail	94	95
Créd. Gén. Indust	133	139 90
Gr. Ind. Als.-Lor.	139	139
(M) Crédit Méd.	...	52 90
Electro-Banque	125 20	125 20
Eurobail	107	107
Financière Sofal	248	249
Fr. Cr. et B. (Cie)	45	46 10
France-Bail	167	164
Hydro-Energie	20 80	21 40
Immobail R.T.P.	126 10	126 20
Immobanque	172	172
Immoffice	152	150
Interbail	153	154
Lafitte-Bail	113 20	114 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	186 50	185 50
Locafrance	126	126 30
Marseill. Crédit	232	232
Paris-Réescompt.	288 10	288 10
Péquenaud Banq.	155	155
SLIMINCO	179	175 10
Sté Cent. Immob.	68	68 50
Sté Générale	202	201 70
SOFICOMI	182 50	183
Sovabail	205 50	205 50
UCIP-Bail	190	188 40
Unibail	184	186
Un. Ind. Crédit	135	138
Cie F. Stein Re.	90	93
Fonc. Châtel-d'Eau	580	580
(M) S.O.F.I.P.	82	0 85
Fonc. Lyonnaise	552	555
Immob. Marseille	808	811
Louvre	185	191
Midi	...	270
Norte foncière	376	385
SUMVAL	148 90	148 90
Voitures à Paris	288	289
Cogifi	112 50	112 50
Foncipal	96	96 50
Gr. Fin. Constr.	112 80	112 80
Immobail	107 60	108

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	86 80	86 90
Cie Lyon. Immo.	95	93 30
UFIMEG	78 10	77 60
S.C.I.M.O.	89 10	89 10
Union Habit.	144	144
Ste Immo. France	118	119 10
Acier Investiss.	95	98
Gestion Sélect.	178	178
Sofragi	152	153
Alsacille (Cie ind.)	161	161
Applic. Hydraul.	650	650
Artois	92 20	95
Canton. Stanzy	266	267
(Ny) Centrest	108	105
(Ny) Champex	...	115 50
Charg. Réun. (Ly)	2400	2400
Comiminis	342	342 10
(L') Dév. R. Rural	128	121
Electro-Financ.	238	237
Fin. Bretagne	44	0 42 20
Gaz et Eaux	431	433
La Mure	29	28
Lebon et Cie	137	133
(Ny) Lordex	...	111
Cie Marocaine	...	25 80
O.V.A.L.M.	...	40
OPB Paribas	85	84
Paris-Orléans	76	76 95

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Sacilor	25 50	24 40
Sadel	157	155
Sagem	448	452
Salez-Cahuzac	128 10	130
S.A.T.	440 10	470
Sambron	53	52
Samsley-Dev.	92 10	87 80
Schneider	132 10	133
S.C.O.A.	74	73
Sefimeg	101 20	101
S.I.A.S.	334	335 90
Sign. E. El.	248	240
S.I.L.I.C.	198	195
Simco	113	113 10
S.I.M.R.O.B.	74	74 20
St. Rossigno	1875	1860
Sogerap	74 10	73 10
Sommer-All.	260	530
Suez	236	240
Tales-Lez.	233	233 50
T.R.T.	468	475
Tél. Electr.	696	700
— (obl.)	129 10	131 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Thann et Mulh.	d 31 20	32 20
Ufimer S.M.B.	92 20	92
Agache-Willot	418	418 60
Filés Fourmies	19	19
Lainière-Roubaix	44	44
Roudillère	323	320
Saint-Frères	34 20	34
Auxit. Navigation	110	108
M. Chambur	122	123
Cie. Maritime	117 20	117 80
Delmas-Vieljeux	248	249
Messag. Marit.	68	70
Nat. Navigation	68 30	68 30
Navale Worms	103	104
Sega	32	32
S.C.A.P.	83	82
Stassi	235	235
Tr. C.I.T.R.A.M.	102	102
Transport Indust.	102	102
(L') Baignol-Farj.	44	0 43
Bis S.A.	339	345
Blanzy-Ouest	185	184 50
La Brosse	...	64
Degrémont	330	320
Dong-Trieu	161	162
Duquesne-Parisa	328	324
Essilor	818	850
Ferrailles C.F.F.	225	225
Havas	106 10	105 50
Locatel	163	158
Lyon-Alemand	105 50	105
G. Magnant	...	49 50
M. I. C.	114	113
Novafer	143	144 10
O.T.P.-Gen.F.Paris	288	287
Publicis	191	191 50
Sellier-Leblanc	183 50	183 70
Waterman S.A.	196	195 10
Brass. du Maroc	288	282
Brass. Ouest-Afr.	94 50	94
Ets-Gabon	418 90	436
(B) Min. et Métl.	...	430
C.F.P.A. 5 1/2 %	...	4680
Emprunt-Young	235	235
Nat. Nederlanden	...	182 50
Phenix Assurance	25 50	25 50
Algemene Bank	660	655
Ban Pop. Español	65	66
B.N. Mexique	24 20	23 90
B. régl. intern.	9280	9250
Bowring C.I.	8 10	9 60
Commerzbank	446	450
Dresdner Bank	513	519
Cie Br. Lambert	228	213
Kuwait	14 55	15 20
Cie Belgique	261 60	261 50
Lafimia	195	195 50
Rolinco	250	249 40
Rubeco	353 50	352 70
Caventham	8 05	9 05
Lyons (J.)	10 05	10 45
Goodyear	93 90	88
Pirelli	6 30	6
I.R.C.	30 50	31
Kubota	...	5 50
Olivetti	4 20	4 11
S.K.F. Aktiebolag	59 20	58 60
Pakhoed Holding	127	123
Femmes d'Auj.	...	80
Marks-Spencer	13 05	13 50
A.E.G.	176	186
Bell Canada	234 40	238
E.M.I.	...	18 50
Fitzgerald	3 72	3 72
Honeywell Inc.	...	210
Matsushita	10 85	11 50
Sperry Rand	156 40	154 40
Artois	272	271 90
Cockerill-Ougrée	56 10	51 50
Finsider	0 0 68	0 68
Hoogovens	0 0 83	0 83
Mannesmann	349	345
Steel Cy of Can.	...	112
Thyssen a. 1 000	...	251
Alsyvar	...	25 80
De Beers (port.)	21 40	21 45
De Beers p. cp.	...	21
General Mining	100 20	199
Hartebeest	85	89 80
Johannesburg	...	97
Middle Witwat.	...	13 40
President Steyn	53	49
Stilfontein	19	18
Vaal Reefs	83	94 95
West Rand	...	14
Alcan Alum.	...	112 50
Asturienne Mines	76	76
Commonw.	...	132
Fipentremer	140	148
Minerais-Ressourc.	...	9 50
Noranda	180 90	180
Vieille Montagne	...	310
British Petroleum	75	79
Gulf Oil Canada	117	118 50
Petrofina Canada	...	74
Shell Tr. (port.)	49 10	61
Ste Nat. Elf Aq.	52 65	53 70
Dart. Industries	...	170 10
Dow Chemical	142	143 80
Fonsec	12 70	12 85

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Beyaert	188 70	187 70
Bizot	49	50 50
Brace and Co	132 50	139
Pfizer Inc.	124 10	124 50
Procter Gamble	395	405
Courtaulds	9 90	10 30
Est-Asiatique	100 50	100 30
Canadien-Pacif.	75	74 40
Wagons-Lits	61	62
Harlow-Rand	13 20	13
Rudd. Allamottes	...	65

HORS COTE

Aiser	0435	435
Cellulose Pin	...	52
Coparex	229	212
Ecco	448	450
Eurafrep	420	420
Intertechnique	...	140
Métall. Minière	64	64
Promaptis	...	265
Sab. Mar. Cors.	...	...
Sofilms	...	...
S.P.E.	...	...
Ufimex	...	121
Oce v. Grinten	...	278
Roronto HV.	...	255 50

SICAV

Plac. Institut.	12954 85	12516 77
1re catégorie	10107 47	9858 30

20/10	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	144 57	138 01
Andlicandi	180 13	152 87
Agfimo	172 57	164 75
A.L.T.O.	154 53	147 62
Américo-Valor	283 51	270 65
Assurances Plac.	125 23	119 55
Bonpra-Invest.	130 76	124 84
B.T.P. Valeurs	128 84	122 36
C.I.P.	278 95	266 53
Convertibles	119 20	113 79
Convertimmo	121 41	116 00
Drouot Invest.	177 44	169 39
Elysées-Valeurs	182 96	0165 56
Epargne-Croiss.	507 22	484 22
Epargne-Inter.	262 27	250 32
Epargne-Mobil	157 14	150 01
Epargne-Oblig.	132 51	126 51
Epargne Revenu	217 56	274 56
Epargne-Unie	252 98	269 25
Epargne Valeur	172 81	164 21
Foncier Investiss	285 55	272 58
Fortune 1	120 98	186 49
France-Croissance	163 94	155 50
France-Epargne	155 19	148 15
France-Garantie	219 89	215 68
France-Invest.	140 48	134 11
Lafifite-Rend	105 48	100 70
Lafifite-Tokyo	194 94	185 81
Nouv. France-Obl.	282 85	270 99
France Placement	165 53	157 83
Gestion Random.	240 60	229 68
Gest. Sél. France	0147 97	140 40
I.M.S.I.	143 94	137 41
Indo-Valeurs	183 88	175 52
Intercroissance	141 80	135 16
Intersélection	141 26	134 85
Livret portef.	197 11	188 18
Obli. tles catég.	1126 59	1091 13
Paribas Gestion	167 93	160 67
Pierre Investiss.	189 28	180 70
Rothschild-Exp.	274 93	262 46
Sécur. Mobilière	293 20	279 90
Sélec. Croissance	549 76	524 84
Sélect Mondiale	119 29	113 88
Sélection-Rend.	133 89	127 65
S.F.I. FR. et ETR	167 49	159 90
S.I.D.	249 16	237 56
Silvafrance	151 40	144 58
Silvam	119 75	103 59
Silvarente	148 53	139 88
Silvister	130 65	124 15
Sogergance	264 68	252 68
Sogenvr	337 73	322 41
Soleil-Investiss.	172 97	165 12
U.A.P.-Investiss.	135 26	129 13
Unifrance	285 45	272 57
Unijapon	286 17	195 87
Uni Obligations	1551 71	1482 83
Universimmo	1574 86	1514 29
Valsic	140 94	134 59
Worms Investiss.	227 71	217 39

20/10

Actigest-Etoile	105 16	100 38
Croissimmo	133 74	132 45
Croissance-Inva.	129 82	123 49
Euro-Croissance	133 98	133 64
Financière Privée	336 14	320 98
Fructidor	145 48	138 88
Gestion Mobilière	201 50	192 36
Mondiale Invest.	172 65	164 81
Obligesta	132 42	124 51
Optimax	145 58	138 98
Planistar	278 54	265 91
Sicavimmo	182 44	183 71
S. I. Est	388 98	370 48
Soginos	124 59	118 54
Sopinter	423 82	404 41
Univalor	155 53	148 48
Valorem	136 40	149 31

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
699	4,5 % 1973	661	657 10	657 50	657 60
1998	C.N.E. 3 %	1937	1936	1937	1937
338	Afrique Occ.	373 50	378	377	375
280	Air Liquide	280 20	284 90	284 90	283
57	Als. Part Ind.	57 10	57 50	58	58 50
150	Als. Superm.	140	140	140	140
51	Alsthom-Att.	54 10	55 20	56 50	56
152	Applica. gaz	171	173 90	173 50	173 90
326	Aquitaine	324	328 90	329	329 90
53	— certif.	50 50	57 10	57 50	56 10
196	Arjom. Prieux	95	98 90	99 90	99 90
286	Aux. Entrepr.	236 50	226 10	228 90	234 90
75	Babc.-Fives	75	74 90	77	75 50
143	Bail-Equip.	152	152	152	152
189	Bail-Invest.	193 20	195 60	195 60	196 60
87	B.C.T.	87 20	88	86 50	86 90
58	Bazar H. V.	60 10	61	61 50	62
59	Beghin-Say.	58	58 50	57 50	58
615	Bic	626	655	642	630
385	Bouygues	382	388 90	390	385
485	B.S.N.-G.D.	478	468	466	495
1286	Carrefour	1445	1456	1445	1450
258	— (Obl.)	263	261	261	264
940	Casino	1037	1048	1046	1049
65	CEM	62 80	65	66	63 90
188	Céteram	183	184 90	184 90	183
152	Chargeurs	147 50	147 50	147 50	145 10
16	Chèvre	15	14 40	14 40	14 40
102	Chim. Roht.	98 20	103 40	103 40	103 40
91	Cim. Franc.	94 55	94 70	94	94 50
123	— (Obl.)	123 10	123 20	123 10	123 10
988	C.I.T. Alcatel	1023	1050	1050	1050
375	Club Méditer	382 50	387 80	383 10	388 90
155	C.M. Industr.	176 80	181 50	181	182
95	Codetel	96 80	97 90	98 10	97 80
95	Coflexip	101 90	101 90	101 90	101 80
258	Cofradel	255	258	260	258
295	Cie Bancaire	322	328	330	328
276	C.S.E.	288	272	280 20	280
389	— (Obl.)	378	378 20	371	378
93	C. Entrepr.	92	92 50	93 70	92 50
71	Cot.-Foucher	81	82 50	82 50	81
90	Créd. Com. F	89	88	93	87
187	— (obl.)	187 50	187 50	187 50	187 50
285	Créd. Fonc.	271	288	288	282 30
107	C.F. Indus.	109 30	102 90	103	102 30
80	Crén. Indust.	84	83	83	83
225	Créd. Nat.	251	251	254	252
61	Crédit Nord.	58 65	58 60	58 90	58 95
84	Creusot-Loire	82 80	83 10	83 40	83
147	C.S.F.	171 80	176	176	175
188	— (Obl.)	294 50	276	285	285
129	D.B.A.	132 80	135 50	147	137
47	Dmnds-B.-L.	42 20	43 90	42 80	43 05
40	Ballet-Mileg.	36	37 30	37 10	37 80
418	Donnez	434	426	428	422
476	Cie Sle Eaux	535	531	530	538

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
199	E.U. Lemaire	181 20	182 50	183 50	183 50
59	Esso S.A.F.	66	66 80	66 50	66 60
178	Eurafrance	176	180	180	178
385	Europe n° 1	391 50	413	445	435
380	Fareco	388	400	390	398
—	— obl. conv.	448 80	448 50	448 50	448 50
154	Fin. Paris BP	174	176	177	176
200	— obl. conv.	206	206	208	207
58	Fin. Ue Eur.	56 80	58 90	58 80	56 30
113	Finextel	122 50	124 30	124 30	123 10
72	Fraissinet	69	69	69	69
102	Fr. Pétroles	95 90	96 70	96 70	96 70
23	— (Certific.)	22 20	22 80	23 10	23
53	Galeries Lat.	54 80	54 60	54 80	53 50
139	Gle d'Entr.	138	140	140	139
116	Gle Fonderie	116 50	117 90	118	116
189	Générale Occ	183	194 90	195	192 40
172	Gr. Tr. Mars.	198 40	202	204 80	202
186	Guyenne-Gas.	184	184 50	183	183 10
154	Hachette	143	149	152	151
83	Hertal	67 20	67	66 80	67
345	Inst. Mérieux	338 50	338 50	339 50	339 50
111	L. Bonf Ind.	113 60	113 20	113 30	112
74	Immouest Inv.	74 20	78	78	74 60
81	Kali Ste Th.	82 50	81 50	81 50	81 25
35	Kléber-Col.	33 50	35	35	34 20
149	Lab. Belloc.	151	154 50	154 50	152 50
173	Lafarge	174 20	174	175 80	171 90
278	— (obl.)	271 50	271 60	271 60	272
278	La Hénin	284	281	281	276 50
1780	Legrand	1765	1779	1779	1782
166	Locabail	181	143	144	141
141	Locafrance	140	143	144	141
259	Locindus	335	335	285	285
680	L'Oréal	662	672	675	672
3029	— obl. conv.	3030	3030	3030	3013
355	Lyonn. Eaux	403	400	402	408
28	Mach. Bull	28 60	28 70	29 40	29 10
930	Mais.-Phénix	935	910	914	908
42	Mar. Wendel	42	40	40	39 20
58	Mar. Cie Réu	58	50	50	49 95
1275	Martell	1328	1325	1327	1329
1050	Mat. Téléph.	1160	1170	1181	1185
578	Matra	958	958	958	950
38	Mc.E.C.A.	38	40 20	40	40 20
42	Méf.-Norm.	38 30	38 90	39 90	39 90
1290	Michelin B.	1354	1384	1381	1359
570	— (dividende)	594	596	586	582
—	Midi Cie.	270 50	274	270 50	274
—	Moët-Hen.	416	429	432	429
1795	Mot. Leroy-S	594	594	612	611
—	Moulinex	188	189	190	192
415	Musam	339	348 90	350	346
224	Nat. Invest.	224	231	232	231
228	Navigat. Mix.	213 50	212 50	212 50	212 50
88	Nouvel-Ecaut	86	86	88	88
—	Nord	17 50	17 50	17 50	17 50
53	Nouv. Gal.	67	71	72 90	72

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
118	Olida-Caby	142	145	148	144
90	Optl-Paribas	92 70	92 70	92 70	92
84	Paris-France	82 20	83 20	83 80	83 50
64	Penchiney	66	63 10	63 10	63 10
22	P.S.K.	24 20	25 30	25	25
124	— (obl.)	122 10	122 50	122 90	121 80
23	Pesarroyo	41 20	40 80	40 90	40 05
157	Peskoff	153	162	165	164 80
276	Perood-Ric.	293 50	302	302	302
104	Perrier	115	121 90	121 80	121
62	Petroles B.P.	58	59 50	59 60	59 40
282	Peugeot-Citr.	309	314 40	313	310 10
395	— (obl.)	376 50	382	382 20	380
58	Pierre-Auby	57 50	57	57 30	57 90
54	P.L.M.	58 50	54 50	57	58
148	Poclain	143	141 50	144	148
118	Pollet	126	125 10	125 40	126 40
68	Pommery	67	67 10	67 10	66 10
93	P.M. Lehbzi	91 90	92	92	99 80
28	Prisunic	32	33 20	34 80	33
268	Presses-Cité	283 50	280	280	280
398	Prouhet Si.	319	320	320 50	320
97	Pricel	98 50	98 50	97	98 50
123	Prisunic	119	120	121	120 10
36	Printemps	35 60	35 60	35 50	35
318	Radar S.A.	330 50	315 50	317	317
440	— (obl.)	445 50	437	438 10	436
385	Radiotech.	448	458	458

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— « Sécurité et liberté », par René Lenoir.
— « Sécurité et liberté », par Charles Debbasch.

3. ÉTRANGER
— Le durcissement de la répression en Afrique du Sud.

4 - 5. LE MEURTRE DE M. SCHLEYER ET LA CONTROVERSE SUR LA MORT DES DÉTENUS DE STUTTGART
— LIBRES OPINIONS : « Le droit aux prises avec les terroristes », par F. Colcombet.

6. ASIE
EUROPE

8. DIPLOMATIE

7. PROCHE-ORIENT
— L'Egypte accepte le document de travail américano-israélien.

9 à 12. POLITIQUE
— L'examen de la loi de finances à l'Assemblée nationale.
— LIBRES OPINIONS : « Cavalier seul », par R. Merle.

14. SOCIÉTÉ
— Une note de la commission épiscopale de la famille sur l'avortement.

16. ÉDUCATION
— M. Legarde et la régularité des élections de parents d'élèves.

16. JUSTICE
— Les missions de la D.S.T.

LE MONDE DES LIVRES

PAGES 17 A 25

LE FEUILLETON de B. Poirot-Delpech : Ionesco.

ROMANS : Herbert le Porrier ; Jean-Marie Rouart ; Pascal Bruckner ; Anne Philipe.

ESSAIS : Gabriel Matzneff, l'« outsider ».

HISTOIRE : Gorki contre toutes les Russies.

SOCIÉTÉ : Claude Mauriac entre la rage et le mouvement.

EDITION : La Foire du livre de Francfort.

LETTRES ETRANGERES : Jorge Semprun, prix Platens pour ses Mémoires politiques ; Borges à Paris.

27 à 29. ARTS ET SPECTACLES
— MUSIQUE : à l'Opéra, M. Bernard Lefort succédera à M. Liebermann en 1980.
— CINÉMA : *la Guerre des étoiles*.

30. SPORTS

34 - 35. ÉQUIPEMENT
— TRANSPORTS : le premier atterrissage de Concorde à New-York ; le R.E.R. dans son entier le 8 décembre.

35 à 38. ÉCONOMIE - SOCIAL
— « La bataille nucléaire » (II), par Henri Anglès d'Auriac.
— AGRICULTURE : les embarras d'un délégué.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (30)

Annonces classées (32 à 34) ; Aujourd'hui (31) ; Carnet (28) ; « Journal officiel » (31) ; Loto (31) ; Loterie nationale (31) ; Météorologie (31) ; Mots croisés (31) ; Bourse (39).

Le numéro du « Monde » daté 20 octobre 1977 a été tiré à 553 851 exemplaires.

« Les détenus de Stammhein ont eu recours à la destruction de leur vie comme moyen de combat »

déclare le chancelier Schmidt devant le Bundestag

Bonn *(A.F.P.)* — Le chancelier Helmut Schmidt a prononcé, ce jeudi matin 20 octobre, au Bundestag, une nouvelle déclaration sur le terrorisme (son dernier discours sur ce sujet datait du 15 septembre dernier). Le chef du gouvernement ouest-allemand a précisé que trois impératifs avaient dicté à ce dernier la conduite qu'il a observée tout au long de l'affaire Schleyer : tenter de retrouver vivant le président du patronat ; arrêter les auteurs des attentats ; garantir la sécurité des citoyens et sauvegarder leur confiance dans l'Etat.

M. Schmidt a notamment déclaré : « *Nous devions craindre que les terroristes commettent d'autres crimes graves après leur mise en liberté, tout comme ceux qui avaient été relâchés après l'enlèvement de Peter Lorenz, et qui sont responsables de neuf assassinats et quatre tentatives de meurtre (...). Le terrorisme n'est nullement mort, ni en Allemagne ni ailleurs dans le monde. Le gouvernement et tous les partis représentés au Parlement feront tout pour sauvegarder la capacité de l'Etat de protéger ses citoyens, et nous le ferons en obéissant aux prescriptions de la Constitution.* »

Le chancelier a rendu hommage au commando spécial de la police allemande qui a mené l'assaut du *Landshut* pour libérer les otages, et il a estimé que « *ces hommes ont donné l'exemple à la jeunesse* » dans la lutte « *pour la sauvegarde de la dignité de l'homme, des droits fondamentaux inviolables et imprescriptibles et du droit à la vie et à la liberté individuelle* ».

« *Je sais*, a poursuivi le chancelier, avec gravité, *que beaucoup de jeunes désapprouvent l'accent exagéré mis par certains sur la jouissance des biens matériels qui font ainsi passer à l'arrière-plan la question du sens de la vie. Je sais que beaucoup de jeunes — et pas seulement chez nous — se posent la question du sens de leur existence. Chacun devra chercher lui-même une réponse, mais elle ne peut être trouvée qu'en respectant les valeurs suprêmes sur lesquelles sont fondés la Communauté et notre Etat. L'opération de Mogadiscio était l'expression consciente du respect de la liberté et de la solidarité.* »

Après avoir remercié expressément et nommément les personnalités et gouvernements étrangers pour leur assistance, le chancelier a insisté particulièrement sur « *l'attitude exemplaire* » de la Somalie « *qui ne restera pas sans influence sur nos relations futures* ».

« *Du point de vue politique*, a ajouté M. Schmidt, *cela signifie que la solidarité a été manifestée précisément par ceux qui étaient critiqués dans notre pays parce qu'ils ont choisi une voie propre pour construire leur société.* »

Le chancelier a rendu hommage également aux gouvernements du sultanat d'Oman, de l'Arabie Saoudite et « *à nos amis* occidentaux, qui se sont rangés sans réserve derrière nous : le premier ministre britannique, M. Callaghan, le président Giscard d'Estaing et le président Carter nous ont accordé non seulement leur soutien moral mais aussi une assistance active ».

Le chef du gouvernement a souligné que le gouvernement fédéral avait accueilli avec « *stupeur et consternation* » la nouvelle des suicides dans la prison de Stuttgart-Stammheim. « *Il nous est impossible de comprendre comment des détenus ont pu se procurer des armes en dépit de la loi sur la limitation des contacts avec l'extérieur, dont l'adoption a exigé de beaucoup de députés de vaincre bien des doutes.* »

Tout en faisant observer que les modalités de détention et l'administration des prisons sont, en R.F.A., de la compétence des Laender, le chef du gouvernement a affirmé que le gouvernement fédéral comptait fermement « *que ces faits fassent l'objet d'une enquête au-dessus de tout soupçon, qu'ils soient complètement éclaircis, et que les conclusions soient présentées publiquement* ».

Le chancelier a précisé que les informations fournies jusqu'ici par le gouvernement du Bade-Wurtemberg, et notamment les résultats des autopsies, « *permettent de penser que les détenus de Stammheim — pour intensifier la lutte terroriste contre notre Etat et son régime de liberté — ont eu recours à la destruction violente de leur vie en tant que moyen de combat* ».

Sous les applaudissements nourris, le chancelier Schmidt s'est écrié, en conclusion : « *Il n'existe pas de principe politique qui puisse moralement justifier le retour à la barbarie. Je m'adresse aux jeunes pour leur dire que la démocratie n'implique pas uniquement la formation de majorités, mais que son sens existentiel réside dans l'humanisation de la politique, c'est-à-dire l'usage du pouvoir.* »

Plusieurs attentats en France

Plusieurs attentats ont eu lieu ces dernières quarante-huit heures en France, qui sont manifestement en relation avec la mort des membres du groupe Baader :

● Un incendie d'origine criminelle s'est déclaré peu avant 1 heure du matin ce jeudi 20 octobre, 15, rue du Louvre à Paris (2e), dans les laboratoires Kebo-France, filiale d'une firme de produits chimiques allemande, la société Keller-Bohacek de Düsseldorf. Le sinistre a été provoqué par l'explosion d'un engin, rapidement suivie par une déflagration. Trois pompiers ont été blessés au cours de l'intervention. Les dégâts sont importants.

● Un autocar de tourisme allemand stationnant 19, rue Monge à Paris (5e) a été incendié vers 0 h. 50 au moyen d'un bidon d'essence par homme âgé de vingt et un ans, M. Christian Wuillaume. Trois autres autocars avaient été également incendiés dans la nuit du mardi 18 octobre au mercredi 19 octobre à Paris.

● Les garages Mercedes, près de Bonnac-la-Côte (Haute-Vienne), à proximité de Limoges, ont été ravagés par un incendie d'origine criminelle, dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 octobre. Les incendiaires ont pénétré dans les lieux en brisant un carreau et ont répandu du gas-oil sur le sol avant d'y mettre le feu. Les dégâts sont importants. Le mot « vengeance » a été tracé sur un mur, à la peinture rouge.

● A Toulouse, un garage situé route de Labège, concessionnaire de marques allemandes, a été plastiqué, et les établissements Flaujac, spécialisés dans le ramassage et le stockage de vieux papiers, travaillant avec des firmes allemandes, ont été incendiés. Une charge de plastic a également explosé dans le garage Mercédès-Benz, situé à l'entrée de la ville. Les attentats, qui ont fait d'importants dégâts, n'ont pas été revendiqués. Au cours de la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 octobre, des jeunes gens ont tenté d'incendier des poubelles en divers endroits de la ville, notamment au consulat d'Allemagne.

● Une explosion d'origine criminelle a entièrement détruit le garage Mercédès de Port-Marly (Yvelines). Cet attentat a été revendiqué par le groupe Andreas Baader des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire).

● *Un prétendu porte-parole de la Fraction armée rouge* du sud de la France a annoncé ce jeudi matin par un coup de téléphone au bureau marseillais de l'A.F.P. que « *cent mille attentats à l'explosif allaient détruire en Europe les structures de l'économie capitaliste allemande* ». Ce correspondant s'exprimait avec un fort accent allemand.

● *En Italie*, des attentats contre des entreprises ou des institutions ouest-allemandes ont eu lieu dans une dizaine de villes, notamment à Venise, Messine, Rome, Ostie, Bologne, Gênes et Milan. Une manifestation est organisée ce jeudi à Rome par le « Mouvement » (organisation d'extrême gauche).

● *A Berlin-Ouest*, des inconnus ont ouvert le feu dans la nuit de mardi à mercredi sur les fenêtres de plusieur maisons. Des graffitti faisant allusion à la mort des trois terroristes sont apparus sur les murs.

● *A Athènes*, mardi et mercredi soir, de jeunes manifestants criant des slogans hostiles au chancelier Schmidt se sont heurtés à la police. Au Pirée, des inconnus ont tenté d'incendier l'usine allemande A.E.G. Il y a eu des échanges de coups de feu entre les occupants d'une voiture et une patrouille de police. Deux policiers ont été blessés, un occupant de la voiture a été atteint d'une balle à la tête. Il s'agit de Christos Kassimis, trente-quatre ans, qui avait été traduit en justice en 1975 pour avoir collé des affiches anarchistes. Kassimis avait alors été acquitté.

La C.G.T. réaffirme son attachement aux droits de l'homme dans les pays de l'Est

M. Séguy a-t-il refusé une décoration soviétique ?

Les dirigeants de la C.G.T. ont, à l'occasion d'une conférence de presse le 19 octobre, consacrée aux problèmes syndicaux internationaux, renouvelé leurs critiques à l'égard du fonctionnement de la Fédération syndicale mondiale. La F.S.M., a dit M. Séguy, qui participait récemment à Moscou à une réunion du bureau de cet organisme, « *ne peut pas être, ne doit pas être l'expression syndicale d'un bloc, mais l'organisation unitaire dans la diversité tendant à unir tous les travailleurs du monde* ».

Les dirigeants cégétistes ont aussi insisté sur l'attention qu'ils portent au respect des droits de l'homme, notamment dans les pays socialistes. M. Séguy a déclaré : « *Nous sommes toujours particulièrement affectés par tout manquement à la démocratie, toute atteinte aux droits de l'homme qui peuvent survenir dans un pays socialiste, comme c'est le cas présentement avec le procès d'opinion intenté à quatre intellectuels tchécoslovaques coupables d'avoir signé la Charte des 77.* »

Ce rappel de la défense des droits de l'homme avait donné lieu à un incident en mars dernier à Moscou lorsque, au nom de la C.G.T., M. Henri Krasucki avait défini « *le socialisme, synonyme de liberté* » dans une intervention devant le seizième congrès des syndicats soviétiques. Le journal de cette organisation, *Troud*, avait alors passé sous silence ces propos du dirigeant cégétiste (le Monde du 26 mars).

Faut-il trouver dans ces déclarations une confirmation de la décision qu'aurait prise M. Georges Séguy, selon un quotidien du matin, de refuser la médaille de l'ordre de la Révolution d'Octobre. Cette médaille lui avait été décernée par l'U.R.S.S., à l'occasion du cinquantième anniversaire du secrétaire général de la C.G.T., pour « *son activité fructueuse au sein du mouvement ouvrier international* » (*le Monde* du 18 mars). Ce jeudi 20 octobre, au siège de la C.G.T., on se refusait à tout commentaire sur cette affaire.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jean-François Deniau*, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, est arrivé à Abou-Dhabi mercredi 19 octobre pour une visite officielle de quarante-huit heures dans l'Etat des Emirats arabes unis, suivie vendredi d'une visite dans l'Etat de Qatar. — *(A.F.P.)*

● *Sa Béatitude Mgr Pimen, patriarche de Moscou*, a quitté Istanbul le 19 octobre pour Moscou, à l'issue d'une visite de sept jours à l'invitation du patriarche œcuménique de Constantinople, Dimitrios Ier.

Dans un communiqué conjoint, les deux Eglises orthodoxes ont exprimé des « *vœux cordiaux pour le développement de leurs relations fraternelles, ce qui servira à l'unité et à la collaboration panorthodoxe dans les domaines de la préparation du grand concile de l'Eglise orthodoxe, du déroulement du dialogue entre les chrétiens et des activités du Conseil œcuménique des Eglises et du mouvement œcuménique en général* ». Les représentants des deux Eglises ont également exprimé le désir de voir se développer les relations amicales avec les autres religions. — *(A.F.P.)*

● *Nouvelle mission pour les OREAM.* — Les organisations d'étude et d'aménagement des aires métropolitaines (OREAM), cellules administratives souples, devront désormais prendre davantage en compte dans leurs travaux l'aspect qualitatif de l'aménagement urbain. Cette orientation nouvelle a été définie par le délégué à l'aménagement du territoire, M. François Essig, qui dressait le mercredi 19 octobre le bilan des OREAM.

Initialement l'objectif de ces organismes était d'élaborer les schémas directeurs des aires métropolitaines à une époque où la forte croissance nécessitait une organisation du développement démographique et économique. Dix OREAM ont été constituées : Nord, Picardie, Basse-Seine, Lorraine, Alsace, pays de la Loire, Centre, Aquitaine, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

● *La fédération Force ouvrière de l'administration générale*, qui vient de tenir son congrès à L'Alpe-d'Huez, a qualifié de « scandaleux » le recrutement temporaire dans les administrations de l'Etat, « *pour des raisons électoralistes évidentes* », de vingt mille jeunes vacataires sans garanties sociales et rémunérés sur des bases inférieures au SMIC. Le congrès a également condamné « *les atteintes intolérables et arbitraires de plus en plus fréquentes portées au statut général de la fonction publique, dont la dernière en date, celle relative à la notion de service fait, s'avère lourde de dangers* ».

M. Bergeron a pour sa part dénoncé le manifeste de la C.G.T., qui « *traduit l'engagement total de ce syndicat sur le plan politique* ». « F.O., a-t-il ajouté, *ne s'engagera pas sur une telle voie.* » — *(Corresp.)*

● *A Nantes*, deux cents ouvriers des chantiers navals Dubigeon - Normandie de Nantes (Loire-Atlantique), en grève depuis quarante-quatre jours, ont envahi, jeudi 20 octobre, au matin, les locaux de la chambre de commerce et d'industrie de Nantes. Cette intrusion s'est produite après une manifestation des grévistes organisée dans les rues de la ville à l'occasion de la journée d'action C.G.T.-C.F.D.T.

Les manifestants ont déployé une banderole sur le fronton de la chambre de commerce indiquant : « *Nantais, Dubigeon doit vivre* ».

Rendez-vous chez Rodin qui s'affirme actuellement comme le magasin de tissus "idéal"...
TISSUS COUTURE AUTOMNE-HIVER 1977-78
■ Étamines imprimées nouvelles.
■ Écossais et Prince de Galles.
■ Draps, réversibles, poils de chameau, mohair, etc., pour manteaux.
■ Imprimés et cotons d'hiver.
■ Tweeds originaux.
■ Jerseys jacquards et imprimés.
■ Tissus lamés, brochés, dentelles.
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

JB
BAUME & MERCIER
GENEVE 1830

JB
J. BERNARD
6, rue du Faubourg St Honoré
PARIS 8e
1984
JB

Passeport pour l'élégance
Au masculin, importés d'Angleterre
pour Old England
Veste sport Harris tweed ..... 555 F
« Talbot », gabardine 100 % laine, beige ou marine ..... 1010 F
« Falmouth », pardessus sport tweed, raglan, col chevalier ..... 1175 F
« Granville », pardessus raglan, laine et poil de chameau ..... 1300 F
« Foxcroft », pardessus 100 % cashmere ..... 2590 F
Old England
12, bd des Capucines, Paris 9e
9 h 30/12 h 30 - 14 h/18 h 30

"Le fourreur le plus jeune de la rue Saint-Honoré"
Fastrat
ALEXANDRE
FOURRURES 376, rue St Honoré Paris (1er)

pianos hamm
135 à 139 rue de Rennes Paris 75006
Près de la Gare Montparnasse Tél. 544-38-66
vous proposent aussi les
pianos RAMEAU
héritier de la tradition française
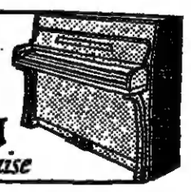

costume NICOLL
Prêt-à-porter dans un retors pure laine exclusif (3 coloris)
1.150 F
avec gilet 1.350 F
Heureusement, il y a encore Nicoll pour maintenir le charme de la tradition anglaise du vêtement masculin.
29, rue Tronchet, Paris 8e
spi